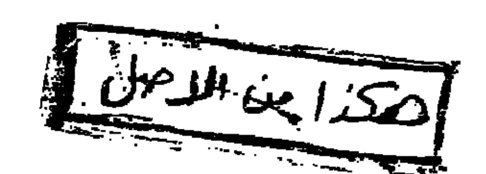


Le Monde

CINQUANTE ET UNIÈME ANNÉE – Nº 15814 – 7 F — JEUDI 30 NOVEMBRE 1995 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Les pesticides polluent gravement les rivières françaises

« *TRÈS IMPRESSIONNÉE* » par les informations qu'elle a reçues sur une nouvelle cause de pollution des eaux par les produits phytosanitaires (pesticides), le ministre de l'environnement, Corinne Lepage, a alerté le premier ministre. Alain Juppé lui a demandé de préparer un dispositif qui permette de lutter contre la contamination chimique des rivières. La première étude officielle globale, réalisée en Bretagne, établit que les eaux de surface « *se révèlent gravement contaminées et de façon chronique* » par les pesticides, ce qui soulève de nombreuses questions, « *notamment sur l'alimentation en eau potable* » et « *sur les effets de ces produits sur la santé quand on les retrouve dans de telles proportions dans les eaux* ».

Lire page 22

Les peurs françaises face au sida

L'amélioration constante des connaissances sur la maladie et du recours au préservatif s'accompagnent paradoxalement d'une augmentation des réflexes de peur et d'exclusion. p. 10

La tournée européenne de Bill Clinton

Fort de sondages encourageants et de succès diplomatiques, un président américain se rend pour la première fois à Belfast, au lendemain d'un accord qui relance le processus de paix en Ulster ; il ira ensuite saluer en Allemagne les soldats américains en partance pour la Bosnie. p. 2

La Cour de cassation donne tort à M. Barril

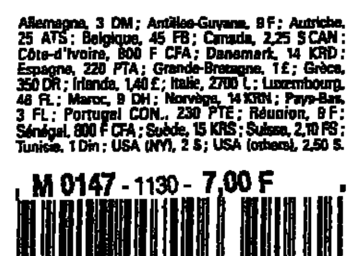
En rejetant le pourvoi de l'ancien responsable du GIGN, qui attaquait *Le Monde* pour diffamation, la Cour de cassation a admis la responsabilité de M. Barril dans l'affaire des Irlandais de Vincennes. p. 11

Les Etats-Unis ouvrent leur marché des télécoms

Les Etats-Unis vont donner la possibilité aux firmes étrangères de télécommunication d'acquérir jusqu'à 100 % de sociétés américaines et non plus 20 %. L'alliance entre France Télécom-Deutsche Telekom et Sprint va pouvoir se concrétiser. p. 17

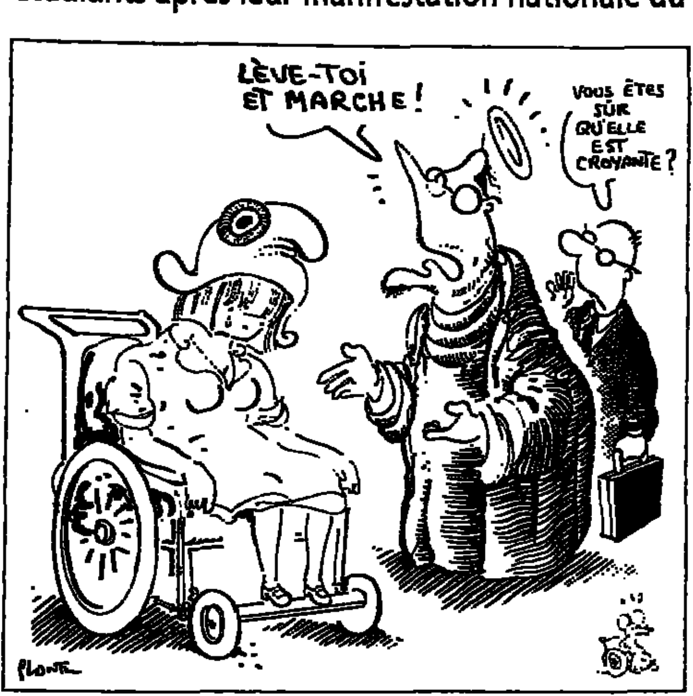
Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 800 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 350 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2700 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 9 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 230 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 800 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 1130 - 7,00 F



La grève se durcit à la SNCF et gagne La Poste

● Le gouvernement reste ferme sur la réforme de la Sécurité sociale tandis que les cheminots refusent le contrat de plan ● Des experts de gauche soutiennent la refonte de l'assurance-maladie ● François Bayrou est prêt à négocier avec les étudiants après leur manifestation nationale du 30 novembre ● L'Insee confirme la faiblesse de la croissance économique



LES GRÈVES se poursuivaient mercredi 29 novembre à la SNCF et à la RATP, et gagnaient une douzaine de centres de tri postal. Les syndicats de la SNCF maintenaient leur mot d'ordre de grève contre le plan Juppé sur la Sécurité sociale et contre le contrat de plan entre l'Etat et l'entreprise ferrovaire. Le trafic était quasi nul sur l'ensemble du réseau, tant national que régional. Le directeur général du SERNAM (messageries) a été séquestré mercredi matin dans les locaux du comité d'entreprise.

Les syndicats dénoncent l'insuffisance des aides de l'Etat, annoncées mardi par le gouvernement, et l'équilibre général du contrat de plan (1996-2000) proposé par la direction. Jean Bergougnoux, président de la SNCF, explique dans un point de vue au *Monde* qu'il appartient aux cheminots « *de s'adapter à la société et non l'inverse* ». Leur mobilisation est aussi motivée par le régime de retraite sur lequel le gouvernement entend ouvrir une concertation. Anne-Marie Idrac, secrétaire d'Etat aux transports, a déclaré mercredi matin « *que, pour les cheminots qui vont partir à la retraite dans deux ou trois ans, il n'est pas question de changer le régime de retraite* ». La grève contre la réforme des régimes spéciaux de retraite est massivement suivie à la RATP.

Alors que la tension sociale reste vive, le gouvernement reçoit l'appui d'une centaine d'experts de gauche sur sa volonté de refonte de l'assurance-maladie.

L'économie est dans une phase très proche de la croissance zéro. Selon la première estimation des comptes nationaux, publiée mercredi par l'Insee, la hausse du produit intérieur brut a atteint seulement 0,2 % au cours des deuxième et troisième trimestres.

François Bayrou est prêt à ouvrir une négociation avec les étudiants dès le lendemain de la journée nationale d'action du 30 novembre. Dans un entretien publié mercredi par *La République des Pyrénées*, le ministre estime qu'« *il faut savoir sortir d'un conflit dont le pourrissement ne rapporterait rien à personne* ». Il envisage de recevoir les représentants des étudiants et des enseignants, et juge « *raisonnables* » les propositions formulées par les présidents d'université.

● Le gouvernement cherche le dialogue ; le PS ne veut pas jouer les « boutefeux » p. 6
● Paroles de grévistes et manifestants à Chambéry, Sotteville-lès-Rouen et Paris p. 7
● Blocage à la SNCF ; veillée d'armes dans les universités ; la débrouille des usagers p. 8
● Les points de vue de Jean Bergougnoux et Pierre Moscovici ; éditorial et analyse p. 15 et 16
● La croissance économique française en panne ; la chronique de Pierre Georges p. 34

Au tri postal : « Tant pis si on a un petit Noël, il faut y aller plein pot ! »

C'ÉTAIT PARTI pour une AG bonhomme chez les postiers. Ce fut une traînée de poudre. La veille déjà, une petite moitié de l'équipe de nuit avait voté la grève. Mardi soir, sûr, le centre de tri de la gare de Lyon, à Paris, basculerait. Pour assurer le coup, on avait rameuté quelques camarades cheminots rencontrés à la manifestation du 28 novembre. 20 heures, dans l'immense salle du transbordement. Les délégués CGT et SUD se limitent aux arguments rodés. On va « *jeter le plan Juppé dans les poubelles de l'histoire* », « *imposer un rapport de force à la hauteur de la situation* »... Les cheminots appellent à la solidarité : « *La SNCF et la RATP, ce n'est pas suffisant, il faut La Poste, EDF. On peut gagner mais il faut du monde. On va paralyser l'économie. Il faut aller dans les boîtes, expliquer aux gens.* »

Les raisons ? Elle sont simples. « *On défend nos acquis, et d'abord la retraite. C'est la prunelle de nos yeux. On a choisi la fonction publique pour ça !* » Ah, la retraite ! A La Poste aussi, ça fait réfléchir. « *Il y a une inquiétude sur l'avenir dans la tête de tout le monde*, reprend la CGT, *la seule voie, c'est la lutte ! Le fric qu'on va perdre là, ce n'est rien par rapport à la retraite !* » La salle commence à chauffer : « *Tant pis si on a un petit Noël, il faut y aller plein pot !* »

En un quart d'heure la grève est votée. Deux agents seulement ronchonnent dans leur coin – « *Moi je peux pas ce soir, tant mieux s'ils ont les moyens.* » Ils sont gentiment moqués : « *Vous êtes en train de rater le coche.* » Car, c'est dit, on n'en restera pas là. Pas de grève « *pantouflarde* », a prévenu un leader moustachu, il faut aller convaincre « *les étages* ».

La troupe traverse gaiement la cour et s'engouffre dans les bureaux surchauffés du centre. Dans les étages travaille une population en blouse, plus tranquille, moins motivée, qui se regroupe prudemment pour une AG improvisée. Les mêmes orateurs reprennent les mêmes arguments. Déjà six centres en province – tout à l'heure on n'en citait que trois – ont décidé la grève illimitée. Il faut s'y mettre tous. « *Si le plan Juppé passe, c'est un retour de cinquante ans en arrière.* » Le statut, ajoute un cheminot, c'est un « *patrimoine qu'on a reçu des anciens et qu'on doit transmettre* ». L'assistance hésite.

Les orateurs remontent au créneau. « *Juppé*, explique un cheminot, *a fait exprès d'engager la réforme de la Sécu en sachant que nous serions les premiers à réagir. Il veut jouer sur la division syndicale et retourner l'opinion publique contre nous. Aujourd'hui, la RATP est entrée dans l'action, hier les bus, demain, pourquoi pas, des entreprises privées. La grève générale devient possible. Il faut faire mentir Juppé !* » Si demain tous les centres de tri s'y mettent, ajoute le syndicat SUD, on créera un choc.

La CGT embraye sur la retraite : « *Si on calcule ma pension, comme dans le privé, sur les vingt-cinq dernières années, je perdrai plus de 1 500 F par mois. Faites vos comptes. Surtout vous, les cadres !* » Emoi dans l'assistance. L'affaire est emportée. Les « camarades des étages » annoncent qu'ils se mettront en grève à minuit.

Plus le temps passe, plus l'idée de la grève générale échauffe les esprits. Il faut faire vite, marquer un coup, cette nuit, conquérir d'autres centres. Et pourquoi par « *Auster* » (Austerlitz), de l'autre côté de la Seine ? Guidée par les cheminots, la troupe repart à travers les voies ferrées, enjambe les barrières, zigzague entre les TGV, longe le ministère des finances et passe le pont désert, aux cris de « *Auster avec nous !* ». « *Auster* » travaille, et il n'est pas simple de rassembler le personnel. Après quelques tâtonnements, une troisième AG s'improvise. Le représentant de SUD plonge bravement : « *La grève est en train de s'installer de façon ferme dans les centres de tri postal. PLM est en grève reconductible à partir de ce soir.* » La CGT enchaîne sur la Sécu et la retraite, relayée par des cheminots de plus en plus hardis : « *On a conscience de la difficulté de la lutte. Il faudra l'ensemble des travailleurs avec nous. Il faudra sortir, se balader avec des banderoles, et, pourquoi pas, envahir le ministère des finances, en face !* » La salle frémit : « *Le ministère, c'est pas facile !* » Puis bascule sous les arguments d'un jeune militant en blouse bleue. « *Dans le privé, c'est plus difficile de se battre. Nous devons lutter pour les conditions de travail de toute la classe ouvrière, le public, le privé et les chômeurs.* » Tonnerre d'acclamations. « *Auster* » a basculé. Déjà, on discute de la prochaine conquête. Créteil, Orly, Bobigny, le Louvre ? Le temps de chercher des voitures et ils sont repartis...

Véronique Maurus

Jean-Marie LUSTIGER
Devenez dignes de la condition humaine

Jean-Marie Lustiger

Flammarion
Saint-Augustin

Le bourgeonnement des produits « verts »

LE REFLUX de la consommation, en recul de 4,4 % en octobre et de 0,4 % en septembre, n'épargne aucun secteur, mais souffre tout de même quelques exceptions. Avec des taux de progression qui ont de quoi faire des envieux, les produits « verts » en font partie. Trop diffus et trop récent pour être intégré dans les statistiques de l'Insee, ce succès est multiforme. Hier véhiculés par des réseaux alternatifs, les produits biologiques se sont installés dans les hypermarchés, tandis que les lessives sans phosphate et le papier recyclable se répandent largement dans le public. Sans compter que l'essor des activités de plein air permet au consommateur de se sentir plus proche de la nature.

Bien qu'il ne constitue qu'une modeste proportion des dépenses des foyers, ce phénomène a de quoi surprendre dans un pays où les grandes causes écologistes ne font toujours pas recette. Majoritairement hostiles à la reprise des essais nucléaires, selon les sondages, les Français ne se sont guère mobilisés pour manifester leur opposition. Le « scandale de l'amiante », comme les alertes à la pollution déclenchées au cours de l'été et de l'automne en agglomération parisienne et dans d'autres zones urbaines, ont causé un vif émoi, mais les actions de protestation collective sont restées quasi-confidentielles. La France, qui ne compte pas un « lobby pro-environnemental » comparable à celui des pays d'Europe du Nord, semble néanmoins devenu perméable – mais avec retard – aux activités et aux produits « verts ».

L'essor de l'alimentation biologique illustre bien le besoin croissant du public de disposer de produits ayant une identité liée, si possible, à un « terroir ». Jugés « plus sains », ces produits sont sortis de la marginalité (*Le Monde* du 13 mai). Aujourd'hui, ils totalisent un chiffre d'affaires annuel de quelque 3 milliards de francs, en progression annuelle de plus de 15 % et, malgré des prix souvent élevés, leurs acheteurs réguliers représentent plus de 10 % des consommateurs. Sur ce marché situé à mi-chemin entre l'alimentation et la santé, hypermarchés et supermarchés ont – fait révélateur – réalisé plus de 300 millions de francs de ventes en 1994.

Jean-Michel Normand

Lire la suite page 16

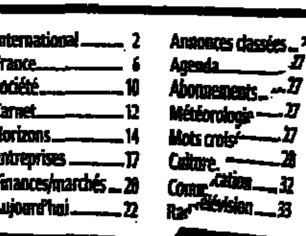
Un explorateur de la mise en scène



BENOÎT JACQUOT

LA FILLE SEULE, huitième film de Benoît Jacquot, constitue un dyptique avec une adaptation de *La Vie de Marianne*, de Marivaux, dont la version télé sera diffusée en décembre. La version cinéma sortira en mars 1996. Ces films ont dans le rôle-titre la même jeune (et remarquable) comédienne, Virginie Ledoyen.

Lire page 28



INTERNATIONAL

VISITE Le président américain Bill Clinton était attendu mercredi 29 *novembre à Londres*, première étape d'une tournée en Europe qui le conduira jeudi en Irlande du Nord, vendredi à Dublin, samedi en Allemagne, où il doit rendre visite aux *troupes américaines pressenties* pour aller prochainement se déployer en Bosnie, et enfin à Madrid où se tiendra dimanche le sommet *euro-américain annuel.* ● L'ACCORD conclu mardi soir entre Londres et Dublin à propos de l'Irlande du Nord facilite la visite de *Bill Clinton* en Grande-Bretagne. Il *confie à une* commission présidée par un ancien sénateur américain le soin de débloquer des négociations au point mort *depuis* plus de six mois. ● LA POPULARITÉ du président Clinton est renforcée par la bonne situation de l'économie américaine et la série de *succès diplomatiques* que viennent de remporter les Etats-Unis.

Bill Clinton arrive en Europe fort de ses succès diplomatiques

Pour la première fois, un président américain se rend à Belfast, au lendemain d'un accord qui relance le processus de paix en Ulster ; il ira ensuite saluer en Allemagne les soldats américains en partance pour la Bosnie

LA TOURNÉE que le président des Etats-Unis, *Bill Clinton*, a entamée ce mercredi 29 novembre en Europe s'est ouverte dans de bien *meilleures conditions qu'on pouvait* le prévoir il y a quelques jours encore. Sur deux sujets qui menaçaient de rendre ce périple européen très difficile – la question anglo-irlandaise, d'une part, celle de la force multinationale qui doit faire appliquer l'accord de paix en Bosnie, d'autre part –, le paysage s'est dégagé à quelques heures du départ de M. Clinton.

Le séjour du président américain ce mercredi à Londres était particulièrement périlleux. Bill Clinton a en effet prévu de *s'adresser* à *la* Chambre des communes et à la Chambre des lords, solennellement *réunies dans la Galerie royale* de Westminster, avant d'effectuer, jeudi, une visite hautement symbo*lique en Irlande du Nord* – la première d'un président des Etats-Unis dans la province –, qui lui donnera l'occasion de s'entretenir avec le leader des nationalistes du Sinn Fein, Gerry Adams. Il passera la journée de vendredi à Dublin. Depuis une semaine, d'intenses négociations ont eu lieu entre Londres et Dublin, attisées en coulisses par la diplomatie américaine, pour tenter de *débloquer* la *question du désarmement* de l'IRA, sur laquelle le processus de paix anglo-irlandais *bute depuis l'été dernier et menaçait* de se fracasser.

Un accord a finalement été trouvé dans la nuit de mardi à mercredi. Ce n'est certes pas encore une solution au conflit, mais une méthode pour y parvenir : une commission internationale présidée par l'ancien sénateur américain *George* Mitchell va être chargée du problème. Une fois encore, donc, après les ré*sultats de Richard Holbrooke sur* la Bosnie, les Etats-Unis trouveront matière à se présenter comme les *artisans de la paix.*

L'ex-Yougoslavie sera le second thème de la tournée du président *américain, qui se rendra samedi en* Allemagne, où il doit aller saluer les troupes américaines stationnées à la base de *Ramstein dont* une partie doit se déployer prochainement en *Bosnie. Là encore*, l'affaire *se* présente sous de meilleurs auspices qu'il y a quelques jours.

SONDAGES FAVORABLES

En premier lieu parce que Bill *Clinton a marqué des points, mar*di, par son plaidoyer télévisé en faveur de l'envoi de 25 000 GI dans l'ex-Yougoslavie. Les premiers sondages ont montré que cette prestation a inversé les tendances d'une *opinion jusque*-là majoritairement réticente à une telle participation américaine à la force de paix. Ce retournement a de bonnes chances de préfigurer celui d'un Congrès qui avait menacé de ne pas autoriser cette opération. Bill Clinton pourrait ainsi revenir en Europe à la *mi-décembre* pour participer à la signature à Paris de l'accord sur l'ex-Yougoslavie.

*Ce scénario est devenu plus pro*bable encore mardi, avec l'accord intervenu au siège de l'OTAN, à *Bruxelles, sur les modalités* de participation de troupes russes à cette force de paix multinationale. La Russie, qui réclamait une participation au contrôle politique de l'opération, trouvera dans cet accord de quoi sauver la face : elle sera *« informée »* et *« consultée »* autant que nécessaire, dit le compromis de Bruxelles.

Mais ce qui en ressort symboliquement, c'est que pour la première fois des troupes russes vont participer à une opération militaire sous commandement américain. Bill Clinton n'aurait pu rêver plus favorable illustration du *« partenariat »* qu'il prône avec la Russie.

La dernière étape de la tournée européenne du président américain *risque finalement d'être la moins* aisée : il s'agit du sommet euro-atlantique annuel, qui le mettra dimanche 3 décembre, à *Madrid en* présence de Felipe Gonzalez (président en exercice de l'Union européenne) et du président de la Commission, Jacques Santer. Là, du commerce en passant par la nomination d'un secrétaire général de l'OTAN, les sujets de divergence ne manquent pas.

Claire Tréan

Les Etats-Unis relancent les négociations en Irlande du Nord

LONDRES
de notre correspondant

Mettant de côté leurs divergences, les premiers ministres britannique et irlandais ont annoncé, *mardi 28 novembre à 23 heures*, un accord pour relancer le processus de paix en Irlande du Nord. *L'accord est intervenu huit heures* à peine avant l'arrivée à Londres du président américain Bill Clin*ton, qui doit se rendre jeudi à* Belfast et vendredi à Dublin.

Après que les négociateurs des *deux pays eurent mis la dernière* main à un texte à 20 heures, le *taoiseach* (premier ministre) John *Bruton a pris l'avion pour* rencontrer son homologue John Major au 10 Downing Street, avant de tenir une *conférence* de presse commune. Selon ce texte en douze points, Londres s'est rangé à *la* proposition irlandaise d'un processus parallèle – *twin track* – permettant l'ouverture de conversations préparatoires à des négociations entre toutes les parties au conflit en même temps qu'un organisme international étudiera la question de la neutralisation des armes détenues par les paramilitaires protestants et nationalistes (IRA).

Présidé par l'ancien sénateur démocrate américain George Mitchell, assisté de deux autres personnalités internationales, cet organisme travaillera de manière *indépendante, écoutera les reven*dications de tous, *« identifiera et donnera son avis sur une méthode acceptable pour une neutralisation totale et vérifiable des armes et sur la bonne foi »* des anciens terroristes. Il *remettra son rapport* à la mi-janvier aux deux gouvernements, seuls habilités à prendre des décisions.

Cette méthode complexe était indispensable pour réduire les divergences entre Londres et Dublin, qui avaient débouché lundi sur des échanges de propos acrimonieux. Il aura fallu une semaine de coups de fil presque quotidiens entre MM. Bruton et Major – dont trois mardi – pour parvenir à un accord qui, a tenu à préciser le *taoiseach*, n'a pas réduit les divergences sur la question des armes. Londres continue d'en exiger la destruction d'une partie avant toute négociation ; Dublin, tout en le souhaitant, affirme qu'on ne peut demander l'impossible au Sinn Fein, qui n'est pas en mesure de faire accepter par l'IRA ce qui apparaîtrait *comme* une reddition à l'ennemi anglais. L'accord a donc été obtenu au finish, à l'issue de *« négociations ni faciles ni rapides mais extrêmement difficiles »*, a reconnu M. Major.

Le compromis paraît le *suivant* : mettant le processus de paix avant leurs divergences, Britanniques et Irlandais veulent instaurer un mécanisme chargé de faire progresser la paix. Dublin espère que l'organisme trouvera un compromis sur les armes acceptable par Londres et les Unionistes et que l'IRA fera un geste de son côté. Londres compte sur la pression *internationale, en particulier* américaine, pour contraindre les nationalistes à rendre des armes. Un *point qui n'était pas dans les* accords initiaux anglo-irlandais, mais dont M. Major a fait une pré*condition sous le nom de « Washington 3 »*.

La subtilité du vocabulaire est *faite pour rassurer toutes les parties* dans le but de relancer une négociation qui dérapait. Par tac*tique ou conviction, Gerry Adams*, le chef du Sinn Fein, avait récemment déclaré que le processus de *paix était « mort ». Il a réagi* à l'accord en déclarant qu'il *« l'examinerait positivement »*.

PRESSIONS

Les Unionistes – qui refusent également de s'asseoir aux côtés du Sinn Fein tant que l'IRA n'aura pas rendu ses armes – reçoivent des encouragements, en particulier avec la mention de leur proposition d'élections. Tout repose désormais, a souligné M. Bruton, sur la bonne foi et la sincérité des parties nord-irlandaises, *« dans un esprit de générosité »* ; *« aucune partie ne sera contrainte d'abandonner ses principes »*, a assuré le premier ministre irlandais.

La balle est dans le camp des Irlandais du Nord *« des deux traditions »*. A eux de montrer s'il leur est possible de vivre ensemble après des siècles de face-à-face et vingt-cinq ans de guerre civile. *Nul doute que la pression sera* forte de tous côtés pour qu'ils acceptent les concessions inévitables. Nul *doute* aussi que *Washington* exercera sur eux la pression que les Etats-Unis ont *déjà mise sur Londres et Dublin.*

Bien entendu, les deux capitales démentent avoir été soumises à de *telles pressions. En particulier* Londres, qui n'a cessé d'affirmer que Washington comprenait son *point de vue, alors que les Américains* étaient à l'évidence plus proches des thèses de Dublin.

Il s'agit enfin d'un nouveau succès pour le président Clinton. Au lieu d'avoir à limiter sa visite à Belfast à allumer *les lumières* de Noël, il va visiter les deux parties de l'Irlande au lendemain d'un déblocage diplomatique spectaculaire. C'est bon pour son prestige international quelques jours après l'accord de Dayton sur la Bosnie. C'est encore mieux pour son image politique dans un pays qui compte cinquante millions de citoyens se réclamant d'ancêtres irlandais, dont... Bill Clinton.

Patrice de Beer

Un président avec le vent en poupe

Les secrets du recentrage politique de la Maison Blanche

WASHINGTON
de notre correspondant

« Bill Clinton ou l'éternel retour » : ce pourrait être le titre d'un long métrage hollywoodien. A la fois un hommage rendu à la remarquable capacité du président américain à « rebondir » face à l'adversité, et une *illustration* de l'opportunisme en politique. Jamais l'ancien gouverneur de l'Ar*kansas n'aura mieux mérité son* surnom de *« Come Back Kid »*, même si, à l'aune de son évolution *politique erratique, il conviendrait* d'ajouter celui de « président-Arlequin ». Certes, à considérer l'éton*nant état de grâce dont il bénéficie* aujourd'hui, et qui concerne autant son bilan politique et diplo*matique que la situation écono*mique, force est de constater que la chance et des facteurs extérieurs ont épaulé la volonté politique.

Mais l'homme qui entame, mercredi 29 novembre, un périple sur le continent européen a manifestement le vent en poupe, sans doute comme jamais depuis le début de son mandat : il caracole en tête des sondages, s'est acquis une image de « faiseur de paix » au Proche-Orient et en Bosnie, et peut donner en exemple une économie florissante, apparemment débarrassée du spectre de la récession. Que rêver de plus ? Que tout ceci perdure au moins un an, bien sûr : bien imprudente, en effet, serait la pythie qui tirerait des bons résultats d'aujourd'hui des enseignements sur l'état de l'Amérique – et la cote de popularité de son président – au moment de l'élection présidentielle de novembre 1996.

> Certains conseillers présidentiels n'avaient pas tort de tabler sur l'extrémisme des propositions républicaines pour aider le chef de l'exécutif à reconquérir l'opinion

Il y a un an, M. Clinton et les démocrates avaient été comme assommés par le raz-de-marée électoral républicain. Sous la pression d'un Congrès devenu hostile, le *président entamait*, disait-on, un long hiver politique : le rouleau compresseur de la « révolution » *républicaine allait marginaliser* le chef de l'exécutif, et lui ôter tout espoir de victoire en 1996 ? L'image *de marque de Bill Clinton, par ail*leurs, restait négative : un président faible, dépourvu de ce fameux sens *du leadership, vacillant sous* l'épreuve, versatile.

Sur le plan économique, la crois*sance restait forte, mais justement* elle inquiétait par sa vigueur : les économistes agitaient la menace *de la « surchauffe »*, caractérisée par des dérapages inflationnistes, cheval de Troie de la récession. *Bref, l'avenir était sombre.* Or que constate-t-on aujourd'hui ? Un horizon presque dégagé. A force d'in*gurgiter la potion amère de la Ré*serve fédérale, la croissance économique a été disciplinée. La Fed a *su habilement adapter* sa politique monétaire, relevant à sept reprises les taux d'intérêt lorsqu'il *fallait ralentir l'activité*, et n'hésitant pas à baisser le loyer de l'argent dès que la récession se *profilait à l'horizon.*

Résultat : les Etats-Unis achèvent l'année 1995 avec une croissance soutenue mais assagie, un chômage historiquement bas, une inflation stabilisée à environ 2,7 %, et un déficit des finances publiques en voie de résorption. Quant au leadership américain, il est revenu à *l'étiage de la guerre du Golfe. Sur* le plan politique enfin, une seule chose manque encore pour combler d'aise *Bill Clinton* : l'annonce d'une candidature Ross Perot. Rien de tel que la présence du milliardaire texan dans la course à la Maison Blanche pour diviser l'électorat conservateur et permettre au président sortant de réitérer sa victoire de 1992.

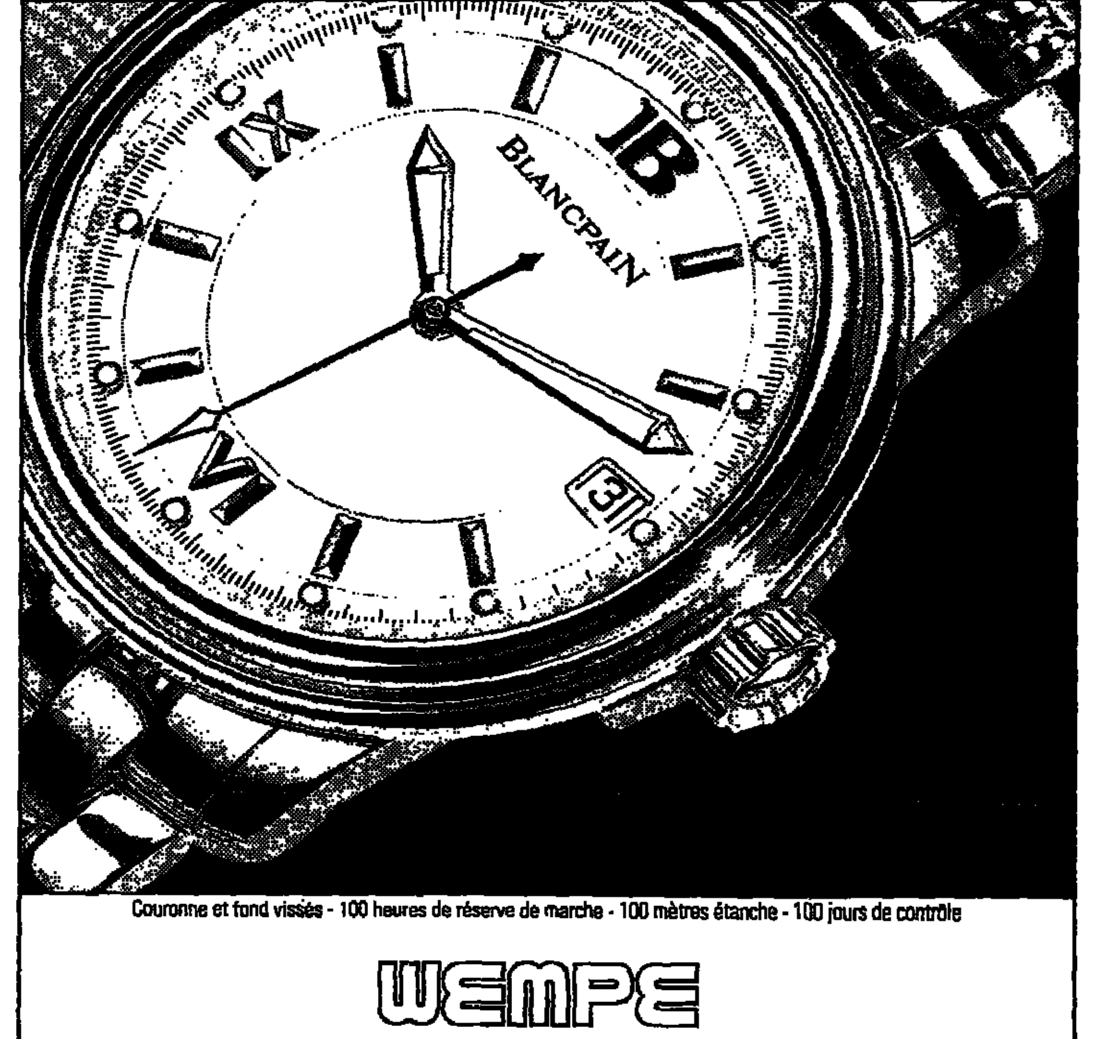
Cette perspective – celle de devenir le premier président démocrate depuis Franklin Roosevelt à être élu pour un second mandat – a gagné en crédiblité avec la levée de l'hypothèque Colin Powell. En avouant son manque d'ambition pour la fonction suprême, l'ancien *général a rendu un double service* au président sortant : il a effacé le risque que sa propre candidature *faisait courir à Bill Clinton*, et il a fait apparaître *de facto* l'homme qui défendra les couleurs républicaines *comme un pis-aller. Le* moins que l'on puisse dire est que le charisme ne fait pas partie des *qualités de Robert Dole, le chef de* la majorité sénatoriale et candidat le mieux placé pour obtenir l'investiture républicaine.

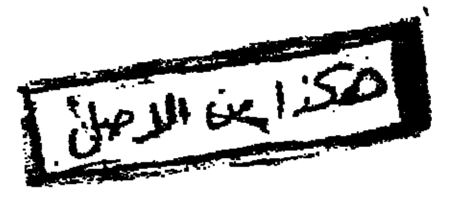
D'autant que cet homme âgé de soixante-douze ans en est à sa troisième tentative *présidentielle* : *« C'est mon tour »*, assure-t-il. Pour une part, l'image par trop terne de « Bob » Dole aide à requinquer celle de Bill Clinton – crédité de 55 % des intentions de vote, contre 39 % pour le sénateur du Kansas. Certains conseillers présidentiels n'avaient pas tort, il y a un an, de tabler sur l'extrémisme des propositions *républicaines* pour aider le chef de l'exécutif à reconquérir l'opinion. Deux Américains sur *trois, selon un sondage du Wall Street Journal*, craignent que le Congrès républicain n'adopte des *réformes dangereuses pour la nation.* D'accord pour supprimer en sept ans le déficit budgétaire, ils renâclent dès lors *qu'ils* sont confrontés aux sacrifices nécessaires, notamment une réduction drastique des programmes sociaux.

Le récent épisode de la crise budgétaire n'est que provisoirement conclu (l'administration fédérale dispose d'un budget provisoire jusqu'au 15 décembre), mais Bill Clinton est sorti vainqueur de cette épreuve : pour la majorité des Américains, c'est l'obstination des républicains, et non celle du chef de la Maison Blanche, qui a provo*qué la paralysie partielle de l'administration.*

La leçon a son importance : la « révolution » dont Newt *Gingrich*, le speaker de la Chambre des représentants, est le Robespierre, *fait parfois peur à l'Amérique des* classes moyennes, ce « marais » électoral qui décidera du sort du *scrutin de novembre prochain.* Parallèlement, Bill Clinton a parachevé, sous la houlette de Dick Morris, un *consultant politique plus connu* pour son parcours dans les milieux républicains, son recentrage politique : *il se positionne à égale distance* des partis démocrate et républicain, se démarquant à la fois des « ultras » conservateurs et des libéraux militants de sa propre formation.

Laurent Zecchini





Les Russes sont d'accord pour laisser l'OTAN aux commandes en Bosnie

Un « comité consultatif » contrôlera les opérations

BRUXELLES (OTAN)
de notre correspondant

Les ministres de la défense de l'OTAN ont approuvé, mardi 28 novembre, un accord de principe intervenu le même jour à Bruxelles entre William Perry, secrétaire américain à la défense, et son homologue russe, le général Pavel Gratchev, sur les conditions de la participation russe à l'opération « Effort concerté » (*Joint Endeavour*) lancée par l'OTAN pour assurer la paix en Bosnie. Les deux hommes étaient déjà parvenus à un compromis, le 8 novembre au siège de l'Alliance, quand le général Gratchev avait annoncé l'envoi d'un contingent russe chargé d'opérer au sein de la division américaine qui devrait être une des trois composantes de la force de mise en œuvre des accords de paix (*Implementation Force*, IFOR), aux côtés d'une division française et d'une britannique.

Restait à s'entendre sur le « *contrôle politique* » de l'opération, exigé par les Russes en contrepartie de leur acceptation d'intervenir sous le « *contrôle opérationnel* » du général George Joulwan, commandant suprême allié et chef des forces américaines stationnées en Europe. La solution trouvée mardi consiste à confier ce « *contrôle politique* » à un « *comité consultatif* » réunissant la Russie et l'Alliance, et formé par les ambassadeurs, voire les ministres, si nécessaire. Ce comité se réunira périodiquement.

Avant de prendre toute décision en ce qui concerne la Bosnie, le Conseil atlantique s'assurera du consentement des Russes, a précisé Sergio Balanzino, secrétaire général par intérim, qui a salué l'attitude conciliante de Moscou comme une raison d'espérer l'avènement d'une « *nouvelle architecture de sécurité en Europe* ». Jusqu'alors, la Russie avait subordonné toute entreprise militaire en Bosnie à l'approbation préalable de l'ONU, où elle dispose d'un droit de veto. Tout sourire, le général Gratchev avait troqué contre un costume civil l'uniforme militaire dans lequel il avait infligé bien des avanies à l'OTAN, notamment en mai 1994, quand il s'était temporairement opposé au « *partenariat pour la paix* » avec une OTAN songeant déjà à s'élargir à d'anciens pays satellites de Moscou. Il a même présenté la participation de son armée à l'IFOR comme une illustration de ce « *partenariat* ».

PRÉSENCE DE LA FRANCE

Charles Millon représentait la France à la réunion de mardi. François Léotard, son prédécesseur, avait participé à une conférence « informelle » des ministres de la défense de l'OTAN en septembre 1994 à Séville, pour parler de l'ex-Yougoslavie. Mardi, c'était la première fois que Paris occupait une place à une réunion officielle à Bruxelles depuis son retrait des structures militaires intégrées, en 1966.

Plusieurs ministres se sont félicités de cet événement. M. Millon a pris soin de rappeler qu'il s'agissait d'une conférence « *ad hoc* », distincte de la réunion semestrielle de ses pairs, qui devait avoir lieu mercredi, sans lui.

L'opération « Effort concerté » mobilisera 10 000 soldats français, dont 7 500 sur le terrain, basés essentiellement à Sarajevo et à Mostar. Interrogé sur le sort des deux pilotes français disparus cet été, le ministre a assuré qu'il y avait « *beaucoup de raisons de penser qu'ils sont vivants, détenus par des bandes inorganisées* ».

Jean de la Guérivière

Le chancelier de l'Echiquier promet aux Britanniques une réduction des impôts

Six millions de foyers seront imposés au taux minimum de 20 %

Kenneth Clarke, chancelier de l'Echiquier, a présenté, mardi 28 novembre, à la Chambre des communes, les grandes lignes du budget de l'Etat pour l'exercice allant du 1er avril 1996 au 30 mars 1997. Les baisses de l'impôt sur le revenu des particuliers et les bénéfices des petites et moyennes entreprises sont équilibrées par des économies de dépenses. Grâce à la croissance, le déficit budgétaire sera réduit de 4 % à 3 %.

LONDRES
de notre correspondant

C'était, lundi 28 novembre, la traditionnelle journée annuelle du chancelier de l'Echiquier, quand le grand argentier britannique arrive à la Chambre des communes avec sa valise rouge usagée contenant le texte du nouveau budget. On attendait d'autant plus les propositions de Kenneth Clarke pour l'année budgétaire 1996-1997 que les députés conservateurs font son siège depuis des mois pour obtenir une baisse des impôts, seule possibilité, selon eux, de renverser la tendance de sondages qui continuent de donner aux travaillistes une large avance à moins d'un an et demi des prochaines élections législatives.

Dans un discours très bref, M. Clarke a tenté de rassurer l'opinion publique. Il a annoncé que les impôts seraient légèrement réduits pour les contribuables, tout comme pour les petites et moyennes entreprises, dont le taux d'imposition sera ramené à 20 %. Le taux d'imposition moyen des particuliers passera de 25 à 24 % et la limite de la tranche des revenus imposée au taux minimum de 20 % sera relevée à 700 livres (5 300 francs environ), ce qui permettra à six millions de foyers d'en bénéficier. Le chancelier a par ailleurs indiqué que, lorsque les circonstances le permettraient, l'impôt sur les successions et celui sur les plus-values seraient supprimés.

Les députés tories vont rentrer dans leurs circonscriptions avec des statistiques prouvant à leurs électeurs qu'ils paieront moins d'impôts que l'an dernier. Une bonne nouvelle après trois années de hausse de la pression fiscale. Tony Blair, le dirigeant travailliste, en a profité pour affirmer que « *ce budget sera connu comme celui d'un penny de réduction d'impôts après une hausse de 7 %* » et que, malgré cette baisse, chaque Britannique sera toujours perdant de 700 livres (5 300 francs) par rapport à 1992.

Ce nouveau budget est fort bien ciblé, aussi bien par les baisses d'impôts prévues que par l'augmentation des crédits pour des services publics auxquels la population tient beaucoup, comme l'éducation, la santé, la police. Ce cadeau estimé à 3 milliards de livres (23 milliards de francs) est équilibré par des économies d'un montant équivalent sur les investissements et le fonctionnement de l'Etat. Mais aussi par la baisse de certaines prestations sociales et par des hausses de la fiscalité indirecte : entre 8,2 % et 20,1 % sur les produits pétroliers, 7,5 % sur les cigarettes.

INQUIÉTUDE À LA CITY

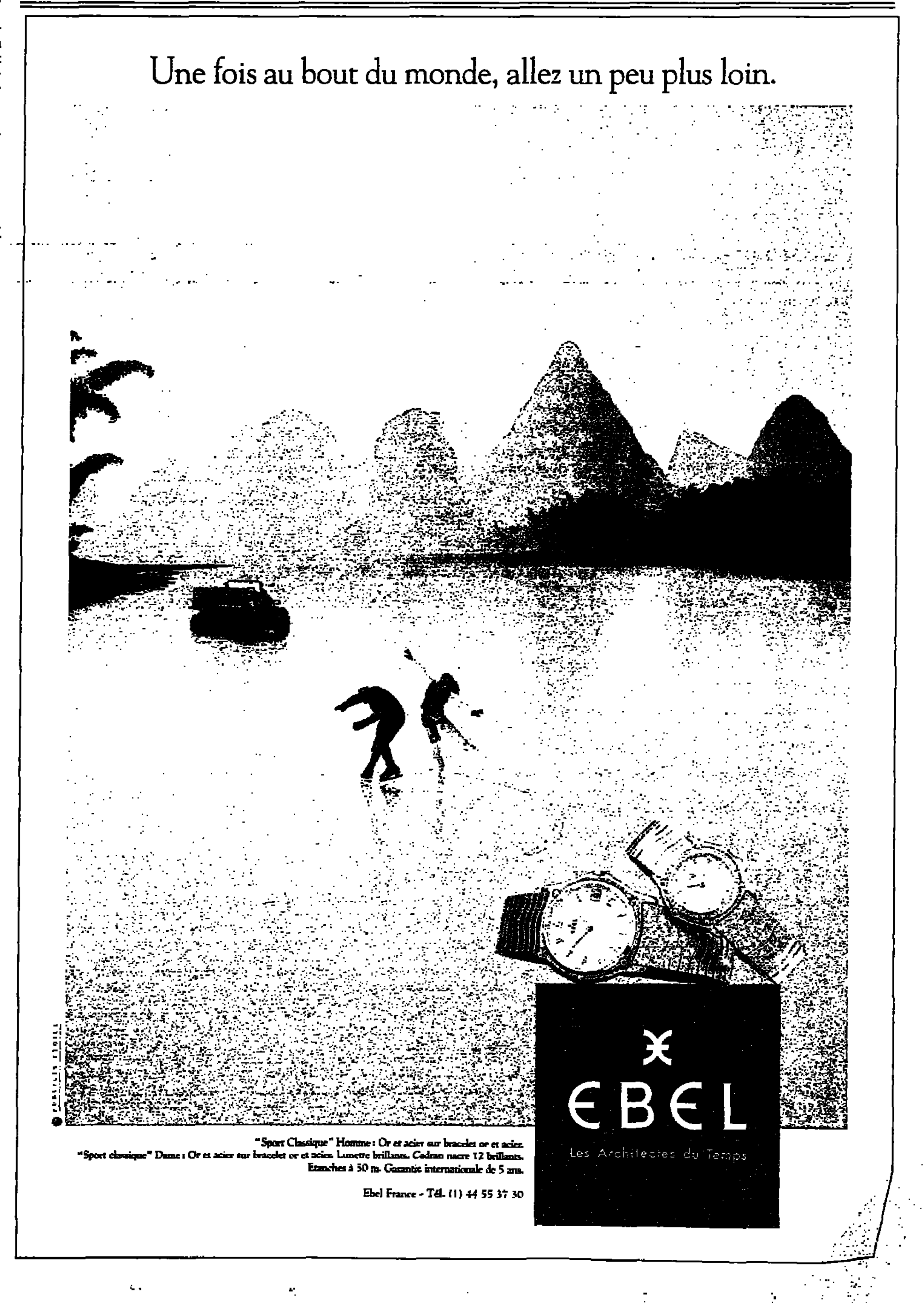
Si aucune hausse n'est prévue pour la bière, les taxes sur le whisky seront réduites de 4 % pour lutter contre la concurrence des supermarchés de Calais, où les Anglais sont de plus en plus nombreux à s'approvisionner à bas prix.

La City n'a pas bondi de joie après le discours de M. Clarke. Ce qui inquiète, c'est le dérapage du déficit de l'Etat : 29 milliards de livres pour 1995 au lieu des 23,5 milliards annoncés cet été (soit 4 % du PIB), 22,5 milliards prévus pour 1996-1997 (3 % du PIB) au lieu des 16 milliards espérés. Tout cela alors que le Trésor a privilégié les hypothèses les plus favorables pour la croissance ou l'inflation.

La City espère cependant que la croissance reviendra à l'horizon 1996 avec l'amélioration de la conjoncture internationale et que les mesures annoncées permettront une reprise de la consommation. Sa principale préoccupation reste une baisse des taux d'intérêt.

En jouant sur un montant somme toute faible – 1 % d'un budget de 306,1 milliards de livres (2 300 milliards de francs) –, le gouvernement de M. Major compte créer un choc psychologique, persuadé qu'il est que sa crédibilité repose sur sa capacité à faire baisser à nouveau les impôts. Le raisonnement est en grande partie le même chez les travaillistes, qui se sont livrés à une surenchère en proposant que le taux minimum d'imposition soit abaissé à 15 %, voire à 10 %.

Patrice de Beer



Les pays restés hors de l'union monétaire devront respecter ses disciplines

BRUXELLES
(Union européenne)
de notre correpondant

Quelles relations établir, après la naissance de l'union économique et monétaire (UEM), le 1er janvier 1999, entre les pays qui y participeront et ceux qui, faute de remplir les critères de convergence définis par le traité de Maastricht, n'y participeront pas, du moins provisoirement ? La question se pose aussi pour les Anglais et les Danois, qui, par un souci d'indépendance caractérisé, pourraient faire jouer la clause d'exemption que leur reconnaît le traité. La Commmission européenne, qui a remis, mercredi 29 novembre, un bref rapport sur ce thème au conseil des ministres des Quinze, suggère que des arrangements de change, s'inspirant des règles du système monétaire européen (SME), soient conclus entre les premiers et les seconds.

Le contenu exact de ces arrangements devrait, selon Bruxelles, être débattu sans tarder, car l'existence d'un tel encadrement contribuerait à la stabilité du marché, précieuse en ces temps de transition. Il apparaît clairement que, pour Bruxelles, la marge de liberté des pays exclus du premier train de l'UEM devrait se trouver des plus limitées. L'essentiel sera d'éviter que, par des actions intempestives, c'est-à-dire en fait des fluctuations aberrantes de leurs taux de change et, en particulier, des dévaluations compétitives, les pays exclus puissent remettre en cause le bon fonctionnement du marché unique, lequel concernera toujours l'ensemble des Quinze Etats membres et davantage encore après l'élargissement aux pays d'Europe centrale. Pis encore, les fluctuations pourraient affecter la stabilité du groupe de tête, détenteur de la monnaie unique.

Sauf à imaginer que ces « seconds couteaux » fassent preuve d'anarchisme ou d'une quelconque volonté de sabotage, cet objectif de stabilité devrait pouvoir être atteint sans difficulté : membres de l'Union à part entière et donc liés par ses règles et procédures (telles celles sur la convergence et sur les déficits excessifs), ils aspireront de surcroît à rejoindre le plus vite possible l'avant-garde, ce qui devrait les détourner de toute tentation de laisser filer leur taux de change.

> **Il faudra les doter de mécanismes plus crédibles que ceux de l'actuel SME**

Les gouverneurs de leurs banques centrales nationales seront en outre associés aux travaux de la nouvelle Banque centrale européenne (BCE), ce qui constituera une garantie supplémentaire.

Comment concevoir ces arrangements de change nouvelle manière ? Conçus dans la perspective d'une adhésion prochaine des non-participants à l'union monétaire et destinés à la préparer, ils ne devraient en aucun cas, insiste la Commission, jeter le trouble sur les marchés ou interférer avec la conduite de la politique monétaire de la Banque centrale européenne, entièrement dédiée à la stabilité.

Pour convaincre les pays restés au dehors de l'UEM – et dont on redoute les réactions –, il faudra les doter de mécanismes de fonctionnement plus crédibles que ceux de l'actuel SME et dont on pourra être sûr qu'ils sont bien au service d'une politique orientée exclusivement vers la convergence.

Philippe Lemaitre

Les séparatistes tamouls ouvrent de nouveaux fronts dans l'est du Sri-Lanka

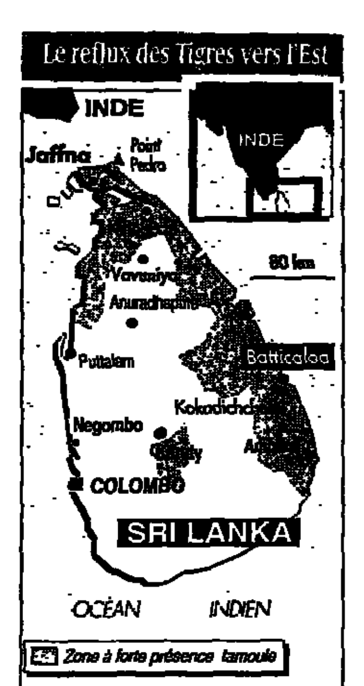
La débâcle de Jaffna ne met pas un terme à la rébellion des Tigres

Alors que les troupes de Colombo intensifient leur pression sur Jaffna, les Tigres tamouls se replient dans l'est de l'île dont ils contrôlent la majeure partie. De retour du Sri-Lanka, une mission de la Fédération internationale des ligues des droits de l'homme (FIDH) « *condamne* » les « *persécutions* » dont est victime la population tamoule et « *les actes de violence* » commis par les séparatistes à l'encontre de « *la population civile* ».

BATTICALOA
de notre envoyé spécial

Le pays des Tigres commence là-bas, au-delà de ce lagon d'eau grise envahi par les herbes et où pagaient quelques pêcheurs. Un policier en short, mitraillette au côté et radio de campagne en bandoulière, observe à la jumelle l'autre rive, frontière naturelle entre les zones sous contrôle gouvernemental et pays rebelle. La veille, l'artillerie a encore bombardé ce « territoire libéré » mais, en cette matinée du dimanche 26 novembre, tout est calme sur le front de cette « drôle de guerre » sous les cocotiers.

Il suffit de prendre le petit bac rouillé où s'entassent une poignée de paysans à vélo pour tomber sur eux, les fameux Tigres de libération de l'Eelam tamoul (LTTE) : quelques adolescents au sourire débonnaire, vêtus de chemises grises ou camouflées, l'inévitable fusil AK-47 en main et ceinture de cartouchière autour de la poitrine. A Jaffna, tout au nord du Sri Lanka, les séparatistes tamouls sont certes sur le point de perdre le contrôle de leur « capitale » sous les coups de boutoir de l'armée gouvernementale, mais il en va tout autrement à l'est de l'île où les Tamouls forment une solide minorité, soit un tiers de la population aux côtés des Cinghalais et des musulmans. A une dizaine de kilomètres de Batticaloa, le chef-lieu de la région, les insurgés tiennent la dragée haute aux forces de sécurité.



VIEILLES TACTIQUES

Ici pas d'offensive de grande ampleur, mais un harcèlement constant par des guérilleros insaisissables qui disparaissent dans la jungle après quelques coups de main éclairs. Dans ce paysage de rizières verdoyantes et de *bush* sablonneux piqueté de palmiers à sucre, le combattant du LTTE est, tel le militant maoïste de naguère, comme « *un poisson dans l'eau* ».

Kokadichcholaï, au cœur d'une région contrôlée par la rébellion, c'est vraiment, comparé à Batticaloa, un autre monde : les combattants se déplacent sans difficulté, entassés par dizaines sur la remorque d'un tracteur, en route vers une ligne de front mouvante dans un univers liquide de marais et de lagune. D'autres conduisent à un train d'enfer leurs pick-up Toyota aux couleurs « tigrées » – grises, brunes, bleues – secouant la torpeur des villages. Les Tigres sont chez eux et, qu'elle le veuille ou non, la population n'a d'autre choix que de vivre à leur rythme. « *Dans les campagnes, les gens ont énormément souffert de la guerre et perçoivent les rebelles comme la seule réponse à une armée sri-lankaise considérée comme une force d'occupation* », affirme un intellectuel tamoul.

Dans une petite maison meublée d'une simple table et de quelques chaises, visage avenant et tout sourire, en chemise vert pomme et pistolet à la ceinture : le « responsable adjoint » de la branche politique du LTTE, c'est-à-dire le numéro trois du mouvement. Sivagnanam Karikalan a quitté Jaffna au début de l'offensive de l'armée pour diriger les opérations dans sa région natale de Batticaloa. Pour lui, la retraite des Tigres dans le Nord n'est rien de plus qu'un « *revers* » sans grande portée dans l'histoire de ces quinze ans de « *guerre de libération* ».

ATTAQUES SPORADIQUES

Karikalan admet cependant que les Tigres ne pouvaient résister très longtemps face « *à une armée supérieure en nombre et équipée d'un matériel moderne et d'armes puissantes* ». Mais « *Jaffna n'est pas encore tombée et nous nous battrons jusqu'au bout*, prévient-il. *Nous ne retirerons nos dernières forces qu'à l'ultime moment.* » Et d'ajouter : « *L'armée a essuyé de très nombreuses pertes et va payer très cher la prise de Jaffna.* » Comme cela a souvent été le cas pendant le conflit, la « guerre du nord » se déplace en effet à l'est, région « *contrôlée à quatre-vingts pour cent* » par les Tigres, assure Karikalan. La « bataille de Jaffna » marque le début d'une autre phase du conflit où les guérilleros retournent à leurs vieilles tactiques...

Bourgade assoupie s'étirant entre l'océan, à l'est, et un enchevêtrement de lacs et lagons, à l'ouest, Batticaloa n'est plus qu'un camp retranché : bunkers à tous les carrefours, fouilles systématiques de la population, opérations « coups de poing » pour tenter de dénicher des séparatistes infiltrés... La nuit venue, des salves d'artillerie ébranlent parfois la ville, tirs aveugles vers les régions « tigres » pour décourager toute avance de ces derniers.

En province, la situation est carrément désastreuse : l'armée ne tient guère que la route principale de Colombo. Et encore les militaires se sont-ils retranchés dans des camps fortifiés où ils sont souvent impuissants à contrer les attaques sporadiques des séparatistes. Samedi, la route était coupée, à une trentaine de kilomètres au nord de Batticaloa : « *Les Tigres ont attaqué*, avertit un policier posté à un barrage. *On ne passe plus.* »

L'armée tire au canon, loin dans le *bush*, pour repousser des assaillants depuis longtemps disparus. Fonçant à travers les chicanes du poste de contrôle, une ambulance rentre du front, portes ouvertes. Le cadavre d'un soldat est allongé sur le plancher. Une patrouille de trente-cinq hommes a été attaquée, vingt sont morts. L'offensive contre Jaffna a forcé le haut commandement à fermer vingt-cinq camps de l'armée et dix des « forces spéciales » afin de concentrer l'effort de guerre au nord. « *Je ne dis pas que l'on ne peut pas gagner cette guerre*, admet un officier, *mais la victoire risque de prendre du temps. Des mois, peut-être des années...* »

Bruno Philip

Tokyo réaffirme l'importance du traité de sécurité nippo-américain

TOKYO
de notre correspondant

Pour la première fois en vingt ans, le Japon modifie sa politique de défense afin de tenir compte de l'évolution de la situation mondiale. Le cabinet de Tomiichi Murayama a adopté, mardi 28 novembre, un plan-cadre qui prévoit une réduction des forces militaires et leur assigne de nouvelles missions, précisant leur rôle en cas de désastres naturels et de lutte contre le terrorisme. Le document, qui se substituera au plan-cadre de 1976, souligne le caractère « *indispensable* » du « *système* » de sécurité américano-nippon pour « *la paix et la sécurité de la région* » et réaffirme les trois principes de la politique de défense japonaise : ne pas avoir sur son territoire, ne pas posséder ou produire d'armes nucléaires. Il rappelle enfin la détermination du Japon à ne pas devenir une grande puissance militaire.

Le nouveau plan-cadre prévoit une réduction du nombre des soldats de 180 000 à 145 000 mais maintient les forces de réserve à 15 000 hommes. Le nombre des unités de la marine et de l'aviation sera aussi diminué. La réduction du personnel militaire est symbolique étant donné que le contingent de 180 000 hommes de cette armée de métier n'était pas atteint : elle se traduira par une diminution effective de 5 000 hommes mais une réorganisation des 12 divisions afin de les rendre plus opérationnelles.

Le nouveau plan-cadre a donné lieu a un âpre débat au sein des forces de la coalition gouvernementale qui a mis en relief les ambiguïtés et les contradictions de la position japonaise. Inconstitutionnelle au regard de la Loi fondamentale qui interdit au Japon d'entretenir une armée sur son territoire, les forces d'autodéfense ont été imposées au Japon par les Etats-Unis lorsque, au début de la guerre froide, Washington décida de faire de l'archipel le point d'ancrage de sa stratégie anticommuniste en Asie. Aujourd'hui, en termes financiers, l'armée nippone est devenue la troisième du monde après celle des Etats-Unis et de la Russie : en 1996, son budget devrait s'élever à 255 milliards de francs, soit de 25 % plus élevé que celui de la France.

CONTRADICTION SUR LE NUCLÉAIRE

Le plan-cadre, qui définit les grandes orientations en fonction desquelles sont élaborés les programmes de défense quinquennaux, a quelques difficultés à définir la raison d'être des forces d'autodéfense. Il réaffirme la nécessité pour l'archipel de se doter d'« *un minimum de capacité défensive pour un Etat indépendant* » et précise qu'un Japon désarmé créerait un vide déstabilisant dans une région où existent d'« *importants potentiels de guerre, y compris nucléaires* ». Cette dernière thèse est mise en avant par les stratèges nippons depuis la fin de la guerre froide.

Le document ne remédie en rien à la contradiction fondamentale de la position stratégique japonaise : tout en affirmant que son orientation de base est l'élimination des armes nucléaires, il souligne l'importance du traité de sécurité avec les Etats-Unis qui place l'archipel sous le « parapluie » atomique américain et le fait entrer *de facto* dans la logique de la dissuasion que Tokyo conteste.

Un flou est aussi entretenu sur l'interdiction d'exporter des armes : le document n'en fait pas mention mais ce principe est rappelé dans la présentation du texte par le porte-parole du gouvernement. Tokyo entendait ne pas risquer ainsi de miner l'accord de 1983 avec les Etats-Unis sur les transferts de technologie militaire nippone. Autre question de fond qui n'a pas été abordée : la participation du Japon à un système de sécurité collective.

Philippe Pons

Les habitants de Rio ont manifesté massivement contre la violence urbaine

RIO DE JANEIRO
de notre correspondant

L'événement est sans précédent au Brésil. Plusieurs centaines de milliers de personnes vêtues de blanc ont défilé, mardi 28 novembre, dans les rues de Rio pour protester contre la violence urbaine. Malgré les trombes d'eau qui se sont abattues sur la foule, le rassemblement avait une allure de fête, grâce aux tambours des écoles de samba, aux serpentins et aux confettis. L'idée de cette « marche pour la paix » est née dans l'esprit d'une poignée d'habitants de Rio, après que trois enlèvements avec demande de rançon ont été commis le même jour, le 25 octobre. L'une des victimes, fils du président de la Fédération des industries de l'Etat de Rio, est d'ailleurs toujours entre les mains de ses ravisseurs.

Ardent propagandiste de cette manifestation, l'anthropologue Rubem Cesar Fernandes voulait regrouper, hors de toute préoccupation politique, tous ceux qui refusent la situation actuelle, qui fait de Rio une des villes les plus violentes du monde. On y compte vingt-trois homicides par jour, soit près de 7 000 meurtres depuis le début de l'année ; un ou deux enlèvements par semaine et un nombre incalculable d'agressions dans la rue qui, la plupart du temps, ne sont même pas déclarées à la police.

ARRIÈRE-PENSÉES

Le projet est vite devenu très populaire. Le sociologue Herbert de Souza, qui joue au Brésil un rôle comparable à celui de l'abbé Pierre en France, lui a apporté un soutien décisif. Mgr Eugenio Sales, archevêque de Rio, d'ordinaire très prudent, a invité les catholiques à participer à la manifestation et a fait sonner les cloches des églises du centre de la ville pendant son déroulement. Le président Fernando Henrique Cardoso a lui-même appelé « *travailleurs, étudiants, jeunes et vieux, riches et pauvres, à marcher de la CandelaRia jusqu'à Cinelandia pour montrer que Rio de Janeiro est et reste la Cité merveilleuse du Brésil* ».

Il y a bien eu quelques réticences et arrière-pensées. Marcello Alencar, gouverneur de l'Etat de Rio, et Cesar Maia, maire de la ville, sont restés à l'écart, jugeant sans doute que la manifestation pouvait être interprétée comme une critique implicite de leur action. La section locale de la Centrale unique des travailleurs, la principale confédération syndicale du pays, a estimé qu'il s'agissait d'une « *affaire de riches* » qui ne la concernait pas. M. Fernandes a réussi le prodige de rassembler, en quelques semaines, pratiquement tous les secteurs de la société civile de Rio.

La classe moyenne était là, mais aussi beaucoup d'habitants des favelas, les quartiers pauvres construits sur les collines qui parsèment la ville. Si les enlèvements sont devenus le cauchemar des riches, la violence quotidienne touche surtout les plus deshérités. La plupart des victimes d'homicides sont en effet, selon les statistiques fournies par les hôpitaux, des jeunes hommes âgés de quinze à vingt ans, le plus souvent noirs. La centaine d'organisations qui appelaient à la manifestation de mardi étaient réunies sous le slogan « Réagis Rio ! ». M. Fernandes espère que cette unité donnera naissance à une action de longue haleine, en faveur d'une réforme de la police et de l'intégration à la ville des six cents favelas, grandes et petites, où vivent environ un million de personnes.

La violence urbaine est en effet liée à l'existence de ces quartiers misérables, presque totalement abandonnés à eux-mêmes par les pouvoirs publics. La police n'y pénètre qu'en force, lors de raids spectaculaires, mais n'y dispose pas d'installations permanentes. Les trafiquants de drogue y règnent en maîtres depuis dix ans. Dans plusieurs favelas de Rio, ils ont tout fait, mardi, pour empêcher les résidents de se rendre à la manifestation, y compris en les menaçant de mort.

Dominique Dhombres

Un général a été assassiné dans un quartier résidentiel d'Alger

ALGER. Le général Mohamed Boutighane, commandant des gardes-côtes, a été tué, lundi 27 novembre, jour de l'investiture du président Liamine Zeroual, près du quartier d'Hydra, sur les hauteurs d'Alger, victime d'un attentat attribué aux islamistes – le premier à frapper un officier de ce rang depuis 1992, souligne l'AFP.

Le général a été tué alors qu'il faisait des courses dans une zone pourtant placée sous haute surveillance et où sont installées plusieurs ambassades et résidences de luxe. Il y a quelques mois, un autre général avait été grièvement blessé, à Alger, dans un attentat qui n'a pas été confirmé par les autorités. En février 1993, le ministre de la défense, le général Khaled Nezzar, avait échappé de justesse à un attentat à la bombe, sur les hauteurs d'Alger. A Barcelone, où s'est achevée, mardi soir, la conférence euro-méditerranéenne, le ministre algérien des affaires étrangères, Mohamed Dembri, a indiqué ne pas avoir rencontré son homologue français, Hervé de Charette. « *Nous n'avons pas enregistré de demande française*, a-t-il expliqué, *et nous n'en avons pas présenté.* »

Majorité parlementaire écrasante pour le parti du président ivoirien

ABIDJAN. Le Parti démocratique de Côte-d'Ivoire (PDCI), l'ancien parti unique dirigé par le président Henri Konan Bédié, a remporté 148 des 171 sièges attribués après les élections législatives du dimanche 26 novembre, a annoncé mardi le ministère de l'intérieur. Trois sièges restent à pourvoir dans des circonscriptions du centre-ouest (*a priori* acquises à l'opposition), où les élections ont été reportées par le gouvernement. Enfin, à Adzopé, à 100 kilomètres d'Abidjan, le dépouillement a été interrompu.

Le Rassemblement des républicains (RDR), centriste, a remporté 13 sièges et le Front populaire ivoirien (FPI), social-démocrate, 11. A Abobo, grand faubourg d'Abidjan, dans l'une des rares circonscriptions où les deux formations avaient conclu un accord, leurs deux candidats, dont Simone Gbagbo, l'épouse du secrétaire général du FPI, ont été élus. – *(AFP, Reuter.)*

AFRIQUE

■ **Le sommet des chefs d'Etat de la région des Grands Lacs**, réuni à l'initiative de l'ancien président américain Jimmy Carter, s'est ouvert, mardi 28 novembre, au Caire. Les présidents rwandais, burundais, zaïrois et ougandais, ainsi qu'un représentant du nouveau chef de l'Etat tanzanien, doivent discuter du sort des trois millions de réfugiés de la région. D'ores et déjà, le maréchal Mobutu a annoncé que le Zaïre renonçait au délai du 31 décembre 1995 pour obtenir le départ des Rwandais présents sur son territoire.

■ **ÉTHIOPIE : le procès de la « terreur rouge »** a été de nouveau ajourné, mardi 28 novembre. Les dirigeants de la junte militaire renversée en mai 1991 ne comparaîtront pour crimes contre l'humanité qu'à partir du 13 février prochain. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

■ **ISRAËL : les Etats-Unis ont demandé à la Syrie**, mardi 28 novembre, d'intervenir auprès du Hezbollah afin de faire cesser les tirs de roquettes contre Israël à partir du sud du Liban. Auparavant, le premier ministre israélien, Shimon Pérès, avait mis en garde Damas, lors d'une tournée en Galilée, où une quinzaine de roquettes sont tombées au cours de la journée, faisant huit blessés légers. – *(AFP.)*

■ **CISJORDANIE : des soldats israéliens ont tué un dirigeant** du mouvement islamiste palestinien Hamas, mardi 28 novembre, près de Hébron. – *(AFP.)*

ASIE

■ **CHINE : Pékin a annoncé, mercredi 29 novembre**, qu'un garçonnet de six ans originaire du nord du Tibet avait été choisi comme réincarnation du 10e Panchen Lama, décédé en janvier 1989. L'enfant, Gyaincain Norbu, de la préfecture de Nagqu, a été choisi par tirage au sort parmi trois candidats. A New Delhi, le gouvernement tibétain en exil a aussitôt critiqué ce choix, déclarant que « *personne, dans la communauté tibétaine, ne va reconnaître le candidat des Chinois* ». – *(AFP, Reuter.)*

EUROPE

■ **les experts de cent vingt pays sont réunis à Vienne**, depuis le mardi 28 novembre et pour quatre jours, pour préparer la révision du protocole de Montréal sur la protection de la couche d'ozone. Ils étudient un resserrement du calendrier pour la suppression des CFC (chlorofluorocarbones) dans les pays en développement et celle des pesticides au bromure de méthyle. La conférence ministérielle, qui prendra les décisions, se réunira dans la capitale autrichienne du 5 au 7 décembre. – *(AFP.)*

■ **ITALIE : Umberto Bossi, le chef de la Ligue du Nord, a été condamné**, lundi 27 novembre, pour « *diffamation aggravée et continue* » d'un magistrat. Il y a deux ans, il avait insulté un juge en le traitant de « *niais* ». Outre sa peine d'emprisonnement de cinq mois avec sursis, Umberto Bossi devra payer une amende de 120 000 francs. – *(AFP, Reuter.)*

■ **BELGIQUE : une manifestation de près de 10 000 étudiants a dégénéré**, mardi 28 novembre à Liège, faisant une dizaine de blessés légers, quand le cortège s'est engagé en dehors de l'itinéraire autorisé, selon les journalistes sur place. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

■ **CANADA : le Bloc québécois, opposition officielle à la Chambre des communes d'Ottawa,** votera contre les propositions de réforme du fédéralisme canadien présentées par le premier ministre, Jean Chrétien (*Le Monde* du 29 novembre). Son chef, Lucien Bouchard, les a qualifiées, mardi 28 novembre, de « *poudre aux yeux* » et a estimé que les Québécois ne voulaient plus perdre de temps avec les « *notions confuses* » de « *société distincte* ». – *(AFP.)*

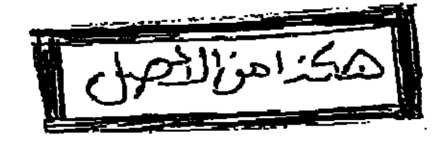
■ **ÉTATS-UNIS : trois policiers blancs ont été inculpés d'homicide**, mardi 28 novembre, après la mort d'un homme d'affaires noir, le 12 octobre, lors d'un contrôle policier à Pittsburg (Pennsylvanie). Johnny Gammage, cousin d'un célèbre joueur de football américain, était mort étouffé. – *(AFP.)*

ÉCONOMIE

■ **BOSNIE : la Commission européenne** a décidé, mardi 28 octobre, d'engager 4,5 millions d'écus (27 millions de francs) pour financer les premiers projets de reconstruction de la Bosnie. Il s'agit notamment des réparations de l'aéroport de Sarajevo, de la reconstruction d'écoles et du rétablissement de lignes à haute tension. – *(AFP.)*

VOYAGES
Vols, séjours et circuits
Guides touristiques
Votre agence 24 h/24
1,23 F/mn
3615 LEMONDE

Dans grande université Californie
USA
Opportunité exceptionnelle pour Bac, Bac + 1 et + 2
Spécialisation en pub, marketing, management avec stage entreprise inclus.
12 mois (15, si anglais faible)
+ poss. emploi rémunéré 1 an.
Cours, logement, repas inclus.
(Prix : 10.900 $)
UNIVERSITY STUDIES IN AMERICA
CEPES (1) 45.51.23.23





Les pays du pourtour méditerranéen s'engagent à relever des « défis communs »

La création d'une zone de libre échange est envisagée en 2010

La conférence qui réunissait les ministres des affaires étrangères des pays du pourtour méditerranéen, s'est achevée, mardi 28 novembre, à Barcelone, par l'adoption d'une « déclaration » finale dans laquelle il est fait allusion au processus de paix entre Israël et ses voisins arabes. Un programme de travail a été mis au point qui devrait notamment aboutir à la création d'une zone de libre-échange à l'horizon 2010.

BARCELONE
de nos envoyés spéciaux

« *L'essentiel, c'est la suite, c'est-à-dire l'application des grands principes adoptés au Forum euro-méditerranéen et aussi les mécanismes de suivi* », a commenté, mardi 28 novembre, un diplomate israélien, au terme de la conférence de Barcelone. Cela est si vrai que les quinze membres de l'Union européenne (UE) et les onze pays du sud de la Méditerranée ainsi que l'Autorité palestinienne, désormais « *partenaires* », sont convenus d'« *un programme de travail* » qui couvre tous les aspects de leur future coopération.

« *Complémentaire de la coopération bilatérale* », ce programme prévoit notamment un certain nombre de dispositions qui permettent de lever progressivement les obstacles à la création d'une zone de libre-échange à l'horizon 2010, de favoriser le dialogue politique, sans oublier des mesures d'accompagnement sociales et culturelles. Des échéances ont été fixées : une conférence des ministres de l'industrie et de l'énergie se réunira au premier semestre 1996. Elle sera suivie, au deuxième semestre, de deux autres consacrées, d'une part à l'environnement et à l'exploitation de l'eau, d'autre part aux investissements privés indispensables à la mise en œuvre du partenariat. Les ministres des affaires étrangères se rencontreront « *périodiquement* » afin d'assurer le suivi, comme le fera « *un comité euroméditerranéen du processus de Barcelone* » composé de hauts fonctionnaires.

Pourquoi cette diligence ? Parce que, comme l'a rappelé, mardi, lors de la séance de clôture, le chef du gouvernement espagnol Felipe Gonzalez, les pays de la rive sud de la Méditerranée sont le troisième partenaire commercial de l'UE, qu'ils lui fournissent 27 % de ses besoins en énergie, que les deux tiers de leurs transactions extérieures se font avec elle, que près de cinq millions de personnes originaires de ces pays vivent à l'intérieur de ses frontières. Et aussi parce que, comme l'a souligné le ministre algérien des affaires étrangères Mohamed Dembri, le revenu annuel moyen par habitant atteint, côté nord, environ 18 000 dollars alors que, côté sud, il ne dépasse pas 700 dollars.

M. Gonzalez s'est dit convaincu que ce partenariat global « *bénéficiera à un ensemble de huit cents millions de personnes au siècle prochain* ». Le but, a-t-il ajouté, est d'instaurer « *un espace commun de paix et de stabilité* ». S'il est vrai, comme l'a souligné un diplomate algérien, que chaque pays du sud de la Méditerranée voit midi à sa porte et cherche à bénéficier au maximum de cette nouvelle coopération avec l'UE, les Etats du pourtour méditerranéen n'en sont pas moins conscients que leur proximité les place devant des « *défis communs* ». La « déclaration de Barcelone » les a identifiés : écarts de développement, tiraillements entre cultures et religions différentes, évolution démographique et pressions migratoires, trafic de drogues et, bien sûr, terrorisme.

IMMIGRÉS CLANDESTINS

La rédaction de cette déclaration a été si laborieuse que la clôture du Forum a été retardée de quelques heures pour convaincre la Syrie et Israël de souscrire au texte sans y porter des réserves, qui auraient, d'entrée de jeu, fragilisé cet exercice. Alors que les problèmes proprement euroméditerranéens, comme la réadmission dans leur pays d'origine des immigrés clandestins – qui fera l'objet « *d'accords ou d'arrangements bilatéraux* » –, ont pu être rapidement réglés, les participants ont buté sur « *le conflit par excellence, et qu'ils voulaient garder à distance* », celui du Proche-Orient.

La Syrie a accepté qu'aucune distinction ne soit faite, dans le document final, entre « *terrorisme* » et « *résistance* » à l'occupation. Elle a obtenu, en revanche, que soit mentionné l'attachement des participants à une paix juste, dont l'un des principes est l'échange « *des territoires* [occupés] *contre la paix* » – ce à quoi s'opposait Israël.

L'Etat juif, qui n'entendait pas prendre l'engagement – exigé par la Syrie et surtout l'Egypte – de signer le traité de non-prolifération nucléaire (TNP), s'est satisfait que le TNP ait été « noyé » dans un ensemble d'autres accords de limitation des armements et de désarmement dont le respect, selon le texte de la déclaration, doit aider à promouvoir la sécurité régionale. La délégation israélienne a remis au président de la conférence une lettre soulignant que, en tout état de cause, elle ne considérait pas ce Forum comme un lieu approprié pour discuter de questions qui sont négociées dans un autre cadre.

Tous les efforts déployés pour départager la Tunisie et le Maroc, candidats pour accueillir la prochaine session ministérielle de la conférence – prévue au premier semestre 1997 – sont demeurés vains. La Syrie s'est opposée à ce que cette réunion soit organisée dans un des pays arabes désormais membres du partenariat euroméditerranéen. Le comité du suivi a été chargé de résoudre cette première difficulté.

Michel Bole-Richard et Mouna Naïm

Deux cents juifs ont choisi de rester en Syrie

LE RABBIN de la communauté juive de Syrie, Abraham Hamra, est formel : les quelque deux cents juifs syriens qui vivent encore dans ce pays ont librement choisi de le faire. Alors même qu'en 1992 le gouvernement syrien a autorisé les juifs à partir, ceux-là ont décidé de rester, surtout, explique M. Hamra, parce qu'« *ils ont une situation confortable* », que leurs affaires marchent bien. Ils vivent à Damas, à Alep, dans le nord, et à Kamechlé, près de la frontière turque.

Lors d'un récent passage à Paris, à l'invitation de l'Appel unifié juif de France (AUJF), un organisme de collecte de l'Agence juive et du Fonds social juif unifié, M. Hamra, qui s'est installé depuis près d'un an en Israël – « *comme le commandant, je suis parti une fois le navire évacué* », dit-il –, a déclaré au *Monde* que les quelque quatre mille juifs qui ont quitté la Syrie depuis trois ans se sont répartis entre Israël et les Etats-Unis, où une communauté de juifs d'origine syrienne les a intégrés.

C'est en 1992 que Damas, dans un geste d'ouverture en direction principalement des Etats-Unis, et pour confirmer sa volonté de faire la paix avec Israël, avait autorisé les juifs syriens à sortir librement du pays. Jusqu'alors, ils étaient autorisés à voyager individuellement, mais pas en famille, et ne pouvaient pas vendre leurs biens.

Si l'écrasante majorité des juifs syriens sont partis, explique M. Hamra, qui se considère toujours comme « *leur rabbin* », ce n'est pas parce qu'ils étaient maltraités, mais parce qu'ils ont craint que cette ouverture ne « *soit que de courte durée, comme ce fut le cas dans les années 50. Nombre de quadragénaires reprochaient à leurs parents de ne pas avoir profité alors de l'autorisation de partir* ».

Peut-être plus encore que d'autres, M. Hamra croit en la paix. Il est convaincu que « *des changements s'opèrent au Proche-Orient et en Syrie aussi* ». Il affirme que sans l'accord du président syrien, Hafez El Assad, il n'aurait pas pu, lui, se rendre en Israël *via* les Etats-Unis. Il sait gré au président syrien, dès son accession au pouvoir en 1971, d'avoir mis fin aux mesures discriminatoires dont la communauté juive était victime et qui poussaient nombre de ses membres à tenter de fuir le pays, *via* le Liban ou la Turquie.

Le rabbin affirme qu'il est attaché à ses deux nationalités, syrienne et israélienne – même si Damas ne voit pas les choses du même œil. Et si, de la petite ville de Holon, dans la banlieue de Tel Aviv, où il réside, M. Hamra pouvait apporter sa modeste contribution au processus de paix, il serait « *tout disposé à le faire* ».

M. Na.

La France annule 60 % de ses contributions volontaires aux agences de l'ONU

LE GOUVERNEMENT de M. Balladur avait gelé, au titre de 1995, une partie des crédits promis aux agences spécialisées des Nations unies qui s'occupent de développement. Celui d'Alain Juppé vient de les annuler au nom de la rigueur budgétaire. Au total, l'année précédente, la France avait octroyé, au titre des aides volontaires, 465 millions de francs. En 1995, l'équivalent de 60 % de ces crédits ont été annulés, victimes des coupes budgétaires du gouvernement actuel et du précédent.

Principale victime, le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef) ne recevra, cette année, que 7 millions de francs. La somme est à comparer aux quelque 30 millions « promis » à cette organisation, en début d'année, par les pouvoirs publics, ou aux 54 millions débloqués en 1994. « *Je souhaite que la France augmente sa contribution publique à l'action de l'Unicef, qui n'est pas à la hauteur de ce qu'elle devrait être* », avait pourtant déclaré M. Chirac, en décembre 1994, lors de la clôture du colloque international des maires, défenseurs des enfants.

RIGUEUR BUDGÉTAIRE

Sérieusement amputée, la contribution publique française à l'Unicef ne dépassera donc pas, cette année, celle d'un pays de la taille du Luxembourg. Pour 1996, le président Chirac a fait savoir à cette organisation, dirigée, depuis avril 1995, par une Américaine, Carol Bellamy, que la contribution de Paris sera relevée mais qu'elle dépendra aussi de la place qui sera faite à la France aux postes de direction.

D'autres agences des Nations unies, dont le financement se fait, comme l'Unicef, sur une base volontaire – à l'inverse d'autres organisations spécialisées comme l'Unesco pour lesquelles l'essentiel de la contribution est obligatoire –, font aussi les frais de la rigueur budgétaire. Le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) devait recevoir 225 millions de francs au titre de l'exercice 1995. Il se contentera finalement des 100 millions versés avant que le collectif budgétaire de juillet ne gèle les crédits.

Quant à l'Organisation mondiale de la santé (OMS), elle ne doit pas s'attendre à encaisser guère plus que les 6 millions de francs déjà reçus. A cette somme, il convient d'ajouter les 17 millions que Paris, en puisant notamment dans les crédits du ministère de la coopération, a réussi à mobiliser au titre du programme de l'ONU contre le sida (*le Monde* du 10 novembre). A l'origine, la France, qui entendait prendre la tête de la croisade anti-sida, avait promis de débloquer 60 millions.

Le Programme alimentaire mondial (PAM)) serait aussi touché sans que l'on sache encore quelle sera l'importance des coupes. Seul dossier, semble-t-il, non encore réglé par les pouvoirs publics, celui du Haut-Commissariat aux réfugiés (HCR), qui tablait sur 52 millions de francs pour 1995 mais n'en a reçu que 19. L'octroi d'une petite rallonge n'est pas à exclure.

Avec ces annulations de crédits, l'aide de la France aux organisations spécialisées « *revient à son niveau du début des années 90. Mais il n'y a pas de quoi fouetter un chat* », a indiqué, au *Monde*, un membre du cabinet du ministre des affaires étrangères. Confirmant, mercredi 11 octobre, devant l'Assemblée nationale, le gel de plus d'un cinquième de l'aide volontaire à plusieurs agences spécialisées des Nations unies, Hervé de Charette avait précisé que le montant de la contribution obligatoire de la France au fonctionnement du système onusien s'élevait à 1 milliard de francs. Il en avait profité pour souligner que « *la France n'a pas à rougir de ce qu'elle fait* » en matière d'aide humanitaire.

J.-P. T.

COMMENTAIRE

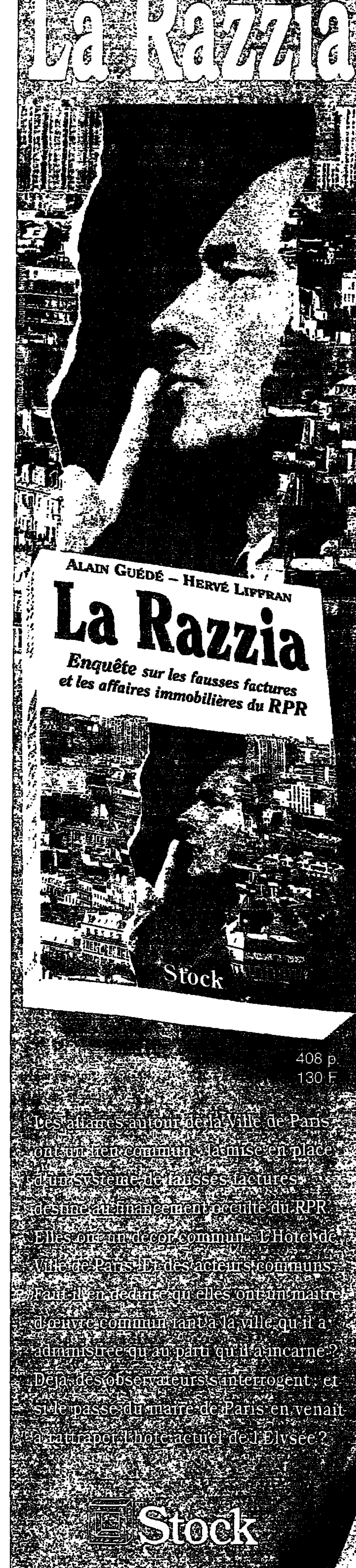
HYPOCRISIE

Depuis qu'il a été élu président, Jacques Chirac n'a pas mâché ses mots pour reprocher aux Américains leur égoïsme à l'égard du tiers-monde. « *On ne peut pas passer son temps à dire qu'on défend les droits de l'homme et la démocratie* [dans le monde et ne] *pas en tirer les conséquences* » quand il s'agit de venir en aide aux plus démunis, lançait le chef de l'Etat à l'occasion du sommet des sept pays les plus riches de la planète, en juillet 1995, à Halifax. Tout récemment, dans un entretien au magazine *Time*, il est revenu à la charge en disant son inquiétude devant une Amérique décidée à payer « *de moins en moins* » dès lors qu'il s'agit de financer l'aide au tiers-monde.

Les Etats-Unis montrés du doigt, la France ne perd jamais une occasion de se présenter comme un modèle de générosité. Les chiffres publiés, chaque année, par l'OCDE contredisent pourtant ce discours rassurant et montrent que Paris, comme la quasi-totalité des pays riches, a tendance à réduire le montant de son aide publique au développement. Or, à l'inverse des Etats-Unis, n'existent pas en France de ces fondations privées qui, richement dotées, peuvent dans une certaine mesure pallier les défaillances des organismes publics.

La décision de l'Hôtel Matignon de tailler brutalement dans les crédits alloués à des organisations comme l'Unicef, le HCR ou le PAM ajoute à l'hypocrisie. Certes, Paris peut objecter que la France participe largement aux opérations de maintien de l'ordre dans le monde ; qu'elle honore ses engagements financiers à l'égart de l'ONU, que les difficultés budgétaires n'épar-gnent aucun ministère ou presque... Il n'empêche que, avec ces coupes claires, c'est une certaine image de la France, généreuse pour les faibles et les opprimés, qui est atteinte. Il est vrai que, à l'inverse des cheminots ou des fonctionnaires, les laissés pour compte du développement n'ont pas de moyen de pression, pas la possibilité de se faire entendre des dirigeants français.

Jean-Pierre Tuquoi



MOUVEMENTS SOCIAUX Au long de la journée de grèves et de manifestations du mardi 28 novembre, le gouvernement a manifesté sa détermination de « tenir » face aux protestations soulevées par son plan de réforme de la Sécurité sociale. Le mot d'ordre de grève de FO a été peu suivi par les fonctionnaires, et la manifestation nationale parisienne, à laquelle appelaient aussi la CGT et la FSU, a été un demi-succès. ● LA RÉFORME DE L'ASSURANCE-MALADIE est soutenue, dans un appel, par une centaine d'experts et d'intellectuels de gauche, qui formulent toutefois quelques réserves ● DANS LES SERVICES PUBLICS, le trafic était toujours paralysé, mercredi, sur le réseau SNCF et dans les transports parisiens. Les syndicats d'EDF et de GDF appellent à la grève jeudi 30 novembre pour la défense du service public. *(Lire aussi notre éditorial page 16)*

Alain Juppé cherche le dialogue avec les adversaires de son plan

Le gouvernement assure qu'il s'interdit « tout retour en arrière » sur la réforme de la Sécurité sociale. Le premier ministre entend faire la démonstration de son courage face aux difficultés. Il reçoit le soutien d'experts de gauche sur sa refonte de l'assurance-maladie

TENIR ET CONVAINCRE : ces deux mots, Alain Juppé doit se les répéter à longueur de journée. Tenir face au mécontentement des syndicats de fonctionnaires et des services publics, convaincre du bien-fondé des mesures qu'il a annoncé, le 15 novembre, pour la réforme du financement de la Sécurité sociale.

« Les groupes de pression peuvent crier, manifester. D'ailleurs, j'ai donné des instructions pour qu'on laisse les gens manifester. Il faut que la société respire », disait récemment Jacques Chirac (*Le Monde* daté 24 et 25 novembre). En écho, les proches du premier ministre confirment la sérénité de l'exécutif. *« Ce n'est pas parce que les gens manifestent que nous allons changer nos projets »*, dit-on à l'hôtel Matignon. A l'Elysée aussi, le mot d'ordre est : courage. Face à la perte de confiance, c'est effectivement un impératif. *« Le pays doit choisir son destin : ou il se modernise, ou il s'endort »* explique-t-on autour du président de la République.

Le porte-parole du gouvernement, Alain Lamassoure, y est allé, aussi, de sa détermination en affirmant que *« la politique de réformes »* menée *« interdisait tout retour en arrière »*. Pas question de reculer, souligne l'entourage du chef du gouvernement, en laissant entendre que cela constituera une rupture avec une période récente, sous-entendu celle où Edouard Balladur était à l'hôtel Matignon. Et de signifier que le précédent premier ministre a laissé en rase campagne le contrat de plan de la SNCF *« malgré les objurgations de son ministre des transports »*, qui était alors le centriste Bernard Bosson.

Décidé à ne pas se laisser détourner de son chemin, M. Juppé a reçu, mardi 28 novembre, au matin, les ministres concernés par les mouvement sociaux : Bernard Pons (transports) et son secrétaire d'Etat, Anne-Marie Idrac, Jacques Barrot (travail et affaires sociales) et Dominique Perben (fonction publique).

Chacun est invité, sinon encouragé, à faire le travail d'explication nécessaire en direction de l'opinion publique. Mission est également donnée de montrer la détermination du gouvernement. Ce message de fermeté, le premier ministre l'a délivré également devant le groupe RPR de l'Assemblée nationale. Il a affirmé, sous les applaudissements, qu'il *« tiendra »* sur son plan « Sécu ».

Même fermeté devant une vingtaine de jeunes parlementaires de la majorité, RPR et UDF confondus, qui s'honorent, comme dit l'un d'eux, d'appartenir à la *« task force »* du premier ministre. Il les avait conviés à déjeuner en son hôtel Matignon où l'on assure que *« l'ambiance était bonne »*. Confirmation leur a été donnée d'une prochaine intervention, sans doute télévisée, du chef du gouvernement. Ces députés sont chargés de conduire une équipe plus large d'élus nationaux, qui va être recrutée pour porter la bonne parole dans les provinces.

Le travail assigné aux ministres placés en première ligne a commencé, mardi, à l'Assemblée nationale au cours des questions d'actualité. En réponse à une question de l'ancien premier secrétaire du PS, Henri Emmanuelli (Landes), le ministre du travail et des affaires sociales, M. Barrot, a souligné que *« le dialogue est toujours permanent, mais* [que] *la fermeté sera toujours au rendez-vous quand il s'agit de l'avenir du pays »*.

LES INTERROGATIONS DE L'UDF

De même, M. Pons, le ministre de l'équipement, du logement, des transports et du tourisme, dont la proximité avec M. Juppé n'est pas la principale caractéristique, a tenté de rassurer les cheminots sur la préservation de leur régime de retraite. Il a recommencé l'exercice, le soir, à la télévision. Pour sa part, Mme Idrac, secrétaire d'Etat aux transports, a qualifié, mercredi matin, la grève des transports de *« pas correcte »* et *« pas convenable »*.

Toutefois, si la volonté gouvernementale d'aller jusqu'au bout de la réforme est approuvée par la majorité, l'inquiétude devant la dégradation du climat social n'est pas moins perceptible. La réunion du groupe UDF de l'Assemblée en a fait la démonstration. Son président, Gilles de Robien (UDF-PR, Somme), n'a pas caché que les membres de son groupe se sont *« largement interrogés sur l'ordre des priorités fixées par le gouvernement, sur leur calendrier »*. M. de Robien faisait allusion aux *« conditions de réussite »* de la prochaine réforme – celle de la fiscalité –, qui est programmée pour la fin janvier 1996.

Non seulement *« il faut prendre son temps pour aborder une réforme complète »*, mais surtout une telle réforme, dans le climat actuel de *« ras-le-bol fiscal »*, *« doit se traduire par une baisse des impôts »*, ce qui *« suppose que la croissance soit au rendez-vous »*, a-t-il fermement souligné.

Prévoyant, le président du groupe UDF a insisté : *« La simplification fiscale ne suffit pas à justifier une réforme. En outre, la réforme fiscale n'est pas une fin en soi, mais un outil. Il faut commencer par les réformes de fond, et en particulier répondre aux revendications justifiées des jeunes et des étudiants »*. M. de Robien a donc indiqué qu'il allait suggérer au premier ministre *« d'inverser l'ordre des priorités, en faisant passer la réforme de l'université avant la réforme fiscale »*.

Il n'est pas certain que ce type de discours soit tout à fait du goût de M. Juppé qui attend, surtout, de sa majorité un soutien à un moment difficile. D'autant que le chef du gouvernement n'a pas du tout l'intention de modifier ses réformes et sa méthode. On remarque, à Matignon, que l'électorat de la majorité n'attend pas que le gouvernement cède au mouvement revendicatif. Pour s'en convaincre, on met en avant certains sondages qui révèlent un net regain de MM. Chirac et Juppé dans leur propre électorat. On souligne, à cet égard, que la cote d'avenir du premier ministre gagne 4 points dans le prochain sondage SOFRES pour le *Figaro-Magazine*. Les sondages peuvent, parfois, mettre du baume au cœur.

Olivier Biffaud et Gérard Courtois

Des experts de gauche appuient la réforme de l'assurance-maladie

DANS UN *« appel pour une réforme de fond de la Sécurité sociale »*, une centaine d'experts, d'ancien hauts fonctionnaires et d'intellectuels, dont beaucoup ont soutenu ou servi les gouvernements de gauche, se prononcent globalement en faveur de la dynamique de réforme engagée par le plan de réforme de la Sécurité sociale d'Alain Juppé. Ce texte se présente d'abord comme un soutien à la secrétaire générale de la CFDT, Nicole Notat, qui a été attaquée au sein de sa propre centrale pour avoir approuvé la réforme du système de soins.

« En prenant clairement parti en faveur d'un plan de réforme (...), qui s'engage dans « la mise en place d'un régime universel d'assurance-maladie financé par l'ensemble des revenus », comme l'a dit Nicole Notat, la CFDT a fait preuve de courage et d'indépendance d'esprit, estiment les signataires de l'appel. *Chacun sait que la situation de la Sécurité sociale ne pouvait plus s'accommoder de replâtrages qui se soldaient, en définitive, par une hausse des cotisations et une baisse des prestations. »*

En préconisant un élargissement du financement de l'assurance-maladie à tous les revenus, y compris ceux du capital, *« le plan Juppé a pris acte de l'archaïsme d'un système qui pénalisait l'emploi et dont la philosophie était restrictive en termes d'accès aux soins »*. Les signataires approuvent la maîtrise médicalisée des dépenses de santé et défendent *« le vote du budget de la Sécurité sociale par le Parlement »*, qui peut *« ouvrir la voie à un véritable débat public sur les options de la politique sanitaire et sociale et sur les rôles respectifs du Parlement et des partenaires sociaux »*.

L'élargissement du financement de l'assurance-maladie à tous les revenus, le renforcement de la maîtrise médicalisée et la clarification des pouvoirs constituent, selon eux, *« une réforme de fond qui va dans le sens de la justice sociale »*.

L'ESPRIT DES SIGNATAIRES

Ils pensent néanmoins que *« des aspects contestables concernant la politique familiale, l'avenir des systèmes de retraites et en filigrane la politique fiscale, peuvent susciter de légitimes inquiétudes sur leurs principes et leur mise en œuvre »*. Ces sujets mériteraient, selon eux, *« une démarche d'analyse et de concertation de même nature que celle du Livre blanc sur les retraites »* présenté par Michel Rocard en 1991.

Les signataires se défendent de soutenir le plan Juppé en tant que tel et rappellent que leur prise de position *« vaut engagement de vigilance accrue sur ces autres points »*, mais ils entendent accompagner une dynamique de réforme du système de santé.

« Vu les atermoiements de la gauche politique sur ces questions, nous, intellectuels, militants associatifs, responsables politiques ou experts, nous entendons nous aussi prendre nos responsabilités et nous engager à défendre des options qui visent à sauvegarder un système qui garantisse à la fois la solidarité et la justice sociale », concluent-ils.

Dans l'esprit des signataires, il faut relancer le débat à gauche sur les réformes. Ni les critiques de Lionel Jospin, pris par ses *« devoirs »* d'opposant, ni celles de Jacques Delors ne vont, selon eux, dans ce sens.

Parmi les cents premières signatures parvenues à la revue *Esprit*, qui est en partie à l'origine de l'appel, figurent celles de Rony Brauman (ancien président de Médecins sans frontières), de Jean-Paul Fitoussi (OFCE), de Jean-Baptiste de Foucauld (ancien commissaire au Plan), de Jacques Julliard, de Jean de Kervasdoué (ancien directeur des hôpitaux entre 1981 et 1986), de Pierre Rosanvallon (secrétaire général de la Fondation Saint-Simon), du sociologue Alain Touraine et de Jérôme Vignon (proche collaborateur de M. Delors à Bruxelles).

On trouve aussi le philosophe Paul Ricœur, le mouvement deloriste Echanges et projets ou, encore, Bernard Brunhes, ancien conseiller social de Pierre Mauroy à Matignon.

Jean-Michel Bezat

Les régimes spéciaux de retraite seront réformés mais pas supprimés

IL EXISTE une vingtaine de régimes spéciaux de retraite, qui sont autant de legs de l'histoire. Les agents de l'Etat ont été les premiers à se doter d'un régime obligatoire de pensions, la puissance publique ayant entendu ainsi s'assurer leur fidélité et les prémunir contre les risques du métier.

Lorsqu'au lendemain de la seconde guerre mondiale, le Conseil national de la Résistance avait voulu instituer un régime unique d'assurance-vieillesse pour l'ensemble de la population, les fonctionnaires ont refusé de quitter le budget de l'Etat pour se fondre dans ce régime général. Les cheminots, les agents de la RATP, de l'EDF ou de la Banque de France ont tenu à garder leurs propres caisses de retraite. Les agents des communes et des hôpitaux ont jugé nécessaire de mutualiser les innombrables petites caisses locales qu'ils s'étaient constituées tout au long du dix-neuvième siècle, mais les élus locaux ont fait pression pour que ces dernières ne soient pas intégrées au régime général. C'est ainsi qu'est née la Caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales (CNRACL).

En 1993, la réforme entreprise par Edouard Balladur n'a concerné que le régime général de la Sécurité sociale. Les salariés du secteur privé, qui y sont assujettis, devront cotiser pendant quarante ans, et non plus trente-sept années et demie, pour toucher une retraite à taux plein.

« AU NOM DE LA JUSTICE »

Alain Juppé souhaite aujourd'hui faire la même chose pour l'ensemble des régimes spéciaux. Cette réforme sera engagée *« au nom de la justice »*, a-t-il précisé, dans son discours de politique générale, le 15 novembre. Il n'est pas question, toutefois, de faire disparaître ces régimes particuliers, qui concernent cinq millions de cotisants, trois millions de retraités, et quelque 230 milliards de francs.

La réforme est dictée par des impératifs économiques. L'allongement de l'espérance de vie entraînera, pour les régimes concernés, une modification du rapport entre cotisants et retraités, donc un besoin de financement. Chez les fonctionnaires de l'Etat (2,4 millions de cotisants pour 1,67 million de bénéficiaires), la proportion des actifs devrait ainsi tomber de 2,53 pour un retraité à 1,4 en 2015, indique le rapport du commissariat du plan, « Perspectives à long terme des retraites » (*Le Monde* daté 12-13 novembre).

Pour éviter d'augmenter les impôts des contribuables, le gouvernement entend imposer un effort aux fonctionnaires. Il entend d'autre part mettre en évidence les sommes que dépense l'Etat pour les fonctionnaires de l'Etat (104 milliards en 1994), en constituant une caisse autonome de retraite. Les syndicats craignent qu'une telle caisse, dès lors qu'elle existera, ne soit obligée d'équilibrer ses dépenses et ses recettes, ce qui mettrait en péril leurs droits à pension. La CNRACL devrait être concernée par la réforme. Elle dispose actuellement de 1,5 million de cotisants pour payer les pensions de 500 000 personnes, soit trois actifs pour un retraité, mais son rapport démographique devrait passer à 1,33 % en 2015.

Seront aussi concernés le régime spécial de la SNCF, qui dispose de 189 000 cotisants pour 357 000 bénéficiaires, celui de la RATP, qui dispose de 69 000 cotisants pour 42 940 bénéficiaires, celui d'EDF-GDF, qui dispose de 151 000 cotisants pour 136 240 bénéficiaires, ou celui de la Banque de France, avec 28 707 cotisants et 14 000 bénéficiaires. Seront encore concernés les régimes spéciaux des marins, des mineurs, des clercs de notaire ou des ministres du culte.

Rafaële Rivais

« Un dialogue ouvert et approfondi »

Alain Juppé devait installer, mercredi 29 novembre, la commission de réforme des régimes spéciaux de retraite. Présidée par Dominique Le Vert, conseiller d'Etat, ancien directeur général de l'administration et de la fonction publique, ancien directeur du cabinet de Simone Veil, elle devra entamer *« dans les plus brefs délais un dialogue ouvert et approfondi »* avec les syndicats concernés.

M. Le Vert sera entouré par Bernard Cieutat et Guy Thuillier, membres de la Cour des comptes ; François Cailleteau, inspecteur général des armées ; Jean-François Chadelat, ancien directeur de l'Acoss (la banque de la Sécurité sociale) et directeur du Fonds de solidarité vieillesse ; Bernard Brunhes, ancien conseiller social de Pierre Mauroy ; Raymond Soubie, ancien conseiller social de Jacques Chirac et de Raymond Barre ; Philippe Rouvillois, ancien président de la SNCF.

Le PS s'affirme solidaire, mais ne veut pas « jouer les boutefeux »

S'ILS AFFIRMENT leur *« solidarité »* avec ceux qui manifestent contre un plan Juppé qu'ils ont globalement dénoncé, les socialistes veillent soigneusement à ne pas mélanger les rôles et à ne pas faire figure, selon l'expression de François Hollande, porte-parole du PS, de *« récupérateurs embusqués »*. Ne voulant pas apparaître comme une sixième confédération syndicale, le PS s'est gardé de tout appel direct à manifester.

Alors qu'il avait soutenu clairement la grève unitaire des fonctionnaires du 10 octobre, il refuse d'autant plus à s'identifier à une initiative syndicale précise que les confédérations sont divisées. L'opposition entre FO et la CFDT a rejailli au sein du PS, ce qu'a montré le début de cacophonie dans les réactions au plan Juppé.

« Ce n'est pas à l'opposition de jouer les boutefeux », affirme M. Hollande, illustrant le souci des socialistes de ne pas politiser le mouvement. « *Ce serait une erreur politique de faire du forcing et d'aller chauffer le mouvement*, assure-t-on dans l'entourage du premier secrétaire. *Il doit partir de la base.* » Devant le groupe socialiste de l'Assemblée nationale, mardi 28 novembre, Lionel Jospin s'en est pris au gouvernement, accusé de jouer le *« pourrissement »*. Il a estimé qu'il y avait *« urgence à négocier »*. A l'avenir, M. Jospin va s'exprimer plus fréquemment. Il avait aussi prévu, dès son élection, de rencontrer les organisations syndicales en décembre.

Mercredi, le bureau national du PS, en l'absence de M. Jospin, qui se rend à Fécamp pour soutenir la candidature de Frédérique Bredin à l'élection législative partielle du 3 décembre, devrait adopter une déclaration de *« solidarité »* qui fera porter la responsabilité des mouvements sociaux au gouvernement, qui *« a créé les difficultés, les a aggravées par sa communication, et joue aujourd'hui une logique de pourrissement en comptant sur l'impopularité des grèves »*, affirme M. Hollande. Mardi, l'ancien premier secrétaire, Henri Emmanuelli, a été à la fois sévère pour le gouvernement et prudent dans sa solidarité : *« Nous partageons l'orientation de ces mouvements, et nous conseillons au gouvernement de choisir le dialogue. »*

Au-delà de l'appel classique à négocier, certains socialistes demanderont que leur parti s'engage davantage et appelle à manifester, ce qui pourrait être plus facile si une manifestation presque unitaire était organisée un dimanche de décembre. Jeudi, lors de leur « manif », une délégation d'étudiants pourrait être reçue au PS.

Le Parti communiste, quant à lui, prend moins de précautions. Mardi, à l'Assemblée nationale, Alain Bocquet, le président du groupe parlementaire, a estimé que le gouvernement avait *« un oursin dans les mains »* avec cette protestation sociale, que le PCF soutient *« massivement »*.

« Les revendications, qu'elles soient salariales, pour la protection sociale ou pour le contrat de plan de la SNCF, a-t-il ajouté, *elles vont ensemble. Nous soutenons ceux qui luttent à travers le pays. »*

Michel Noblecourt

Le Front national dénonce les « méthodes syndicales »

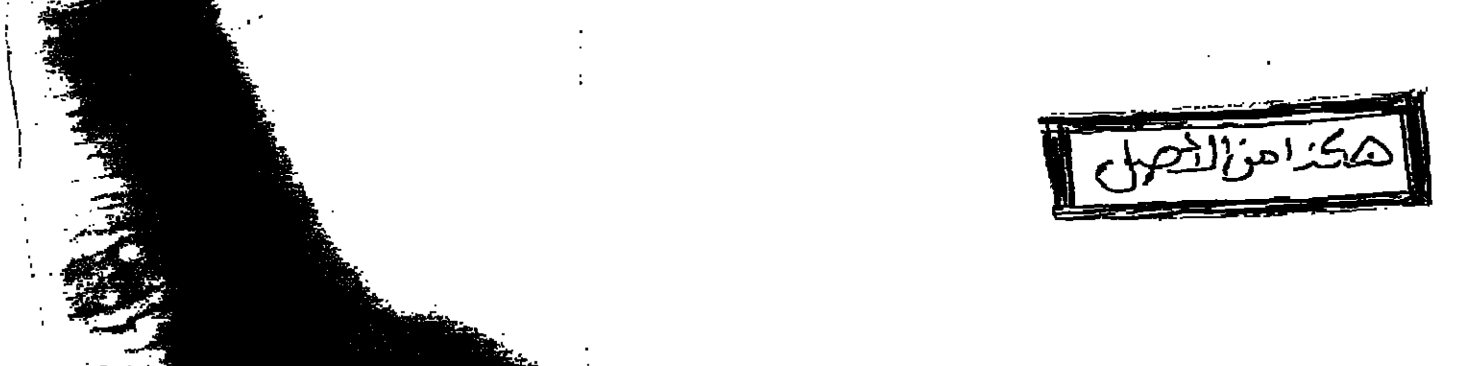
OPPOSÉ tant à la politique gouvernementale et à sa gestion des conflits qu'aux revendications des grévistes, le Front national est discret sur les mouvements de protestation. Il espère, comme l'explique son délégué général, Bruno Mégret, faire son miel de la lassitude et la déception des Français. *« La situation actuelle fait prendre conscience aux Français de la nécessité d'un changement politique »*, affirme M. Mégret.

« Les problèmes qui surgissent aujourd'hui ne sont que la conséquence directe des erreurs des gouvernements de droite et de gauche qui se sont succédé et de leur incapacité à les traiter au fond », estime M. Mégret, pour qui ces difficultés *« ne seront pas résolues par les grèves ni par les méthodes syndicales »*. Il en conclut que le Front national *« n'a pas à prendre parti pour les uns ou contre les autres »*.

Lors d'une récente conférence de presse, Jean-Marie Le Pen s'était opposé au plan Juppé sur la Sécurité sociale, qui *« ne résoudra rien et aggravera les injustices sociales »*. Pour le président du Front national, qui réclame la création de deux caisses – l'une pour les Français, l'autre pour les immigrés – et prône une assurance individuelle plus étendue, *« le "trou" de la Sécurité sociale a été volontairement gonflé »*, et les causes du déficit sont à rechercher *« du côté du chômage, de l'immigration »*, mais aussi *« de la politique européenne »*. M. Mégret insiste sur ce qu'il appelle *« la gestion arbitraire des caisses par les syndicats »*.

Cette logique du renvoi dos à dos du gouvernement et des grévistes est appliquée aux universités. *« La situation résulte de la décision socialiste, non remise en question par la droite, d'amener jusqu'au baccalauréat 80 % de jeunes de même classe d'âge. Elle ne sera pas réglée par une augmentation de crédits »*, déclare M. Mégret, dont le parti réclame une sélection sévère.

Christiane Chombeau



هكذا من الاصل

…versaires de son plan



CROQUIS DE NOËLLE HERRENSCHMIDT

« On s'estime chanceux et on est moins que rien »

Dans la capitale, les manifestants ont exprimé leurs peurs, leurs rancœurs et leurs rêves

FAIRE GRÈVE. Longtemps. Tout au long du cortège de la manifestation parisienne, mardi 28 novembre, il ont prononcé ces mots, calmement. « *Tout le monde est sur les nerfs* », avertit l'ouvrier maçon. « *Les gens sont prêts au débordement* », affirme le surveillant de prison. « *C'est le ras-le-bol, ça discute de partout* », avertit le pompier. « *Si ça pouvait péter, la tête des patrons !* », savoure une secrétaire. Une bonne grève, rien que pour montrer que « *des sous, y en a* », mais qu'il ne faut pas aller les chercher « *chez les pauvres qui n'en ont pas* », s'insurge le métallo de Guebwiller. Mardi, les manifestants de Force ouvrière étaient presque en colère contre leur propre peur de débrayer.

Pour Fabienne, trente-six ans, aide de laboratoire, « *on a toujours été des petits Français qui se taisaient. Nos parents se battaient mais nous, on a peur d'attaquer les patrons. Depuis dix ans, il n'y en a que pour eux, les intérêts financiers, le capital. Et nous, faudrait s'estimer heureux d'avoir un emploi, on n'aurait même plus le droit d'être nous-mêmes. On s'estime chanceux et on est moins que rien.* » Ghislaine, quarante-deux ans, agent d'entretien au CHR de Lille, se demande combien de temps ça va durer ce système de contrats emploi-solidarité. « *On les prend. ils donnent tout et, au bout d'un an, on les jette, on en reprend d'autres à 2 700 F par mois.* » Son fils Sébastien, vingt et un ans, avait cru être embauché à l'hôpital, il avait accepté d'« *être marqué* » sur sa blouse d'un gros « CES », accepté des « *trucs qu'on a toujours refusé* », comme de porter des sacs de désinfection sans les gants, travailler dehors sans la « *tenue matelassée* ». Maintenant au chômage, il devance l'appel de l'armée. « *Ils sont dégradés et on en fait des futurs déprimés.* »

Derrière, dans le cortège, Martine, ouvrière dans un atelier de confection dans l'Ain, payée 4 800 F avec vingt ans d'ancienneté et « *un patron qui se prive pas de dire : "Vous plaignez pas, j'ai des usines en Russie, en Turquie, là-bas, c'est 1 000 francs le mois.* » Depuis peu, à l'atelier, on a interdit l'accès à la machine à café et dans les toilettes : « *Si tu t'attardes un peu, on vient te chercher.* » Divorcée, mère de deux enfants, touchant 630 F d'allocations familiales, elle s'est habituée à ne manger qu'un vrai repas, le soir. « *On se bat pour quelques centimes de plus de l'heure, ça a de la valeur. Si en plus, nous, les petits, on n'a plus de protection pour la santé...* » Elle dit que « *les petits, finalement, nous sommes les vaches à lait. Tant qu'on peut nous taper* ».

Pierre, trente-trois ans, technicien en électronique à Sochaux, se demande pourquoi on vit. « *Pour l'économie ? La rentabilité ? Cela fait des années qu'on nous demande de faire des efforts, des années qu'on a accepté sans rien dire. Pour lutter contre le chômage, les entreprises ont eu droit à des remises de milliards. Et elles créent des emplois ? Elles ne sont bonnes qu'à développer de l'emploi intérimaire, remettre en cause cinquante ans d'acquis sociaux, contrôler les gens en les menaçant et faudrait qu'on paie, qu'on ferme les yeux ?* » Les sapeurs-pompiers d'Armentières (Nord) racontent que « *les vieux soldats du feu, en général, ils durent pas longtemps. Alors monter à l'échelle à soixante ans...* »

« ON A TROP OUBLIÉ L'OUVRIER »

Les surveillants de la prison de Fresnes expliquent qu'il n'y a même pas de « *boulot* » pour les détenus, « *à part mettre du rouge à lèvres dans des tubes. Maintenant, les gars arrivent chez nous, le jean craqué, le blouson troué. On la voit la pauvreté. Certains indigents font des conneries exprès pour passer l'hiver.* » Les inspecteurs du permis de conduire, en grève depuis six semaines, ont vu se multiplier les agressions par les candidats recalés au permis : « *Ils disent qu'ils en ont besoin pour chercher du boulot.* » Les machinistes de la RATP affirment qu'ils ne l'ont pas volé leur statut : « *On est les derniers à aller dans les cités ; les policiers, les pompiers n'y vont plus.* » Michel, cinquante ans, conducteur sur la ligne 247 qui traverse les Bosquets, à Montfermeil (Seine-Saint-denis), a lâché « *avant d'être malade* ».

Rémy, le maçon de la Hague, est prêt à la bagarre. Avec un salaire de 7 000 F et vingt-six ans d'ancienneté, il ne veut plus entendre cette phrase du patron : « *Si t'es pas heureux, va chercher ailleurs.* » Autrefois, pour une augmentation, « *on lui mettait une grève au cul ; maintenant, on ne sait même plus si ça marche une grève* ». Les primes de transport, la baisse des salaires, aujourd'hui le trou de la Sécu : « *Ils sont en train de bouffer tout ce qui a été conquis par nos pères, nos grands-pères. Et moi, j'ai pas conquis grand-chose.* » C'est fini la période où « *on était main dans la main* ». « *Les jeunes, ils viennent du chômage, ils ont peur. En même temps, tout le monde dit que ça ne peut plus durer. Mais on a appris à aimer la télé, à acheter des bagnoles avec des crédits faciles, la maison, les conneries que tu peux pas refuser à ton môme qui a vu une pub. C'est comme ça qu'ils nous tiennent.* »

Michel, cinquante-cinq ans, agent EDF, a l'impression de défiler pour tous les gens qui ne peuvent pas se le permettre. Avec ses collègues, il discute du « *discours économiste* », de la droite, de la gauche, « *nos représentants qui ont été au pouvoir et qui, finalement, ont adopté les réflexes de nos ingénieurs, du genre : "C'est nous, les intelligents, on pense pour vous, on va traiter les problèmes et vous, le peuple, il faut bosser.* » Cédric, vingt-trois ans, et Nordine, vingt-huit ans, cheminots à Villeneuve-Saint-Georges, se déclarent prêts à perdre un mois, deux mois de salaire « *plutôt que de cotiser deux ans de plus* ». Eux aussi voudraient débrayer pour que « *ça profite aux autres, à ceux du privé* », ils aimeraient que « *ça prenne de partout* ». Daniel et Pierre, la cinquantaine, agents de maintenance à la RATP, chantent *l'Internationale* en fin de cortège. « *Les syndicats sont dépassés*, disent-ils, *c'est le peuple qui est dans la rue, on a trop oublié l'ouvrier.* » Ils se disent que quelque chose est peut-être en train de changer. Ils savent aussi qu'ils peuvent rêver.

Dominique Le Guilledoux

A Sotteville-lès-Rouen : « Cela se construit, une vraie grève nationale »

SOTTEVILLE-LÈS-ROUEN
de notre envoyée spéciale

Dira-t-on jamais assez les vertus de l'expérience ? Celle acquise au fil du temps, des luttes et compagnonnages, des assemblées générales, des occupations de locaux et des débrayages. Celle qui forge les connivences en même temps que les souvenirs, scelle des solidarités parallèlement aux carrières, et se détecte, d'emblée, à la première AG... Un modele d'AG ! Voyez celle du centre de tri de Sotteville, mardi soir, au passage de relai entre les brigades de jour et de nuit. Un métier, une affaire de « pros ».

Cent personnes assemblées en demi-cercle sous les néons violents de la salle de tri. Trois animateurs représentent les deux principaux syndicats : la CGT, dont une circulaire tentait de faire le point sur l'état du mouvement à La Poste sur l'ensemble du territoire ; et le SUD (Syndicat unitaire et démocratique), dont un tract saumon annonçait : « *Les cheminots, les étudiants montrent l'exemple. Ne laissons pas passer une telle chance, cela fait trop longtemps qu'on attend une telle occasion...* » Mais à quoi bon s'étendre, disserter sur la cause du malaise et affiner les objectifs puisque tout le monde semblait d'accord sur l'essentiel : la grève.

Autant voter très vite, pressait le représentant de la CGT, approuvé par l'auditoire, dans une ambiance résolue et bon enfant. Certes, tous les camarades des brigades de jour n'avaient pas suivi avec le même élan le mouvement de grève lancé la veille au soir. En aucun cas, le centre n'avait d'ailleurs été bloqué. Mais, de l'avis de tous, les débrayages ne pouvaient que se multiplier, la grève devait s'étendre dans toute la France et dans tous les secteurs, et il suffisait d'avoir rendu visite aux « camarades cheminots » de Sotteville pour saisir la force du mouvement en amorce.

« *Leur AG*, se pâmait un syndicaliste, *un vrai meeting, dans un immense atelier peuplé de locos en réparation. Il y en avait bien un bon millier, compacts, soudés, et ils discutaient avec ardeur, impatients d'en découdre, et prêts à aller jusqu'au bout ! C'était extraordinaire ! Cela leur a fait rudement plaisir qu'on leur rende leur visite !* » La grève donc. Votée à mains levées : 85 pour, 0 contre et 5 abstentions... transformées en participations au cours de la nuit. Restait à s'organiser, et vite ! clamait le leader CGT. Une équipe devait rester là jusqu'à 6 heures pour passer le relais à la brigade de jour et, dans l'intervalle, rencontrer les agents de nuit des différentes annexes. Les autres devaient impérativement dormir afin d'être efficaces le lendemain : réunion avec les facteurs – désolés que le mouvement coïncide avec la période de vente des fameux calendriers –, avant le début de leur tournée et visite aux gros bureaux de Poste de la région ; envoi d'une délégation, avec celle des cheminots, aux ateliers Renault tout proches, contacts avec d'autres entreprises...

TRADITION DE COMBAT

« *Il faut mobiliser, tenir partout des assemblées du personnel, convaincre les copains de France Télécom de s'engager maintenant plutôt que de risquer l'isolement quand ils affronteront le bras de fer contre la privatisation. Cela se construit, une vraie grève nationale !* » Ainsi fut fait. Sans polémique ni dissidence. Et avec la détermination des grands jours. « *Oui, Sotteville a une belle tradition de combat* », admettaient plusieurs agents, sourires modestes, en égrenant un chapelet de grandes dates, années maudites et années fastes. De quoi mesurer les risques et coûts de la grève. « *Ce n'est pas un mouvement kamikaze. Ce n'est pas pour le plaisir que chacun accepte l'idée de perdre, chaque nuit de grève, entre 600 à 800 francs, 1 600 pour un couple !* »

C'est juste que c'est « *vital* » de tout mettre en œuvre pour repousser le « plan Juppé ». En vrac. Avec ses prélèvements supplémentaires sur les salaires – « *et ici, on est au bas du bas* » –, ses atteintes aux droits acquis – « *or, ce n'est pas par vocation qu'on entrait aux PTT !* » – et son « *réveil des boucs émissaires* ». C'est la lutte « défensive ». Non plus pour « *progresser* » mais pour « *éviter de tout perdre* ». Et de l'avis de tous, c'est beaucoup plus triste.

Annick Cojean

Les cheminots de Chambéry : « T'as pas 100 milliards ? »

CHAMBÉRY
de notre envoyé spécial

Vus de Chambéry, les 37 milliards de francs du président de la SNCF, destinés à alléger la dette de la société, sont considérés comme « *les cinq sous de M. Bergougnoux* ». Ils n'ont pas changé la face de la grève. Autour de la rotonde du dépôt ferroviaire, la réponse des cheminots n'a pas tardé : 434 pour la reconduction de la grève, 33 contre. Dans l'après-midi de mardi, les résultats des votes dans les assemblées générales du « bassin » furent aussi nets : Ambérieu, 240 votants, 234 pour la grève ; Annemasse, 90 votants, 82 pour ; Bellegarde, 49 votants, 48 pour ; Bourg-en-Bresse, 70 votants, 69 pour ; Annecy, 33 votants, 33 pour. L'effet des décisions gouvernementales sur la reprise du travail était à l'image du trafic sur l'ensemble des voies : nul.

C'est prioritairement contre le plan Juppé sur la « Sécu », et ses incidences sur leur régime particulier de retraite, que la plupart des grévistes semblent rester mobilisés. Pour ce qui concerne les 37 milliards, les cheminots les moins forts en calcul avaient constaté qu'ils étaient loin d'effacer l'ardoise de la SNCF, 175 milliards. « *Eh, il en manque ! T'as pas 100 milliard ?* », plaisantait l'un d'eux.

Jean-Marc Giely, représentant CGT au comité central d'entreprise, qui assurait son tour de permanence nocturne dans le local syndical jouxtant les ateliers, affinait l'analyse : « *Comme les 38 milliards de francs débloqués par l'Etat en 1991 et affectés à un service annexe de la dette, créé pour la circonstance, les 37 milliards d'aujourd'hui seront vraisemblablement versés à ce service annexe, destiné à éponger la dette improductive, celle qui correspond aux emprunts souscrits pour rembourser d'autres emprunts... On ne peut donc parler d'assainissement. Surtout si, à côté du déficit d'exploitation, l'Etat continue à pousser la SNCF à aggraver son endettement pour construire de nouvelles lignes TGV dont il est le donneur d'ordre réel via le schéma directeur.* »

RENFORTS ANNONCÉS

Mardi soir, le syndicat CFDT des cheminots du bassin chambérien, au terme d'une longue réunion de quelque 70 militants – animée mais pas houleuse, et qui s'acheva par un casse-croûte – décidait de laisser le choix à ses adhérents entre une poursuite de la grève totale ou des débrayages partiels de une à quatre heures. Cette position moyenne était destinée, semble-t-il, à rallier plus aisément d'autres catégories au mouvement mené par les « roulants ».

Du côté de la CGT, la détermination pour un prolongement et un durcissement de l'action était d'autant plus fortement affichée que l'appel à une grève générale interprofessionnelle reconductible, lancé en début d'après-midi par l'union départementale CGT de Savoie, paraissait avoir déjà été partiellement entendu. Des renforts étaient ainsi annoncés au sein d'EDF, de l'équipement, des impôts, du centre de tri postal et de quelques grandes entreprises de la vallée de la Maurienne comme Pechiney et Atochem.

Robert Belleret

FO et la CGT battent le pavé pour défendre la « Sécu »

À PARIS, la manifestion nationale contre le plan Juppé organisée, mardi 28 novembre, par Force ouvrière, à laquelle s'étaient jointes la CGT et la FSU, a rassemblé près de 21 000 personnes selon la police et plus de 60 000 selon pour les organisateurs. Cette mobilisation à Paris, aussi importante, suivant les chiffres de la police, que celle des fonctionnaires le 24 novembre – qui avait été marquée, également, par d'importantes manifestations en province –, est considérée comme un succès par Marc Blondel, dont les troupes, reconnaissables à leur banderoles et fanions rouges, formaient les deux tiers du cortège. Le secrétaire général de FO, au début de la manifestation, a échangé une poignée de main symbolique avec Louis Viannet, déclarant plus tard que la CGT n'avait « *assuré que le service minimum* ».

La grève interprofessionnelle lancée à l'initiative de la seule FO a été, en revanche, un échec, selon les chiffres du ministère. Elle n'a touché que 3,5 % des agents de la fonction publique d'Etat. Le mouvement des cheminots, toutefois, soutenu par un front d'organisations syndicales, a paralysé la quasi-totalité du trafic ferroviaire. A Paris, les débrayages à la RATP ont aussi provoqué une paralysie de la capitale en fin de soirée, en raison des embouteillages.

A Marseille, les troupes de FO et de la CGT ont organisé deux défilés distincts, qui ont rassemblé beaucoup moins de monde que le 24 novembre. Une délégation de l'intersyndicale des cheminots a été reçue à la préfecture. A Toulon, les manifestants n'étaient que 2 000, dont une forte délégation des ouvriers de l'arsenal. Le trafic ferroviaire était nul dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, mais, globalement, la grève n'a été que peu suivie, quasiment pas à EDF ni à La Poste.

A Toulouse, FO étant majoritaire dans la fonction publique locale, les services municipaux ont été fortement désorganisés, notamment dans la voirie et le ramassage des ordures. A cause de la grève des chauffeurs de la cuisine centrale, les repas n'ont pas été livrés dans les écoles de la ville. A Limoux, dans l'Aude, plus de 5 000 personnes sont venues de tout le département pour défiler dans le centre de la cité,transformée en « ville morte », afin d'exprimer leur inquiétude sur l'avenir de l'industrie de la chaussure.

A Clermont-Ferrand, la manifestation de FO et de CGT n'a réuni qu'un millier de personnes. Les cheminots grévistes ont, quant à eux, durci leur position. La grève a été suivie par 93 % du personnel roulant, et aucun train régional ne circule. Le centre de tri de La Poste s'est mis en grève. A Lyon, environ 3 000 personnes ont manifesté, à l'appel de la CGT, contre la réforme de la Sécurité sociale. Des cheminots ont défilé en tête de la manifestation sous une banderole unitaire. Le cortège comprenait aussi des délégations de certaines entreprises de la région, dont la société métallurgique Famer, placée en liquidation judiciaire.

PIQUETS EN GARE DE TOURS

A Nantes, où la tradition syndicale est fortement ancrée, il n'y a pas eu de défilé commun entre les deux organisations. Le gros des troupes de FO a préféré partir pour Paris. L'union départementale CGT s'est jointe à la journée FO « *sans être otage ni alliée privilégiée d'une organisation* ». A Tours, quelque 3 500 personnes ont manifesté à l'appel de la CGT. Les agents de conduite de la SNCF étaient en grève pratiquement à 100 %, et un piquet de grève devait être installé mercredi en gare de Tours, ont indiqué les cheminots.

Trois défilés ont été organisés en milieu de matinée à Limoges, le principal étant celui des cheminots – y compris ceux de la CFDT –, pour fusionner en fin de manifestation. De nombreux représentants du secteur privé se sont joints au mouvement. En Alsace, la grève des cheminots se révèle particulièrement dure. Les agents de Bischeim, dans le Bas-Rhin, se sont rendus maîtres des ateliers d'entretien du TGV. Avec ses 875 salariés, l'établissement assure la maintenance des rames TGV Sud-Est et Atlantique.

Les habitants de l'agglomération de Nancy sont, pour leur part, affectés non seulement par les mouvements qui touchent l'ensemble du pays mais aussi par la grève lancée à l'initiative de FO et de la CGT, dans les transports en commun locaux. Mardi, le tribunal des référés a ordonné la levée du piquet de grève installé devant le dépôt des autobus. Les grévistes ont accepté de se plier à la décision des juges.

Alain Beuve-Méry avec nos correspondants

Les syndicats rejettent en bloc le contrat de plan entre l'Etat et la SNCF

Les incertitudes sur la réforme du régime de retraite renforcent la mobilisation des cheminots

Jean Bergougnoux, le président de la SNCF, a présenté aux syndicats mardi 28 novembre le *« contrat de la dernière chance pour la SNCF »*. Le premier ministre, avait décidé des contributions de l'Etat pour la période du contrat de plan 1996-2000 *(le Monde* du 29 novembre). A l'issue de près de trois heures de débats *« tendus »*, la quasi-totalité des syndicats a rejeté ce plan.

L'UNE des principales dispositions du contrat de plan, qui sera proposé au conseil d'administration extraordinaire convoqué pour le mercredi 13 décembre, concerne le désendettement de l'entreprise ferroviaire. L'aide de l'Etat, fixée par l'hôtel Matignon mardi, est la clé de la survie financière de l'entreprise ferroviaire.

Les déficits cumulés de la SNCF et les investissements massifs des dernières années sur le réseau de trains à grande vitesse ont porté l'endettement à la fin de l'année 1995 à 175 milliards de francs. Cette dette a un coût : 14 milliards de francs de frais financiers cette année. Alors que le résultat d'exploitation de la SNCF est à peu près à l'équilibre, ces charges financières vont porter la perte nette de l'entreprise à 12 milliards de francs en 1995.

« DONNANT-DONNANT »

Le gouvernement propose un mécanisme de sauvetage en deux temps. D'abord un chèque de 37 milliards de francs en 1996, soit un allégement immédiat de 3 milliards de francs de frais financiers. Ensuite, au cours des quatre années suivantes, une politique du *« donnant-donnant »* : pour chaque franc gagné par la SNCF sur son résultat d'exploitation, l'Etat prendra en charge un franc de frais financiers (soit 12 francs de reprise de dette, pour un taux d'intérêt de 8 %). A cela, vient s'ajouter, un mécanisme subsidiaire qui doit inciter la SNCF à céder des actifs pour se recentrer sur son métier de base : pour chaque franc de cession, l'Etat désendettera l'entreprise à hauteur de un franc.

Au total, sur les cinq années du contrat de plan, l'Etat reprendrait donc à sa charge, entre 37 milliards de francs (scénario catastrophe où la SNCF ne parviendrait pas à faire progresser son résultat d'exploitation) et 130 milliards de francs (progression de 9 milliards de francs du résultat d'exploitation et 3 milliards de cessions).

« Inacceptable » ont répondu hier soir les syndicats. *« La contrepartie demandée à la SNCF, aux usagers et aux cheminots est sans commune mesure avec la contribution décidée par le gouvernement »*, explique le communiqué de l'intersyndicale.

LE FEUILLETON DES RETRAITES

Les modalités concrètes de ces efforts (reconquête commerciale, maîtrise des coûts, consistance du réseau, ralentissement du programme d'investissement) ne sont pas détaillés dans le contrat de plan mais feront l'objet du *« plan stratégique d'entreprise »* qui sera discuté au sein de l'entreprise à partir de janvier prochain.

L'incertitude sur la mise en œuvre des mesures prévues dans le contrat de plan a conduit les syndicats à focaliser leur opposition sur la seule contribution tangible et certaine de l'Etat : le premier versement sans condition. *« L'Etat ne reprend à sa charge que 37 milliards de francs sur les 175 milliards d'endettement alors que la plus grande partie de cet endettement lui est imputable »*, explique l' un des représentants de la CGT.

Les cheminots estiment que, contrairement aux infrastructures routières financées par l'Etat, la SNCF a du, pratiquement seule, entreprendre les 154 milliards de francs d'investissement du programme TGV. Les associations d'usagers, représentés au sein de la Fédération Nationale des associations d'usagers des transports sont du même avis.

L'opposition des cheminots ne se limite pas au contrat de plan. Le lancement par le gouvernement d'une réflexion sur l'avenir des régimes spéciaux de retraite cristallise même encore davantage leur mobilisation.

Un résultat équilibré en 2002

Ce graphique est construit à partir d'une hypothèse d'amélioration du résultat d'exploitation de un milliard de francs par an et de cessions d'un montant de deux milliards par an.

Le feuilleton des déclarations gouvernementales sur ce sujet a connu de nouveaux épisodes. Le ministre de l'Equipement et des Transports, Bernard Pons, a affirmé mardi sur France 2 qu'*« il n'a jamais été question de toucher au système de retraite spécial des cheminots* et *de remettre en cause l'âge de départ à la retraite »*. Mais, dans la même déclaration, il affirmait que *« la commission Le Vert examinera l'ensemble des régimes spéciaux et verra les différentes propositions qu'il faut faire pour assurer la pérennité et l'avenir de ces régimes spéciaux, qui aujourd'hui sont menacés »*. Toutefois, Mme Idrac, secrétaire d'Etat aux transports, a déclaré mercredi matin que le régime de ceux qui partent *« d'ici deux à trois ans »* à la retraite ne sera pas modifié.

DOUBLE LANGAGE

Exaspérés par ce double langage et les incertitudes qui demeurent, selon eux, les cheminots ont donc décidé de poursuivre l'action *« La mobilisation sur le terrain a rarement été aussi rapide et déterminée. En 1986, où le conflit avait duré 29 jours, les cheminots n'étaient pas aussi fermes et décidés »*, estimait un des représentants de la CFDT à la sortie de la rencontre avec Jean Bergougnoux. *Il ajoutait : « même les cadres apportent une caution tacite et un soutien objectif au mouvement, à l'inverse de 1986, et les cheminots observent également avec intérêt la mobilisation qui monte à la RATP sur le problème des régimes spéciaux »*.

Christophe Jakubyszyn

Lire aussi le point de vue de Jean Bergougnoux page 15

Les salariés d'Ile-de-France recourent au « système D »

La paralysie des chemins de fer et des transports parisiens n'a pas provoqué de vague d'absentéisme dans les entreprises

LE RÉSEAU BANLIEUE de la SNCF transporte, en temps normal, 2 millions de voyageurs par jour, dont la grande majorité font un aller et un retour entre leur domicile et leur lieu de travail. Ce sont donc environ 1 million de Franciliens qui, pendant plusieurs jours, doivent recourir au « système D » pour aller travailler. La plupart d'entre eux ont recours à la voiture, comme en témoignent les gigantesques embouteillages qui, mardi 28 novembre, ont paralysé le réseau routier de la région parisienne (300 kilomètres de bouchons sur les autoroutes d'accès à la capitale). Spontanément, dans les entreprises, patrons et salariés s'organisent, parfois au prix d'exploits d'employés qui font le trajet à pied.

Certains hôtels parisiens ont mis à disposition de leur personnel les chambres non retenues par les clients. Au siège de Bull, à Louveciennes, dans les Yvelines, la direction des ressources humaines a mis en place mardi une « bourse aux voitures » : un numéro de poste centralisait les demandes et les offres de place dans les véhicules des salariés.

FLEXIBILITÉ DES HORAIRES

Aux usines Renault de Flins et Peugeot de Poissy, dans les Yvelines, le rythme de production des véhicules a été à peine perturbé par quelques retards des ouvriers : ces entreprises, qui emploient chacune plusieurs milliers de personnes, disposent de leur propre système de ramassage par car, qu'elles ont simplement étendu.

A Montmagny, dans le Val-d'Oise, une entreprise de quincaillerie, qui emploie quarante-deux personnes, a mis ses véhicules à la disposition des salariés privés de moyen de locomotion.

« La production est déjà organisée sur le principe de la flexibilité des horaires. En période de grève, nous sommes encore plus flexibles, et ça marche très bien », se félicite le directeur de cette entreprise, Xavier Deflandre. Les employés peuvent commencer entre 7 heures et 9 heures le matin, terminer entre 16 heures et 19 heures le soir. Depuis quelques années, le directeur privilégie le recrutement de proximité. *« J'ai appliqué cette politique, justement, à cause des problèmes de transport rencontrés fréquemment par mon personnel »*, explique M. Deflandre.

Le recrutement de proximité est aussi en honneur chez Dominique Weill, chef d'une entreprise de dix-sept employés à Argenteuil, dans le Val-d'Oise. *« En période de grève, on en mesure encore plus les effets positifs »*, estime-t-il. Spécialisée dans l'installation de matériel de stérilisation, notamment pour l'industrie pharmaceutique, cette entreprise a été pénalisée, mardi, par la grève : une réunion programmée depuis six mois sur le système de qualité a tourné court en raison du retard de plusieurs intervenants. Anticipant sur la suite de la grève à la SNCF, M. Weill a déjà recensé des sous-traitants potentiels *« pour effectuer notre travail en province »*.

Mardi après-midi, plusieurs organisations patronales d'Ile-de-France soulignaient le très faible nombre d'absents parmi les salariés. L'annonce de la poursuite de la grève des cheminots les inquiète. La chambre de commerce et d'industrie de Paris réclame un service minimum, invoquant le contexte économique déjà difficile pour les entreprises, dont les plus menacées sont celles qui dépendent des activités de fret de la SNCF. Michel Giraud, président (RPR) du conseil régional et ancien ministre du travail, regrette que *« la région tout entière* [soit] *gravement pénalisée »* et se prononce, lui aussi, pour *« un minimum de service »*.

Pascale Sauvage

M. Bayrou fixe le cadre des négociations qu'il s'apprête à engager avec les étudiants

*« **IL FAUT SAVOIR** sortir d'un conflit. »* Après avoir fait preuve d'intransigeance en refusant de rencontrer les étudiants en grève depuis le début du conflit, François Bayrou, ministre de l'éducation et de l'enseignement supérieur, est prêt à ouvrir une négociation dès le lendemain de la journée d'action et de la manifestation nationale prévue jeudi 30 novembre. Il l'a indiqué dans un entretien publié, mercredi 29 novembre par *La République des Pyrénées*. Selon lui, il faut *« d'abord sortir du conflit dont le pourrissement ne rapporterait rien à personne, ni à l'Université, ni aux étudiants, ni à la nation. »* Pour cela, M. Bayrou envisage de recevoir les représentants des différents mouvements, étudiants, enseignants, représentants des personnels ainsi que les présidents d'universités dont les revendications *« jugées raisonnables »* pourraient servir de base à cette discussion. *« Il faut traiter point par point tous les problèmes concrets en écoutant les premiers concernés, les étudiants et les universitaires »*, a-t-il ajouté.

« RENDRE LE CONFLIT UTILE »

Invité de « La marche du siècle » sur FR3, spécialement consacrée à la situation dans les universités mercredi 29 novembre, M. Bayrou devrait aussi réaffirmer sa volonté d'engager une *« réforme en profondeur »*, qui reste pour lui la condition essentielle à toute discussion sur les moyens. *« Il faut rendre ce conflit réellement utile*, a-t-il ajouté. *Oui aux moyens d'urgence, mais ayons en même temps le courage de la réforme en profondeur. Que chacun participe à la définition de cette réforme pour ne pas manquer le vrai rendez-vous que nous donne ce mouvement. »*

Cette déclaration ne peut que renforcer les étudiants et les syndicats dans leur mobilisation pour la journée d'action du 30 novembre, malgré les difficultés que risquent de poser les grèves de transport. Le SGEN-CFDT a aussitôt réagi en maintenant son appel à la manifestation. Il participera aux discussions *« sur la base de ses revendications et du vœu adopté, à son initiative, par le conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche le 20 novembre. »* De son côté, le bureau national de l'UNEF-ID, qui se réunit dans la soirée de mercredi, envisage de demander une loi de programmation de 39 milliards – l'équivalent de l'effort du gouvernement en faveur de la SNCF – *« afin d'achever le plan université 2000 »*. Il souhaite aussi que la négociation porte sur le statut de l'étudiant.

Dans les universités, la mobilisation reste très active et un très grand nombre d'établissements devraient être fermés jeudi. Après ceux de Toulouse la veille, un millier d'étudiants de Brest ont manifesté bruyamment dans les rues de la ville durant la nuit de mardi à mercredi. Les rectorats de Limoges, d'Orléans, de Rennes ont été occupés par plusieurs centaines d'étudiants, tandis que la grève s'est étendue aux universités de Grenoble, de Lorient, de Saint-Quentin-en-Yvelines, de Paris-III (Censier) avec des manifestations à Caen, Poitiers, Nantes...

MARCHE SUR LA « FAC PASQUA »

A Pau où la première rencontre avec le médiateur Gérard Binder s'est soldée par une fin de non-recevoir, de nouvelles réunions étaient prévues, mercredi, avec les étudiants. La grève a enfin été reconduite à Tours, Toulouse, Nice, La Rochelle, Aix-en-Provence, Montpellier... A Antony, les étudiants se sont installés en permanence dans le restaurant et demandent l'intervention d'un médiateur du ministère.

A Paris, une *« interfac »* regroupant les délégués de l'ensemble des universités a pris pour cible le pôle universitaire Léonard de Vinci, *« la fac Pasqua »*. Une nouvelle marche en direction de La Défense, où se situe cet établissement *« privé construit avec des fonds publics »*, devait avoir lieu dans l'après-midi de mercredi pour en demander la réquisition. Les étudiants ont reçu le soutien de Robert Badinter, sénateur socialiste des Hauts-de-Seine. Dans un entretien au *Parisien*, l'ancien président du Conseil constitutionnel considère que *« l'on peut décider des réquisitions civiles pour assurer les besoins essentiels du pays (...)C'est au gouvernement de prendre un décret autorisant la mise en œuvre de la réquisition de locaux à usage d'universités en situation de sous-équipement grave, par arrêté préfectoral »*.

Michel Delberghe

A Tours, l'opération « François, réveille-toi » met les amphis sens dessus-dessous

TOURS
de notre envoyée spéciale

« François, réveille-toi... » C'est à coup sûr Rabelais, sans doute Bayrou, mais peut-être aussi les Français, que les étudiants de Tours ont décidé d'interpeller, en baptisant ainsi l'opération « fac ouverte » qu'ils mènent depuis le 27 novembre. On le voit, on le sent, on l'entend, l'université François-Rabelais de Tours ne dort plus. Depuis quinze jours, elle vit au rythme de la grève et d'assemblées générales qui font déborder les amphithéâtres. Mercredi 29 novembre à 10 heures, M. Sartre – c'est son vrai nom – fait une conférence ouverte à tous, intitulée « De la politique ». A 15 heures, on projette *Raining Stones*, le film de Ken Loach. Un franc l'entrée. A 16 heures, l'AG d'étudiants sera suivie d'une AG commune avec les enseignants et les IATOS (personnels administratifs et de service). Enfin, *Miss Understood*, un groupe blues-rock, devait clôturer la journée à 21 heures.

« Longtemps, on les a trouvés dociles, résignés. Partir dans un mouvement, ce n'était pas trop leur affaire », remarque un membre de l'administration. Et puis, à force de s'entasser à onze mille dans des bâtiments conçus pour cinq mille sur le site des Tanneurs, qui regroupe les sciences humaines ; à force d'attendre une chaise à la bibliothèque, qui compte en histoire soixante-dix places pour deux mille quatre cents étudiants, les étudiants se sont lassés. Ici comme ailleurs, le mouvement est parti sur des revendications matérielles. Mais ces demandes ont été vite dépassées, sans être oubliées pour autant. *« Nous en avons assez d'attendre. Nous revendiquons le droit à l'intelligence, au plaisir et à la reconnaissance. Nous sommes vivants et nous allons faire en sorte que cela se sache »*, clame un tract. Des professeurs et des crédits, sûrement. Mais pas que cela.

Le principe d'AG souveraines est solidement défendu. Les étudiants de Tours, ceux des Tanneurs en particulier – d'où le mouvement est parti –, attachent un prix infini à respecter les règles démocratiques qu'ils se sont fixées. Au sein d'une coordination où les étudiants syndiqués ou encartés ne pullulent pas, l'organisation impressionne. Chaque jour les commissions – « gestion », « action », « communication », « réflexion » – rendent compte devant l'AG, qui se livre sans faillir au rituel bien huilé des votes. *« Il reste 3 248 francs, après le paiement du fax, du téléphone et du papier pour les banderoles »*, signale la responsable élue de la commission gestion.

> « Nous en avons assez d'attendre. Nous revendiquons le droit à l'intelligence, au plaisir et à la reconnaissance »

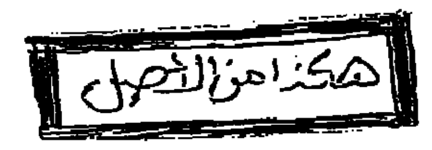
Que faire pour améliorer la caisse ? Une « opération péage » où les automobilistes seraient *« rackettés et bloqués »* est largement repoussée : non, les étudiants expliqueront les raisons de leur mouvement près des postes de péage... et se contenteront d'une quête. Hors de la légalité, point de salut. Par-dessus tout, ils disent vouloir éviter l'arrivée des CRS. Ce débat a duré un quart d'heure, alors que dans l'amphithéâtre se pressent plus de huit cents personnes. Les trois ou quatre étudiants de l'UNI, proche du RPR, et du Renouveau étudiant (droite et extrême droite) venus faire de la provocation en criant *« On est chez nous »*, ne réussiront pas à faire perdre son sang-froid à l'assemblée. Quelques noms d'oiseaux courent dans les gradins, pas plus. Aucun leader charismatique ne monopolise la parole. Et, dans l'amphithéâtre du technopole, chacun respecte les consignes interdisant de fumer.

Dans le local de la coordination, Erwan Lecoeur essaie de penser à tout. Pour cet étudiant en anthropologie, qui affiche une sensibilité de gauche en refusant toute appartenance à un parti ou à un syndicat, les nuits sont courtes. Il vient d'être élu pour représenter l'université à la coordination nationale qui doit se tenir le 30 novembre, après la manifestation nationale. Mais pour l'instant, Erwan se demande seulement comment payer la sono du concert. Entre deux coups de fil et une recommandation, il glisse à propos de la plate-forme de revendications élaborée par la Conférence des présidents d'université (CPU) : *« Si on avait senti que le mouvement s'essouflait, c'est vrai que l'on aurait sans doute eu besoin d'une épaule, mais là on a surtout l'impression de ne pas avoir été consultés. »*

Au programme de mercredi, la coordination de Tours a inscrit une négociation, quasiment sans espoir, avec les cheminots pour pouvoir aller à Paris le 30 novembre, malgré la grève. Si les trains restaient à quai, l'idée a circulé par fax entre facultés grévistes d'organiser des manifestations régionales.

Laurent dactylographie le dernier compte rendu d'AG, qui sera affiché et faxé aux autres facultés en grève. Céline fait à Gildas le récit du conseil d'administration, où elle est élue, tenu l'après-midi. Par terre dans le couloir, Denis et Stéphanie peignent des affiches. Le téléphone ne cesse de sonner. L'oreille collée à l'écouteur, Catherine s'écrie *« Grenoble est en grève et le rectorat de Rennes est occupé ! »*. Une clameur accueille la nouvelle. Et Sophie confie : *« On a parlé à des profs qui n'étaient pas dans notre filière, à des étudiants que l'on ne connaissait pas. Rien ne sera comme avant. Ce n'est pas possible que l'on fasse la grève pour rien. »* François-Rabelais n'est pas prêt de se rendormir.

Béatrice Gurrey



M. Hue observe avec une prudence embarrassée le retour des ex-communistes à l'Est

La direction du PCF redoute que la victoire de ses anciens alliés ne conforte son aile « orthodoxe »

La victoire de M. Kwasniewski à l'élection présidentielle polonaise a été saluée avec prudence par le secrétaire national du Parti communiste français. La direction du PCF s'inquiète par avance des conséquences que pourrait avoir dans ses rangs la possible victoire des communistes russes aux élections législatives du 17 décembre. Elle craint que cela ne donne des arguments à ceux qui refusent *« la mutation »* voulue par M. Hue.

UNE FOIS ENCORE, l'embarras vient de Pologne. Dimanche 19 décembre, le président du Parti social-démocrate, Alexandre Kwasniewski, vient de remporter le second tour de l'élection présidentielle. Invité à commenter la victoire de cet ex-communiste, Robert Hue ne s'étend pas : c'est *« un choix de gauche, pas un choix communiste »*. Le lendemain, *L'Humanité* publie le message de félicitations adressé par le PCF au nouveau président. Claude Cabanes, rédacteur en chef et membre du bureau national, se permet même de saluer Lech Walesa, *« modeste et courageux électricien »* qui, il y a quinze ans, *« soulevait les chantiers navals de Gdansk contre un Etat-tyran »*.

La prudence de Robert Hue est calculée. Le PCF n'a jamais été à l'aise avec la Pologne, qui fut, dans les années 80, le pays le plus rebelle de l'ex-bloc communiste. La personnalité d'Alexandre Kwasniewski, un ancien des Jeunesses communistes, complique encore la position de ceux qui, en France, sont restés officiellement communistes. Eternellement bronzé, relève *L'Humanité*, la quarantaine dynamique – comme Jean Videnov, le premier ministre bulgare –, M. Kwasniewski n'a pas le physique de l'emploi tel que l'a figé l'imaginaire marxiste français. L'entourage du secrétaire national du PCF obéit surtout à des considérations tactiques : le danger que les victoires répétées des ex-communistes de l'Est, en venant conforter les plus nostalgiques des communistes français, pourrait faire courir aux *« mutations »* entreprises par Robert Hue depuis le 23e congrès de son parti.

Toute élection qui voit la victoire d'un ancien « allié » du temps du bloc soviétique impose un commentaire périlleux à M. Hue. Six ans après la chute du mur de Berlin, les anciens communistes, partout associés au pouvoir – directement ou indirectement –, continuent à glaner les succès : municipales bulgares, présidentielle polonaise... La direction du parti français surveille d'un œil particulièrement attentif les élections du 17 décembre à la Douma, où le Parti communiste de Russie, présidé par un « vrai » communiste, Guennadi Ziouganov, est donné favori. Mieux : place du Colonel-Fabien, on a déjà décidé de l'attitude à adopter en cas de victoire : *« ni triomphalisme ni bouderie »*, confie un membre du parti.

Face à cette nouvelle donne, le PCF a choisi de *« réagir au cas par cas »*. Au bureau national, on ne parlera pas d'*« ex »*, de *« néo »*, de *« post »*, à peine de *« communistes tout court »*, comme en Russie. *« On dit : les forces progressistes dans leur diversité »*, explique Francis Wurtz, en charge du secteur international. Un fourre-tout pratique pour cette « nouvelle gauche » qui masque *« une forte méconnaissance d'une situation délicate et compliquée »*, confesse encore un membre du parti.

« Il n'y a pas qu'avec les Polonais que les communistes ont un grand déficit de relations », confirme Sonia Mink, consultante sur les questions internationales au PS. Curieusement, le PCF ne semble pas mieux armé que d'autres pour comprendre les mutations entreprises à l'Est. *« Le paradoxe*, explique Paul Gradvohl, du Centre interuniversitaire d'études hongroises (CIEH), *c'est que, au moment où le parti a besoin d'historiens et de géographes pour penser le monde sans l'URSS, il n'y en a presque plus : soit qu'ils meurent, soit qu'ils s'éloignent. »*

Comme les autres partis, le PCF s'adapte. Place du Colonel-Fabien, on n'entretient plus de *« contacts exclusifs »* avec tel ou tel parti, mais on cultive des relations avec *« l'ensemble des forces de progrès »*.

> « Les militants réagissent par instinct. Ils entendent que les communistes ont gagné, ça les change, et ils sablent le champagne »

Ses dirigeants voyagent, discutent, reçoivent. *« En Pologne, nous avons vu différents dirigeants du parti de M. Kwasniewski, mais nous avons aussi rencontré l'Union du travail* [l'aile gauche de Solidarité], explique Francis Wurtz. *En Russie, nous avons rencontré toutes les formations politiques, sauf celles de Vladimir Jirinovski et de Boris Eltsine. »* Autre nouveauté : le parti rencontre *« tous les individus qui nous semblent intéressants – entrepreneurs, journalistes, écrivains »*.

« On essaie de ne pas se raconter d'histoires : le vote communiste ne signifie pas un retour vers le passé, mais seulement le rejet d'une thérapie de choc et d'un volontarisme libéral », dit encore Francis Wurtz pour résumer. Courtisés par les partis sociaux-démocrates européens, les nouvelles formations de gauche – comme le Parti socialiste hongrois (PSH) – préfèrent souvent nouer des liens avec le PS. Alexandre Kwasniewski a demandé son adhésion à l'Internationale socialiste (IS) : le Parti de la sociale-démocratie de la République de Pologne devrait devenir membre observateur en juin 1996.

En pleine transition – politique et économique –, les programmes des partis ne déterminent plus les contacts. Comme tous les observateurs français et étrangers, les communistes français s'inquiètent des alliances postélectorales que peuvent nouer les principaux partis de gauche issus de la mue ou de la transformation des anciens partis communistes – notamment en Russie. *« Nous avons affirmé dans nos statuts notre opposition radicale à toute dérive stalinienne ou nationaliste »*, précise avec soin Francis Wurtz. Mais, en dehors de ces réserves de principe, les critères sont flous. *« C'est une question de génération et de personnes plus que d'idéologie »*, analyse ainsi Sonia Mink. L'entrée dans l'Union européenne (UE), voire, pour certains, l'adhésion à l'OTAN, ne constituent pas des obstacles à des contacts fraternels. *« Robert Hue a pris en compte les attentes européennes des pays de l'Est »*, explique ainsi Francis Cohen, l'un des meilleurs spécialistes communistes de l'Est.

Difficile, cependant, de dire aux militants, quand le mur et les totalitarismes s'effondrent, que ce communisme-là était perverti... pour soutenir, quelques années plus tard, un personnel politique souvent majoritaire dans les nouvelles formations sociales-démocrates ou plus clairement communistes. *« Les militants réagissent par instinct, de manière presque subconsciente. Ils entendent que les communistes ont gagné, ça les change, et ils sablent le champagne. Le courant centriste autour de la direction veut absolument éviter cela le 17 décembre »*, explique un journaliste de *L'Humanité*.

Au sein de l'appareil, le retour au pouvoir en Russie de cadres de l'ancien régime peut aussi créer des vagues. En Italie, hors-même du Parti de la refondation communiste, on compte ainsi *« des communistes qui ont déjà levé le drapeau rose et préparent le drapeau rouge pour fêter la victoire, le 17 décembre »*, note Federigo Argentieri, professeur de sciences politiques à l'université de Florence et spécialiste des pays d'Europe centrale et orientale. C'est aussi le cas, au sein du Parti démocratique de la gauche (PDS), des vaillants défenseurs de l'eurocommunisme, anciens collaborateurs de l'ex-secrétaire général, Enrico Berlinguer, *« qui avaient misé avec ferveur sur Mikhaïl Gorbatchev, et qui ont fait faillite avec lui »*.

Place du Colonel-Fabien, il sont un certain nombre à penser que le retour des néo-communistes peut aussi renforcer le camp des communistes *« orthodoxes »*. *« Un axe "néo" va se constituer »*, juge aussi l'historien Stéphane Courtois : *« On tire un trait sur le passé, et on remet les compteurs à zéro. »* D'autres se montrent plus sceptiques. *« Le courant conservateur en veut beaucoup au communisme russe d'avoir tout loupé, et n'est pas forcément décidé à miser à nouveau sur eux*, juge un journaliste de *L'Humanité*. *Les réformateurs, en revanche, pourraient tirer parti de la situation. »* Lundi 18 décembre, Robert Hue, conscient de tous ces risques, saluera prudemment, selon toute vraisemblance, *« la victoire de la gauche »*. Ni boudeur, ni triomphal.

Ariane Chemin

L'Institut de recherches marxistes devient Espaces Marx

Chaque mot a été soigneusement pesé. « Relations sociales et acteurs sociaux à l'Est », tel était le thème des rencontres organisées, samedi 25 et dimanche 26 novembre, par l'Institut de recherches marxistes (IRM). Pas *« rapports »*, mais *« relations »* ; pas *« classes »*, mais *« acteurs »* : *« Un titre de recherche, qui ne comprend aucun mot "crypté" communiste »*, explique-t-on. Depuis sa création en 1981 par le PCF, l'IRM avait consacré deux rencontres aux *« pays socialistes »*. Cette fois, le mot n'est plus prononcé. *« On juge au cas par cas, sur pièces et sur actes »*, explique Francette Lazard, directrice de l'Institut et membre du bureau national. Pour affirmer son *« autonomie »* avec le PCF, l'IRM devrait changer de statuts, samedi 2 décembre. Il biffera de son nom *« toute référence à un système »* pour devenir Espaces Marx.

Mme Codaccioni évoque la prestation autonomie

DANS UNE TRIBUNE publiée par *Libération* mercredi 29 novembre, Colette Codaccioni, ancien ministre de la solidarité entre les générations, regrette que la mise en place de la prestation autonomie ait été reportée et conteste qu'elle soit *« contradictoire »* avec la lutte contre les déficits publics. Rappelant, que selon Jacques Chirac, *« c'est à la façon dont une société traite les plus fragiles d'entre nous qu'on la juge »*, elle ajoute : *« Il ne faudrait pas que cette phrase devienne une simple formule de rhétorique. »*

DÉPÊCHES

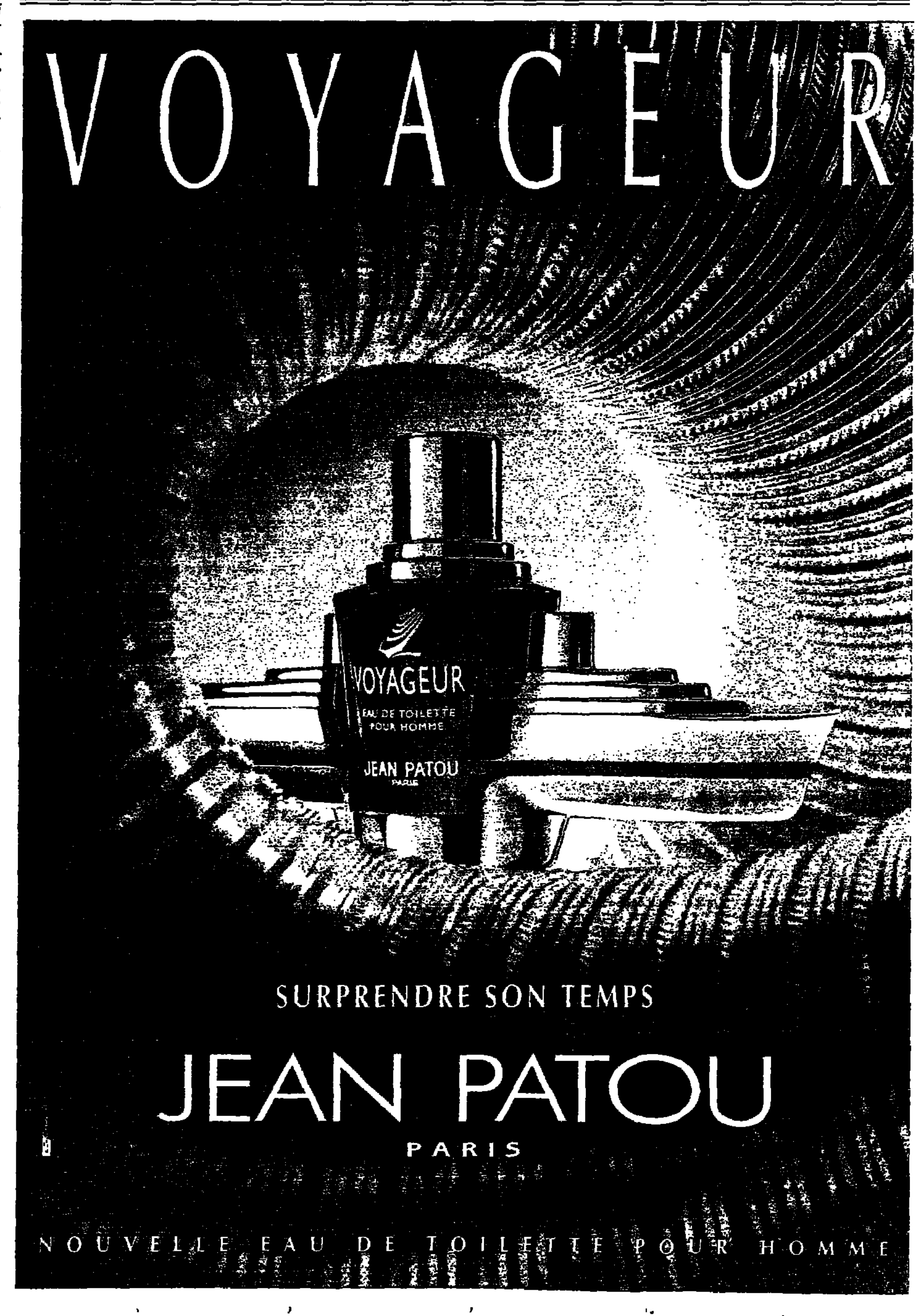
■ **DÉFIANCE : selon la dernière enquête de l'institut Gallup**, réalisée les 23 et 24 novembre auprès d'un échantillon de 956 personnes et publiée par *L'Express* (daté 29 novembre-5 décembre), les cotes de confiance du président de la République et du premier ministre continuent de se dégrader. 29 % (en baisse de 2 points en un mois) approuvent l'action de Jacques Chirac ; 62 % la désapprouvent (en hausse de 6 points). 29 % également approuvent l'action d'Alain Juppé, comme en octobre, mais 64 % la désapprouvent (en hausse de 5 points).

■ **MUNICIPALES : les tribunaux administratifs de Strasbourg et de Nancy** ont invalidé pour irrégularités l'élection de deux conseillers municipaux du Front national à Schiltigheim (Bas-Rhin) et de deux autres à Laxou (Meurthe-et-Moselle). Dans les deux cas, les recours avaient été déposés par des personnes qui figuraient à leur insu sur la liste du Front national.

■ **PLAN PME : le CNPF** estime, dans un communiqué, que le plan en faveur des PME est de *« nature à résoudre les différentes difficultés rencontrées quotidiennement par les patrons des PME »*, et souhaite que ses mesures *« s'adressent progressivement à l'ensemble des moyennes entreprises »*. De son coté l'Assemblée des chambres françaises de commerce et d'industrie (ACFCI) juge que le plan *« constitue un premier pas significatif en faveur d'une action en profondeur »*.

■ **BUDGET : le Sénat a adopté, dans la nuit du mardi 28 au mercredi 29 novembre**, les crédits du ministère de l'agriculture. RPR et UDF ont voté pour, PS et PCF se sont prononcés contre. Sur proposition du gouvernement, les sénateurs ont abondé de 150 millions de francs la dotation de l'Etat au Fonds pour l'installation et le développement des initiatives locales (FIDIL), destiné aux jeunes agriculteurs.

■ **FEMMES : Anne-Marie Couderc, ministre délégué à l'emploi,** sera chargée des droits des femmes, a indiqué Jacques Barrot, ministre des affaires sociales, mardi 28 novembre, à l'Assemblée nationale.



SOCIÉTÉ

LE MONDE / JEUDI 30 NOVEMBRE 1995

SANTÉ Le dernier état des lieux des connaissances et des comportements des Français face à l'épidémie de sida devait être rendu public, mercredi 29 novembre. Réalisée en 1994 sous l'égide de l'Agence nationale de recherche sur le sida (ANRS), cette enquête révèle deux phénomènes contradictoires : une amélioration constante du niveau d'information avec pour corollaire une utilisation plus généralisée du préservatif ; une montée des réflexes discriminatoires. ● L'EFFICACITÉ relative des campagnes de prévention se trouve ainsi altérée par la montée d'une idéologie du *« contrôle social »*, les partisans du dépistage obligatoire chez certaines catégories de population étant de plus en plus nombreux. ● CINQ ANS après sa création, Sida info service constate une diminution des appels des personnes les plus exposées et envisage la mise en place d'un service personnalisé.

Les Français retrouvent des réflexes discriminatoires face au sida

Une enquête réalisée en 1994, à l'initiative de l'ANRS et de la direction générale de la santé, révèle que l'amélioration constante des connaissances sur la maladie et le recours plus généralisé au préservatif s'accompagnent paradoxalement d'une augmentation des réflexes de peur et d'exclusion

LA PERCEPTION de l'épidémie de sida s'embrouille dans l'esprit des Français. La dernière enquête sur les connaissances, les attitudes, les croyances et les pratiques des Français face au fléau révèle un paradoxe inquiétant : le niveau d'informations ne cesse de croître et de s'affiner, la pratique du préservatif se répand, mais, dans le même temps, une peur confuse se développe, favorisant une idéologie « sécuritaire » visant au contrôle et à l'isolement des personnes contaminées. Ces résultats mettent en cause l'impact réel des campagnes de prévention et démontrent l'existence d'« effets pervers » liés à la communication autour du sida.

Réalisée en novembre et en décembre 1994 par un groupe pluridisciplinaire de chercheurs auprès d'un échantillon aléatoire de la population française âgée de 18 à 69 ans, cette enquête est la troisième du genre. Rendue publique, mercredi 29 novembre, sous les auspices de l'Agence nationale de recherches sur le sida (ANRS) et de la direction générale de la santé, une analyse signée des auteurs sera publiée dans le mensuel *La Recherche* de décembre. De prime abord, ses résultats sont encourageants, attestant une prise de conscience collective et individuelle de l'épidémie.

Les fausses croyances, d'abord, tendent à décroître. En 1994, les Français sont plus nombreux à penser que *« le VIH est un virus naturel dont on ne connaît pas l'origine »* (43,6 % en 1994, contre 53,9 % en 1992). Ceux qui croient à une transmission du virus *« par une piqûre de moustique »* ne sont plus que 18,4 % (26,4 % en 1992). Ceux qui croient à une transmission *« en buvant dans le verre d'une personne contaminée »* représentent 11,4 % de l'échantillon (17,3 % en 1992). Les « croyances » en des risques statistiquement infinitésimaux de contracter le virus (soins dentaires, rasoir mécanique, etc.) ont également tendance à diminuer. Les Français se sentent en outre davantage concernés par l'épidémie qu'il y a deux ans.



« PERCEPTION DIFFUSE »

L'idée selon laquelle *« n'importe qui peut être contaminé »* fait son chemin (86,2 % l'approuvent en 1994, contre 80,2 % en 1992). Les sondés qui disent craindre *« pas mal »* ou *« beaucoup »* le sida *« pour eux-mêmes »* sont nettement plus nombreux en 1994 qu'en 1992 (42,5 % contre 24,3 %). Les chercheurs voient dans ces données un renforcement, en deux ans, *« d'une perception diffuse et multiforme de l'épidémie »*.

Des changements de comportements sont observés. Le recours au préservatif augmente significativement chez les moins de trente ans et chez les multipartenaires (plus d'un partenaire au cours des douze derniers mois), parmi lesquels les femmes, qui rattrapent et dépassent même le niveau d'utilisation déclaré par les hommes (respectivement 78,1 % et 74,7 % en 1994). Le multipartenariat s'oriente à la baisse (15 % de l'échantillon en 1992, contre 11,2 % en 1994), mais exclusivement parmi les plus de trente ans, vivant mariés ou en concubinage, chez les veufs ou les divorcés, et chez les hommes cadres supérieurs ou exerçant une profession « intermédiaire ».

« Plus d'un tiers (39,3 %) des multipartenaires continuent d'avoir, au moins occasionnellement, des relations sexuelles non protégées », nuancent les chercheurs. Le niveau de protection reste corrélé au niveau d'éducation (36 % chez les titulaires d'un bac ou d'un diplôme universitaire, contre 24,9 % chez les titulaires d'un diplôme inférieur et 11,6 % chez les non-diplômés). Cette prise de conscience ne signifie pas pour autant que l'information sur le sida soit bien passée dans l'opinion. Au contraire. Contre toute logique épidémiologique, l'enquête décèle en effet une inquiétude croissante qui génère des réflexes discriminatoires et entretient une certaine idéologie « sécuritaire ». Les chercheurs s'en émeuvent, qui craignent que ce phénomène viennent *« alimenter une vision « communautaire » du risque, susceptible de favoriser à terme un basculement de l'opinion vers un contrôle renforcé et plus ou moins autoritaire des personnes séropositives »*. Ils avancent, en substance, que *« l'efficacité des campagnes de prévention dans la modification des comportements a un coût : le risque d'un contrôle social accru »*.

MESURES COERCITIVES

Cette adhésion massive à des mesures dont l'efficacité en termes de santé publique reste fantasmatique se double d'un regain des attitudes discriminatoires qui préoccupe les chercheurs. De tels réflexes avaient déjà été observés au début de l'épidémie, à une période où le niveau d'information était bien moindre et où le sida faisait l'objet de surenchères politiques. Aujourd'hui, l'idée de *« créer des établissements médicaux spécialisés dans la prise en charge des patients infectés par le VIH »*, autrement dit des « sidatoriums », rencontre l'approbation de 78,9 % des Français. Autre sujet d'inquiétude : 90 % des sondés sont d'accord pour rompre le secret médical dans le but d'informer le conjoint d'une personne séropositive (52,8 % le sont pour alerter la famille, 40,9 % les caisses de Sécurité sociale et 39,1 % le ministère de la santé). Ces scores d'adhésion à d'éventuelles mesures coercitives se révèlent plus élevés encore dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Les campagnes à venir devraient tenir compte de ces résultats importants. Coincée en porte à faux entre l'exigence de solidarité collective et la nécessaire prise de conscience individuelle du risque, la prévention grand public centrée sur le tout-préservatif montre ici ses limites et ses possibles effets pervers.

« De façon inévitablement simplificatrice, écrivent les auteurs, *l'enquête de 1994 a permis d'estimer à 8,2 % la part de la population qui pouvait être considérée comme « potentiellement concernée par l'exposition au risque de transmission du VIH »*. Comment conserver l'idée que *« le sida concerne tout le monde »*, en tant que citoyen, quand seule une minorité de la population est plus particulièrement exposée ? Comment s'adresser directement à des « groupes à risques » – même si cette notion quasi taboue a quelque chose de *« politiquement incorrect »* –, déjà socialement marginalisés, sans renforcer dans la population générale les réactions de rejet et de stigmatisation ? Naviguant entre ces différents écueils, les pouvoirs publics se trouvent aujourd'hui dans l'obligation de repenser leur politique d'information en engageant des campagnes de prévention véritablement ciblées, s'adressant directement aux personnes plus concernées par le risque d'infection par le VIH.

A ces considérations déjà complexes viennent s'ajouter des modifications probables de la perception sociale du sida liées aux dernières avancées de la recherche. Alors même que *« les personnes vivant avec le VIH s'efforcent de maintenir une vie normale et de retarder le plus possible l'entrée dans la maladie »*, constatent les chercheurs, le traitement précoce des personnes séropositives asymptomatiques tel qu'il est aujourd'hui recommandé pourrait, selon eux, *« créer le risque d'éloigner cette catégorie du reste de la population »*.

Jean-Paul Moatti, l'un des auteurs de l'étude, estime finalement que *« tous les ingrédients pour faire du contrôle social au nom de la santé publique et au nom du bien des malades eux-mêmes »* sont désormais réunis et il juge le cocktail *« très inquiétant »*. L'équipe de recherche engage donc pour l'avenir tous les acteurs de la lutte contre le sida à *« faire en sorte que les progrès thérapeutiques ne viennent pas à l'appui d'une dicrimination rampante qui s'abriterait derrière l'alibi médical de* « faire le bien » *des personnes infectées par le VIH, y compris contre leur gré »*.

Laurence Folléa

★ **Les signataires de l'étude publiée dans *La Recherche* (décembre 1995) sont Jean-Paul Moatti, Isabelle Grémy, Yolande Obadia, Nathalie Bajos, Véronique Doré et d'autres chercheurs du groupe KABP/ACSF (connaissances, attitudes, croyances pratiques/analyse des comportements sexuels en France).**

Toujours plus de partisans du dépistage obligatoire

La hausse du nombre de personnes favorables au dépistage obligatoire de l'infection par le VIH se poursuit d'année en année. 92,8 % des personnes interrogées en 1994 se déclarent *« tout à fait ou plutôt d'accord »* avec l'instauration du dépistage obligatoire chez les femmes enceintes (contre 88,7 % en 1992). 85,1 % souhaitent organiser ce dépistage pour les professions médicales ou paramédicales (contre 76,3 % en 1992), 84,2 % avant le mariage (79,8 %), 82,5 % dans les prisons (76,3 %) et 63 % en médecine du travail (58 %). Le pourcentage des Français favorables au dépistage obligatoire des prostituées (92,4 %), des toxicomanes (92 %) et des appelés (73,9 %) reste stable, mais élevé.

Sida info service envisage des permanences « personnalisées »

L'ASSOCIATION Sida info service (SIS), qui gère depuis novembre 1990 le numéro vert d'accueil téléphonique du même nom, révèle dans son dernier bilan que *« la part des hétérosexuels progresse nettement, pour s'établir à 78 % des appelants »*. Conséquence directe de ces *« afflux d'appels en provenance du grand public » : « les populations les plus exposées – homo/bisexuels, usagers de drogues – éprouvent des difficultés croissantes à (...)joindre »* le service. En 1994, 21 % des appelants appartenaient ainsi à ces deux catégories de populations particulièrement touchées, contre 27 % les deux années précédentes. La proportion des personnes ayant déclaré être contaminées a elle aussi notablement baissé, passant de 19,3 % des appelants en 1992 à 15,6 % en 1994.

Face à cette saturation des lignes par le grand public, qui *« pénalise en premier lieu les appelants séropositifs et leur entourage »*, SIS envisage la création d'un service d'aide personnalisée, permettant d'*« inscrire dans la durée leur relation avec un écoutant »* et de lever éventuellement l'anonymat qui, pour beaucoup, *« constitue un obstacle »* à l'échange téléphonique. *« En permettant à chaque malade ou à l'un de ses proches de recontacter le même écoutant et de convenir de rendez-vous téléphoniques, la ligne d'aide personnalisée et suivie vise à aider les appelants les plus durement atteints par le VIH à mobiliser leurs ressources personnelles pour l'élaboration de leurs stratégies de vie et de soins »*, précise SIS.

Dans cette même logique de prévention ciblée, parce que *« les barrières linguistiques handicapent toute communication efficace »* et que les références culturelles ou religieuses sont parfois des obstacles à la bonne diffusion des messages de prévention, un service réservé aux *« populations migrantes »* est également à l'étude. Il prendrait la forme de *« permanences téléphoniques pluri-ethniques hebdomadaires »* destinées dans un premier temps aux ressortissants des Antilles, du Maghreb et d'Afrique noire puis, *« à moyen terme »*, à ceux des pays de l'océan Indien.

2 MILLIONS D'APPELS

Depuis la mise en place du numéro vert (05-36-66-36) il y a cinq ans, 2 millions d'appels ont été reçus, dont 1 million ont donné lieu à un entretien. La progression est impressionnante : environ 50 000 appels reçus en 1990, 390 000 en 1992, 463 000 en 1994 et pour 1995, une première estimation table sur un peu plus de 567 000 appels. *« Les interrogations relatives à la transmission* [du VIH] *représentent un tiers des thématiques d'appel »*, révèle encore SIS. Les questions relatives aux modes de contamination ont ainsi augmenté de 23 % en trois ans.

Parmi les *« appelants »* préoccupés par le sujet, un tiers s'interroge sur le *« risque encouru lors d'un rapport bouche-sexe »*. Chez les personnes ayant déclaré leur homosexualité, *« les demandes relatives à la transmission restent prépondérantes, avec 35 % de l'ensemble des demandes, et cela malgré les campagnes de prévention »*, précise le bilan. A peine 2 % en moyenne de la totalité des appels traités dans les neuf antennes régionales de SIS sont relatifs aux *« aspects sociaux »* (problèmes de logement, de travail, d'assurance, financiers ou juridiques). Depuis l'automne 1993, ces requêtes sont en effet orientées vers le numéro « azur » de Sida info droit (36-63-66-36).

Un rajeunissement et une féminisation des interlocuteurs ont par ailleurs été observés. Les demandes des 20-39 ans ont représenté 60 % des appels en 1994 et 40 % des entretiens effectués avec des personnes de cette classe d'âge ont porté sur les modes de contamination. Dans cette classe d'âge, les interrogations liées à la prévention – une demande sur six – ont chuté de 23 % entre 1992 et 1994 tandis que, dans le même temps, les demandes liées au dépistage – une sur cinq – ont doublé. La présence des femmes a augmenté de 17 % en 1994 par rapport à 1993. Le bilan souligne qu'*« elles occupent une place de plus en plus importante sur la ligne »* et que *« le soutien* [psychologique], *l'infection au VIH et notamment le dépistage sont des thématiques plus importantes que chez les hommes »*.

L. F.

francesco
smalto
PARIS

35 ans de sur-mesure au service du prêt-à-porter

Homme : 44, rue François 1er
Homme-Femme : 6, place Victor Hugo

Un rapport remis à M. Emmanuelli demande de réorganiser l'accueil des jeunes en errance et des sans-abri

COMMANDÉ à deux médiateurs, Danielle Huèges et Bernard Quaretta, le rapport sur « l'errance et l'urgence sociale » a été présenté mercredi 29 novembre par Xavier Emmanuelli, secrétaire d'état à l'action humanitaire d'urgence. Cette étude ne minimise pas l'émergence, souvent soulignée cet été, d'une mendicité agressive, principalement dans les villes festivalières, émanant de certains groupes de jeunes, *« raquetteurs et non mendiants, parfois dangereux, voire odieux »*.

Mais les deux médiateurs n'en approuvent pas pour autant la « circulaire Debré » et les arrêtés municipaux anti-mendicité. Il existe, constatent-ils, *« un assortiment de lois largement suffisant, relatif à la violence et à l'ivresse manifeste »*, et *« rien ne nécessite des textes nouveaux. »*

En revanche, la mendicité « ordinaire », estiment les deux médiateurs, celle *« dispersée dans les rues, étalée partout »*, pose *« le problème beaucoup plus fondamental de l'errance »*. Et ce problème *« n'aura sa solution que dans des mesures législatives drastiques »*, afin qu'avec l'aide de l'Etat *« chaque collectivité – département, municipalité – soit responsable et solidaire de ses ressortissants, qu'elle ait l'obligation de les accueillir, de leur assurer un hébergement et un parcours d'insertion. »*

Ce rapport donne-t-il un avant-goût du futur projet de loi d'orientation contre l'exclusion, que devraient piloter Jacques Barrot, ministre du travail et des affaires sociales, et Xavier Emmanuelli ? L'une des idées avancées pour *« faire cesser le flux de l'errance et non pas le gérer »* est en tout cas de fixer les personnes sans domicile dans leur département d'origine.

ANTENNES

Alors, *« les grandes villes, Paris en particulier, cesseront d'être de prétendus havres, où se retrouvent les errants »*. Pour cela, les deux médiateurs préconisent l'aménagement ou la création d'*« un lieu d'accueil et d'orientation »* dans chaque département (avec, éventuellement, des antennes dans ses villes principales).

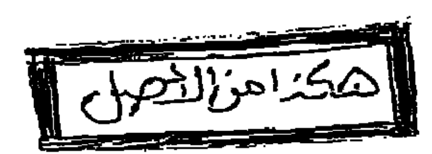
Selon le rapport, tout errant devra obligatoirement transiter par ce lieu, *« clé de voûte du dispositif »*. Pouvant restaurer et héberger les sans-abri le temps nécessaire (*« cinq jours par exemple »*), *« connaissant de façon très approfondie tout le réseau départemental de l'aide sociale et toutes les filières locales hospitalières, hôtelières, professionnelles »*, ce centre *« doit être capable, une fois posé le diagnostic, d'orienter l'errant vers la structure ou le service susceptible de le recevoir dans la durée »*. Selon ses attaches et ses préférences, l'errant venu au hasard de ses pas dans un tel centre restera dans le département d'accueil ou sera dirigé sur le centre d'un deuxième et dernier département.

Qui gérera une telle structure ? D'une façon générale, le rapport est flou sur les conditions de financement. Dans ses *« constats »*, il relève que *« l'action sociale en France est extrêmement disséminée »* et il estime que *« les multiples réponses se superposent sans cohérence, à l'instar d'un mille-feuille sans crème pour le lier »*. Mais il renvoie les problèmes de financement, en proposant *« une mise à plat de tout le financement et de toute l'organisation des CHRS »* (centres d'hébergement et de réadaptation sociale) et en recommandant de *« créer, par recours à la concertation, au sein de chaque département, un schéma directeur prévisionnel, arrêté par le préfet selon une périodicité triennale, qui précise l'action des services de l'Etat, des collectivités locales et des associations, et les obligations de moyens respectives »*.

Par ailleurs, le rapport consacre une large place aux jeunes en errance. Ces jeunes *« doivent bénéficier de lieux d'accueil adaptés, dont le fonctionnement correspondrait aux vieux principes (...) des auberges de jeunesse, auxquels s'ajouterait (...) une prise en charge sociale »*. Le rapport évoque aussi *« la possibilité d'un service civil massif des jeunes diplômés au profit des plus démunis et celle d'incorporation de jeunes en difficulté au sein du service national. »*

M. C.

★ **Un numéro vert, le 05-30-63-06, relié au SAMU social de Paris en faveur des sans-abri, vient d'être mis en service pour l'Ile-de-France. Il deviendra national fin janvier 1996.**



La Cour de cassation admet la responsabilité du capitaine Paul Barril dans l'affaire des Irlandais de Vincennes

Elle a rejeté le pourvoi de l'ancien responsable du GIGN qui attaquait « Le Monde » pour diffamation

Dans un arrêt rendu, mardi 28 novembre, la Cour de cassation a donné un caractère définitif à une décision de la cour d'appel de Paris concernant l'affaire des Irlandais de Vincennes. En 1991, *Le Monde* avait affirmé que cette arrestation en 1982 reposait sur un montage effectué par le capitaine Barril. L'officier du GIGN avait attaqué *Le Monde* en diffamation mais le tribunal, puis la cour d'appel de Paris avaient relaxé le journal et son journaliste, Edwy Plenel, en estimant que *« la preuve de la vérité »* des faits diffamatoires était rapportée.

LA CHAMBRE criminelle de la Cour de cassation a donné, mardi 28 novembre, *un* caractère définitif à l'arrêt de la cour d'appel de Paris, relaxant Le Monde et notre collaborateur Edwy Plenel des poursuites en diffamation engagées par le capitaine Paul Barril à la suite de la publication, le 21 mars 1991, d'un article établissant la réalité d'un montage effectué par l'officier du GIGN dans l'affaire dite des Irlandais de Vincennes. Cette décision exceptionnelle consacre la possibilité pour la presse de prouver la réalité d'un comportement extrêmement grave qui ne fut examiné par la justice qu'au travers d'un procès en diffamation.

Le 28 novembre 1982, trois Irlandais étaient arrêtés dans un appartement de Vincennes lors d'une opération immédiatement présentée par un communiqué de l'Elysée comme un succès dans la lutte contre le terrorisme international. Menée par le capitaine Barril, la spectaculaire arrestation avait permis la découverte d'armes, d'explosifs et de documents compromettants.

IRRÉGULARITÉS

Cependant, au fur et à mesure que l'enquête avançait, diverses irrégularités de procédure apparaissaient. La justice se cristallisera sur cet aspect alors que déjà, courait la rumeur selon laquelle les pièces à conviction auraient été apportées sur place avant les arrestations afin de faire *« tenir »* un dossier de terrorisme.

En 1985, cette thèse était confortée par les révélations d'un homme venu se confier à la DST. Il s'agissait de Bernard Jegat, informateur du capitaine Barril, qui affirmait avoir remis à l'officier du GIGN des armes, des explosifs et des documents qu'il entreposait chez lui à la demande de ses amis irlandais. Sa description correspondant aux mêmes objets qui avaient été « découverts » dans l'appartement de Vincennes, une information pour transport d'armes était ouverte, mais elle ne concernera que... Bernard Jegat. Parallèlement, Christian Prouteau, chef du GIGN, le commandant Jean-Michel Beau et son adjoint à la brigade des recherches de Vincennes étaient renvoyés devant le tribunal correctionnel de Paris sous la prévention de *« subornation de témoins »* pour avoir menti au juge d'instruction sur les conditions dans lesquelles s'était déroulée l'arrestation des trois Irlandais.

Deux mois avant le procès, *Le Monde*, dans son édition du 21 mars 1991, publiait un article d'Edwy Plenel, intitulé « Les cachotteries de l'Elysée », démontant le mécanisme de l'arrestation des Irlandais de Vincennes. Le capitaine Barril engageait des poursuites en diffamation. Certes, le tribunal constatait que l'officier avait quelque raison de se plaindre. *« Affirmer,* notait-il, *comme le fait M. Plenel, que l'opération n'a été de bout en bout qu'un montage réalisé par le capitaine Barril qui aurait trompé les autorités politiques, les autorités judiciaires ainsi que l'opinion publique et qui aurait provoqué l'inculpation et l'incarcération de trois personnes innocentes, aboutit à discréditer totalement le responsable de cette opération et à ruiner définitivement sa réputation tant au plan personnel qu'au plan professionnel ».* Mais le jugement reprenait les pièces fournies par la défense, en constatant qu'en *« l'état des éléments versés aux débats, il convient de considérer que la preuve de la vérité des faits diffamatoires est rapportée ».*

BONNE FOI

Ce jugement constituait une première dans les annales juridiques dans la mesure où les tribunaux, dans le meilleur des cas, relaxent le journaliste diffamateur en lui reconnaissant seulement le bénéfice de la bonne foi. Or, la bonne foi n'est pas la vérité mais seulement la vraisemblance. Saisie par le capitaine Barril, la cour d'appel de Paris, dans un arrêt du 8 juillet 1993, confirmait le jugement en soulignant : *« Les documents produits et les témoignages recueillis constituent des sources diversifiées d'informations complémentaires amplement concordantes et fiables, d'où il résulte que la preuve de la vérité de l'imputation diffamatoire est rapportée. »*

DÉCISION MOTIVÉE

La Cour de cassation a rejeté le pourvoi formé contre cet arrêt en refusant l'ensemble des moyens présentés. L'un des principaux moyens soutenait que le principe de la présomption d'innocence interdirait à un tribunal de dire que des accusations diffamatoires sont l'expression de la vérité alors que la culpabilité de la personne mise en cause n'a pas été légalement établie.

En outre, le principe de présomption d'innocence étant consacré par la Convention européenne des droits de l'homme, il aurait une valeur supérieure à la loi française sur la presse. Mais la chambre criminelle constate dans son arrêt que les juges d'appel ont bien motivé leur décision avant d'ajouter : *« La cour d'appel relève que le plaignant n'a pas été condamné, ni même déclaré coupable d'une quelconque infraction par le jugement entrepris dont la motivation est cantonnée aux dispositions de la loi sur la liberté de la presse. »*

En d'autres termes : ce n'est pas une vérité judiciaire, c'est une vérité de la presse dûment constatée par la justice.

Maurice Peyrot

COMMENTAIRE

VÉRITÉ ÉTABLIE PAR LA PRESSE

« Il s'agit incontestablement de l'une des plus graves accusations qui puissent se concevoir contre un fonctionnaire public, militaire de surcroît », soulignait le tribunal en analysant l'article du *Monde* qui détaillait, preuves à l'appui, les agissements du capitaine Barril dans l'affaire des Irlandais de Vincennes. Que ce soit à l'occasion d'une si grave diffamation que les juges aient enfin constaté que le journaliste avait prouvé la réalité de ce qu'il avait écrit renforce encore le caractère exceptionnel de cette décision. Certes, la loi prévoit que *« la réalité du fait diffamatoire peut toujours être prouvée ».* Mais une propension frileuse des tribunaux avait rendu cette tentative quasiment vaine dans un domaine où la jurisprudence exige que la preuve soit *« parfaite ».*

Cette décision rend désormais hasardeux le chemin du procès en diffamation contre un article bien étayé. Mais, au-delà du regard procédurier, elle comporte un aspect moral. En se prononçant ainsi, la justice redore un blason qu'elle avait elle-même terni en refusant de poursuivre le comportement extrêmement inquiétant de M. Barril pour les libertés fondamentales. Le tribunal notait : *« Certains obstacles de droit (...) ou de fait, comme l'inaction du parquet ou l'inertie du juge d'instruction, peuvent s'opposer à la poursuite de l'auteur d'un comportement répréhensible qui, dès lors, ne saurait tirer de son impunité un brevet d'innocence. »*

Ce n'est pas la première fois qu'un tel redressement apparaît. Le seul exemple de preuve de la vérité cité par le code pénal concerne une affaire où la Cour de cassation avait dit en 1975 : *« Peu importe que le procureur de la République ait classé sans suite la plainte déposée sur le fondement de ces faits, une pareille décision ne pouvant avoir pour effet d'établir qu'ils étaient inexacts. »* Il n'est pas mauvais pour la vérité qu'un juge laisse entendre que la justice a eu tort et dise que la presse a eu raison.

M. P.

DÉPÊCHES

■ **JUSTICE : Patrick Gaubert,** ancien conseiller de Charles Pasqua au ministère de l'intérieur, a été débouté, mardi 28 novembre, par le tribunal correctionnel de Paris d'un procès qu'il avait intenté au quotidien d'extrême droite *Présent*. En relatant la mort d'un manifestant qui s'était tué en sautant par une fenêtre pour échapper à la police, le journal affirmait que la victime avait été *« goubertisée »*. Ce terme a été jugé diffamatoire par le tribunal qui a cependant estimé que M. Gaubert n'invoquait pas le bon article de loi pour engager ses poursuites. Ce dernier va faire appel.

■ **DROGUES : onze personnes,** suspectées d'appartenir à un réseau d'importation de cannabis ont été arrêtées, les 17 et 18 novembre, à Paris, Nantes et Lille. Un Français, âgé de cinquante ans, considéré comme le chef de cette organisation, a été interpellé le 18 novembre en Belgique. Depuis moins d'un an, une tonne de cannabis aurait été importée du Maroc via l'Espagne, et revendue en France. Ce démantèlement est le résultat de plusieurs mois d'investigations de l'Office central pour la répression du trafic illicite des stupéfiants (Ocrtis), en liaison avec les SRPJ de Rennes, Lille, la gendarmerie d'Amiens et la gendarmerie belge.

■ **LYCÉENS : environ 700 élèves** du lycée Clément-Ader d'Athis-Mons (Essonne), auxquels s'étaient joints d'autres lycéens de la région ont manifesté, mardi 28 novembre, après la mort d'un de leurs camarades électrocuté dans une salle de cours. Le lendemain de l'accident, un expert mandaté par le parquet avait conclu au non-respect, par le jeune homme, des consignes de sécurité.

■ **VOITURE ÉLECTRIQUE : la Mairie de Paris** a décidé d'exonérer de la vignette automobile les voitures électriques jusqu'à l'an 2000, a annoncé mardi 28 novembre, Jean Tiberi, maire de la capitale. M. Tiberi a aussi indiqué que, d'ici à fin 1996, Paris sera équipé de cent vingt-deux emplacements permettant de recharger des véhicules électriques.

35F pièce
ADVENT
bougeoir

Aucun doute aujourd'hui le père Noël existe. Il aime la neige, le froid et les fêtes. Vous en avez des centaines de preuves chez IKEA.
De quoi confondre les plus sceptiques.
Partout des idées cadeaux, des idées déco, des idées utiles pour le plus joli des Noël scandinaves.
C'est facile de faire plaisir à des prix qui ont tout pour plaire. Venez voir comme c'est chaud un Noël venu du froid.



IKEA
3615 IKEA*

IKEA PLAISIR (78) C.CIAL DE GRAND-PLAISIR TÉL.: 30 79 21 21
IKEA PARIS NORD II (95) AUTOROUTE A1 ZAC PARIS NORD II TÉL.: 49 90 16 16
IKEA PARIS EVRY (91) AUTOROUTE A6 SORTIE EVRY LISSES MENNECY TÉL.: 69 11 16 00
IKEA LYON (69) ZAC DU CHAMP DU PONT ST-PRIEST TÉL.: 72 15 28 28
IKEA MARSEILLE (13) RN113 C.CIAL DE VITROLLES ESPACE TÉL.: 42 10 16 00
IKEA BORDEAUX (33) C.CIAL DE BORDEAUX-LAC TÉL.: 56 50 42 06
IKEA LILLE (59) C.CIAL DE LOMME TÉL.: 20 93 36 77
IKEA TOULOUSE (31) C.CIAL DE ROQUES TÉL.: 61 72 73 74

RICHARD FEIRAT & ASSOCIÉS

Le cuisinier du « MC-Ruby » raconte le massacre des passagers clandestins

« J'ai vendu mon âme au diable », a déclaré, tremblant, Oleg Mikhaïlevskiy

Après le témoignage de Kingsley Ofusu, le seul survivant parmi les neuf passagers clandestins africains massacrés à bord du porte-conteneurs *MC-Ruby* en 1992, au large des côtes portugaises, la cour d'assises de Seine-maritime a entendu le cuisinier-steward ukrainien. Confirmant toute l'horreur de la tuerie, celui-ci charge le second du navire, mais met en doute une partie du témoignage de l'unique survivant.

ROUEN
de notre envoyé spécial

« Alors, j'ai vendu mon âme au diable ». Oleg Mikhaïlevskiy, trente-cinq ans, vacille à la barre. Sa voix est tremblante. Le cuisinier-steward du cargo *MC-Ruby*, à bord duquel furent assassinés huit clandestins africains en novembre 1992, a dit qu'il ne cacherait rien. Devant la cour d'assises de Seine-Maritime, après cent vingt heures de débats hachés dominés par le témoignage du seul rescapé, Kingsley Ofusu (*Le Monde* du 28 novembre), le blond Ukrainien plonge dans le récit d'un massacre hors du temps, entre Takoradi (Ghana) et Le Havre.



PROCÈS

« Artemenko, le second, m'a dit qu'il fallait jeter les clandestins par-dessus bord. Il m'a dit : « Ce ne sont pas des hommes. Ils n'ont pas de papiers, ils ont l'air d'être évadés de prison et ils sont très agressifs. Je suis sûr qu'ils vont nous tuer tous. » Je n'imaginais pas qu'il pouvait mentir. Il m'a dit : « Oleg, n'aie pas peur, ça se fait sur tous les bateaux. En Europe, on ne nous dira que merci. » Dans le box, Artemenko ne bronche pas. En douze ans de carrière « soviétique », c'est la première fois que Mikhaïlevskiy se retrouvait sous pavillon étranger et face à des clandestins. Romashenko avait déjà fait état des problèmes que lui avait précédemment causé la découverte de passagers indésirables à bord du *MC-Ruby* : réduction de vivres et de rations d'eau. *« A Sergeï Romashenko, Petr Bondarenko et à moi, le second a dit : « C'est pour sauver nos vies. Vous frapperez avec des barres de fer, vous attacherez un poids à la jambe et vous les jetterez. Il le faut ». »*

Cale n° 3, où sont regroupés les clandestins – huit Ghanéens, un Camerounais –, les matelots ont demandé que l'un d'eux sorte seul. *« Ils se sont disputés,* se souvient Mikhaïlevskiy, *l'un de ceux qui se trouvaient derrière a été propulsé. »* Sur le pont, c'est l'incompréhension. *« On avait peur. Le clandestin a agité les bras. J'ai frappé sur la tête. Il est tombé. J'ai crié : « Sergeï, tire ! » Et il y a eu du sang. On a attaché un poids à sa jambe et nous l'avons jeté par-dessus bord. Alors j'ai commencé à vomir. Puis on est allé voir Artemenko pour tout arrêter. Mais il avait l'air de dire : « Vous voyez, ce n'était pas difficile ». »*

Le cauchemar a-t-il duré une journée, deux jours ? Quelques images, seules, sont précises. Les huit autres clandestins, explique le marin, ont été transférés vers le peak avant. Devant l'impossibilité de reculer naît l'idée du guet-apens. Bondarenko et Mikhaïlevskiy feront sortir les clandestins l'un après l'autre. En embuscade, Sergeï Romashenko les tirera à bout portant. Mais les clandestins refusent de sortir. *« Nous sommes allés chercher Artemenko pour qu'il leur parle en anglais. Il est venu et il les a calmés. »* Alors, par groupe de deux, les clandestins sortent... Pourtant, lorsque apparaît le dernier tandem – Kingsley et son frère –, Romashenko manque sa cible. *« Kingsley a fait tomber celui qui l'accompagnait en s'enfuyant. Nous ne l'avons pas retrouvé. Bondarenko a rattrapé le frère de Kingsley et l'a assommé. Puis, on l'a passé par-dessus bord. Il clignait encore des yeux. »*

A la barre, Mikhaïlevskiy, pétrifié, fouille encore dans sa mémoire et livre des détails inédits, comme pour mieux expier ses crimes. *« L'un d'eux m'a regardé. Il tendait la main vers moi. J'ai saisi un marteau et j'ai frappé à deux reprises. »* Et dans un soupir : *« C'est ma croix, je porte ma croix ».* En prison, Mikhaïlevskiy a déjà tenté de se suicider. Le président Jean Reynaud insiste : *« Etes-vous sûr que tout cela c'est passé en deux nuits ? »* Kingsley Ofusu a toujours affirmé que la tuerie avait eu lieu en une seule nuit et qu'ils étaient bien neuf, insistant sur la présence du Camerounais, dans le peak avant. *« Quel intérêt aurait la victime à mentir ? »*, demande le président. *« Vous savez, moi, je suis maintenant un criminel,* a répondu Mikhaïlevskiy. *Je ne sais pas pourquoi Kingsley ment, mais il ment. »*

Jean-Michel Dumay

Le maire (PS) de Vitrolles et cinq de ses proches placés en garde à vue

Des associations para-municipales mises en cause

MARSEILLE
de notre correspondant régional

Le maire et conseiller général (PS) de Vitrolles (Bouches-du-Rhône), Jean-Jacques Anglade, deux de ses adjoints (PS), ainsi que deux de ses collaborateurs et un ancien secrétaire de section du parti socialiste, ont été placés en garde à vue, lundi 27 et mardi 28 novembre, à Marseille, dans le cadre d'une affaire de fausses factures instruite, à Paris, par le juge David Peyron. Ce dossier concerne des *« versements indus »* effectués par une agence de publicité parisienne, Expo-publicité, au profit d'associations para-municipales. C'est à la suite de la découverte de factures douteuses au siège parisien d'Expo-publicité, dans le cadre d'une instruction conduite à Créteil par les juges Portelli et Vandingenen, que le juge David Peyron a été saisi, au mois de septembre, de cette procédure incidente. L'agence publicitaire, qui avait obtenu en 1990, un marché de la ville, semble avoir pris en charge, en contrepartie, certaines dépenses de la municipalité et du club de hand-ball OM-Vitrolles.

Lundi, Claude Castex, premier adjoint délégué aux finances, Jean-Louis Archevêque, adjoint aux travaux, et Joachim Marty, ancien secrétaire de la section socialiste de Vitrolles, ont été interpellés et conduits dans les locaux de la section financière du SRPJ de Marseille. Mardi, le juge Peyron s'est rendu lui-même à la mairie de Vitrolles pour entendre M. Anglade.

Le maire de Vitrolles a été aussitôt placé en garde à vue. Les enquêteurs ont en outre effectué des perquisitions dans le bureau de M. Anglade, à la mairie, à son cabinet d'avocat et à son domicile. Les policiers ont saisi divers documents comptables ainsi que ses agendas. Une perquisition a également eu lieu au siège du club de hand-ball de l'OM-Vitrolles, présidé par Jean-Claude Tapie, le frère de Bernard Tapie, qui figurait sur la liste conduite par M. Anglade aux dernières élections municipales.

Guy Porte

DISPARITION

Albert Ouzoulias

Colonel André pendant la Résistance

ALBERT OUZOULIAS, le futur Colonel André des *Bataillons de la jeunesse*, une organisation communiste de résistance au nazisme pendant la seconde guerre mondiale, est décédé, lundi 27 novembre, dans sa quatre-vingt et unième année.

Né le 20 janvier 1915 à Contrevoz (Ain) et, très tôt, militant à la CGTU, Albert Ouzoulias adhère au PCF en 1933 quand Hitler arrive au pouvoir en Allemagne. Il devient permanent des Jeunesses communistes. Dès mai 1940, cet ancien postier participe, dans la Somme et dans l'Oise, aux combats contre la Wehrmacht. Fait prisonnier, il s'évade à deux reprises d'un stalag et, en août 1941, à Paris, il devient le commandant en chef des Bataillons de la jeunesse, une organisation des Francs-Tireurs communistes, avec comme adjoint le futur Colonel Fabien.

Entre avril 1942 et juin 1944, Albert Ouzoulias est le commissaire militaire national chargé des opérations à la tête des Francs-Tireurs et Partisans français (FTPF) et travaille, de ce fait, avec le responsable des Forces françaises de l'intérieur (FFI) du Colonel Rol Tanguy en Ile-de-France. Le 10 août 1944, il sera l'un des signataires de l'affiche de mobilisation générale appelant la région parisienne à l'insurrection. Il sera ensuite chargé, pour l'ensemble de la France, de l'intégration des FFI et des résistants dans les armées qui continuent de libérer le pays.

En mai 1945, Albert Ouzoulias sera élu conseiller municipal communiste de Paris et conseiller général de la Seine. Réélu jusqu'en 1970, il deviendra, en 1971, maire de Palisse (Corrèze), où il vécut enfant. Il est l'auteur de trois ouvrages : *La Vie héroïque du Colonel Fabien* (1945), *Les Bataillons de la jeunesse* (1967) et *Les Fils de la nuit* (1975), qui relatent les faits d'armes de ses compagnons de Résistance. Titulaire de la Croix de guerre 1939-1945, de la médaille de la Résistance, de la médaille des Evadés et de la Croix du combattant volontaire pour la Résistance, Albert Ouzoulias était officier de la Légion d'honneur.

J. I.

CARNET

AU CARNET DU MONDE

Naissances

Sophie et Patrick GEISSMANN
sont heureux d'annoncer la naissance
de leur fille

Charlotte, Laure, Jenny,

le 22 novembre, à Casablanca.

Angle allées des Cytises
et des Orangers,
Casablanca (Maroc).
78, rue Raynouard,
75116 Paris.

Stéphanie et Eric BOUTARIN,
Danielle et Didier HOLLARD,
Monique et André MORDANT,
saluent la naissance de

Paul,

le 27 novembre 1995.

Un futur lecteur du *Monde*, au vingt et *unième siècle.*

12, chemin des Grolles,
69250 Albigny.

Décès

– Mme Philippe Baer,

M. Julien Baer,
M. Edouard Baer,
Mlle Pauline Baer,

Mlle Nadine Baer,

ont la tristesse de faire part du rappel à Dieu de

M. Philippe BAER,

à Salernes, le 21 novembre 1995.

La cérémonie religieuse a eu lieu à l'église de Salernes, dans l'intimité familiale.

– L'amiral Giulio de Boccard,
son époux,
M. Thomas Millar,
M. et Mme Gordon Donaldson,
et leur fille Anne,
M. et Mme James Skewies,
et leur fils Peter,
Ses frère, sœurs, beaux-frères,
neveu et nièce,
ont la douleur de faire part de la perte de

N.D.
Mme Giulio de BOCCARD,
née Elizabeth MILLAR,

survenue le 27 novembre 1995, à Paris.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 1er décembre, à 15 heures, en l'église d'Ecosse, 17, rue Bayard à Paris-8e.

A la douleur de leur père, Giulio, s'associent Patrizia, Carlo Felice et son épouse, Paola.

10, rue de Montevideo,
75116 Paris.

– La présidente de l'université de la Sorbonne nouvelle - Paris-III,
Les vice-présidents,
Le secrétaire général,
Le directeur et les personnels de l'UFR de littérature générale et comparée,
Ceux de l'université,
Ses collègues et ses étudiants,
ont la douleur de faire part du décès de

Annie CECCHI,

survenu le samedi 25 novembre 1995.

La levée du corps aura lieu à l'hôpital Laennec, au funérarium, à 9 heures précises, le vendredi 1er décembre.

– Carol et Thomas Rose,
Clarissa,
Nicolas et Eve,
Francesca,
ont la tristesse de faire part du décès de leur mère et grand-mère,

Helen Bess Finch CONE,

survenu le 27 novembre 1995, à Champaign (Illinois).

105, rue Didot,
75014 Paris.

– *La présidente de l'université Paris-VIII,*
Les vice-présidents des Conseils de l'université,
Le département informatique,
L'UFR langages, informatique, technologie,
Ses étudiants, ses collaborateurs et amis,
expriment leur profonde douleur devant la disparition de

Yves LECERF,
professeur des universités
en informatique à l'université Paris-VIII,
cofondateur du Centre universitaire
expérimental de Vincennes,
fondateur du département informatique
et de l'UER informatique et linguistique
de *l'université Paris-VIII,*

survenue le 22 novembre 1995, à Saint-Denis.

Enseignant passionné, chercheur fécond dans des disciplines aussi diverses que la linguistique, l'informatique et l'ethnométhodologie, son œuvre a contribué à façonner de manière substantielle l'image de l'université tant à l'intérieur qu'à l'extérieur.

Ils adressent à sa famille, à ses amis et à ses proches leurs très vives condoléances.

– M. et Mme Michaël S. Lissim
ont la douleur de faire part du décès de

M. Benoît LISSIM,

né à Kiev (Ukraine), le 31 juillet 1905, décédé le 20 novembre 1995.

L'inhumation a eu lieu le 27 novembre, au cimetière d'Ivry-sur-Seine.

220 East 63rd Street,
New York,
New York 10021, USA.

– Mme Robert Maze-Sencier,
son épouse,
M. Emmanuel Maze-Sencier,
Mlle Clémence Maze-Sencier,
ses enfants,
Ses sœurs, belles-sœurs,
et beaux-frères,
et leurs enfants,
ont l'immense douleur de faire part du rappel à Dieu de

M. Robert MAZE-SENCIER,
commandeur des Palmes académiques,

survenu le 27 novembre 1995.

La cérémonie religieuse aura lieu dans l'intimité le vendredi 1er décembre, à 14 heures, en l'église de Saint-Claud-sur-le-Son (Charente).

Une messe sera dite en la basilique Sainte-Clotilde à Paris, le jeudi 21 décembre, à 18 heures.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

– *Les directeurs de la galerie Lelong* ont la tristesse de faire part du décès de

Pilar Juncosa De MIRO,
veuve du peintre Joan MIRO,

qui s'est éteinte le 25 novembre 1995, à Palma de Mallorca.

Les obsèques ont eu lieu le 27 novembre, en l'église Santa-Maria-del-Mar, à Barcelone.

Sa famille et ses amis vous prient de s'associer à leur peine.

– Maurice et Dany, Marc et Joëlle, *Raymond et Maryse, André et Evelyne,* ses enfants,
Ses *petits-enfants et arrière-petit-fils,*
Marcel Ouzoulias,
son frère,
Les familles Ouzoulias, Romagon, Jourdheuille,
Le comité national du Parti communiste français,
L'Association nationale des anciens combattants de la Résistance,
La fédération du PCF de la Corrèze,
La section du PCF du 16e arrondissement de Paris,
Le conseil municipal de Palisse (19).

ont la douleur de faire part du décès, le *28 novembre 1995*, de

Albert OUZOULIAS,
colonel André,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre avec palmes 1939-1945,
médaille de la Résistance,
croix du combattant volontaire
de la Résistance,
médaille des évadés,
commissaire aux opérations au comité
national *FTPF de 1942 à 1944,*
membre du Comité parisien de Libération,
ancien conseiller municipal de Paris
et conseiller général de la Seine,
maire de Palisse (19).

Un hommage silencieux sera rendu, le samedi 2 décembre, à partir de 11 heures, à la porte (22, avenue de Verdun) du *cimetière parisien d'Ivry-sur-Seine (Val-de-Marne).*

L'inhumation dans le caveau de famille aura lieu à 11 h 30.

Famille Ouzoulias,
18, hameau des Perroquets,
94500 Champigny-sur-Marne.
(Lire ci-contre.)

Alain PAQUET

nous a quittés le 28 novembre 1995.

L'incinération aura lieu le jeudi 30 novembre, à 11 heures, au crématorium d'Orange, après une bénédiction à la chapelle de l'hôpital de L'Isle-sur-la-Sorgue.

Familles Paquet-Billon,
La Bastide des Pères de Saint-Jean,
84800 L'Isle-sur-la-Sorgue.

– Les familles Villette et Fasquel
font part du retour à Dieu de

Emilie VILLETTE,
ancienne secrétaire générale de la JOCF
(Jeunesse ouvrière chrétienne féminine),

le 27 novembre 1995, dans sa soixante-seizième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 30 novembre, à 10 h 30, en l'église Notre-Dame-de-la-Merci, à Fresnes.

– Léon Zaslavsky,
son mari,
Rita Fingerhut,
sa cousine,
Michel Fingerhut,
R. de Belloy,
le docteur et Mme Mayer Héléwa,
et leurs enfants,
Laurent, Fabrice et Agnès,
Didier Mulet,
ont la douleur de faire part du décès de

Lily ZASLAVSKY,

survenu à Paris le 28 novembre 1995.

Les obsèques auront lieu mercredi 29 novembre, à 16 h 30, au cimetière parisien de Pantin, où l'on se réunira porte principale.

Condoléances

– Ses amis, ses collègues tiennent à témoigner de leur profonde tristesse et de leur sympathie envers sa famille à l'occasion du décès de

Jean-Pierre LEY,
chercheur à l'Institut national
de la recherche agronomique.

Messes anniversaires

– Lyon, Paris, Coppenhague.

Le 30 novembre 1994,

Jean-Paul MERIE

nous quittait.

Une messe sera célébrée, le 30 novembre 1995, à 19 heures, en l'église de la Rédemption, place Puvis-de-Chavannes.

Que ceux qui l'ont aimé aient une prière pour lui.

Anniversaires

– *Il y a vingt ans, le 30 novembre 1975,*

Henri BOURDELAT

quittait les siens.

Que tous ceux qui l'ont connu et aimé associent son souvenir à celui de son épouse, née

Raymonde FISCHER,

qui l'a rejoint le 3 septembre 1992.

Ses enfants,
M. et Mme André Mongrédien,
Ses petits-enfants, Laure et Jean-François.

– Il y a un an,

Christian DAVID

nous quittait.

Il nous manque.

– Il y a dix ans, le 29 *novembre 1985,*

Jean-Pierre PLILLIARD

nous quittait.

Sa famille et ses amis pensent toujours à lui.

– Ceux et celles qui l'ont connu et aimé rappellent le souvenir de

Jean-Claude STRÉE

qui nous a quittés, il y a dix ans, le 30 novembre 1985.

Communications diverses

– UN CADEAU ORIGINEL ET UTILE...

Après quelques centaines de privilèges, *découvrez le CD de La Première Musique des gènes* en aidant l'association GenEthics.

Mathématicien, J.-C. Perez a découvert un langage caché de l'ADN et des gènes : le supra-code de l'ADN, découverte qui unifie le vivant et réconcilie les sciences du beau et la beauté de la science. Comme l'architecture des nautiles, pignes, fleurs de tournesol, mais aussi de *La Joconde* ou des cathédrales, cette découverte repose sur le nombre d'or.

Aidez GenEthics à imposer et à appliquer très vite *cette découverte dont les applications de décryptage numérique de l'ADN concerneront le sida, le cancer ou les maladies génétiques.*

Le CD est disponible contre 150 F à l'ordre de GenEthics association, BP 35, 33127 Martignas.
Vous pouvez aussi adresser des dons à GenEthics.
Tél. : (16) 56-78-62-36.

– Droits de l'homme (cours par correspondance)
Rens. et inscript. : CEDI, route de Trèves 6, building B, 2633 Senningerberg, LUXEMBOURG.

Colloques

– **Un colloque consacré au Père *Youakim Moubarac*,** récemment décédé (*Le Monde* du 19 juin), aura lieu, jeudi 30 novembre, à la faculté de théologie protestante, 83, boulevard Arago à Paris (14e), de 14 h 30 à 20 h 30. Il sera présidé par Mgr Georges Khodr, métropolite du Mont-Liban, et réunira plusieurs personnalités, de toute confession chrétienne, françaises et libanaises.

Expositions

CHRISANGE

Exposition de peintures à l'huile du 16 au 30 novembre 1995.

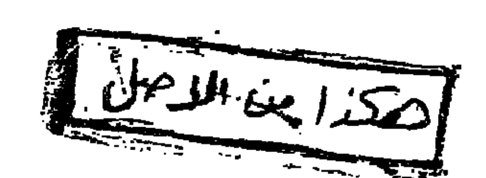
Galerie « Au point tiré »
7, place du Foirail,
64300 Orthez.
Tél. : 59-69-40-52

Couleurs d'outre-mer organise une exposition « *L'île de la Réunion,* panorama culturel » du 28 novembre au 2 décembre 1995 à la Maison des associations, nouveau forum des Halles, 14, Grande Galerie 75001 Paris, métro Halles, sortie place Carrée.

Soutenances de thèses

– **Isabelle BACKOUCHE** soutiendra sa thèse de doctorat d'histoire *La Seine et Paris (1750-1850) : Pratiques, aménagements, représentations* le samedi 2 décembre à l'Ecole des hautes études en sciences sociales, 105, bd Raspail, 75006 Paris, salle 8, à 9 heures. Le jury sera composé de M. Bernard Lepetit, *directeur* de thèse, et de MM. François Caron, Maurice Garden, Philippe Guignet, Daniel Roche.

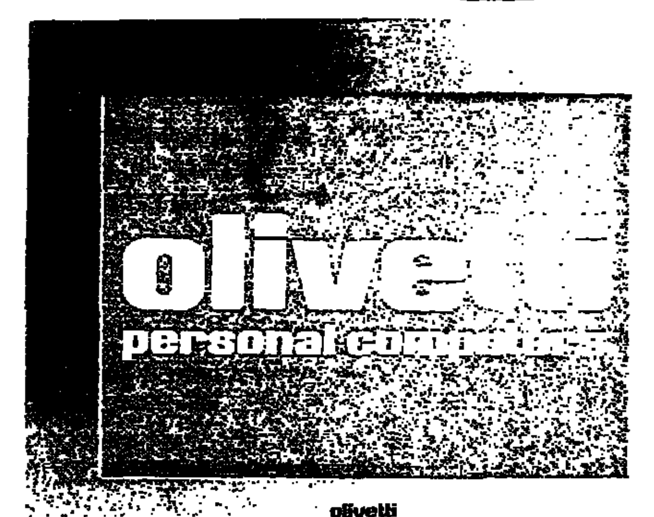
CARNET DU MONDE
Téléphone 40-65-29-94
Télécopieur 45-66-77-13

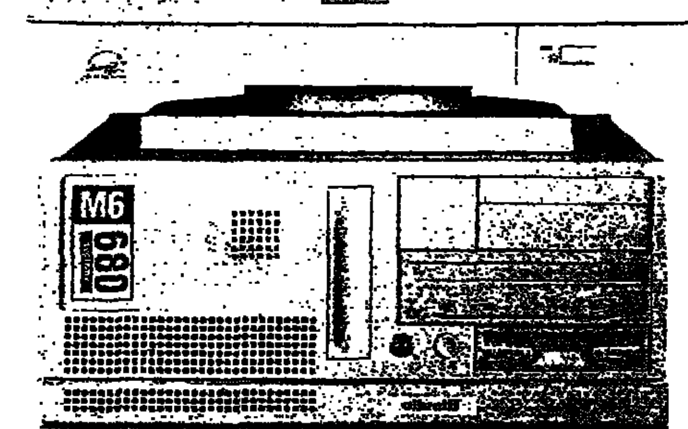


Le maire (PS) de Vitrolles et cinq de ses proches placés en garde à vue

EXIGEZ PLUS







DE VOTRE ARGENT



MODULO M4-75 CD

Processeur Pentium® 75 MHz • RAM 8 Mo • disque 635 Mo • boîtier haute configurabilité 5 slots / 5 baies • lecteur de CD-ROM



• Windows 95 • Moniteur 14" • Clavier • Souris.

GRATUIT : lecteur de CD-ROM disque 635 Mo au prix du 540 Mo.

9 990 F. HT
soit 12 048 F. TTC



MODULO M4-90

Processeur Pentium® 90 MHz • RAM 16 Mo • disque 840 Mo • boîtier haute configurabilité 5 slots / 5 baies • Windows 95



• Moniteur 14" • Clavier • Souris.

GRATUIT : Processeur Pentium® 90 MHz au prix du 75 MHz.

14 190 F. HT
soit 17 114 F. TTC



MODULO M4-100 MULTIMEDIA

Processeur Pentium® 100 MHz • RAM 16 Mo • disque 1,2 Go • boîtier haute configurabilité 5 slots / 5 baies • lecteur de



CD-ROM 4x • Carte audio • Windows 95 • Moniteur 17" • Clavier • Souris.

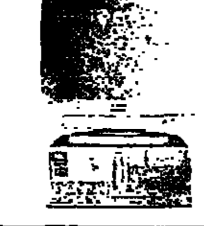
GRATUIT : Kit multimédia.

19 260 F. HT
soit 23 228 F. TTC



SUPREMA M6-680

Processeur Pentium® 133 MHz • évolutif bi-Processeur • RAM 16 Mo • disque E-IDE 1,2 Go • cache 512 Ko • Ethernet • Windows 95



• CD-ROM 4x • Audio • Proshare Personal Conferencing • Moniteur 17" • Clavier • Souris.

GRATUIT : Moniteur 17" au prix du 15".

23 440 F. HT
soit 28 269 F. TTC

POUR EN SAVOIR PLUS : Téléphone (1) 49 06 74 11
Sur Internet : http : //www.olivetti.com ou 3616 olivetti (1,29 F. TTC la minute).

olivetti
personal computers

HORIZONS

ENQUÊTE

Les faux frères d'Hispaniola

Longtemps difficiles et émaillées de drames, les relations entre les deux peuples – haïtien et dominicain – qui se partagent l'île de Saint-Domingue tendent à s'améliorer ; mais c'est encore loin d'être le grand amour

L'AUTOCAR vient de passer la frontière et file en direction de Saint-Domingue. *« Papa, regarde comme c'est propre!»* Le gamin, un mulâtre de la bonne société haïtienne, a le nez collé à la vitre. Après la fourmilière et les tas d'immondices des bidonvilles de La Saline et de Cité-Soleil, longés à la sortie de Port-au-Prince, le petit bourg de El Limon aux maisonnettes soigneusement entretenues semble presque prospère.

L'an dernier, la lourde barrière métallique séparant la République dominicaine d'Haïti était cadenassée pour cause d'embargo. Seuls les diplomates et les journalistes se pressaient au poste frontière de Jimani pour tenter de gagner Port-au-Prince avant le débarquement annoncé des troupes américaines. La contrebande d'essence faisait la fortune d'une poignée d'officiels dominicains et permettait aux habitants des villages frontaliers, comme El Limon, de repeindre leurs maisons.

Aujourd'hui, les commerçants et les touristes ont pris la relève au guichet d'immigration de Jimani. Une vingtaine de « casques bleus » canadiens en permission et plusieurs familles d'Haïtiens aisés en tenue de vacanciers remplissent l'autocar. En trois langues, le guide attire l'attention des voyageurs sur la beauté du lac Enriquillo, peuplé de crocodiles et de flamants roses. Il se garde bien de signaler, de l'autre côté de la route, les interminables champs de canne à sucre et les *bateys*, où les *braceros* haïtiens continuent d'être exploités dans des conditions inhumaines.

Depuis le retour du président Jean-Bertrand Aristide en Haïti, les relations traditionnellement difficiles entre les deux pays qui se partagent l'île d'Hispaniola ont pris un nouvel essor. *« Les tensions et les préjugés ont été alimentés par deux événements : l'occupation de la République dominicaine, de 1822 à 1844, par les troupes haïtiennes, puis en 1937, le massacre de plusieurs milliers d'Haïtiens par l'armée du dictateur Trujillo »*, rappelle l'historien dominicain Bernardo Vega. *« Mais, que nous le voulions ou non, nous sommes des frères siamois. »* Des frères siamois certes, mais que les cinq derniers siècles ont façonnés différemment. Majoritairement noire, la population de l'ancienne colonie française, qui occupe le tiers occidental de l'île, revendique son héritage africain, notamment à travers la religion populaire qu'est le vaudou. Mulâtres à 80 %, officiellement catholiques, les Dominicains – surtout les membres de l'élite – continuent de considérer l'Espagne comme la mère patrie.

« Les politiques ont aujourd'hui compris, des deux côtés de la frontière, qu'ils avaient intérêt à s'entendre »

Les hommes d'affaires constituent l'avant-garde du nouveau courant d'échanges. Avec ses quatorze millions d'habitants, à peu près également répartis des deux côtés de la frontière, Hispaniola est l'île la plus peuplée du bassin caraïbe. Il ne se passe pas de semaine sans qu'une délégation de chefs d'entreprise dominicains ne se rendent à Port-au-Prince. Bien reçus, ils ont souvent le privilège d'un entretien... et d'une photo avec le président Aristide. L'été dernier, un groupe d'entrepreneurs du tourisme, qu'accompagnait le ministre dominicain des affaires étrangères, Carlos Morales Troncoso, ont ainsi été conviés à la résidence privée du chef de l'Etat haïtien. Dans une ambiance détendue, on a évoqué des projets communs pour attirer les visiteurs étrangers.

« Notre objectif est de développer la complémentarité entre nos deux pays. La République dominicaine a connu un formidable boom touristique ces dernières années. Haïti dispose d'atouts indéniables sur le plan culturel, grâce à la richesse de son artisanat et à l'intérêt de sites historiques. Nos pays ont tout à gagner en offrant des « paquets communs », surtout pour les touristes venant de régions lointaines, comme l'Europe », souligne l'un des participants à la réunion. Les entreprises dominicaines de travaux publics sont à l'affût. Plusieurs centaines de millions de dollars ont été promis par la Banque mondiale et la Banque interaméricaine de développement pour la reconstruction du réseau routier haïtien. Les engins de chantier dominicains, semi-paralysés par l'essoufflement du programme de grands travaux du président Joaquin Balaguer, sont prêts à traverser la frontière.

L'absence de cadre juridique n'empêche pas le commerce de se développer rapidement. La Presidente, la plus célèbre des bières dominicaines, a envahi les restaurants de Port-au-Prince, au détriment de la Prestige locale. Derrière le Mercado Modelo de Saint-Domingue, dans le quartier connu comme « El pequeno Haïti » (« la petite Haïti »), l'activité est fébrile. Les rues sont encombrées de camions décorés de peintures naïves aux plaques haïtiennes, que l'on charge de sacs de victuailles. Les transactions se font dans un mélange de créole et d'espagnol et se règlent indifféremment en gourdes (monnaie haïtienne) ou en pesos.

Tirés par le monde des affaires, les politiques suivent le mouvement. Quatre ministres haïtiens se sont succédé à Saint-Domingue au cours des derniers mois. Ces visites ont permis d'utiles échanges sur les principaux dossiers bilatéraux, et une rencontre « au sommet » entre les présidents Jean-Bertrand Aristide et Joaquin Balaguer a été évoquée. Ce dernier a confié à Maryse Pénette, la secrétaire d'Etat haïtienne au tourisme, qu'il était prêt à rencontrer son jeune homologue haïtien *« où et quand il le souhaiterait »*. Cette évolution témoigne du réalisme politique du vieux *caudillo* dominicain – il avait discrètement donné le feu vert aux putschistes haïtiens en septembre 1991 et ne cachait pas son opposition au retour du président Aristide durant les trois ans de régime militaire.

Jusqu'à l'été 1994, le président Balaguer avait laissé la frontière se transformer en passoire, au mépris de l'embargo imposé à Haïti par la communauté internationale. Selon plusieurs économistes, la bonne tenue de l'économie dominicaine au cours des dernières années s'explique en partie par l'important flux d'échanges avec Haïti, notamment la contrebande de produits pétroliers, taxés au préalable par l'Etat dominicain. Ce qui n'empêche pas les autorités dominicaines de demander à l'ONU un « dédommagement » de 50 millions de dollars pour *« les préjudices subis et les frais occasionnés par l'embargo »*... *« Les politiques ont aujourd'hui compris des deux côtés de la frontière qu'ils avaient intérêt à s'entendre. C'est la condition pour avoir accès aux importants fonds de coopération régionale de la Convention de Lomé* [programme européen en faveur des pays du tiers-monde] », explique Jean Molière, le ministre haïtien de la santé. *« En matière de santé ou d'environnement, nous sommes condamnés à unir nos efforts. Les épidémies et les parasites n'ont pas besoin de visa pour traverser la frontière. »*

Les changements intervenus en Haïti depuis le retour du président Aristide sont suivis avec attention à Saint-Domingue. Notamment les conséquences de la réduction drastique des droits de douane annoncée par les autorités haïtiennes. *« Notre seule réponse est de réduire de manière similaire les tarifs douaniers dominicains »*, suggère l'éditorialiste Anibal de Castro, qui résume la position des secteurs « modernistes » de la société dominicaine. Les chefs d'entreprise et les hommes politiques de la nouvelle génération espèrent que la libéralisation de l'économie haïtienne déteindra sur le pays voisin, où l'Etat continue de fonctionner de manière archaïque, toujours financé pour l'essentiel par les droits de douane.

POUR ces responsables, il est urgent de négocier un accord de libre-échange avec Haïti, qui mettrait fin, une fois pour toutes, au côté informel qui caractérise le commerce entre les deux pays. Le ministre des affaires étrangères, Carlos Morales Troncoso, défend ce point de vue, soulignant qu'Haïti va rapidement devenir le *« deuxième partenaire commercial de la République dominicaine, avec un flux d'échanges qui pourrait dépasser les 300 millions de dollars dès l'an prochain »*. Un certain nombre d'officiels et de membres du Parti réformiste au pouvoir restent plus réticents. *« Les péages prélevés par les militaires et les douaniers dominicains à la frontière constituent un complément de salaire non négligeable »*, observe le sociologue Ruben Silié. A Jimani, les douaniers continuent de taxer en liquide – et sans reçu – les commerçants qui font le va-et-vient. Un billet discrètement glissé au militaire de garde facilite le passage des postes de contrôle qui se succèdent, du côté dominicain, sur la route de la frontière.

D'AUTRE part, la décision du président Aristide d'abolir l'armée haïtienne est lourde de conséquences pour la République dominicaine. *« Le mythe du « danger haïtien » ne peut plus être invoqué depuis l'élimination des forces armées haïtiennes. Nous n'avons aucun besoin de cinquante mille hommes en uniforme et devons envisager une réforme en profondeur des forces armées dominicaines »*, observe le journaliste Fausto Rosario Adames.

Les questions migratoires figurent parmi les problèmes les plus épineux qui encombrent les relations bilatérales. L'un des principaux artisans du rapprochement dominico-haïtien, l'ambassadeur d'Haïti à Saint-Domingue, a lancé un pavé dans la mare l'été dernier. Dans un texte remis à la presse, l'ambassadeur Guy Alexandre a vivement protesté contre ce qu'il appelle *« la pratique des deux logiques contradictoires »*. Au moment même où le ministre Carlos Morales Troncoso était reçu avec chaleur à Port-au-Prince avec une délégation d'entrepreneurs de haut niveau, *« des citoyens haïtiens séjournant régulièrement en terre voisine étaient victimes de rafles, suivies d'emprisonnement et de mauvais traitements de la part de la police dominicaine »*, dénonçait l'ambassadeur d'Haïti. *« Même quand il s'agit d'illégaux, les agents de l'Etat dominicain sont tenus au respect des droits élémentaires des personnes »*, ajoutait-il.

De même que les Dominicains les plus pauvres s'embarquent clandestinement en direction de Porto Rico, des dizaines de milliers d'Haïtiens fuyant la misère et la répression des dernières années ont traversé la frontière à la recherche d'une vie meilleure en République dominicaine.

Beaucoup d'entre eux, trompés par les *buscones* – les agents recruteurs des compagnies sucrières –, ont échoué dans des plantations où ils sont contraints de couper la canne du lever au coucher du soleil pour des salaires dérisoires.

L'industrie sucrière, en crise depuis plusieurs années, utilise de moins en moins de *braceros*. De nombreux immigrants haïtiens s'emploient maintenant dans les rizières ou les plantations de café et de cacao, où le travail est moins pénible et les salaires un peu plus élevés. Ils constituent aussi les gros bataillons de manœuvres sur les chantiers de construction et s'aventurent de plus en plus dans le commerce, tant dans les quartiers populaires que sur les plages, où ils offrent des peintures naïves bon marché aux touristes.

« Il n'existe pas de statistiques sérieuses sur le nombre d'immigrants haïtiens en République dominicaine. Les estimations donnent lieu à des manipulations à des fins politiques. Le plus probable est que ce chiffre se situe entre deux cent et cinq cent mille », estime le sociologue Pablo Marinez, auteur d'une étude sur « La crise des relations dominico-haïtiennes, de la prestation de serment au renversement, puis au retour du président Aristide ». Selon ce chercheur, les *braceros*, dont le sort a longtemps envenimé les rapports bilatéraux, représentent aujourd'hui moins de 14 % de la communauté haïtienne en République dominicaine.

La situation des dizaines de milliers de descendants d'Haïtiens nés sur le sol dominicain est également préoccupante. Selon la Constitution dominicaine, qui reconnaît le *jus soli*, ces *arellanos* (les « beurs » d'Hispaniola) sont citoyens dominicains. Mais, souvent, les officiers d'état civil refusent de leur délivrer des papiers d'identité, et nombre d'entre eux n'ont pas d'existence juridique, ce qui les rend particulièrement vulnérables.

Lors des dernières élections, en mai 1994, beaucoup ont été empêchés de voter par les représentants du parti au pouvoir, sous prétexte qu'ils allaient favoriser le candidat de l'opposition social-démocrate, José Francisco Pena Gomez, un Noir dont la mère était d'origine haïtienne. A l'inverse, les exilés duvaliéristes et les putschistes réfugiés en République dominicaine jouissent toujours d'un traitement de faveur, grâce aux vieilles relations qu'ils entretiennent dans l'administration et l'armée.

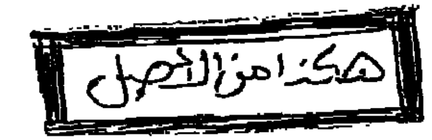
En dépit des protestations de l'ambassadeur Alexandre, plusieurs plaques d'immatriculation diplomatiques de l'ambassade d'Haïti continuent d'être utilisées par des putschistes notoires, dont l'ex-colonel Michel François, l'un des principaux responsables de la répression sous le régime militaire.

« La République dominicaine et Haïti sont les deux ailes d'un même oiseau », se plaît à répéter Jean-Bertrand Aristide. Un oiseau qui a bien du mal à prendre son envol.

Jean-Michel Caroit


COLL. PARTICULIÈRE

Peinture haïtienne de Frantz.



SNCF : une chance réelle à saisir

par Jean Bergougnoux

EN annonçant le dispositif qu'il met en place pour le désendettement de la SNCF dans un contexte de forte secousse sociale, le gouvernement vient de prouver d'abord sa conviction que le transport ferroviaire est un mode de transport d'avenir, pour les voyageurs comme pour les marchandises. Il vient surtout d'afficher sa confiance dans la SNCF et les cheminots. En bref, le gouvernement joue notre entreprise publique gagnante. Gagnante pour le présent, en la désendettant immédiatement et sans contrepartie de 37 milliards ; gagnante pour l'avenir, en lui permettant d'alléger le fardeau de sa dette, en fonction de ses progrès, de plus de 100 milliards en cinq ans.

Les Français peuvent légitimement s'interroger : n'est-ce pas beaucoup, n'est-ce pas trop ? Avec 12 milliards de déficit et 175 milliards d'endettement, nous sommes en effet au-delà de toute limite raisonnable. Chacun y perd ses marques, les cheminots comme les contribuables. Ces derniers peuvent-ils admettre un soutien public d'une telle ampleur au moment même où notre entreprise est défaillante et ne leur assure pas les services qu'ils sont en droit d'attendre ?

Si je comprends les interrogations de nos concitoyens, je comprends aussi les inquiétudes des cheminots sur l'avenir de leur entreprise et sur leur statut. On a pu qualifier le contrat de plan Etat-SNCF en cours de mise au point de *« contrat de la dernière chance »*. Il l'est certainement pour la SNCF. Il l'est aussi pour une certaine forme de service public ferroviaire. Ma conviction aujourd'hui est qu'il s'agit d'une chance réelle. A nous de savoir la saisir. En arrivant à la tête de la SNCF en mai 1994, j'ai pu mesurer l'ampleur des difficultés. Elles sont nombreuses. J'en évoquerai trois, qui m'ont particulièrement frappé. La gageure, d'abord, d'un monopole public en situation de concurrence – et quelle concurrence ! L'ambiguïté, ensuite, de notions aussi couramment mises en avant que le service public et l'aménagement du territoire, chacun s'accordant sur les mots mais pas sur leur contenu. Le handicap financier, enfin, avec un poids du passé plus lourd encore à assumer que je ne l'imaginais.

Conjuguées, ces difficultés ne pouvaient qu'être porteuses de résignation, voire de désespoir. Les cheminots sont pourtant capables de relever une partie des défis que nous lance l'évolution de la société et de ses modes de vie. Je ne parle pas de nos performances techniques, qui nous placent en tête, il ne faut pas l'oublier, de tous les réseaux ferroviaires du monde. Je parle d'hommes et de femmes qui sont capables d'aller bien au-delà du simple devoir professionnel et de se mobiliser pour donner le meilleur d'eux-mêmes.

Lorsque j'ai lancé, il y a un an, un ambitieux plan de reconquête des marchés perdus, lorsque j'ai demandé aux personnels d'aller au-devant de nos clients et de leurs attentes, lorsque j'ai souhaité que nous fassions preuve de plus de dynamisme, d'esprit d'initiative, de responsabilité, de qualité, j'ai obtenu une réponse immédiate. Et les résultats ont suivi.

Un seul chiffre en témoigne : notre chiffre d'affaires, voyageurs comme fret, a progressé de 7 % au cours des six premiers mois de 1995 ! C'est une vraie performance commerciale. Elle a forgé définitivement ma conviction que nous pouvions réussir. Malheureusement, nous ne pouvons pas gagner seuls : quel avenir pour la SNCF et le transport ferroviaire si la progression du chiffre d'affaires, la forte augmentation du trafic et les efforts de maîtrise des coûts sont réduits à néant par le poids des charges de la dette ?

Je sais maintenant pouvoir donner aux cheminots des raisons de se battre pour nos clients, pour la collectivité, pour notre entreprise. Je sais qu'ils sauront reprendre confiance quand ils verront que le contrat de plan offre des perspectives crédibles d'un redressement durable grâce à un partage des efforts entre tous ceux qui veulent la réussite de l'entreprise, Etat compris.

> L'entreprise sait aujourd'hui ce qu'on attend d'elle. Sur des bases explicites, l'Etat la joue gagnante. Moi aussi

Ce contrat, je proposerai de le signer, car il répond à nos attentes. En offrant une réelle perspective de désendettement, je n'y reviens pas ; en retenant une approche ouverte : peu de chiffres, mais des engagements clairs des deux parties.

Tout en se situant dans un contexte de concurrence exacerbée, l'organisation des services ferroviaires est au service de l'intérêt général. C'est donc la satisfaction de nos clients (service rendu, commodité d'emploi, prix, etc.) et celle de la collectivité (sécurité, respect de l'environnement, etc.) qui détermineront la place du chemin de fer dans le service public. Dans le cadre défini par les textes législatifs et réglementaires, européens et nationaux, plus l'entreprise sera compétitive, plus il y aura de services ferroviaires.

Des efforts accrus de l'entreprise sont indispensables. Ils porteront sur la reconquête commerciale par la qualité et sur la maîtrise des coûts, qui conditionne notre compétitivité.

Nous devons jouer sur tous les leviers, revoir notre politique d'investissements, notre organisation, nos modes d'exploitation, notre façon de travailler.

Les contributions de l'Etat accompagneront nos efforts : nous n'avons pas demandé un chèque en blanc, que d'ailleurs on nous aurait justement refusé ! Mais plus les efforts de la SNCF seront suivis d'effets positifs, plus rapide sera la trajectoire de son redressement avec une aide plus conséquente, plus les cheminots seront assurés de travailler dans une entreprise d'avenir.

Sur ces bases, nous avons une chance réelle d'assainir durablement la situation de la SNCF. J'en suis profondément convaincu. Et pour trois raisons :

– l'entreprise a des atouts, au moins autant sinon plus qu'aucune autre entreprise ferroviaire européenne, même celles qui ont vu leur situation clarifiée avant la sienne ;

– les cheminots, dans leur grande majorité, comprendront qu'ils doivent se battre sur le bon terrain, que c'est à eux de changer, de s'adapter à la société – et non l'inverse ;

– le rôle de la SNCF est enfin clarifié.

L'entreprise sait aujourd'hui ce qu'on attend d'elle. Sur des bases explicites, l'Etat la joue gagnante. Moi aussi.

Jean Bergougnoux *est président de la SNCF.*

Anatomie d'un mensonge

par Pierre Moscovici

JACQUES CHIRAC, en entraînant la France et les Français dans deux années supplémentaires, au moins, de rigueur, puis en formant autour d'un Alain Juppé confirmé mais affaibli un nouveau gouvernement balladurisé et moins féminisé, vient d'inventer le reniement tranquille. Il confirme ainsi que les promesses de la campagne sont jetées à la rivière, qu'il y avait bien eu un discours pour gagner et qu'il y a désormais une pratique radicalement différente pour gouverner.

Moralement choquant, cet aveu soulève des questions d'importance. Douze ans après le tournant de la rigueur opéré par François Mitterrand, l'histoire bégaie-t-elle ? La politique de la France est-elle condamnée pour l'éternité à l'unicité ? C'est ce à quoi je veux répondre, par la négative.

> Faute d'avoir su convaincre ses grands électeurs, Jacques Chirac a dû reculer... et se soumettre sans conditions à l'orthodoxie

L'heure de Jacques Chirac devait être celle de la rupture, d'une révolution culturelle, pas celle de la continuité du balladurisme. On sait qu'il n'en a rien été. Jacques Chirac, qui l'a emporté sans programme crédible et dans une incroyable impréparation, aujourd'hui vérifiée par l'implosion si rapide du premier gouvernement Juppé, n'a pas oublié... les querelles du duc d'Orléans, et a formé, au lendemain de l'élection présidentielle, un gouvernement sans expérience, sur la base politique étroite de son score du premier tour.

Faute d'avoir su convaincre ses grands électeurs – sa majorité pléthorique et contradictoire, les responsables allemands, le gouverneur de la Banque de France, le patronat, les marchés financiers... – du sérieux et de la profondeur de sa vision ainsi que de la compétence de son gouvernement, Jacques Chirac a dû reculer, et se soumettre à son tour sans conditions à l'orthodoxie. Tournez manège !

La comparaison avec le tournant de 1983 prend alors un autre éclairage, Dans les deux cas, il s'agit d'un choix en partie subi face à des difficultés financières et monétaires internationales et à des erreurs de pilotage macro-économique. Mais le virage de 1983 survenait deux ans – et non six mois – après l'élection fondatrice, alors que l'essentiel des grandes réformes qui ont marqué et marquent encore la vie des Français avait été réalisé par le gouvernement de la gauche sous l'impulsion de François Mitterrand. Jacques Chirac et Alain Juppé, eux, n'ont rien réformé, si ce n'est à rebours !

Surtout, le tournant de 1983, dont les conséquences ne furent pas toutes positives, découlait d'un mal objectif – l'excès d'inflation français – et d'une option stratégique – l'Union économique et monétaire européenne –, alors que la décision de 1995 n'est que le ralliement un peu piteux de Jacques Chirac, réduit à une impopularité prématurée et sans précédent, aux analyses, en vérité assez pauvres, de son *« ami de trente ans »* devenu son irréductible adversaire, Edouard Balladur.

Alain Juppé a, c'est vrai, géré avec habileté le plan gouvernemental sur la protection sociale, n'hésitant pas à se montrer plus faible qu'il n'était en réalité, à divulguer de fausses informations, à dissimuler des options essentielles, comme les réformes institutionnelles, jouant de la fatuité balladurienne pour mieux préparer le recul des amis de l'ancien candidat à la présidentielle, pour finalement présenter un dispositif plus complet et audacieux qu'annoncé.

En démontrant des capacités de rebond insoupçonnées, il a ressoudé sa majorité – d'abord une base parlementaire effrayée par son effondrement trop rapide – et surpris son opposition. Le voici en regain de crédibilité et revenu dans le *« cercle de la raison »*. Faut-il pour autant le créditer d'une véritable ambition réformiste ? A y regarder de plus près, le gouvernement s'est surtout contenté d'apurer le passé dont la droite, qui a laissé s'accumuler 180 milliards de déficit du régime général de la Sécurité sociale au cours des trois dernières années, est pour l'essentiel responsable. Il le fait à coups de nouveaux prélèvements pesant surtout sur certaines catégories sociales (salariés, chômeurs, familles, retraités,...) déjà écrasées par le matraquage fiscal à l'oeuvre depuis mai 1995.

Dans ce contexte, les responsabilités du Parti socialiste et de la gauche sont singulières. Nous ne sommes pas pressés mais nous devons être prêts pour les prochaines échéances, quelle qu'en soit la date – 1998, selon toute vraisemblance. Nous devons être prêts parce que ni la droite – empêtrée dans ses contradictions et paralysée par ses divisions, avec ses faux recours, aux premiers rangs desquels figurent Philippe Séguin et Alain Madelin, déjà metteurs en scène de la première mystification chiraquienne, ses vrais revanchards balladuriens et ses authentiques chevaux de retour – ni bien entendu le Front national de Jean-Marie Le Pen – marqué par la xénophobie et la haine de l'autre – n'apportent de remèdes aux problèmes que nous affrontons.

Nous ne devons pas seulement être prêts à l'alternance, mais aussi à l'alternative, c'est-à-dire à proposer puis mettre en oeuvre une politique réellement différente à la fois de celle appliquée durant les dix années où la gauche participa au pouvoir et de celle conduite par la droite depuis 1993. Il s'agit en somme, à partir de la plate-forme présidentielle de Lionel Jospin, qui constitue une base solide pour la réflexion et pour l'action, de concevoir un réalisme de gauche, bannissant le grand écart entre les promesses et les actes et offrant une réponse à la hauteur des défis posés à notre société. Car, s'il y a peut-être une « réalité unique » – mais alors c'est celle d'un peuple dont la cohésion sociale est menacée, notamment dans les villes et les banlieues, et qui s'interroge sur sa place dans le monde et en Europe – il n'y a pas pour autant une « politique unique » qui en découle.

Pierre Moscovici *est député européen et secrétaire national aux études du Parti socialiste.*

AU COURRIER DU « MONDE »

LE COÛT DU CONDITIONNEMENT PHARMACEUTIQUE

Il y a vingt-cinq ans, Mme Gisèle James-Safar, pharmacien conseil de la Caisse nationale d'assurance maladie, avait effectué une analyse percutante du gaspillage dans la consommation médicale. Le journal *Le Monde* avait publié un article remarquable dans lequel, sous le titre « Si le sucre était un médicament », Mme James-Safar démontrait que le seul conditionnement peut multiplier le prix de vente d'une substance jusqu'à près de quatre-vingts fois, et même au-delà, selon le degré de sophistication de la présentation. Or, cette inventivité a pour seul dessein de maintenir la fidélité du prescripteur et de renouveler son intérêt, sans qu'existe la moindre incidence sur l'efficacité du traitement.

Au résultat, on constate avec un certain effarement, que la partie de beaucoup la plus importante des dépenses de santé de l'Etat (pour ce qui concerne les médicaments) sert à payer du carton, de l'aluminium, du plastique, des enrobages, des excipients, etc., dont la santé pourrait se passer. Il ne paraît pas légitime que le budget santé de la Sécurité sociale, alimenté par les contribuables que nous sommes tous, soit englouti dans des emballages.

Dr Jean-Claude Nouët (Paris)

L'USAGE OU L'USURE DES MOTS

Comme souvent dans vos colonnes, Bertrand Poirot-Delpech dénonce, à juste titre, le galvaudage sémantique. Il s'en prend à l'abus actuel qui sévit sur la *« lisibilité »*. Les maux qu'il dénonce ne viennent pas du mot lui-même, mais bien entendu de son usage inconsidéré. Il y a lieu, en effet, de relever que les détracteurs de l'illisibilité ne s'en prennent pas au caractère *a priori* incompréhensible d'un texte ou d'une décision, mais à l'absence d'exégèse ou de promotion qui devraient être développées *a posteriori*.

De même, pour stigmatiser les pratiques envahissantes de la publicité, de l'information faite spectacle, ou du détournement de pouvoir camouflé, a-t-on tort de les qualifier sous un concept fourre-tout de communication, au détriment des situations pour lesquelles l'accès à l'information, son partage, son échange et sa discussion permettent une véritable communication.

Confucius écrivait : *« Si je venais au pouvoir, je commencerais par rétablir le sens des mots. »* Les journalistes, qui ne manquent pas de pouvoir, n'ont-ils pas, sur ce chapitre, dans leurs écrits et leurs propos, autant que les responsables politiques ou les décideurs publics, un devoir de rigueur et de clarté, une exigence de... lisibilité.

Pierre Zémor (Paris)

La comédie romantique la plus craquante depuis "Pretty Woman".
Julia Roberts
Robert Duvall et Dennis Quaid
amour et mensonges
NOSTALGIE
AUJOURD'HUI
V.O. : GAUMONT RAMA AMBASSADE - UGC NORMANDIE - UGC DANTON - UGC CITÉ CINE LES HALLES
V.F. : REX - PARAMOUNT OPÉRA - UGC PRESTIGE MONTPARNASSE - UGC LYON BASTILLE
UGC GOBELINS - PATHÉ WEPLER - NATION - GAUMONT CONVENTION - MISTRAL
ET DANS LES MEILLEURES SALLES DE LA PÉRIPHERIE.

MONNAIE changes, le d ment plongé, cédé du terrai au yen, mais a

La fa

SCÉNARIO tout juste qu deutschemark accès de faible décroché, lun début d'après- des changes in vise allemande matin 28 nove asiatiques, à 1 dollar, son cou billet vert dep s'est égaleme des autres mo La couronne s di son niveau vingt et un mo allemande. Le sa part, est re 3,4285 francs cours le plus mois d'août. franc évolue à de ses marge l'ancien systè péen (SME) à

Le net ralen mie allemand pli brutal du met d'envis baisse des t Bundesbank, placements li rémunérateu tractifs pour derniers indi publiés en tous l'essou La productio d' 1,9 % au taux de chô 9,6 % au mo mois précéd

Aucun sign perceptible. quête réali conjoncture prise allema veau recul cours des si économistes ont révisé à

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur de la rédaction
Directeur adjoint de la rédaction : Edwy Plenel
Rédacteurs en chef, adjoints à la direction de la rédaction : Thomas Ferenczi, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann, Bertrand Le Gendre, Jean-Yves Lhomeau, Manuel Lucbert, Luc Rosenzweig
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Directeur de la gestion : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet
Médiateur : André Laurens
Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Olivier Biffaud, vice-président
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982) André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)
Le Monde est édité par la SA *Le Monde*.
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 885 000 F. Principaux actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* », Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*, Le Monde-Entreprises, Jean-Marie Colombani, président du directoire
RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
Tél : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206 806F
ADMINISTRATION : 1, place Hubert-Beuve-Méry 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex 261 311F

Le Monde

ÉDITORIAL

Les réformes sans la méthode

COMME en 1986, il aura donc suffi de six mois après l'arrivée au pouvoir de Jacques Chirac pour que la France se retrouve bloquée par une grève des cheminots. Aujourd'hui, la crise sociale que connaît le pays est cependant plus grave qu'alors. La nouvelle équipe doit faire face à une accumulation de blocages liés, notamment, à la frilosité de ses prédécesseurs. La démagogie que Jacques Chirac a développée pendant la campagne électorale et les hésitations de son début de septennat n'ont pas créé les conditions les meilleures pour les surmonter. Des réformes n'en sont pas moins indispensables.

Au fil des dernières années du règne de François Mitterrand, le secteur public est devenu une véritable termitière. Sain en apparence, vermoulu à l'intérieur. Si le secteur privé a fait l'objet d'un important effort de modernisation, il n'en a pas été de même de l'ensemble des institutions dépendant de l'Etat (la fonction publique, la fiscalité, la Sécurité sociale, l'Université, la SNCF, Air France...), qui sont restées, pour l'essentiel, à l'écart du mouvement.

Il est faux, naturellement, de prétendre que rien n'a été fait. Dans chaque domaine, les dirigeants de l'Etat – les socialistes comme les libéraux – ont amorcé des changements structurels importants. Il y a eu, pour n'en citer que quelques-uns, le plan Université 2000 de Lionel Jospin et la réforme de la retraite d'Edouard Balladur. Mais ces réformes – lorsqu'elles n'ont pas été remises en cause par l'alternance – n'ont jamais été à la hauteur des besoins. La responsabilité en est largement partagée. Les politiques – et plus généralement les élites du pays – n'ont jamais vraiment réussi à convaincre l'opinion de leur nécessité. Pour les défendre, ils ont usé bien souvent de mauvais arguments, abusant en particulier de l'Europe-alibi. Ils ont manqué de courage pour les engager.

Aujourd'hui, la peinture s'efface et laisse apparaître l'état de délabrement dans lequel se trouvent ces institutions publiques et parapubliques qui faisaient la fierté de la France. La mystification autour du thème du changement à laquelle a procédé M. Chirac au printemps explique largement la crise actuelle. Les réformes successives et nombreuses qu'annonce maintenant, dans la précipitation parfois, le gouvernement ne sont pas celles qui ont été promises à l'époque. Elles ne semblent guère inspirées, en outre, par un souci d'équité.

C'est à un problème de méthode que renvoie la situation actuelle. Fatigués d'un discours de près de vingt ans sur la rigueur, les Français avaient été séduits par les envolées du candidat Chirac. Le retour aux réalités est difficile. Un sentiment de ras-le-bol s'exprime désormais dans la rue. Cette convergence des mouvements risque de remettre en cause la réforme. Sous réserve de certains aménagements, les projets du gouvernement en matière de Sécurité sociale ou pour la SNCF méritent pourtant un sort meilleur. Pour avoir joué dangereusement avec la confiance des Français, Jacques Chirac et Alain Juppé se trouvent dans une impasse.

Le bourgeonnement des produits « verts »

Suite de la première page

Le vert est devenu une couleur qui fait vendre. Dans la grande distribution, le groupe Auchan affirme *« inclure l'environnement dans ses critères de choix de fournisseurs »* et assure avoir cessé de collaborer avec certains prestataires trop peu regardants sur la pollution. Quelques jours après la dernière alerte à la pollution en région parisienne, la SNCF n'a pas hésité à lancer une campagne publicitaire vantant les vertus non polluantes du TGV. Pour sa part, Renault a décidé d'équiper son réseau d'une cinquantaine de *« points de collecte »* permettant aux bricoleurs de *« se débarrasser écologiquement de produits usagers (huile de vidange, bidons, batteries, pneus...) »*.

L'UTILE ET L'AGRÉABLE

Selon une étude que vient de publier le Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie (Credoc), 40 % des Français ont, au cours des douze derniers mois, acheté des produits biodégradables pour le ménage. La proportion de ceux qui affirment préférer régulièrement le papier recyclé atteint 30 % alors que ceux qui s'équipent en « éco-recharges », ces produits en sachets (des lessives, notamment) pauvres en emballages, moins polluants... et meilleur marché représentent 40 %. Logiquement, de nombreuses marques ont élaboré des gammes de produits « verts » dont la crédibilité repose sur une myriade de « labels » dont la profusion risque de désorienter le consommateur, à la recherche d'une information lisible et indiscutable. Victimes d'une controverse sur les lessives sans phospate, les produits d'entretien « non polluants » Maison Verte, en baisse de 3,5 % en 1994 après une progression en flèche, en ont fait l'amère expérience.

Plus largement, le succès des produits cosmétiques transparents (donc, sans colorant) et, d'une certaine manière, l'engouement que suscitent le jardinage – dont le chiffre d'affaires annuel dépasse les 30 milliards de francs – ou le vélo tout-terrain participent aussi de cette recherche croissante de biens et services « verts ». A travers les enquêtes apparaît également une forte variation de cette sensibilité selon les milieux sociaux. Les achats qui y sont liés *« sont plus souvent effectués par des personnes ayant un niveau socioculturel élevé, cadres supérieurs et professions libérales en particulier, alors que retraités, ouvriers et personnes non diplômées sont à la traîne »*, note le Credoc.

Pour autant, les Français ne sont pas devenus dans leur vie quotidienne de vertueux militants de l'environnement. L'altruisme n'est pas toujours au centre des préoccupations. Les produits « bio » respectent certes la nature mais ils sont aussi – et sans doute surtout – de bonne qualité et supposés contribuer à la santé du consommateur. De même, alors que 92 % des ménages se disent prêts à trier leurs ordures ménagères, une enquête du Credoc menée l'an passé révèle que, dans les communes ayant mis en place une collecte sélective, pas plus de 40 % d'entre eux participent assidûment au tri de leurs déchets. Si 52 % des ménages indiquent avoir limité leur consommation d'eau en 1994, la moitié ont expliqué au Credoc qu'il s'agissait de réduire une facture déjà alourdie et non de lutter contre le gaspillage.

On l'a compris, l'acheteur « écolo » cherche d'abord à joindre l'utile à l'agréable. *« Les Français sont comme ça : lorsqu'on ne leur parle que d'économies d'énergie, ils changent de trottoir ; ils préfèrent vivre les choses de façon positive »*, assure-t-on chez Nature et Découverte. La recette de cette chaîne – l'un des plus surprenants succès commerciaux de ces dernières années – est simple : faire de l'écologie *« ludique et pédagogique »* avec des produits allant de la lunette astronomique aux nichoirs à oiseaux et en organisant conférences ou sorties sur le terrain. Après cinq années d'existence, Nature et Découverte compte trois cent cinquante salariés et vingt-neuf points de vente pour un chiffre d'affaires de 400 millions de francs, en hausse de plus de 25 % en 1995.

Bien qu'elle inspire la création de produits nouveaux (à partir de bouteilles en plastique PVC d'eau minérale recyclées, la société Rhovyl a mis au point des fibres textiles qui, mélangées avec de la laine, permettent de réaliser des « pulls écologiques »), la consommation « verte » ne pourrait évidemment suffire à inciter les ménages à dépenser davantage.

« SOUFFRANCE SOCIALE »

D'autant qu'elle présente tous les signes d'un comportement lié à une situation de crise. *« Il faut analyser ce phénomène comme le signe d'une impuissance, voire d'une espèce de souffrance sociale*, estime Michèle Dobré, expert à l'Institut français de l'environnement. *Conscient que la société ne peut pas atténuer collectivement les nuisances infligées à l'environnement, le citoyen réagit individuellement. Son inquiétude pour l'environnement s'exprimera, y compris sur le plan symbolique, à travers le port d'un masque protecteur lorsqu'il se déplacera en vélo ou par l'achat de produits biologiques. »*

Daniel Boy, chercheur à la Fondation nationale des sciences politiques, met en exergue une autre facette de la réalité. *« Regardez la carte électorale*, dit-il. *Impossible de faire un parallèle entre le niveau du vote écologiste et l'existence, localement, de problèmes d'environnement ou de pollution. En revanche, il apparaît très nettement que le vote vert est le plus fort là où le chômage est le moins élevé. »* L'écologie – politique comme commerciale – ne serait-elle donc qu'une valeur-refuge, susceptible de s'affirmer lorsque les conditions économiques atténuent les effets du clivage droite-gauche ? Sans doute est-ce largement le cas. Pourtant, dans un pays qui n'a jamais été à la pointe de la défense de l'environnement, ce consumérisme vert-tendre pourrait bien refléter l'amorce d'une véritable prise de conscience.

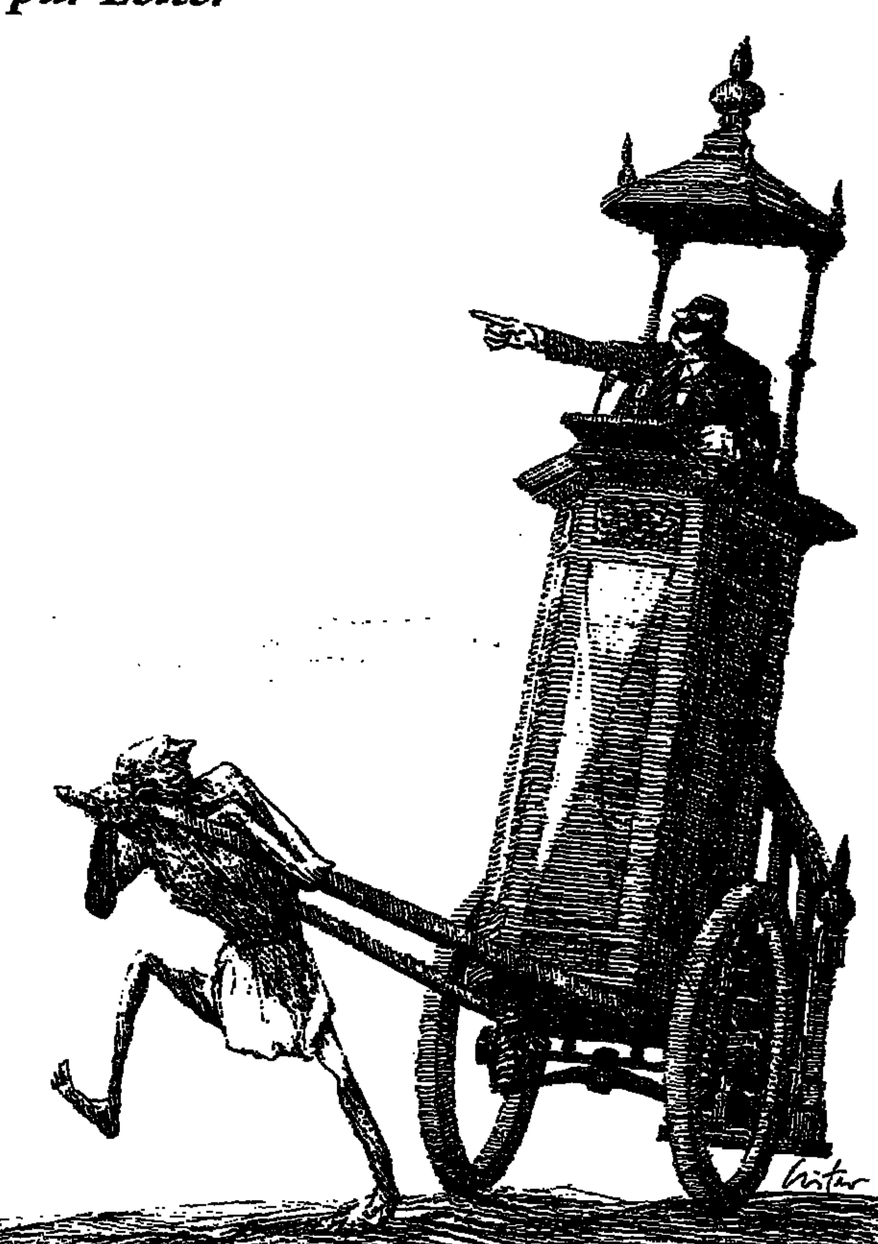
Jean-Michel Normand

RECTIFICATIF

M. TAPIE ET L'IMMUNITÉ PARLEMENTAIRE

Nous avons indiqué, dans nos éditions du 28 novembre, qu'une fois que la cour de cassation aura statué sur la condamnation de M. Tapie à huit mois de prison ferme, il pourra être incarcéré sans l'autorisation du bureau de l'Assemblée nationale à condition que son immunité de député européen soit levée. En réalité, la condamnation étant définitive, la levée de l'immunité européenne ne sera plus nécessaire. Par ailleurs, la cour d'appel de Douai ne pouvait pas délivrer de mandat de dépôt à l'audience à l'encontre de M. Tapie, car la peine qui lui a été infligée est inférieure à un an de prison ferme.

Le visionnaire
par Leiter



REVUE DE PRESSE

THE GUARDIAN

■ Un récent article du *New York Times* révèle que pour la plupart des téléspectateurs américains – c'est-à-dire pour la plupart des Américains – le monde extérieur se limite à la Bosnie et à Israël. D'après ce que leur dit la télévision, le seul étranger qui compte pour eux est Boris Eltsine, même s'il existe aussi un homme du nom de Kohl, qui gouverne l'Allemagne. L'Irlande du Nord est à peu près absente de la conscience des Américains d'aujourd'hui. Ces observations apportent un utile correctif aux espérances et aux inquiétudes parfois excessives qu'a fait naître la visite du président Clinton (...). C'est une très bonne chose de revoir M. Clinton, mais les réalistes ne devraient pas attendre de miracles.

EUROPE 1
Alain Duhamel

■ Sur la réforme de la Sécurité sociale, le gouvernement ne peut pas revenir en arrière. Il ne le peut pas économiquement : aucun pays ne peut supporter que ses dépenses de santé augmentent deux fois plus vite que la richesse nationale. Il ne le peut pas politiquement : après six mois de tâtonnement, il ne va pas renoncer à six semaines de clarification. Encore faut-il savoir l'expliquer aux Français, leur démontrer que ces projets sont équitables et prier pour que le ralentissement de la croissance ne creuse pas de nouveaux déficits.

RTL
Philippe Alexandre

■ Sans modification du régime des retraites, du moins pour les cheminots qui vont être embauchés à compter de ce jour, et sans règlement du problème des lignes non rentables, la SNCF continuera d'être écrasée sous les dettes et les déficits, avec de simples colmatages tous les deux ou trois ans. L'Allemagne a eu exactement le même problème il y a deux ans et, après une intense et difficile négociation, elle a pu mettre en œuvre un plan sévère (...). C'est de tout cela qu'il fallait évidemment débattre avec les cheminots, mais avant, bien avant, qu'il y ait le feu à la maison.

FRANCE INTER
Pierre Le Marc

■ Le premier ministre est un peu dans la position du judoka. Il est fort possible qu'il bénéficie d'un certain retournement d'opinion si les grèves perturbaient trop longtemps la vie quotidienne (...). Mais on voit mal comment Alain Juppé pourrait à lui seul, avec les handicaps de communication qui sont les siens, transformer le plomb de la défiance en adhésion et en soutien.

Crise de confiance entre le peuple et ses « élites »

ON NE RENDRA, décidément, jamais assez hommage à la clairvoyance de Jacques Chirac. Pendant la campagne, celui qui était alors candidat à l'Elysée n'avait eu de cesse de stigmatiser la rupture entre le peuple et ses élites. Il la rendait ainsi largement responsable de la crise de confiance entre le pays et ses gouvernants. Or, tout en se voulant les fers de lance de la lutte contre le pouvoir de la technocratie, M. Chirac et son premier ministre se trouvent confrontés aujourd'hui à un bel exemple de ce décalage, à propos de la réforme de la Sécurité sociale.

Il y a beau temps que la plus grande partie de la classe politique, des « décideurs » et des médias – bref, « l'élite » – sait que la réforme du système de la protection sociale est une urgence, déjà trop longtemps différée. Les réactions mesurées qui ont suivi l'annonce du plan Juppé, l'embarras du PS face au dispositif proposé, témoignent de la prise de conscience, à droite comme à gauche, de la nécessité d'adapter les instruments de régulation sociale du pays à la nouvelle donne mondiale. A l'inverse, les sondages d'opinion, aussi bien que l'ampleur de la réponse sociale, notamment à la SNCF, montrent que les salariés repoussent un plan dans lequel ils discernent des germes d'inéquité sans admettre qu'il y a peut-être là le moyen d'assurer à terme la pérennité, pour le plus grand nombre, du système de protection sociale.

La force de l'attachement des assurés à la « Sécu », née de la Libération puis façonnée pendant les « trente glorieuses », a probablement surpris plus d'un politique. La vigueur de cette réaction explique très largement la position inconfortable de Nicole Notat. En approuvant un gouvernement de droite, celle-ci a tenté de tenir les deux bouts de la chaîne, quitte à en être écartelée, tandis que Marc Blondel campait, lui, solidement sur les positions de la protestation populaire contre la remise en cause des acquis sociaux pour ceux qui en bénéficient encore.

Ce divorce entre le peuple et ses « élites » a un précédent, dont avaient été victimes, à l'époque, les socialistes, avec le référendum sur le traité de Maastricht de septembre 1992. Là encore, dans une sorte de conspiration des élites, le « oui » avait réuni un large consensus dans la classe politique et chez les « leaders d'opinion ». Les opposants, cantonnés pour l'essentiel à l'extrême droite et à l'extrême gauche, étaient alors considérés comme des archaïques ou de dangereux démagogues, voire les deux à la fois. En approuvant de justesse le traité instituant l'Union européenne, les électeurs avaient partiellement démenti cette analyse.

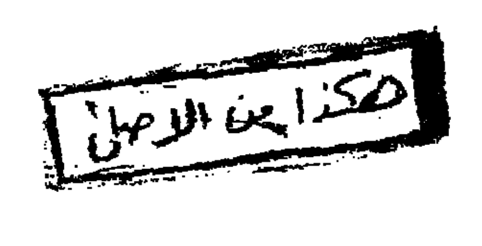
Là encore se mêlaient le refus d'une « modernité » jugée plus dangereuse qu'innovatrice, la défense – ou le repli – sur des positions acquises, une perception différente de la construction européenne mais aussi, comme pour la Sécurité sociale, une information inégale sur la complexité des mécanismes mis en œuvre.

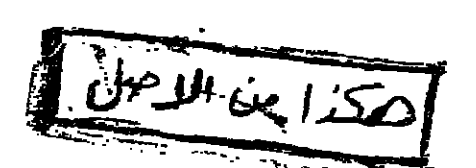
CONDAMNÉS À RÉUSSIR

Le parallèle peut-il être mené plus loin ? En conduisant une pédagogie volontariste de l'Europe, François Mitterrand et l'ensemble du camp du « oui » avaient bien conscience d'aller à contre-courant d'une certaine tradition française. Toutefois, l'ampleur du refus de Maastricht était apparue *a posteriori*. Aujourd'hui, rien, en théorie au moins, n'empêcherait MM. Chirac et Juppé de reculer. Mais ils n'auraient probablement rien à y gagner. Ils ont déjà perdu le pari de la popularité, et c'est sur le terrain du courage politique, en allant au bout d'une réforme qui avait fait peur à leurs prédécesseurs de droite comme de gauche, qu'ils peuvent rétablir leur position. Néanmoins, le couple exécutif pourrait méditer le précédent de Maastricht et comprendre ceux qui, depuis douze ans, avalent l'amère potion de la rigueur sans jamais en éprouver les vertus curatives – corriger, en somme, ce qui peut apparaître injuste dans leur plan.

MM. Chirac et Juppé sont, en outre, condamnés à réussir. Après le référendum européen de 1992, la dégradation de la situation économique avait mis en échec la pédagogie des défenseurs de Maastricht : ces derniers n'avaient-ils pas présenté le traité européen comme un instrument essentiel de la lutte contre le chômage ? La déception avait été telle que tous les sondages ont montré, par la suite, une victoire posthume du « non » dans l'opinion. *Mutatis mutandis*, l'échec, demain ou après-demain, de ce qui est présenté comme une réforme de fond de la Sécurité sociale ne ferait qu'aggraver ce fameux décalage entre le peuple et les « élites ».

Jean-Louis Andreani et Françoise Chirot





DÉRÉGLEMENTATION Les Etats-Unis ont adopté, mardi 28 novembre, de nouvelles règles assouplissant les conditions d'entrée sur leur marché des services de télécommunications. Une entreprise étrangère pourra ainsi acquérir jusqu'à 100 % du capital d'une compagnie américaine, contre 25 % au maximum actuellement. ● L'OBJECTIF des autorités américaines est de faire pression sur les pays tiers pour qu'ils ouvrent plus largement leurs propres marchés des télécommunications aux exploitants américains. ● L'ENTRÉE DE FRANCE TÉLÉCOM et de Deutsche Telekom à hauteur de 20 % dans le capital de l'opérateur américain Sprint ne devrait pas essuyer de refus. ● CETTE ALLIANCE, qui a déjà reçu l'aval de la Commission européenne, devrait recevoir le feu vert des autorités américaines début décembre.

Les Etats-Unis ouvrent sous condition leur marché de télécommunications

Les autorités américaines donnent la possibilité aux firmes étrangères, à condition de réciprocité, d'acquérir jusqu'à 100 % des sociétés américaines de téléphone. Cet assouplissement va permettre à l'alliance entre France Télécom-Deutsche Telekom et Sprint de prendre corps

A DÉFAUT d'un nouveau cadre législatif mettant un terme aux monopoles actuels sur le territoire américain et redéfinissant les frontières entre exploitants de services téléphoniques longue distance, compagnies téléphoniques régionales et câblo-opérateurs – nouveau cadre qui se fait toujours attendre –, les Etats-Unis viennent de franchir un pas significatif en ce qui concerne l'accès à leur marché des télécommunications par les sociétés étrangères. Mardi 28 novembre, après une année d'analyses et de consultations, la Commission fédérale des communications (FCC), l'instance chargée de la réglementation outre-Atlantique, a adopté de nouvelles règles, dont la plus voyante consiste à autoriser les entreprises étrangères à acheter jusqu'à 100 % du capital de firmes américaines, alors que la législation bornait jusqu'à présent les prises de participations à 20 % pour les investissements directs et à 25 % pour les investissements indirects. Cela ne s'appliquera pas aux entreprises de radio ou de télévision.

L'avancée américaine n'est cependant pas sans arrière-pensées, loin s'en faut. Avec les nouvelles règles édictées par la FCC, les Etats-Unis entendent avant tout obtenir des pays tiers une plus large ouverture de leurs marchés des télécommunications. Chaque demande faite par une entreprise étrangère, que ce soit pour offrir des services de télécommunications nationaux sur le sol américain ou internationaux depuis le sol américain, ou pour acquérir plus de 25 % des parts d'une entreprise américaine, donnera en effet lieu à un examen approfondi de la situation concurrentielle et du degré de libéralisation dans le pays d'origne de l'entreprise.

PRESSION POUR AT&T

Si la FCC estime par exemple que, dans le pays dont est originaire une société qui effectue une demande aux Etats-Unis, l'accès au marché d'un point de vue général est trop restreint, elle pourra bloquer cette demande. Elle pourra de la même façon mettre son veto à l'opération si elle juge que les exploitants téléphoniques américains, en particulier, n'ont pas une possibilité suffisante d'accéder à ce marché. Dans le cas particulier d'une demande d'entrée d'une société étrangère au capital d'une entreprise américaine, la FCC analysera les conséquences en termes de concurrence, mais aussi en termes de sécurité nationale. Elle aura deux mois pour donner sa réponse.

Les nouvelles règles adoptées par la FCC – auparavant ses examens se faisaient au cas par cas, sans grille d'analyse clairement établie – constitueront donc de redoutables moyens de pression pour les acteurs américains des services de télécommunications. Tout particulièrement pour le premier d'entre eux, le géant AT&T, qui cherche depuis longtemps à étendre sa présence hors des Etats-Unis, mais qui, jusqu'à présent, n'a guère réussi à s'imposer sur les marchés étrangers. Tout particulièrement en Europe. Ce qui a d'ailleurs conduit ses dirigeants à s'élever, à plusieurs reprises ces derniers mois, contre les projets d'alliance noués par certains de ses concurrents du Vieux Continent, notamment celui qui associe France Télécom, Deutsche Telekom et Sprint, le troisième exploitant américain de téléphone longue distance.

Baptisé du nom de code Phoenix, ce projet doit voir les exploitants français et allemand prendre 20 % de Sprint, les trois groupes créant parallèlement un réseau mondial de télécommunications « sans couture ». La FCC, qui instruit toutefois le dossier depuis plusieurs mois, doit rendre son verdict le mois prochain, probablement aux alentours du 7 décembre. Le ministre français des postes, des télécommunications et de l'espace, François Fillon, devait arriver à Washington mercredi 29 novembre pour une visite de trois jours, destinée à défendre ce dossier.

A priori, rien ne s'oppose plus côté américain au projet Phoenix. Mardi 28 novembre, un représentant de la FCC, Scott Harris, l'a clairement signifié : *« Rien n'empêche l'opération Sprint »*, a-t-il déclaré.

INFRASTRUCTURES ALTERNATIVES

Il est vrai que, tant les pouvoirs publics français qu'allemands, ont donné ces derniers mois des gages en termes de libéralisation. Les marchés des services téléphoniques dans les deux pays – comme dans le reste de l'Europe – seront ainsi totalement ouverts à la concurrence au 1er janvier 1998.

Mais aupravant, dès 1996, la France et l'Allemagne autoriseront également les détenteurs d'infrastructures de télécommunications dites alternatives (compagnies ferroviaires, sociétés de distribution d'eau, d'électricité, etc) à proposer les capacités de ces dernières à des exploitants de services de télécommunications déjà ouverts à la concurrence (téléphonie mobile et transmission de données notamment). C'est cette anticipation, doublée de quelques réaménagements du périmètre de l'alliance, qui a conduit la Commission européenne a délivré son feu vert au rapprochement des opérateurs français et allemand et, par extension, à leur association avec Sprint. Après l'aval de la FCC, les trois groupes pourront partir à l'assaut de l'autre alliance, celle nouée entre le britannique BT et l'américain MCI Communications (dont BT a pris 20 % du capital) et qui est opérationnelle depuis plus d'un an.

Ph. L. C.

Une agence pour gérer les fréquences hertziennes en France

François Fillon, ministre délégué à la poste, aux télécommunications et à l'espace, a annoncé mardi 28 novembre la création, dans le cadre de la future loi sur les télécommunications, d'une agence des fréquences hertziennes. La gestion de ces dernières est aujourd'hui partagée entre neuf organismes, dont le CSA, le ministère de la défense et la direction générale des P et T.

***« Ce projet ne consistera nullement à remettre en cause les compétences des autorités affectataires de fréquences »*, selon le ministre, le CSA conservant par exemple l'attribution des fréquences audiovisuelles. La question de la gratuité d'accès aux fréquences est, en revanche, posée. François Fillon propose que tous les usages consacrés aux télécommunications civiles fassent l'objet d'une redevance d'usage et envisage une extension de cette redevance au monde audiovisuel. Sur ce dernier point, aucun calendrier n'est fixé et *« une concertation aura lieu »*.**

Bill Gates impose son système de communication par satellite

Les Européens n'ont pas de projet concurrent

LES AMBITIONS dans les télécommunications de Bill Gates, le PDG-fondateur du numéro un mondial du logiciel, Microsoft, et de Craig McCaw, le fondateur de l'exploitant américain de services de téléphonie mobile McCaw Cellular, inquiètent la communauté des télécommunications en Europe. Le système de communications par satellite élaboré par leur société commune, Teledesic, au capital de laquelle figure aussi le géant américain AT&T, vient d'être institué de fait en standard mondial, lors de la dernière conférence de l'Union internationale des télécommunications (UIT) consacrée aux radiocommunications, qui s'est tenue, courant novembre, à Genève.

Le système élaboré par Teledesic repose sur la mise en place de 840 satellites en orbite basse afin d'offrir un accès, au niveau mondial, à des services de vidéoconférence, de transmission de données et, plus largement, de services multimédia interactifs. *« La conférence de Genève a donné lieu à un coup de force américain »*, indique-t-on au ministère des postes et télécommunications et de l'espace, à Paris. *« Il y a eu sous-estimation par les Européens de la pression américaine sur ce sujet qui n'était pas officiellement à l'ordre du jour »*, précise un expert français. *« De plus, certains pays en voie de développement, soumis à un fort lobbying, ont apporté leur soutien, alors que ce système ne fonctionnera pas dans leur zone géographique»*.

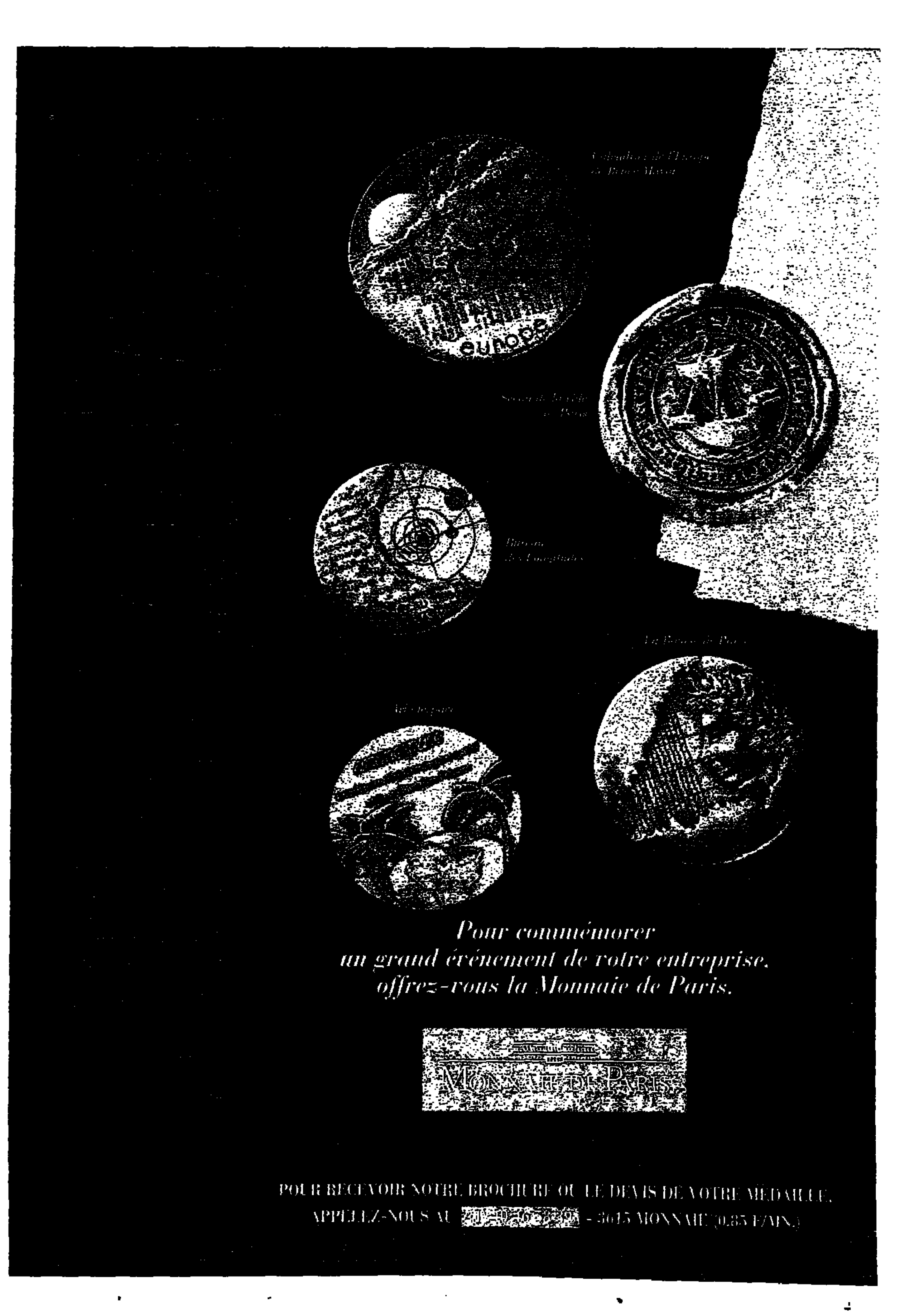
Le résultat, en tout cas, est là : l'UIT a attribué une gamme de fréquences aux systèmes utilisant des satellites non géostationnaires pour des services de transmission de données à haut débit. *« La plupart des pays européens ne se sentent pas liés par cette décision »*, a affirmé François Fillon, ministre délégué à la poste aux télécommunications et à l'espace, dans le *Wall Street Journal* du 28 novembre.

INQUIÉTUDES

« L'attribution des fréquences a été faite aux systèmes offrant ces services, pas à un exploitant particulier, et il reviendra aux autorités nationales des pays que couvrira le système d'accorder l'accès à ces bandes de fréquence », explique l'expert français. *« Théoriquement, il pourra y avoir plusieurs services en concurrence, comme ce sera le cas sur un marché connexe, la téléphonie mobile par satellite, avec Globalstar, Iridium, Inmarsat et Odissey. »* Le problème, dans le cas présent, est que Teledesic est le seul système existant et qu'il devient standard mondial *de facto*.

La création d'un tel monopole américain, très puissant en outre dans les terminaux (les logiciels de Microsoft sont présents dans quelque 80 % des micro -ordinateurs dans le monde), a de quoi inquiéter les Européens. D'autant qu'ils n'ont pas de projet concurrent à proposer. Le caractère d'urgence du dossier est toutefois à relativiser : les services de Teledesic ne devraient pas être opérationnels avant le début du siècle prochain. *« L'Europe se doit néanmoins de protéger ses intérêts ultérieurs »*, conclut une personne qui connaît bien le dossier.

Ph. L. C.



Carrefour a consacré plus de 4 milliards de francs à son développement international en 1995

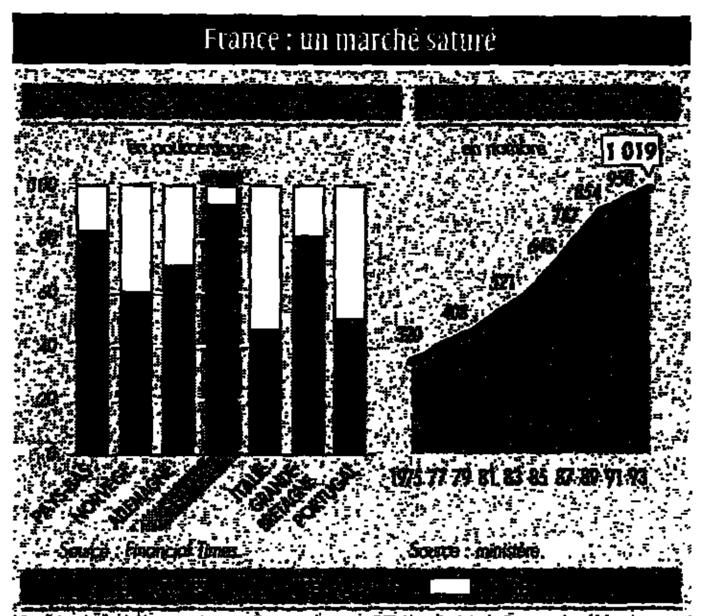
Le numéro un français a ouvert sept hypermarchés au Mexique

Les grands distributeurs français ont tiré les leçons de la saturation du marché français. Depuis vingt ans, ils investissent à l'étranger. Ils privilégient aujourd'hui l'Amérique latine, l'Asie et l'Europe de l'Est, où ils séduisent de nouveaux consommateurs, souvent issus des couches relativement aisées, moins sensibles aux à-coups conjoncturels. D'autant qu'un groupe comme Carrefour leur propose 90 % de produits locaux.

MEXICO
de notre correspondant

Au Mexique, Carrefour est né avec la crise... Moins d'un mois après l'ouverture du premier hypermarché de la société française dans la capitale mexicaine, la dévaluation du peso, le 20 décembre 1994, a totalement modifié le panorama économique qui semblait si prometteur. *« Les ventes des grandes surfaces ont baissé de 25 % depuis janvier 1995 à l'échelle nationale*, explique Jean Duboc, le directeur de Carrefour-Mexico. *Le chiffre d'affaires des supermarchés a cependant été moins affecté que celui du petit commerce puisque les biens de consommation enregistrent une chute globale de 40 %. »*

A la différence de ses concurrents américains, Wal-Mart et K-Mart, qui ont aussitôt suspendu la construction de leurs magasins en chantier, Carrefour n'a guère modifié ses projets, investissant près de 1 milliard de pesos en 1995 (plus de 700 millions de francs) en association avec son partenaire mexicain, le groupe Gigante. Sept hypermarchés (quatre à Mexico et trois en province) ont ouvert leurs portes en moins d'un an – le plus récent a été inauguré le 21 novembre à Guadalajara – et emploient trois mille personnes. *« Nous ouvrirons trois autres magasins l'an prochain, tous en province,* confirme M. Duboc. *C'est un peu moins que ce que nous avions prévu, mais il faut voir comment va évoluer la crise. L'inflation, qui atteindra environ 50 % en 1995, est désormais contrôlée. De plus, la baisse du pouvoir d'achat peut avoir des conséquences positives pour nous dans la mesure où les consommateurs cherchent les meilleurs prix. »*



La France est le pays où les grandes surfaces ont conquis le plus de consommateurs. L'avenir de celles-ci passe donc par l'international.

Le chiffre d'affaires de la branche mexicaine, qui *« n'est pas public »*, correspond aux prévisions, selon M. Duboc. Cela s'explique par la faible proportion des produits importés (moins de 10 %) et par l'importance du secteur alimentaire (40 % de la surface), qui est beaucoup moins affecté par la crise. La classe moyenne, clientèle cible des grandes surfaces, n'a pour l'instant réduit que ses achats de biens de consommation. Alors que près d'un million de Mexicains ont perdu leur emploi depuis le début de l'année, Carrefour continue d'embaucher et de former du personnel.

« Ce serait prétentieux d'affirmer que nous ignorons la crise du pays, avoue un cadre de l'entreprise, *mais il est vrai que nos expériences précédentes en Argentine et au Brésil nous ont bien préparés à ce genre de situation. »* Grâce à son association avec le groupe Gigante, qui détient 50 % de la holding Superficies de Mexico, Carrefour a bénéficié dès le départ d'un solide réseau de distributeurs. *« Nous avons pu ainsi éviter certaines erreurs »*, reconnaît Jean-Michel Marin, directeur d'un hypermarché de 13 500 m² construit au sud de la capitale. *« Notre stratégie a consisté à attaquer les prix, sans pour autant déclencher une guerre commerciale avec nos concurrents »*, ajoute-t-il. A l'entrée du magasin, un grand panneau annonce que Carrefour a contribué à faire baisser les prix de 8 % en moyenne. *« Nous nous engageons à rembourser la différence si vous trouvez moins cher ailleurs »*, affirment les dépliants publicitaires remis aux clients.

MONTRER LES CROCS

« Avant de bien vendre, ajoute M. Marin, *il faut savoir bien acheter. Nous avons introduit l'informatique pour rationaliser nos méthodes et nous respectons les délais de paiement qui sont beaucoup plus courts ici : une semaine à quinze jours, contre trente à quarante jours en France. »* Les fournisseurs, en revanche, n'honorent pas toujours les commandes. *« On serre les dents pour l'instant,* se lamente un cadre de Carrefour. *Avec le temps, quand on sera bien implanté, on montrera les crocs. Ici, tout est à faire sur le plan des méthodes et de la formation du personnel. Le Mexique a dix ans de retard. »*

Bertrand de la Grange

La nouvelle « croisière jaune »

APRÈS AVOIR OUVERT dix hypermarchés Carrefour à Taïwan de 1989 à 1994, Monique Thirion s'apprête à tenter une nouvelle aventure : ouvrir d'ici à la fin de l'année un premier hypermarché à Pékin, puis début 1996 un autre magasin à Shangaï d'une superficie de 3 000 m². Si ce dernier n'est pas extensible, le magasin pékinois pourrait rapidement doubler sa surface de vente et passer à 8 000 m², soit un peu moins que les magasins Carrefour en France (de 9 000 à 12 000 m²). Pour l'enseigne française, ces investissements sont énormes : *« D'habitude nous nous intéressons aux pays qui sont déjà entrés dans la société de consommation et dont les habitants vont faire leurs courses en voiture une fois par semaine. La Chine n'en est pas encore là. Mais c'est un tel chantier que nous voulons prendre date pour être prêt le jour J »*, explique Michel Clair, directeur de Carrefour Asie.

Après avoir inauguré dix magasins à Taïwan, un en Malaisie et sans attendre l'ouverture en 1996 de deux autres hypermarchés en Malaisie, deux ou trois en Thaïlande et autant en Corée du Sud, Carrefour a donc décidé d'investir environ 100 millions de francs en Chine, *« pour voir »*.

Investir en Chine environ 100 millions de francs « pour voir »

Ne pouvant se fier à aucune étude marketing, Monique Thirion se contente d'espérer. Elle espère d'abord que les consommateurs chinois sauront que Carrefour est ouvert. Rien n'est moins sûr : la distribution de prospectus dans les boîtes aux lettres est interdite et les fiches d'adresses inexistantes. Elle espère ensuite que les Pékinois accepteront de modifier le trajet habituel qu'ils effectuent à vélo entre leur domicile et leur lieu de travail pour acheter des produits Carrefour. Trois cents places de vélo sont prévues contre deux cents places de stationnement pour les automobiles. Bien sûr, leurs moyens de locomotion, tout comme le faible nombre de réfrigérateurs, influeront sur leurs caddies. Prudente, Monique Thirion pense que les Pékinois, qui gagnent en moyenne 500 yuans par mois (environ 300 francs) en laisseront le dixième à chacune de leur visite.

En revanche, elle ignore quelle part ils accorderont à l'alimentaire et au non-alimentaire. Elle sait juste qu'un quart seulement des produits qu'elle vendra seront importés. Sans négliger la clientèle occidentale, Carrefour veut surtout attirer le Chinois moyen. Pour cela, trois cent cinquante employés feront tourner le magasin de Pékin sept jours sur sept, de 8 h 30 à 20 h 30, soit en moyenne deux fois moins de personnel que dans les magasins concurrents, pourtant deux fois plus petits.

Enfin, Monique Thirion espère surtout faire gagner de l'argent à Carrefour et à son partenaire chinois minoritaire dans la joint-venture, l'entreprise Civic, tout en vendant moins cher que les magasins d'Etat qui, eux, sont déficitaires ! Philosophe, Monique Thirion sait qu'une implantation en Chine prendra du temps. Beaucoup de temps. *« Pour réussir, il faut arriver au bon moment. L'avenir nous dira si c'est aujourd'hui « le » moment. »* D'ores et déjà, malgré son absence du marché japonais, Carrefour ne cache pas son ambition : être d'ici dix ans l'un des leaders de la grande distribution en Asie.

Frédéric Lemaître

■ **MARCHÉS ASIATIQUES** : les performances économiques des entreprises françaises en Asie du Sud-Est se révèlent très décevantes, d'après le constat dressé, jeudi 29 novembre, à l'occasion d'un forum organisé à Djakarta par le Centre national du patronat français international et le Comité national des conseillers du commerce extérieur de la France. Les parts de marché de la France en Asie oscillent entre 1 % et 2 % et ne décollent pas, alors que les produits français prennent en moyenne 6 % des marchés dans le reste du monde.

COMMENTAIRE

UNE MONDIALISATION CONFIRMÉE

Non ! Les grands distributeurs français ne vont pas subitement délaisser la France pour investir l'étranger. Les mesures de restriction imposées au grand commerce le 27 novembre par le premier ministre, Alain Juppé, pourront tout au plus confirmer la pertinence de leur stratégie d'internationalisation. Un cap choisi il y a plus de vingt ans en perspective de la saturation du marché national. En 1973, Carrefour choisissait Barcelone pour inaugurer son premier magasin à l'étranger. Depuis, le groupe présidé par Daniel Bernard a jeté son dévolu sur la Turquie, le Portugal, l'Italie, le Mexique, la Malaisie, Taïwan, l'Argentine, le Brésil et la Corée. La Chine et la Thaïlande viendront bientôt satisfaire le goût des voyages du numéro un français.

Depuis le mois de septembre, il compte plus de magasins à l'étranger (122) qu'en France (117). Cette tendance s'accélérera puisque Carrefour consacre les deux tiers de ses investissements – qui devraient cette année avoisiner les 7 milliards de francs, comme en 1994 – à son développement international. Si aujourd'hui le groupe réalise encore 60 % de son chiffre d'affaires en France, cette tendance s'inversera au tournant du siècle. Il reste une vie en France pour les « super » et les « hyper » après le plan Juppé. Au-delà de l'agrandissement – désormais secondaire – et de la modernisation des sites existants, la croissance par acquisitions est le plus sûr moyen de gagner des parts du marché hexagonal. Une série de rachats a déjà eu lieu : Carrefour a repris Montlaur et Euromarché en 1991, Casino s'est emparé de Rallye l'année suivante.

Aujourd'hui, les analystes du secteur estiment que Casino pourrait constituer une cible, de même que Cora ou les grandes surfaces indépendantes. Elles représentent encore 40 % de ce secteur en France, un chiffre élevé par rapport à la moyenne européenne.

Virginie Malingre

Franck Borotra défend l'idée d'une politique industrielle

Le ministre de l'industrie explique dans un entretien au « Monde » les « missions » du service public

VU DE L'ÉTRANGER, le ministère de l'industrie est le symbole désuet de l'Etat colbertiste. Pour Franck Borotra, nommé ministre de l'industrie, de la poste et des télécommunications début novembre, c'est encore un poste essentiel malgré la mondialisation de l'économie. *« La politique industrielle de l'an 2000 ne peut plus être celle des années 60 ou 70. Mais il y a place pour une politique industrielle »*, explique-t-il dans un entretien au *Monde*. Soulignant la position centrale de l'industrie dans l'économie française, qui représente avec les services associés près de la moitié du PIB, il veut développer son action autour de quelques thèmes fédérateurs.

Comme ces prédécesseurs, Franck Borotra souhaite d'abord faciliter l'accès des entreprises aux ressources financières. Renforcement des fonds propres, crédits, nouveaux marchés boursiers, fiscalité : tout, selon lui, doit être revu. Il entend inscrire cette refonte dans le cadre de la réforme fiscale annoncée par M. Juppé. *« Nous travaillons en amont afin de faire assez tôt des propositions à Bercy, afin qu'il puisse les prendre en compte »*, explique-t-il.

De la même manière, il veut approfondir les possibilités du plan PME, présenté le 27 novembre par le premier ministre, pour mener une politique active en faveur des PMI (petites et moyennes entreprises industrielles). *« Ces entreprises possèdent un vrai savoir technologique. Si elles avaient les mêmes structures, la même taille que leurs concurrentes étrangères, elles pourraient avoir 400 000 emplois supplémentaires »*, note le ministre de l'industrie, qui est décidé à conforter ces PMI en les aidant à renforcer leurs fonds propres, à innover, à chercher de nouveaux marchés. *« Elles constituent un atout potentiel pour l'emploi, mais aussi un élément important pour attirer des groupes étrangers, en offrant sur place des réseaux constitués »*, observe-t-il.

« VISAGE HUMAIN »

A côté de ces actions globales, le ministre de l'industrie poursuivra les aides plus ponctuelles à certains secteurs, comme la défense, l'espace, l'automobile. *« L'Etat ne peut s'en désintéresser. On ne peut remettre en question une filière technologique parce que telle ou telle entreprise a des besoins de capitaux. » « Toute privatisation doit s'inscrire dans le cadre d'une stratégie industrielle »*, ajoute M. Borotra. Déclarant n'avoir *« aucun parti pris »*, il se dit prêt à aider ces *« entreprises compétitives »* à se moderniser.

« Il ne peut plus y avoir de politique industrielle sans visage humain. C'est une façon de contribuer à la réduction de la fracture sociale », explique Franck Borotra. Cela passe par la volonté d'essayer d'aider les entreprises lors des passages difficiles. *« Les dévaluations compétitives, par exemple, ont des conséquences dramatiques dans le textile, l'habillement, l'électroménager. Il faut aider ces secteurs à passer le cap. Les fonds structurels européens doivent être utilisés à cet effet, puisqu'il s'agit d'un problème européen. Mais nous pouvons étudier aussi des baisses de charges de façon transitoire »*, précise-t-il.

Patron désormais de la plupart des entreprises publiques, Franck Borotra est aussi le rédacteur d'un projet de résolution sur le service public, discuté jeudi 30 novembre à l'Assemblée nationale. Même s'il n'a plus la même liberté de parole, le ministre n'a pas renoncé aux idées du parlementaire qu'il a été. *« Le service public se fonde sur des missions, non sur un statut ou un monopole naturel »*, insiste-t-il. Cette définition l'amène à hiérarchiser les entreprises publiques. *« EDF et La Poste constituent le noyau dur du service public. La première garantit l'indépendance énergétique, l'autre l'aménagement du territoire. Leur rôle n'est pas négociable »*, précise M. Borotra.

UN PROGRAMME TRÈS GOURMAND

Il constate, en revanche, que GDF et France Télécom sont entrés dans une *« concurrence de fait »*, qui va les contraindre à évoluer. Le rythme de changement chez GDF dépendra de *« décisions politiques »*. La transformation de France Télécom est déjà engagée. *« La décision européenne d'ouvrir les télécommunications à la concurrence à partir de 1998 impose à France Télécom d'évoluer. C'est une entreprise performante. Il faut lui permettre de s'adapter aux conditions de la concurrence et de maintenir une péréquation tarifaire. Le problème est de savoir comment organiser la transition. L'évolution de la forme juridique de l'entreprise n'est qu'une conséquence de l'évolution du cadre réglementaire. Ce sont deux affaires liées »*, souligne M. Borotra.

Alors que le ministère de l'industrie devrait voir baisser ses crédits de 12 % en 1996, le programme de Franck Borotra paraît à première vue très gourmand. *« Ce que je veux faire ne demande pas une mobilisation de fonds »*, se défend-il. Pour lui, il s'agit plutôt de simplifier. *« Les interventions de l'Etat sont devenues illisibles. Il y a 2 300 aides aux entreprises. »* Souhaitant s'impliquer plus sur le terrain, il veut aussi défendre une conception plus industrielle auprès de la Communauté européenne. *« Il est nécessaire de prendre en compte les spécificités de l'industrie dans les politiques communautaires. Nous avons besoin d'avoir une politique commerciale qui ne soit pas la simple généralisation d'une zone de libre-échange. »*

Propos reccueillis par Philippe Le Cœur et Martine Orange

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

SICAV SÉVÉA

• Orientation : actions françaises; avec protection; éligible au PEA
• Durée de placement : 3 à 5 ans
• Valeur liquidative au 15.11.1995 : 102,84 F

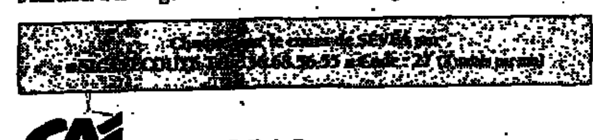
Assemblée Générale

Les actionnaires de la Sicav Sévéa sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le jeudi 21 décembre 1995 à 14 heures 30, 23 Place de Catalogne - 75014 Paris.

Cette Assemblée Générale aura principalement pour objet d'arrêter les comptes de l'exercice clos le 29 septembre 1995.

La distribution du dividende de la Sicav Sévéa est prévue le vendredi 22 décembre 1995.

Pour tout renseignement complémentaire, les actionnaires peuvent s'adresser à leur agence habituelle du Crédit Agricole.



SEGESPAR la société de gestion du Crédit Agricole.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

SICAV ATOUT FUTUR

• Orientation : actions françaises; éligible au PEA
• Durée de placement : plus de 5 ans
• Valeur liquidative action "C" au 15.11.1995 : 504,72 F
action "D" au 15.11.1995 : 490,82 F

Assemblée Générale

Les actionnaires de la Sicav Atout Futur sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le jeudi 21 décembre 1995 à 10 heures, 23 Place de Catalogne - 75014 Paris.

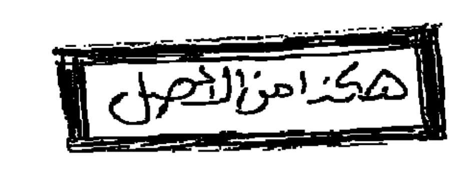
Cette Assemblée Générale aura principalement pour objet d'arrêter les comptes de l'exercice clos le 29 septembre 1995.

La distribution du dividende -pour les actions D de la Sicav Atout Futur- est prévue le vendredi 22 décembre 1995.

Pour tout renseignement complémentaire, les actionnaires peuvent s'adresser à leur agence habituelle du Crédit Agricole.

Chaque jour le cours d'ATOUT FUTUR sur « SICAVÉCOUTE TEL. : 36.68.56.55 » Codes : "C" 21 - "D" 22 (3 unités par mn)

SEGESPAR la société de gestion du Crédit Agricole.



Les actionnaires minoritaires s'estiment lésés par les offres publiques de retrait

Les entreprises françaises multiplient les reprises de filiales

Les offres publiques de retrait de titres, assorties fréquemment d'un retrait obligatoire, se multiplient à la Bourse de Paris. Les autorités de tutelle et les entreprises sont plutôt favorables à ces simplifications de structures et aux radiations de la cote qui s'ensuivent. Les actionnaires minoritaires s'estiment souvent lésés, contraints d'apporter leurs titres avant que ceux-ci ne soient transférés d'office à l'actionnaire de référence.

LES OFFRES PUBLIQUES de retrait (OPR) sont à la mode en 1995 à la Bourse de Paris. Près d'une soixantaine de sociétés ont fait l'objet de cette procédure depuis le début de l'année et une dizaine d'autres opérations similaires sont en préparation et attendent l'aval du Conseil des Bourses de valeurs (CBV). Les OPR sont lancées par un actionnaire majoritaire ou de référence qui se propose de racheter les actions de sa filiale détenues par les actionnaires minoritaires. Ces derniers peuvent refuser refuser l'offre, mais ils prennent le risque de se retrouver plus tard avec des titres dont la liquidité (l'importance des transactions) se réduit comme une peau de chagrin.

Le minoritaire a d'autant moins de marge de manœuvre que l'offre est souvent assortie d'un retrait obligatoire. Cette procédure intervient à l'issue de l'OPR et n'est possible que si son initiateur détient au moins 95 % du capital de l'entreprise visée. Elle donne la possibilité à l'acheteur de récupérer, sans le moindre déchet, l'ensemble des titres en circulation. En lançant une OPR, les groupes cherchent avant tout à simplifier leurs structures.

« NETTOYAGE »

Une nécessité qui tient à un changement de statuts d'une société ou tout simplement, comme le reconnaît un boursier : *« à la volonté de faire remonter du cash auprès de la maison-mère et de ne pas en voir une partie récupérée par des actionnaires minoritaires »*.

Le dernier exemple en date est celui de l'offre publique de retrait, suivie d'un retrait obligatoire, déposée par Elf Antar France, appartenant au groupe Elf Aquitaine, sur les actions de la société Elf Antargaz. Au jour du dépôt de l'offre, Elf Antar France détenait déjà 99,71 % du capital d'Elf Antargaz !

Non seulement les entreprises, mais aussi les autorités de marché, trouvent avantage à la multiplication des OPR. Les autorités de tutelle se félicitent ouvertement du « nettoyage » de la cote ainsi opéré. C'est notamment le cas sur de « petits » marchés comme le second marché et le hors-cote. Le hors-cote est encombré de valeurs, sur lesquelles il n'y a pratiquement plus aucune transaction et qui souvent disparaissent à la faveur de la procédure dite d'émondage de la SBF. Quand l'autorité de tutelle constate qu'il n'y a plus aucune transaction sur une valeur depuis un moment, elle la radie de la cote.

« EXPROPRIATION »

Le seul à ne pas être toujours satisfait, c'est l'actionnaire minoritaire. Il se sent parfois lésé pour ne pas dire spolié dans son droit de propriété. Il conteste également les prix proposés qui deviennent parfois obligatoires. Un actionnaire qui refuse l'OPR est de toute façon forcé d'apporter au même prix ces titres à un retrait obligatoire. Depuis le mois de juin 1994, l'« expropriation » des actionnaires minoritaires a fait son apparition dans le droit boursier.

Depuis cette date, l'actionnaire majoritaire qui dépose un projet d'OPR devant le CBV peut opter pour un retrait obligatoire immédiat ou différé. L'appréciation du prix offert est évidemment l'étape la plus délicate et la plus contestée. Le prix proposé par l'actionnaire de référence est homologué par le Conseil des Bourses de valeurs (CBV) et repose sur de nombreux critères : non seulement le cours de Bourse, mais également un certain nombre de ratios comme le PER (price earning ratio) c'est-à-dire le rapport cours/bénéfice, la marge brute d'autofinancement et surtout la valeur d'actifs.

Enfin, dernier désagrément pour l'actionnaire minoritaire : les cessions forcées sont complètement assimilées à des ventes effectuées de plein gré. C'est-à-dire qu'elles relèvent, comme toute opération de vente, de la fiscalité boursière normale pour le seuil de cession et l'imposition sur les plus-values.

François Bostnavaron

Un audit dénonce les dérives de la Macif

La mutuelle niortaise aurait besoin de 2 milliards de francs de fonds propres supplémentaires

MANQUE de contrôle, manque de transparence, diversifications hasardeuses : le cabinet d'expertise Syndex, mandaté par les syndicats, vient, au cours d'un comité d'entreprise extraordinaire, de remettre un rapport sévère sur la lente dérive de la mutuelle niortaise depuis la fin des années 80. Les déboires de sa filiale immobilière à 75 % Trema, pour lesquels la commission de contrôle des assurances a exigé une provision de 300 millions de francs en 1994, la prise de participation de 16 % dans la banque commerciale privée mise en redressement judiciaire depuis la fin de l'année dernière, autant de dossiers connus qui, pour Syndex indiquent une trop forte concentration des pouvoirs.

En ligne de mire : Jacques Vandier, le président de la Macif, dont l'aura s'est peu à peu effritée, et son conseil d'administration qui, selon les propos d'un syndicaliste rapportés par *Les Echos* du 29 novembre, *« a fermé les yeux au nom de la confiance portée au père fondateur »*. Face à l'accumulation d'erreurs de Jacques Vandier, qui est imprudemment sorti de son métier de base, le conseil s'est pourtant ressaisi en créant à la fin de 1993 une commission sur les investissements stratégiques encadrant le pouvoir de l'emblématique patron de la Macif.

Le rapport Syndex diagnostique un besoin supplémentaire de fonds propres qui s'élève aujourd'hui à quelque 2 milliards de francs. Ce constat correspond au plan d'entreprise sur deux ans adopté mardi 24 octobre par le conseil d'administration de la mutuelle. Suffira-t-il pour renouer avec les profits, alors que la Macif a dégagé une lourde perte de 294 millions de francs en 1994 (*Le Monde* du 25 octobre) ?

Si Syndex reconnaît que l'activité d'assurance est bonne, le bilan des dernières années devrait apparaître au grand jour dès la fin de l'année lorsque, aux termes de la loi, la Macif devra enfin afficher des comptes consolidés.

Ba. S.

AEG organise son démantèlement

AEG, LA FILIALE électrotechnique de Daimler-Benz sera démantelée à partir du 1er janvier 1996. Le directoire d'AEG Daimler-Benz Industrie a annoncé, mardi 28 novembre, la transformation de la société en holding. Les divisions techniques d'automation et d'énergie, qui représentent un chiffre d'affaires de 3,5 milliards de deutschemarks (12 milliards de francs), vont être séparées en deux entités autonomes et mises en vente. Des discussions ont été entamés avec plusieurs groupes, dont GEC-Alsthom et Schneider.

Les syndicats d'AEG s'inquiètent des conséquences de ces cessions. Selon eux, elles pourraient se traduire par la suppression de 10 000 emplois, soit 20 % des effectifs. Cette transformation juridique marque la fin du groupe industriel allemand. Après avoir frôlé la faillite au début des années 80, il n'a jamais réussi à retrouver l'équilibre. Cette année, il devrait encore afficher des pertes de l'ordre de 1 milliard de marks.

Becob veut se développer dans la distribution

LE DÉCÈS d'André Levy, fondateur et président du conseil de surveillance du groupe Becob, numéro deux français du négoce de bois, ne devrait pas entraîner de bouleversement, a affirmé au *Monde*, le 28 novembre, Michel Pic, président du directoire de Becob. *« André Levy* [décédé le 8 novembre], *qui préparait sa succession depuis longtemps, avait progressivement pris du recul »*. Depuis dix ans, son fils, l'écrivain Bernard-Henri Lévy, vice-président du conseil de surveillance, suit l'entreprise. Ses déclarations sur l'indépendance de Becob s'inscrivent dans la tradition du groupe, détenu à 65 % par la famille Lévy.

Après le doublement du chiffre d'affaires entre 1993 et 1995 (de 1,7 à 3 milliards de francs), les prochains mois devraient être à la stabilisation. *« Il n'est pas impossible que nous reprenions le réseau de distribution de deux entreprises »*, souligne cependant M. Pic. Il s'agit des filiales d'Acheter Bois Panneaux, du groupe Nicolas Bouygues, mis en redressement judiciaire le 25 octobre.

DÉPÊCHES

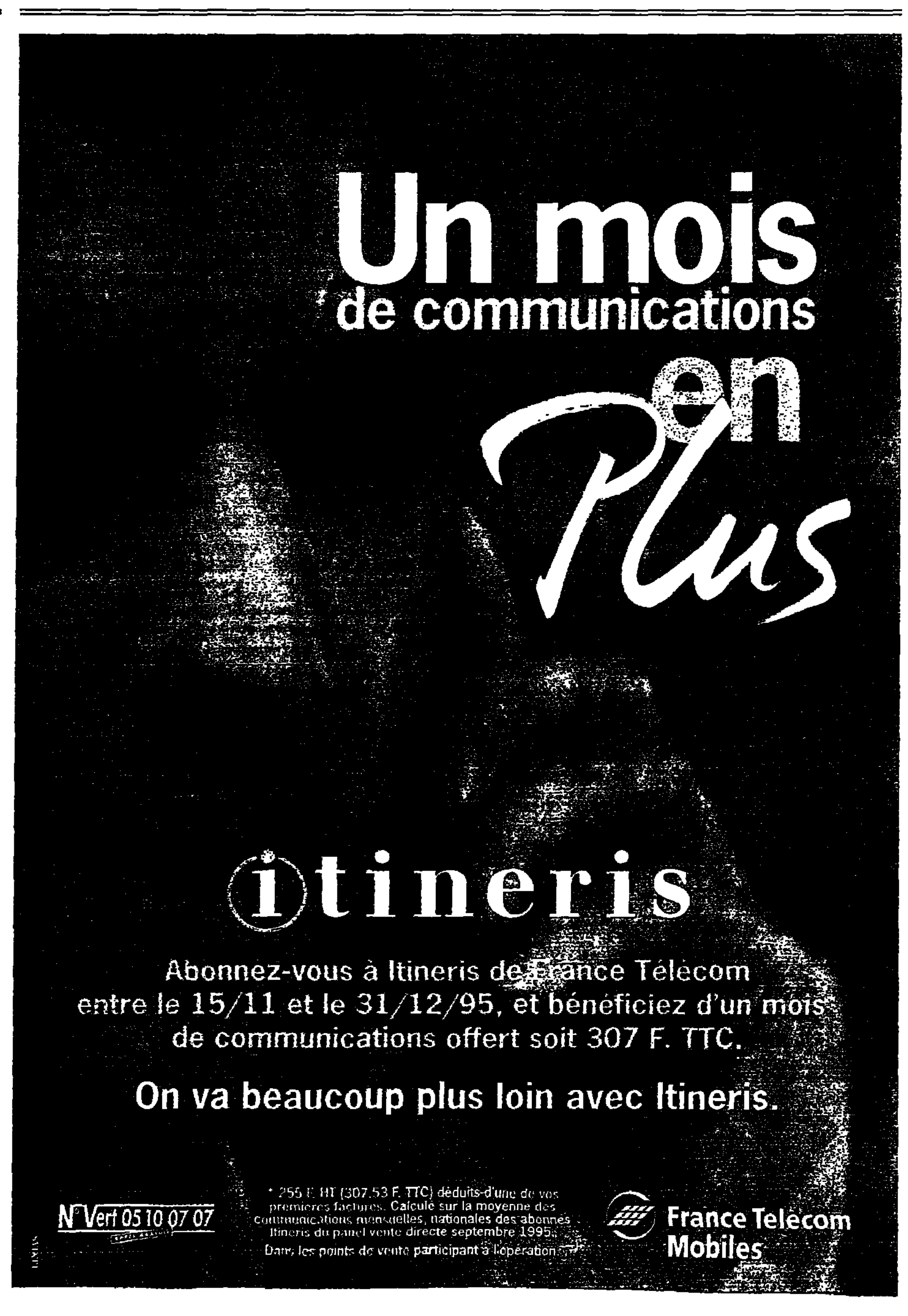
■ **DANONE : la filiale américaine** du groupe présidé par Antoine Riboud, The Dannon Co., accusée de publicité mensongère ou trompeuse, a accepté de payer 150 000 dollars (740 000 francs) pour mettre fin à un conflit avec les autorités américaines, la Federal Trade Commission (FTC). Selon la FTC, dans une publicité télévisée pour des yaourts glacés vendus sous la marque Pure Indulgence, Dannon laissait entendre que ces yaourts contenaient moins de matières grasses que les crèmes glacées classiques, ce qui n'était pas le cas. Dannon conteste l'analyse de la FTC, mais a accepté de payer. – *(Agence Bloomberg.)*

■ **DRESDNER BANK : la deuxième banque privée allemande serait** sur le point d'acquérir la société de gestion de fonds américaine RCM Capital Management, filiale de Travelers Group Inc., pour un montant minimum de 500 millions de dollars, indique, mercredi 29 novembre, le quotidien économique *Handelsblatt*. Le *Wall Street Journal*, dans son édition européenne du même jour, évoque un chiffre compris entre 300 et 400 millions de dollars. RCM Capital Management gère actuellement 25 milliards de dollars de fonds.

■ **SERVICES D'INVESTISSEMENT : le projet de transposition de la directive européenne** sur les services d'investissement sera présenté en conseil des ministres avant fin 1995, a indiqué, mardi 28 novembre, le ministère de l'économie. Le projet sera ensuite déposé au Parlement. La France aura du retard dans l'application de la directive, adoptée par le conseil des ministres européen le 10 mai 1993 : elle devait être transposée par les Etats membres avant le 1er juillet 1995 pour entrer en vigueur le 1er janvier 1996.

■ **BAXTER : le numéro un américain du matériel médical** pour hôpitaux va se diviser en deux groupes, selon un processus (*« split »*) devenu courant ces derniers mois à Wall Street. Les deux nouvelles sociétés réaliseront chacune un chiffre d'affaires de 5 milliards de dollars (24,5 milliards de francs) et se consacreront respectivement à la production de matériel médical et à sa distribution. La division devrait être réalisée dans les neuf mois.

■ **CARLSBERG : le brasseur danois** a annoncé pour l'exercice clos le 30 septembre un bénéfice net de 1,07 milliard de couronnes (950 millions de francs) en hausse de 21 % pour un chiffre d'affaires de 18 milliards de couronnes. La progression de l'activité internationale du groupe qui possède les marques Carlsberg et Tuborg a compensé les difficultés du brasseur britannique Carlsberg-Tetley.



■ LE DOLLAR était orienté à la baisse, mercredi, à Tokyo. Il s'échangeait à 1,4320 mark, 101,20 yens et 4,9170 francs, affecté par des prises de bénéfice.

■ LE TAUX d'intérêt des certificats du Trésor mexicain (Cetes) à trois mois a baissé, mardi 28 novembre, lors de l'adjudication hebdomadaire. Il a cédé 1,70 % à 53,90 %.

■ LA BOURSE de Tokyo a terminé la séance en baisse, mercredi. L'indice Nikkei s'est replié de 0,8 %, malgré l'annonce d'une hausse de la production industrielle en octobre.

■ L'OR a ouvert en hausse, mercredi, sur le marché international de Hongkong. L'once s'échangeait à 389,15-389,45 dollars, contre 386,60-386,90 dollars mardi en clôture.

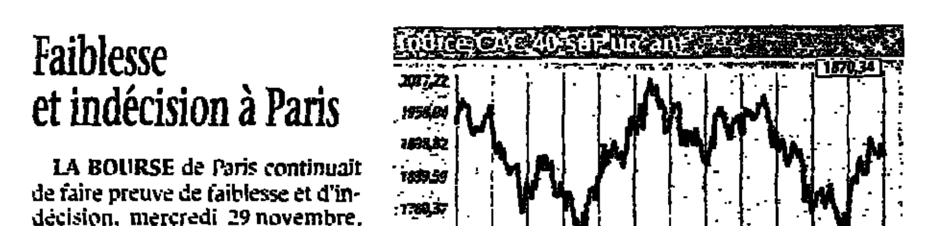
■ WALL STREET a établi, mardi, un nouveau record. L'indice Dow Jones a progressé de 0,14 %, soutenu par la hausse des valeurs technologiques.

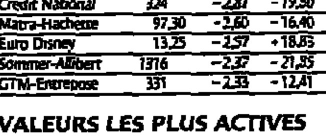
LES PLACES BOURSIÈRES

CAC 40 ↘ Clôture | CAC 40 ↗ 1 mois | CAC 40 ↘ 1 an | MIDCAC ↘ 1 mois

NEW YORK ↘ DOW JONES | LONDRES ↘ FT 100 | MILAN → MIB 30 | FRANCFORT ↗ DAX 30

Faiblesse et indécision à Paris



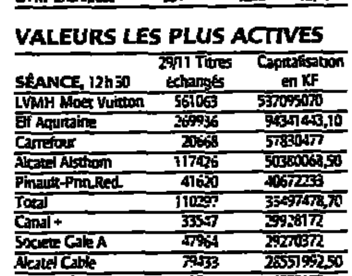


LA BOURSE de Paris continuait de faire preuve de faiblesse et d'indécision, mercredi 29 novembre, alors que le mouvement de grève se poursuivait notamment dans les transports en commun. En recul de 0,42 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait une heure plus tard une perte de 0,53 %. Toutefois, la tendance redevenait légèrement positive vers 12 h 30, l'indice CAC 40 gagnant 0,06 % à 1 871,50 points. Le montant des échanges s'élevait à 1,5 milliard de francs sur le règlement mensuel.

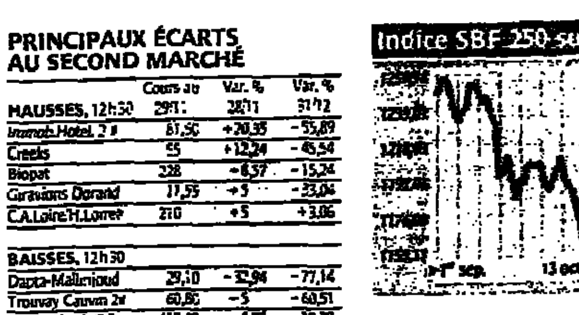
Après avoir manifesté pas mal de flegme les premiers jours de la grève, les milieux financiers commencent à s'inquiéter du durcissement des conflits, craignant que cette crise sociale ne se transforme en crise politique. Cette crise sociale risque également de peser sur la croissance économique. Celle-ci a été faible au troisième trimestre pour ne progresser que de 0,2 % à la suite notamment d'un tassement de la consommation des ménages (– 0,1 %). En revanche, durant les mois d'été, l'investissement des entreprises a augmenté de 1,4 %. Malgré les nouvelles aides de l'Etat, le marché automobile français a été de nouveau en chute libre en novembre, avec une baisse de 16 % des immatriculations sur les vingt premiers jours ouvrables par rapport à 1994.

Crédit foncier de France, valeur du jour

LE CRÉDIT FONCIER de France (CFF) a perdu 2,6 %, à 98 francs, mardi 28 novembre, dans un volume de 76 000 titres, soit un recul de 62 % depuis janvier. Le CFF est affecté par la création du prêt à taux zéro, proposé par le système bancaire, qui se substitue au prêt d'accession à la propriété (PAP), dispositif dont le CFF avait le monopole. Compte tenu de ce manque à gagner, l'agence Moody's a décidé, le 27 octobre, d'abaisser de deux rangs, à A 2, la note de la banque, qui est l'un des premiers émetteurs d'obligations de la place. Cette mesure va rendre difficile l'amélioration de la rentabilité de la banque.

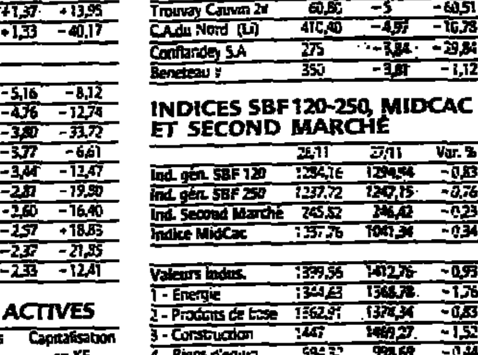


PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL



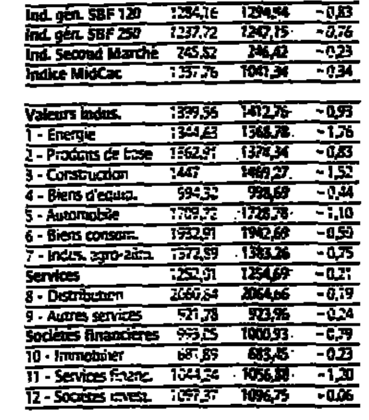
HAUSSES, 12h30	Cours au 29/11	Var. % 28/11	Var. % 31/12
UGC DA (M)	227,50	+3,17	+18,18
Bazar Hot. Ville	398	+2,92	−30,17
Selectibanque	110	+1,85	−28,61
Sanofi	286	+1,77	+27,74
LVMH Moet Vuitton	972	+1,67	+15,30
Havas	371,10	−1,67	−11
Sovac	620	+1,63	+65,77
Thomson-CSF	107,80	+1,50	−32,54
Imetal	588	+1,37	+13,95
Galeries Lafayette	1570	+1,33	−40,17
BAISSES, 12h30			
Jean Lefebvre	294	−5,16	−8,12
Ingenico	38	−4,76	−12,74
Metaleurop	50,50	−3,80	−33,72
LD.I.A	145,30	−3,77	−6,61
Gascogne (B)	421	−3,44	−12,47
Credit National	324	−2,81	−19,90
Matra-Hachette	97,30	−2,60	−16,40
Euro Disney	13,25	−2,57	+18,85
Sommer-Allibert	1316	−2,37	−21,55
GTM-Entrepose	331	−2,33	−12,41

VALEURS LES PLUS ACTIVES



SÉANCE, 12h30	29/11 Titres échangés	Capitalisation en KF
LVMH Moet Vuitton	561063	537095070
Elf Aquitaine	269936	94341443,10
Carrefour	20668	57830477
Alcatel Alsthom	117426	50380068,50
Pinault-Prin.Red.	41620	40672233
Total	110297	35497478,70
Canal +	33547	29928172
Societe Gale A	47964	29270372
Alcatel Cable	79433	28551992,50
Saint-Gobain	41997	24995997

PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ



HAUSSES, 12h30	Cours au 29/11	Var. % 28/11	Var. % 31/12
Immob.Hotel. 2 #	61,50	+20,35	−55,89
Creeks	55	+12,24	−45,54
Biopat	228	+6,57	−15,24
Graveurs Dorand	11,55	+5	−23,04
C.A.Loire H.Loire	210	+5	+3,06
BAISSES, 12h30			
Dapta-Mallinjoud	29,10	−32,94	−77,14
Trouvay Cauvin 2#	60,80	−5	−60,51
C.A.du Nord (Li)	410,40	−4,97	−16,78
Conflandey S.A	275	−3,84	−29,84
Beneteau #	350	−3,81	−1,12

INDICES SBF 120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ

	28/11	27/11	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1284,16	1294,94	−0,83
Ind. gén. SBF 250	1237,72	1247,15	−0,76
Ind. Second Marché	245,52	246,42	−0,23
Indice MidCac	1037,76	1041,34	−0,34
Valeurs indus.	1399,56	1412,76	−0,93
1 - Energie	1344,43	1368,78	−1,76
2 - Produits de base	1362,91	1374,34	−0,83
3 - Construction	1447	1469,27	−1,52
4 - Biens d'équip.	994,32	998,69	−0,44
5 - Automobile	1709,72	1728,78	−1,10
6 - Biens consom.	1932,91	1942,69	−0,50
7 - Indus. agro-alim.	1372,89	1383,26	−0,75
Services	1252,01	1254,69	−0,21
8 - Distribution	2060,64	2064,66	−0,19
9 - Autres services	921,78	923,96	−0,24
Sociétés financières	993,25	1000,93	−0,79
10 - Immobilier	681,89	683,45	−0,23
11 - Services financ.	1044,24	1056,80	−1,20
12 - Sociétés invest.	1097,37	1096,75	+0,06



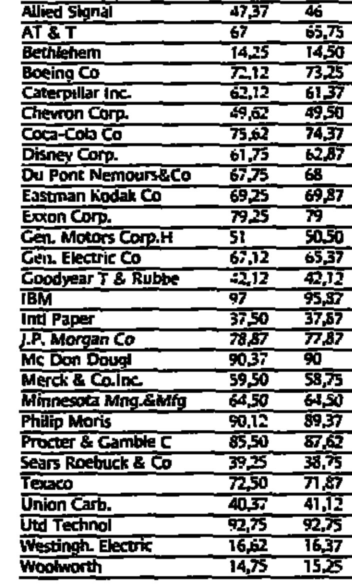
Encore un record à Wall Street

À LA BOURSE de Tokyo, mercredi 29 novembre, l'indice Nikkei a abandonné 154,44 points (0,83 %), à 18 533,98 points. La veille, à Wall Street, le Dow Jones a battu son cinquième record consécutif, s'adjugeant un gain de 7,22 points (0,14 %), à 5 078,10 points au terme d'une séance très active avec 410 millions de titres échangés. Les boursiers ont apprécié la hausse à 101,4 points en novembre, contre 96,3 en octobre, de l'indice de confiance des consommateurs établi par le Conference Board. Sur le marché obligataire, pratiquement stable avec un rendement de l'emprunt de référence à 30 ans à 6,23 %, les investisseurs n'ont pas réagi aux propos d'Alan Blinder, le vice-président de la Réserve fédérale (Fed), qui a laissé entendre que les taux interbancaires, inchangés depuis juillet, pourraient à nouveau baisser. M. Blinder estime qu'après la forte croissance de l'activité observée au troisième trimestre (4,2 %) les signes de ralentissement abondent, ce qui milite pour un adoucissement de la politique monétaire.

INDICES MONDIAUX

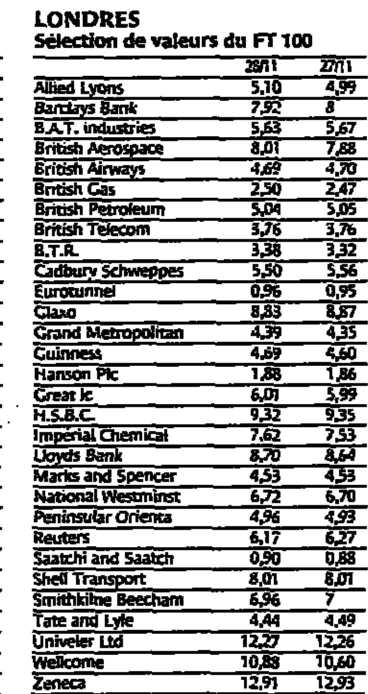
	Cours au 28/11	Cours au 27/11	Var. en %
Paris CAC 40	1870,34	1889,76	−1,04
New-York/DJ indus.	5045,95	5070,88	−0,49
Tokyo/Nikkei	18688,40	18543,10	+0,78
Londres FT100	3648,60	3649	−0,01
Francfort/Dax 30	2241,51	2238,10	+0,15
Frankfort/Commer.	803,57	799,13	+0,55
Bruxelles/Bel 20	1714,92	1715,35	−0,03
Bruxelles/Général	1478,36	1478,75	−0,03
Milan/MIB 30	949	949	....
Amsterdam/Ge. Cbs	311,60	312,30	−0,22
Madrid/Ibex 35	310,46	312,29	−0,59
Stockholm/Affarsal	1363,13	1383,72	−1,51
Londres FT30	2676,30	2672,80	+0,13
Hong Kong/Hang S.	9623,79	9523,87	+1,04
Singapour/Strait t	2113,45	2107,45	+0,28

NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones



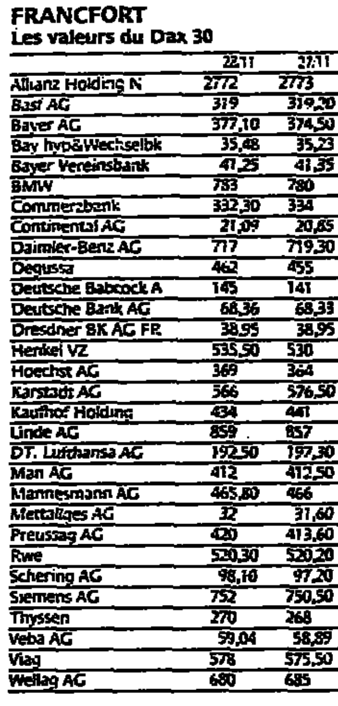
	28/11	27/11
Alcoa	57,50	58,12
American Express	42,37	43,25
Allied Signal	47,37	46
AT & T	67	65,75
Bethlehem	14,25	14,50
Boeing Co	72,12	73,25
Caterpillar Inc.	62,12	61,37
Chevron Corp.	49,62	49,50
Coca-Cola Co	75,62	74,37
Disney Corp.	61,75	62,87
Du Pont Nemours&Co	67,75	68
Eastman Kodak Co	69,25	69,87
Exxon Corp.	79,25	79
Gen. Motors Corp.H	51	50,50
Gen. Electric Co	67,12	65,37
Goodyear T & Rubbe	42,12	42,12
IBM	97	95,87
Intl Paper	37,50	37,87
J.P. Morgan Co	78,87	77,87
Mc Don Dougl	90,37	90
Merck & Co.Inc.	59,50	58,75
Minnesota Mng.&Mfg	64,50	64,50
Philip Moris	90,12	89,37
Procter & Gamble C	85,50	87,62
Sears Roebuck & Co	39,25	38,75
Texaco	72,50	71,87
Union Carb.	40,37	41,12
Utd Technol	92,75	92,75
Westingh. Electric	16,62	16,37
Woolworth	14,75	15,25

LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

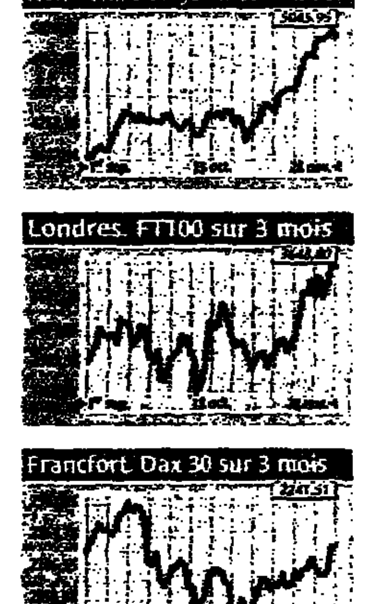


	28/11	27/11
Allied Lyons	5,10	4,99
Barclays Bank	7,92	8
B.A.T. industries	5,63	5,67
British Aerospace	8,01	7,88
British Airways	4,69	4,70
British Gas	2,50	2,47
British Petroleum	5,04	5,05
British Telecom	3,76	3,76
B.T.R.	3,38	3,32
Cadbury Schweppes	5,50	5,56
Eurotunnel	0,96	0,95
Glaxo	8,83	8,87
Grand Metropolitan	4,39	4,35
Guinness	4,69	4,60
Hanson Plc	1,88	1,86
Great Ic	6,01	5,99
H.S.B.C.	9,32	9,35
Imperial Chemical	7,62	7,53
Lloyds Bank	8,70	8,64
Marks and Spencer	4,53	4,53
National Westminst	6,72	6,70
Peninsular Orienta	4,96	4,93
Reuters	6,17	6,27
Saatchi and Saatch	0,90	0,88
Shell Transport	8,01	8,01
Smithkline Beecham	6,96	7
Tate and Lyle	4,44	4,49
Univeler Ltd	12,27	12,26
Wellcome	10,88	10,60
Zeneca	12,91	12,93

FRANCFORT
Les valeurs du Dax 30



	28/11	27/11
Allianz Holding N	2772	2773
Basf AG	319	319,20
Bayer AG	377,10	374,50
Bay hyp&Wechselbk	35,48	35,23
Bayer Vereinsbank	41,25	41,35
BMW	783	780
Commerzbank	332,30	334
Continental AG	21,09	20,85
Daimler-Benz AG	717	719,30
Degussa	462	455
Deutsche Babcock A	145	141
Deutsche Bank AG	68,36	68,33
Dresdner BK AG FR	38,95	38,95
Henkel VZ	535,50	530
Hoechst AG	369	364
Karstadt AG	566	576,50
Kaufhof Holding	434	441
Linde AG	859	857
DT. Lufthansa AG	192,50	197,30
Man AG	412	412,50
Mannesmann AG	465,80	466
Mettallges AG	32	31,60
Preussag AG	420	413,60
Rwe	520,30	520,20
Schering AG	98,10	97,20
Siemens AG	752	750,50
Thyssen	270	268
Veba AG	59,04	58,89
Viag	578	575,50
Wellag AG	680	685



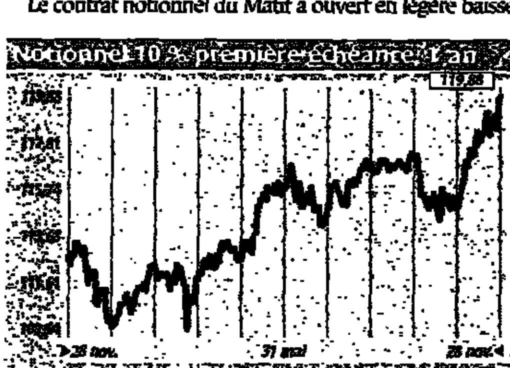
LES TAUX

PARIS ↘ Jour le jour | PARIS ↘ OAT 10 ans | NEW YORK → Jour le jour | NEW YORK ↘ Bonds 10 ans | FRANCFORT → Jour le jour | FRANCFORT ↘ Bunds 10 ans

Hausse du taux des prises en pension en Allemagne

LA BUNDESBANK a annoncé, mercredi matin 29 novembre, une hausse du taux de ses prises en pension (REPO) de 3,97 % à 3,98 %. Cette remontée est liée à la crise de liquidités observée depuis plusieurs jours sur le marché interbancaire allemand. Elle ne remettrait pas en question la possibilité d'une baisse des taux directeurs de la Bundesbank, jeudi.

Le contrat notionnel du Matif a ouvert en légère baisse mercredi. Après quelques minutes de transactions, l'échéance décembre était en recul de 4 centièmes, à 119,76 points. Le rendement de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) à dix ans s'inscrivait à 6,87 %. La veille, le marché obligataire américain était resté stable, le rendement de l'emprunt à trente ans s'inscrivant à 6,23 %. Mercredi matin, la Banque de France a laissé inchangé le taux de l'argent au jour le jour, à 5,13 %.



LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 28/11	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	5,18	6,89	7,63	1,80
Allemagne	3,88	6,23	7,01	1,50
Grande-Bretagne	6,88	7,62	7,84	3,90
Italie	10,35	11,58	11,94	5,80
Japon	0,38	2,90	4,75	−0,20
Etats-Unis	5,88	5,90	6,24	2,80

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 28/11	Taux au 27/11	indice (base 100 fin 94)
Fonds d'Etat 3 à 5 ans	5,95	6,02	106,33
Fonds d'Etat 5 à 7 ans	6,36	6,24	108,22
Fonds d'Etat 7 à 10 ans	6,78	6,81	110,03
Fonds d'État 10 à 15 ans	7,08	7,18	110,60
Fonds d'Etat 20 à 30 ans	7,56	7,61	111,91
Obligations françaises	7,18	7,24	108,45
Fonds d'Etat à TME	−1,25	−1,22	101,88
Fonds d'Etat à TRE	−0,92	−0,91	101,70
Obligat. franç. à TME	−0,82	−0,84	100,37
Obligat. franç. à TRE	+0,20	+0,22	100,18

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 8,20 %)

	Achat 28/11	Vente 28/11	Achat 27/11	Vente 27/11
Jour le jour	5,1875	—	5,9125	—
1 mois	5,07	5,19	5,34	5,46
3 mois	5,24	5,36	5,45	5,58
6 mois	5,26	5,37	5,37	5,50
1 an	5,25	5,38	5,34	5,46
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	5,3125	—	5,3125	—
Pibor Francs 3 mois	5,3867	—	5,4297	—
Pibor Francs 6 mois	5,3750	—	5,4102	—
Pibor Francs 9 mois	5,3750	—	5,3945	—
Pibor Francs 12 mois	5,3750	—	5,3906	—
PIBOR ÉCU				
Pibor Ecu 3 mois	5,3750	—	5,3958	—
Pibor Ecu 6 mois	5,3281	—	5,3750	—
Pibor Ecu 12 mois	5,3125	—	5,3750	—

MATIF

Échéances 28/11	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Déc. 95	160985	119,88	119,90	119,54	119,80
Mars 96	5095	119	119	118,68	118,90
Juin 96	2	119,26	119,26	119,26	119,14
Sept. 96	—	—	—	—	118,40
PIBOR 3 MOIS					
Déc. 95	52366	94,70	94,71	94,49	94,58
Mars 96	24352	94,89	94,90	94,71	94,79
Juin 96	10419	95	95	94,89	94,95
Sept. 96	4250	94,96	94,96	94,88	94,94
ÉCU LONG TERME					
Dec. 95	2354	90,66	90,66	90,36	90,62
Mars 96	100	89,52	89,52	89,52	89,52

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 28/11	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Nov. 95	23870	1882	1883	1863	1868,50
Déc. 95	10332	1890	1891	1872	1877,50
Janvier 96	211	1897,50	1897,50	1885,50	1885
Mars 96	1	1915,50	1915,50	1915,50	1901

LES MONNAIES

US/F ↗ 4,9285 | US/DM ↘ 1,4320 | US/¥ ↘ 101,1800 | DM/F ↗ 3,4345 | £/F ↗

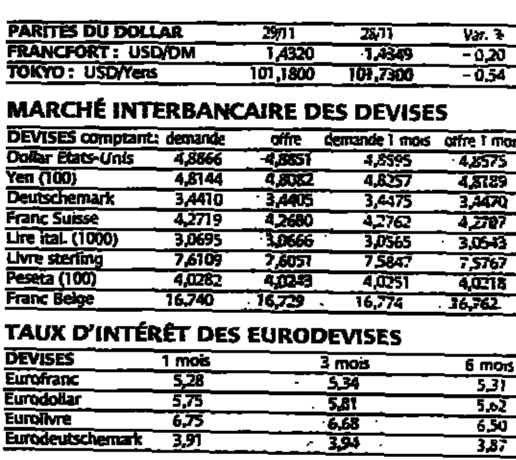
Repli du dollar

LE BILLET VERT était en repli, mercredi matin 29 novembre, lors des premières transactions entre banques sur les places financières européennes. Il s'inscrivait à 101,10 yens, 1,4330 deutschemark et 4,9150 francs. Après son rebond de lundi et mardi, le dollar faisait l'objet de prises de bénéfice. Les opérateurs des marchés sont également déçus que les banques centrales n'aient pas cherché à accompagner le mouvement de reprise de la devise américaine. Le franc était stable, mercredi matin, face au deutschemark. Il s'échangeait à 3,4325 francs pour 1 deutschemark. Les mouvements sociaux n'ont jusqu'à présent pas eu d'impact sur l'évolution de la devise française. La livre sterling s'est repliée après la présentation du budget britannique par le chancelier de l'échiquier, Kenneth Clarke. Elle cotait, mercredi matin, 2,2085 deutschemarks et 7,58 francs.

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 28/11	% 27/11	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	343,4500	+0,03	330	354
Ecu	6,3690	+0,39	—	[illegible]
Etats-Unis (1 usd)	4,9285	+0,53	4,6000	5,2000
Belgique (100 F)	16,7110	+0,04	16,1000	17,2000
Pays-Bas (100 fl)	306,6700	+0,03	—	[illegible]
Italie (1000 lir.)	3,0885	+0,52	2,7500	3,2500
Danemark (100 krd)	88,7600	+0,07	82,5000	92,5000
Irlande (1 iep)	7,8835	+0,01	7,3400	8,0900
Gde-Bretagne (1 L)	7,6405	+0,02	7,1500	8
Grèce (100 drach.)	2,0975	+0,33	1,7500	2,2500
Suède (100 krs)	75,4400	−0,29	67,1000	77,1000
Suisse (100 F)	426,3800	−0,09	410	434
Norvège (100 k)	78,0300	+0,05	72,5000	81,5000
Autriche (100 sch)	48,8120	+0,02	47	50,1000
Espagne (100 pes.)	4,0360	+0,01	3,6300	4,2300
Portugal (100 esc.	3,2900	[illegible]	2,8500	3,5500
Canada 1 dollar ca	3,6365	+0,50	3,2500	3,8500
Japon (100 yens)	4,8759	+1,06	4,5500	4,9000
Finlande (mark)	115,5600	+0,06	107	118

PARITÉS DU DOLLAR



PARITÉS DU DOLLAR	29/11	28/11	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,4320	1,4349	−0,20
TOKYO : USD/Yens	101,1800	101,7300	−0,54

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant :	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	4,8866	4,8851	4,8595	4,8575
Yen (100)	4,8144	4,8082	4,8257	4,8189
Deutschemark	3,4410	3,4405	3,4475	3,4470
Franc Suisse	4,2719	4,2680	4,2762	4,2787
Lire ital. (1000)	3,0695	3,0666	3,0565	3,0543
Livre sterling	7,6109	7,6057	7,5847	7,5767
Peseta (100)	4,0282	4,0249	4,0251	4,0218
Franc Belge	16,740	16,729	16,774	16,762

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	5,28	5,34	5,31
Eurodollar	5,75	5,81	5,62
Eurolivre	6,75	6,68	6,50
Eurodeutschemark	3,91	3,94	3,87

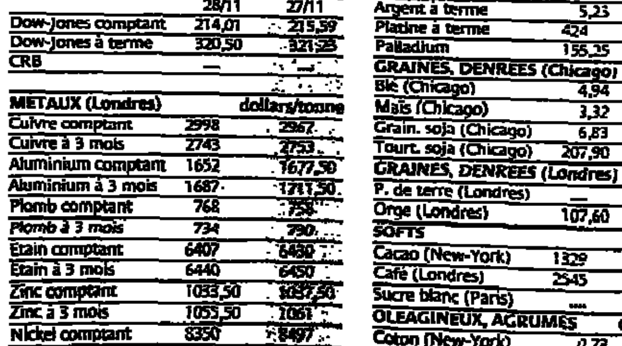
L'OR

	cours 28/11	cours 27/11
Or fin (k. barre)	60600	61000
Or fin (en lingot)	60750	61300
Once d'Or Londres	384,60	—
Pièce française(20f)	350	352
Pièce suisse (20f)	349	350
Pièce Union lat(20f)	347	351
Pièce 20 dollars us	2450	2535
Pièce 10 dollars us	1320	1340
Pièce 50 pesos mex.	2245	2255

LE PÉTROLE

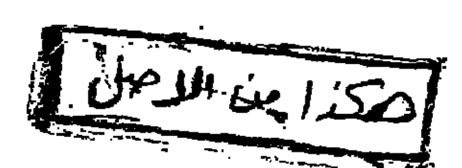
En dollars	cours 28/11	cours 27/11
Brent (Londres)	16,10	16,10
WTI (New York)	17,30	18,45
Crude Oil (New York)	16,16	16,16

LES MATIÈRES PREMIÈRES



INDICES	28/11	27/11
Dow-Jones comptant	214,01	215,59
Dow-Jones à terme	320,50	321,25
CRB	—	[illegible]
METAUX (Londres)		**dollars/tonne**
Cuivre comptant	2998	2967
Cuivre à 3 mois	2743	2753
Aluminium comptant	1652	1677,50
Aluminium à 3 mois	1687	1711,50
Plomb comptant	768	758
Plomb à 3 mois	734	790
Etain comptant	6407	6430
Etain à 3 mois	6440	6450
Zinc comptant	1033,50	1037,50
Zinc à 3 mois	1055,50	1061
Nickel comptant	8350	8497
Nickel à 3 mois	8465	8630

METAUX (New-York)		$/once
Argent à terme	5,23	5,20
Platine à terme	424	415,50
Palladium	155,25	134,95
GRAINES, DENREES (Chicago)		**$/boisseau**
Blé (Chicago)	4,94	4,96
Maïs (Chicago)	3,32	3,31
Grain. soja (Chicago)	6,83	6,83
Tourt. soja (Chicago)	207,90	208,10
GRAINES, DENREES (Londres)		**£/tonne**
P. de terre (Londres)	—	—
Orge (Londres)	107,60	118
SOFTS		**$/tonne**
Cacao (New-York)	1329	1315
Café (Londres)	2545	2230
Sucre blanc (Paris)	....	....
OLEAGINEUX, AGRUMES		**cents/tonne**
Coton (New-York)	0,73	0,85
Jus d'orange (New-York)	....	....



RÈGLEMENT MENSUEL

MERCREDI 29 NOVEMBRE

Liquidation : 21 décembre
Taux de report : 5,25
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↗ PARIS
+0,06 %
CAC 40 : 1871,50

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% + -	Paiement dernier coup. (1)
EDF-GDF 3%	7520	7530	+ 0,13	01/06/95
B.N.P. (T.P)	913	908	- 0,54	30/07/95
Cr.Lyonnais(T.P.)	818	825	+ 0,85	22/10/95
Renault (T.P.)	1935,10	1940	+ 0,25	24/10/95
Rhone Poulenc(T.P)	2029	2030	+ 0,04	01/10/95
Saint Gobain(T.P.)	1140	—	—	15/07/95
Thomson S.A (T.P)	1085	—	—	01/08/95
Accor	616	611	- 0,81	26/07/95
Air Liquide	814	813	- 0,12	10/07/95
Alcatel Alsthom	432,80	428,30	- 1,03	28/07/95
Alcatel Cable	351,50	351	- 0,14	07/07/95
Alspi	358	358	—	07/07/95
AGF-Ass.Gen.France	162,50	161	- 0,92	18/07/95
Axa	310	310	—	12/06/95
Bail Investis	829	830	+ 0,12	12/07/95
Bancaire (Cie)	545	545	—	30/03/95
Bazar Hot. Ville	390,10	396	+ 2,02	13/06/95
Bertrand Faure	146,50	144	- 1,70	12/07/95
BIC	460	461	+ 0,21	17/07/95
BIS	447	440	- 1,56	01/07/92
B.N.P.	225,60	225,10	- 0,22	28/07/95
Bollore Techno.	449	439	- 2,22	15/07/92
Bongrain	2671	2670	- 0,03	16/05/95
Bouygues	550	552	+ 0,36	21/08/95
Canal +	885	896	+ 1,24	18/08/95
Cap Gemini Sogeti	151,70	150,90	- 0,52	10/07/92
Carnaudmetalbox	218,60	218,90	- 0,04	15/06/95
Carrefour	2792	2809	+ 0,60	25/04/95
Casino Guichard	136,30	138,10	+ 1,32	12/06/95
Casino Guich.ADP	103,30	103,10	- 0,19	12/06/95
Castorama Dt (Li)	790	789	- 0,12	04/07/95
C.C.F.	245,30	246,40	+ 0,44	29/06/95
CCMX(ex.CCMC) Ly	47,50	47,40	- 0,21	30/06/91
Cegid (Ly)	368,90	365	- 1,05	26/05/95
CEP Communication	439,90	437	- 0,65	27/07/95
Cerus Europ.Reun	66,60	66	- 0,90	01/07/90
Cetelem	853	836	- 1,99	30/03/95
CGIP	1000	1000	—	09/06/95
Chargeurs	1038	1048	+ 0,96	21/06/95
Christian Dior	484,80	483,70	- 0,22	30/06/95
Ciments Fr.Priv.B	209	206	- 1,43	30/06/95
Clarins	440	431,10	- 2,02	19/07/95
Club Mediterranee	411	410	- 0,24	06/07/93
Coflexip	157	157	—	07/08/95
Colas	826	817	- 1,08	29/06/95
Comptoir Entrep.1	14,20	14	- 1,40	15/07/92
Comptoir Moder.	1490	1485	- 0,33	14/06/95
CPR	396	395	- 0,25	03/07/95
Cred.Fon.France	98	96	- 2,04	16/06/95
Credit Local Fce	395	391,50	- 0,88	15/06/95
Credit Lyonnais CI	290	288,50	- 0,51	01/07/93
Credit National	333,40	324	- 2,81	01/06/95
CS Signaux(CSEE)	207	207	—	27/07/95
Damart	3932	3860	- 1,83	27/12/94
Danone	800	798	- 0,25	15/05/95
Dassault-Aviation	345	342,20	- 0,81	16/06/95
Dassault Electro	180	180	—	27/06/95
De Dietrich	241	239	- 0,82	16/06/95
Degremont	412	408,20	- 0,92	06/06/95
Dev.R.N-P.Cal #Li	37,10	37	- 0,26	—
DMC (Dollfus Mi)	211,50	208,20	- 1,56	19/06/95
Docks France	714	718	+ 0,56	01/06/95
Dynaction	100	101	+ 1	10/07/92
Eaux (Cie des)	491	495,80	+ 0,97	03/07/95
Ecco	791	784	- 0,88	08/07/95
Effage	715	715	—	30/06/95
Elf Aquitaine	351,50	351,90	+ 0,11	17/07/95
ERAMET	326	326,20	+ 0,06	31/07/95
Eridania Beghin	839	840	+ 0,11	12/07/95
Essilor Intl	942	940	- 0,21	04/07/95
Essilor Intl ADP	619	618	- 0,16	04/07/95
Esso	463,50	464	+ 0,10	27/06/95
Eurafrance	1650	1641	- 0,54	21/12/94
Euro Disney	13,60	13,25	- 2,57	23/02/95
Euro RSCG W.W.	458,50	456	- 0,54	05/09/95
Europe 1	1055	1046	- 0,85	04/04/95
Eurotunnel	7,60	7,50	- 1,31	—
Filipacchi Medias	754	760	+ 0,79	21/08/95
Finextel	63,70	64,10	+ 0,62	27/06/95
Fives-Lille	410	406	- 0,97	12/07/95
Fromageries Bel	4500	4480	- 0,44	27/07/95
Galeries Lafayette	1352	1370	+ 1,33	05/07/95
GAN	166,60	165,70	- 0,54	05/07/94
Gascogne (B)	436	421	- 3,44	19/06/95
Gaz et Eaux	1785	1780	- 0,28	27/06/95
Geophysique	188	190	+ 1,06	12/07/93
G.F.C.	362,80	358	- 1,32	26/07/95
Groupe Andre S.A.	381,10	380	- 0,28	14/03/95
Groupe De La Cite	676	685	+ 1,33	19/06/95
Gr.Zannier #(Ly)	64	62,70	- 2,03	01/07/95
GTM-Entrepose	338,90	331	- 2,33	21/07/95
Guilbert	565	561	- 0,70	07/08/95
Guyenne Gascogne	1350	1345	- 0,40	19/06/95
Havas	365	371,10	+ 1,67	24/08/95
I.D.I.A	151	145,30	- 3,77	29/03/95
Imetal	580	588	+ 1,37	04/07/95
Immeubl.France	272	269	- 1,10	15/06/95
Ingenico	39,90	38	- 4,76	31/07/95
Interbail	329	325	- 1,21	30/06/95
Intertechnique 1	430	435	+ 1,16	29/09/92
Jean Lefebvre	310	294	- 5,16	19/06/95
Klepierre	574	574	—	30/03/95
Labinal	517	517	—	05/07/95
Lafarge	335,20	336	+ 0,23	10/07/95
Lagardere (MMB)	101,90	100,80	- 1,07	05/07/95
Lapeyre	249	250	+ 0,40	02/06/95
Lebon	192	192	—	05/07/95
Legrand	798	799	+ 0,12	15/06/95
Legrand ADP	529	525	- 0,75	15/06/95
Legris indust.	170	170,50	+ 0,29	10/05/92
Locindus	845	840	- 0,59	03/07/95
L'Oreal	1255	1253	- 0,15	28/06/95
LVMH Moet Vuitton	956	972	+ 1,67	19/06/95
Lyonnaise Eaux	493	494,70	+ 0,34	31/07/95
Marine Wendel	405,20	407	+ 0,44	30/11/94
Matra-Hachette	95,90	97,50	+ 1,66	04/07/95
Metaleurop	52,50	50,50	- 3,80	04/07/90
Metrologie Inter.	14,80	14,50	- 2,02	—
Michelin	206,50	206,30	- 0,09	10/07/95
Moulinex	84,40	84	- 0,47	14/09/92
Navigation Mixte	773	766	- 0,90	10/08/95
Nord-Est	119,50	118,90	- 0,50	15/06/95
Nordon (Ny)	350	342	- 2,28	—
NRJ #	465	459	- 1,29	15/04/95
Olipar	4,56	4,56	—	—
Paribas	289,30	287,30	- 0,69	02/06/95
Pechiney CIP	207,10	205	- 1,01	16/07/95
Pechiney Intl	102,60	101,50	- 1,07	03/07/95
Pernod-Ricard	296,40	294	- 0,80	11/05/95
Peugeot	668	666	- 0,29	06/07/95
Pinault-Prin.Red.	990	985	- 0,50	25/07/95
Plastic-Omn.(Ly)	353	350	—	04/07/95
Poliet	408	404	- 0,98	02/06/95
Primagaz	377	377,80	+ 0,21	12/06/95
Promodes	1129	1129	—	04/06/95
Publicis	317	315	- 0,63	12/07/95
Radiotechnique	288	290	+ 0,69	28/06/95
Remy Cointreau	138,20	138	- 0,14	02/10/95
Renault	151,70	150,50	- 0,79	04/07/95
Rexel	830	829	- 0,12	08/07/95
Rhone Poulenc A	108,90	109	+ 0,09	03/07/95
Rochette (La)	36,55	37	+ 1,23	25/06/92
Roussel Uclaf	764	757	- 0,91	19/05/95
Rue Imperiale(Ly)	3550	3560	+ 0,28	10/07/95
Sade (Ny)	166	163,50	- 1,50	19/06/95
Sagem SA	2670	2660	- 0,37	10/07/95
Saint-Gobain	598	602	+ 0,66	28/07/95
Saint-Louis	1351	1327	- 1,77	05/07/95
Salomon (Ly)	2520	2509	- 0,39	02/10/95
Salvepar (Ny)	354	355	+ 0,28	28/09/95
Sanofi	281	286	+ 1,77	25/07/95
Sat	1880	1870	- 0,53	13/07/95
Saupiquet (Ns)	1294	1294	—	07/06/95
Schneider SA	192,50	190,50	- 1,03	31/07/91
SCOR SA	159,60	158,60	- 0,62	20/07/95
S.E.B.	585	575	- 1,70	14/06/95
Sefimeg	353	355	+ 0,56	11/07/94
SEITA	159,80	158,50	- 0,82	30/06/95
Selectibanque	108	110	+ 1,85	12/07/95
SFIM	825	825	—	11/05/95
SGE	118	118	—	08/08/95
Sidel	1590	1598	+ 0,50	08/06/95
Simco	456	457	+ 0,21	04/08/95
S.I.T.A.	879	869	- 1,13	18/07/95
Skis Rossignol	1294	1272	- 1,70	29/09/95
Sligos	413	408	- 1,21	07/07/95
Societe Gale A	617	612	- 0,81	06/06/95
Sodexho	1248	1260	+ 0,96	05/05/95
Sommer-Allibert	1348	1316	- 2,37	21/06/95
Sophia	205,60	205,50	- 0,04	30/06/95
Sovac	610	620	+ 1,63	14/05/95
Spir Communication	465	465	—	27/06/95
Strafor Facom	565	560	- 0,88	01/08/95
Suez	197,50	200	+ 1,26	28/07/95
Synthelabo	290,90	286,20	- 1,61	27/06/95
Technip	309	305	- 1,29	01/06/95
Thomson-CSF	106,20	107,80	+ 1,50	11/08/95
Total	304,30	304,70	+ 0,13	21/07/95
UAP	136	133,80	- 1,61	09/08/95
UFB Locabail	409	399,50	- 2,32	30/03/92
UGC DA (M)	220,50	227,50	+ 3,17	01/06/95
UIC	73,50	72,10	- 1,90	05/07/93
UIF	450	446,50	- 0,77	31/07/95
UIS	130,80	131,60	+ 0,76	04/07/95
Unibail	490,20	490,10	- 0,02	12/06/95
Union Assur.Fdal	551	541	- 1,81	15/06/95
Usinor Sacilor	75,35	75,25	- 0,13	—
Valeo	225,10	223	- 0,93	25/07/95
Vallourec	190	190,20	+ 0,10	16/07/92
Via Banque	170,20	171	+ 0,47	13/06/95
Worms & Cie	244	242	- 0,81	16/06/95
Zodiac	706	707	+ 0,14	24/01/95
Elf Gabon	770	780	+ 1,29	27/06/95

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% + -	Paiement dernier coup. (1)
ABN Amro Holding	222,90	223,60	+ 0,31	06/10/95
Adidas AG #	265	265,50	+ 0,18	—
American Express	210	207,90	- 1	10/11/95
Anglo American	292,20	287,20	- 1,71	21/07/95
Angold	406	407	+ 0,24	02/07/95
Arjo Wiggins App.	14,40	14,20	- 1,38	—
A.T.T. #	325,10	328,60	+ 1,07	01/11/95
Banco Santander #	233	232,90	- 0,04	31/10/95
Barrick Gold #	133	131,70	- 0,97	15/06/95
B.A.S.F. #	1092	1100	+ 0,73	12/05/95
Bayer #	1292	1294	+ 0,15	27/04/95
Blenheim Group	18,70	18,30	- 2,13	07/07/95
Buffelsfontein	19,40	19,20	- 1,03	16/09/94
Chase Manhattan #	293,60	296	+ 0,81	15/11/95
Courtaulds PLC	6,90	6,80	- 1,44	—
Daimler Benz #	2471	2460	- 0,44	26/05/95
De Beers	142	141,30	- 0,49	26/10/95
Deutsche Bank #	233,80	234,60	+ 0,34	19/05/95
Dresdner Bank #	133,80	133,70	- 0,07	22/05/95
Driefontein	56,70	55,80	- 1,58	02/08/95
Du Pont Nemours #	329,50	335	+ 1,66	14/12/95
Eastman Kodak #	335,10	339,50	+ 1,31	02/10/95
East Rand	2,85	2,80	- 1,75	15/08/94
Echo Bay Mines #	52,55	52,05	- 0,95	30/06/95
Electrolux #	208,50	208,50	—	16/05/95
Ericsson #	114,40	116,30	+ 1,66	22/05/95
Exxon Corp. #	380,20	388,50	+ 2,18	11/12/95
Ford Motor #	141,70	141,70	—	01/12/95
Freegold	43,75	43	- 1,71	15/06/95
Gencor Limited	18	—	—	05/10/95
General Elect. #	320,10	328,50	+ 2,62	25/10/95
General Motors #	237,30	236,30	- 0,42	09/12/95
Gle Belgique #	371	369	- 0,53	24/05/95
Grd Metropolitan	32,90	32,65	- 0,75	02/10/95
Guinness Plc #	35	34,80	- 0,57	07/11/95
Hanson Plc	14,50	14,90	+ 2,75	02/10/95
Harmony Gold	46,50	44,10	- 5,16	01/09/95
Hitachi #	50	50	—	—
Hoechst #	1279	1283	+ 0,31	26/04/95
I.B.M. #	477	477,10	+ 0,02	09/12/95
I.C.I. #	58	58	—	09/10/95
I.T.T. #	585	595	+ 1,70	01/07/95
Ito Yokado #	265,80	268,90	+ 1,16	15/11/95
Matsushita #	72	71	- 1,38	—
Mc Donald's #	216	216,60	+ 0,27	15/09/95
Merck and Co #	293	292,90	- 0,03	02/10/95
Minnesota Mg #	309,10	316,50	+ 2,39	12/12/95
Mitsubishi Corp.#	58,20	—	—	—
Mobil Corporat.#	509	515	+ 1,17	11/12/95
Morgan J.P. #	381	385,20	+ 1,10	15/10/95
Nestle SA Nom. #	5220	5230	+ 0,19	06/06/95
Nipp. MeatPacker #	68	68,60	+ 0,88	30/06/95
Norsk Hydro #	198,10	200	+ 0,95	23/05/95
Petrofina #	1499	1470	- 1,93	24/05/95
Philip Morris #	436,40	442,80	+ 1,46	10/10/95
Philips N.V #	190,40	195	+ 2,41	23/05/95
Placer Dome Inc #	124,40	122,50	- 1,52	25/09/95
Procter Gamble #	427	420	- 1,63	15/11/95
Quilmes	220,10	223	+ 1,31	17/07/95
Randfontein	33,10	33,10	—	04/08/95
Rhone Poul.Rorer #	229	233	+ 1,74	30/11/95
Royal Dutch #	637	637	—	26/09/95
R T Z #	72,75	72,40	- 0,48	23/07/95
Sega Enterprises	253,50	258	+ 1,77	—
Saint-Helena	27,50	27,55	+ 0,18	15/09/95
Schlumberger #	322,60	320,10	- 0,77	02/10/95
SGS Thomson Micro.	184,50	191	+ 3,52	—
Shell Transport #	60,75	60,25	- 0,82	02/11/95
Siemens #	2581	2590	+ 0,34	24/02/95
Sony Corp. #	263,90	262,30	- 0,60	—
Sumitomo Bank #	93,30	—	—	—
T.D.K #	254,10	250	- 1,61	—
Telefonica #	66,80	66,25	- 0,82	27/07/95
Toshiba #	35,50	35,80	+ 0,84	—
Unilever #	634	637	+ 0,47	23/12/95
United Technol. #	450	458,60	+ 1,95	10/12/95
Vaal Reefs	328	330	+ 0,60	15/09/95
Volkswagen A.G #	1607	—	—	02/06/95
Volvo (act.B) #	101,20	101,30	+ 0,09	03/05/95
Western Deep	165	163,80	- 0,72	15/09/95
Yamanouchi #	104	103,60	- 0,38	—
Zambia Copper	1,54	1,51	- 1,63	—

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
MERCREDI 29 NOVEMBRE

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	111,80	4,738
CEPME 8,5% 88-97CA	103,80	3,639 o
CEPME 9% 89-99 CA#	109,58	2,631
CEPME 9% 92-06 TSR	110,15	4,083 o
CFD 9,7% 90-03 CB	115,65	8,026 ↑
CFD 8,6% 92-05 CB	110,40	6,998
CFF 10% 88-98 CA#	109,30	1,175 ↓
CFF 9% 88-97 CA#	105,40	1,528 ↓
CFF 10,25%90-01CB#	114,26	7,393 o
CLF 8,9% 88-00 CA#	110,12	4,620
CLF 9%88-93/98 CA#	106,50	7,545 ↓
CNA 9% 4/92-07	113,40	5,262 d
CRH 8,6% 92/94-03	108,60	3,713 o
CRH 8,5% 10/87-88#	107,64	6,363 o
EDF 8,6% 88-89 CA#	108,83	6,880
EDF 8,6% 92-04 #	110,65	5,616 ↑
Em.Etat10,26%86-96	101,13	7,485 ↓
Emp.Etat 6%7/93-97	100,84	2,371
Finansder 9%91-06#	113,15	0,197
Finansd.8,6%92-02#	110,45	7,328
Floral9,75% 90-99#	111,86	3,543 o
OAT 9,8%1/86-96CA#	100,70	8,270
OAT 8,5% 87-97CA#	104,47	3,762 d
OAT 9,90%85-97 CA#	108,14	9,656 ↑
OAT 88-98 TME CA	101,35	5,916 ↑
OAT 9/85-98 TRA	100,58	1,171
OAT 9,50%88-98 CA#	109,12	4,205 ↓
OAT TMB 87/99 CA	99,67	5,782 d
OAT 8,125% 89-99 #	107,06	4,284
OAT 8,50%90/00 CA#	109,35	5,829
OAT 85/00 TRA CA	104,20	1,679
OAT 10%5/85-00 CA#	114,98	5,219
OAT 89-01 TME CA	101,55	5,916 ↑
OAT 8,5% 87-02 CA#	110,74	0,209
OAT 8,50% 89-19 #	110,91	0,929
OAT 8,50%92-23 CA#	110,36	5,179
SNCF 8,8% 87-94CA	106,55	7,353 o
Lyon.Eaux 6,5%90CV	912	—

ACTIONS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours
Arbel	197,50	198
Bains C.Monaco	624	621
B.N.P.Intercont.	305	305
Bidermann Intl ◆	110	110
B T P (la cie)	6,50	6,50
Cambodge	799	799
Carbone Lorraine	481	472
CBC	88	85,50
Centenaire Blanzy ◆	310,10	310,10
Ceragen Holding ◆	25	25
Champex (Ny) ◆	18	18
CIC Un.Euro.CIP ◆	317	317
C.I.T.R.A.M. (B) ◆	2390	2390
Cpt Lyon Alem.	400	403
Concorde-Ass Risq ◆	665	665
Cpe Valfond ex.CMP ◆	15,60	15,60
Credit Gen.Ind.	32,90	30
Darblay ◆	350	350
Didot Bottin ◆	600	600
Eaux Bassin Vichy	3400	3500
Ecia	593	580
Ent.Mag. Paris ◆	2638	2638
Eridania Beghin CI ◆	750	750
Fidei	71,50	69,60
Finalens ◆	335	335
F.I.P.P. ◆	87	87
Fonciere (Cie) ◆	465,20	465,20
Fonciere Euris	155,10	152
Foncina # ◆	430	430
France I.A.R.D.	905	910
France S.A.	665	655
From. Paul-Renard ◆	2050	2050
Gaumont #	330	330
Genefim	114,50	120
Gevelot	1349	1349
G.T.I (Transport)	320	320
Immobail	156	156
Immobanque	615	625
Im.Marseillaise	4870	4870
Invest.(Ste Cle.)	1400	1400
Lille Bonnieres	2000	1980
Locafinanciere ◆	410	410
Louvre	139,50	134,50
Lucia ◆	65,20	65,20
Machines Bull ◆	22	22
Monoprix	160	160,10
Metal Deploye ◆	400	401
Mors #	15,90	15,30
Navigation (Nle)	61,10	61,10
Paluel-Marmont ◆	288	288
Pap.Clairefont(Ny)	850	850
Parfinance	194,50	194,50
Paris Orleans ◆	230,30	230,30
Piper Heidsieck	1252	1281
Porcher ◆	200	200
Promodes (CI) ◆	860	860
PSB Industries Ly ◆	384,90	384,90
Rochefortaise Com.	137	139
Rosario ◆	192,10	192,10
Rougier #	539	539
S.A.F.I.C Alcan ◆	251	251
Saga	151	154,80
Salins du Midi	430	430,10
Savoisienne (M) ◆	122	122
Silic	681	680
S.I.P.H. ◆	158,10	158,10
Sofal ◆	145	145
Soffo ◆	354	354
Sofitam act.a reg. ◆	62,75	62,75
Sofragi ◆	3460	3460
Soudure Autogene ◆	982	982
Sovabail ◆	396	396
Taittinger	1710	1710
Tour Eiffel	262	265
Elyo	200	197
Vicat ◆	460	460
Virax ◆	120	120

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	134	134
Commerzbank AG	1140	1140
Fiat Ord	15,25	15
Gevaert	275,30	275,30
Gold Fields South	130	130
Kubota Corp.	29,10	29,10
Montedison act.ep.	4,54	7,282 d
Olympus Optical	45,70	44,10
Ottomane(Cie Fin.)	179	180
Robeco	347	345,60
Rodamco N.V.	136,70	135,60
Rolinco	364,60	365
Solvay SA	2430	2430
Wagons Lit ■	1474	1474

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
MERCREDI 29 NOVEMBRE

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) #	63	63,05
AFE #	371	371
Algle #	215	208,50
Albert S.A (Ns) ◆	145	145
Altran Techno. #	700	698
Montaignes P.Gest.	480	500
Axime	363	364,50
B.A.C. ◆	23,70	23,70
Bque Picardie (Li) ◆	529	529
Bque Sofirec (M) ◆	570	570
Bque Tarneaud(B)# ◆	201,10	201,10
Bque Vernes	605	635
Beneteau #	363,90	350
B I M P	67	67
Boiron (Ly) #	475	484,50
Boisset (Ly)#	224,90	224,50
But S.A.	1170	1150
Candif SA 1	553	554
CDA-Cie des Alpes	145	145
C.E.E #	275,20	276
CEGEP #	158,80	158,80
Cermex # (Ly) ◆	285	285
CFPI #	274	273,90
Change Bourse (M)	228	228
Christ.Dalloz #	1089	1089
Cipe France Ly #	274	275
CNIM CA#	165,90	160
Codetour ◆	277	277
Comp.Euro.Tele-CET	244,50	240
Conflandey S.A.	286	275
C.A. de la Brie	341,50	342
C.A.Gironde (B)	445	445
C.A.Haute Normand.	353	350
C.A.Ille & Vilaine	340	340
C.A. Paris IDF	725	721
C.A.de l'Isere Ly#	372	372
C.A.Loire Atl.Ns #	337,50	338
C.A.Loire/H.Loire#	200	210
C.A.Morbihan (Ns)	337,50	333
C.A.du Nord (Li)	431,90	418,40
C.A. Oise CCI	236,50	236,50
C.A.Pas de Calais	415	415
C.A. Somme CCI	236,90	236,80
C.A.Toulouse (B)	369	367
CFJPE(exGAN part# ◆	115,50	115,50
Chaine et Trame #	153,50	152
C.A. Midi CCI#(Ly)	240,10	248
Creeks	49	55
Delta Prot.# Ly ◆	305	305
Devanlay ◆	420	420
Deveaux(Ly)#	373	380
Devernois (Ly)	452	452,10
Ducros Serv.Rapide ◆	58,10	64,05
Ecco Trav.Tempo Ly	322	324,80
Elysee Inv.	22	22
Emin-Leydier# (Ly)	418,90	420
Europ.Extinc.(Ly)#	233,50	233
Europ Propulsion	329	326
Expand s.a	271	270
Factorem	529	530
Faiveley #	290	282,90
Finabail	71,90	74,20
Finacor	113	113
Fininfo	449	449
Fructivie 1	525	520
Gautier France 2#	295	290
Gel 2000 2	86	85
GFI Industries #	390	390
Girodet # (Ly)	62,95	62,95
GLM S.A. ●	225	225
Grandoptic.Photo #	510	506
Gpe Guillin # Ly	162,50	162,50
Kindy #	187,60	188
Guerbet 2	330	332,90
Hermes internat.1#	892	894
Hurel Dubois	339	338,90
ICBT Groupe # 2	180	180
I.C.C. 2	152	151,70
Idianova	64,50	66,50
Immob.Hotel. 2 #	67,80	81,60
Installux (Ly)	475	475
Int. Computer #	124,90	125
Invest.Paris 1	135	134,50
IPBM	72,50	72,60
M6-Metropole TV	438	433
Manitou 2#	490	499
Manutan	559	558
Marie Brizard 2	1090	1050
Maxi-Livres/Profr.	372	358
Mecadyne	152	152
Mecelec (Ly)	75	74,80
MGI Coutier 2	212	206
Michel Thierry# 2	706	690
Monneret Jouet #	50	50
Naf-Naf 1#	54	54,50
Norbert Dentres.#	572	580
N.S.C Schlum.2 Ny	773	780
OGF Omn Gest.Fin.1	950	950
Onet # ◆	694	694
Paul Predault #	182,50	182,50
P.C.W. 2 ◆	19	19
Petit Boy #	115	112,10
Pier Import ◆	79,90	79,90
Pochet 2	840	827
Poujoulat Ets (Ns) ◆	210,60	210,60
Radiall 2#	504	504
Rallye(Cathiard)Ly	139,30	140
Reydel Indust.Li ◆	1150	1150
Robertet #	980	995
Rouleau-Guichard ◆	445	445
Securidev 2 #	83,50	80,50
Sediver 2 #	169,90	167
Serbo 2	199	202
Siparex (Ly) #	87,55	87
Smoby (Ly) 2 ◆	608	608
Sofco (Ly)	120	120
Sofibus ◆	407	407
Sogepag 2 #	118	121
Sogeparc (Fin) 1	658	660
Sopra 2	265	258
Steph.Kelian # ◆	85,35	85,35
Sylea	388,80	385
Teisseire-France ◆	205	205
TF1-1	505	497
Thermador Hold(Ly)	393,80	389
Trouvay Cauvin 2#	64	60,80
Unilog 2	350	341,10
Union Fin.France 1	429	428
Via Credit(Banque) ◆	121,60	121,60
Viel et Cie #	107	111,50
Vilmorin et Cie#2	371	371
Virbac	657	660

HORS-COTE

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
MERCREDI 29 NOVEMBRE

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Sté lecteurs du Monde ◆	161	161
Nobel ◆	137	137
Mumm ◆	843	843
Générale Occidentale ◆	41,60	41,60

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV

Une sélection
Cours de clôture le 28 novembre

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Actimonétaire C	36181	36181
Actimonétaire D	30794,35	30794,35
Agipi Ambition (Axa) ◆	112,92	107,54
Amplia ◇	113476,10	113476,10
Amplitude Monde D	705,24	688,04
Antigone Trésorerie	835801	835801
Arbitr. Court Terme	9235,41	9235,41
Arbitr. Première	8613,64	8528,36
Arbitr. Sécurité	16889,83	16885,88
Asie 2000	611,19	583,39
Associa Première	37363,89	37363,89
Associc	1159,55	1159,55
Atout Amérique	116,99	114,14
Atout Asie	92,36	90,11
Atout Futur C	530,29	517,36
Atout Futur D	515,69	503,11
Aurecic	1379,12	1338,95
Avenir Alizes	1931,07	1885,21
Axa Valeurs PER ◆	143,55	139,37
Cadence 1	1062,36	1051,84
Cadence 2	1058,84	1038,08
Cadence 3	1055,11	1044,66
Capimonétaire	7852,66	7844,82
Capiobliq	8180,15	8099,16
Capitacic	1678,17	1583,37
Cicamonde ◆	1191,81	1157,10
Coexis	1733,40	1701,08
Comptavalor	2235	2231,65
Converti CIC	325,33	320,52
Crédit Mutuel Capital	1640,55	1608,38
Crédit Mutuel MID AF	103,32	100,55
Créd.Mut.Ep.Cour.T	835,54	835,54
Créd.Mut.Ep.Ind.Cap	92,46	89,99
Créd.Mut.Ep.Ind.Dis	89,54	87,14
Créd.Mut.Ep.J	21951,52	21951,52
Créd.Mut.Ep.long.T	216,59	210,79
Créd.Mut.Ep.Monde	1099,31	1069,89
Créd.Mut.Ep.Quatre	1114,89	1085,06
Dieze	1686,88	1655,43
Ecocic	1218,20	1182,72
Ecupar ◆	126,65	122,96
Ecur. Actions futur	193,79	188,15
Ecur. Distrimonétaire	10614,88	10614,88
Ecur. Expansion ◆	310228,12	308992,15
Ecur. Géovaleurs	2733,82	2654,19
Ecur. Investissement	161,98	157,26
Elanciel D	119,28	116,37
Elicash ◇	900083,57	900083,57
Emergence Poste D	96,78	94,42
Eparcic	4631,98	4631,98
Eparcourt-Sicav	198,75	198,25
Epargne-Unie	1482,55	1446,39
Eurco Solidarité	1285,13	1272,41
Eurocic Leaders	1367,44	1327,61
Eurodyn	1525,75	1488,54
Fonsicav	18607,40	18570,26
France Obligations	476,91	472,19
Francic	481,88	474,76
Francic Pierre	112,52	109,24
Francic-Régions	1443,85	1401,80
Géobilys C	594,10	594,10
Géobilys D	579,30	579,30
Gestilion	19388,34	19388,34
HLM Monétaire	17844,95	17844,95
Indicia ◆	1119,64	1092,13
Intensys D	110,28	110
Interoblig	6078,45	6018,27
Intersélection Fce	534,06	523,59
Japacic	176,88	171,73
Jeunepargne	367,93	362,49
Latitude C/D	141,82	141,61
Lion 20000	16405,43	16405,43
Lion Association	11511,48	11511,48
Lion Institution	40838,56	40736,72
Lionplus	1326,91	1300,89
Lion Trésor	2313,87	2298,96
Livret Bourse Inv. ◆	578,22	561,38
Livret Portefeuil.	809,31	785,74
Méditerranée ◆	237,58	230,66
Mensuel CIC	10149,38	10047,89
Monecien	87477,93	87477,93
Moné-Dis ◇	10610,21	10610,21
Mone.J. ◇	11356,03	11356,03
Monévalor	52581,99	52581,99
Mutualité dépôts	17666,86	17631,60
Natio Court Terme	13434	13434
Natio Court Terme2	364924	364924
Natio Epargne	22073,19	21854,64
Natio Ep. Capital	14751,15	14605,10
Natio Ep. Croissance	2093,03	2051,99
Natio Ep. Obligations	215,57	211,34
Natio Epargne Retraite	126,48	124
Natio Epargne Trésor	10218,42	10198,02
Natio Epargne Valeur	507,07	497,13
Natio France Index	1022,34	1002,29
Natio Immobilier	1193,58	1170,18
Natio Inter	1794,47	1759,28
Natio Monétaire	5247,35	5242,11
Natio Opportunités	139,64	137,10
Natio Patrimoine	1445,80	1417,45
Natio Perspectives	1155,08	1132,43
Natio Placements	74944,41	74944,41
Natio Revenus	1061,60	1051,09
Natio Sécurité	11362,05	11362,05
Natio Valeurs	924,64	906,51
Nord Sud Dévelop. ◆	2034,95	2030,89
Oblicic-Mondial	3206,56	3158,98
Oblicic-Régions	1113,81	1097,35
Oblifutur	3740,90	3671,15
Oblig. tres caté.	224,10	220,79
Oblilion	1753,03	1735,67
Oblisécurité Sicav	5516,37	5516,37
Oblitys D	561,28	552,99
Oraction	1491,64	1455,26
Patrimoine Retraite	289,06	283,39
Pervalor	602,64	590,82
Plénitude D	145,07	141,53
Poste Gestion C	42254,58	42254,58
Première Oblig. C	12609,05	12609,05
Première Oblig. D	10969,19	10963,71
Proficius	966,49	946,47
Rentacic ◆	163,54	161,12
Revenus Trimestr.	5265,54	5213,41
Revenu-Vert	1176,02	1154,09
St-Honore Pacifique	722,67	689,90
St-Honoré Réal.	9507,72	9489,84
Sécuricic	2181,53	2181,53
Sécuritaux	1753,96	1753,96
Sensivalor	34264,36	34264,36
SEVEA ◆	105,01	102,45
S.G. France opport. C	1396,92	1369,53
S.G. France opport. D	1364,54	1337,78
S.G. Monde opport. C	977,56	958,39
S.G. Monde opport. D	977,56	958,39
Sicav Associations	2319,65	2319,65
Sicav 5.000	497,46	487,71
S.I. Est ◆	1138,12	1104,97
Slivafrance	784,81	769,42
Slivam	438,58	429,98
Slivarente	225,11	220,70
Slivinter	533,48	523,02
Sogenfrance C	1326,30	1300,29
Sogenfrance D	1239,76	1215,45
Sogépargne	302,75	299,75
Sogevar	1158,43	1135,72
Soginter	1644,60	1612,35
Solstice D	2325,94	2320,14
State Street Act. Eur ◆	12147,81	11851,52
State Street Act. France ◆	10839,07	10574,70
State Street Act. Japon ◆	1237,80	1207,61
State Street Act. Monde ◆	954,19	930,92
State Street Activ.Asie ◆	1339,12	1293,40
State Street Alloc.Franc ◆	1037,50	1027,23
State Street Amér.Latine ◆	604,32	583,68
State Street Emer. Mts ◆	1332,77	1287,26
State Street Etats-Unis ◆	1361,92	1348,21
State Street OAT Plus ◆	14124,51	13984,66
State Str. Oblig. Monde ◆	1043,94	1033,60
State Street Spinnaker2 ◆	1149,15	1121,12
State Street Trésorerie ◆	13167,31	13167,31
Stratégie Actions	893,83	859,45
Stratégie Rendement	1708	1654,24
Synthesis	14982,38	14688,61
Thésora C	873,79	865,14
Thésora D	830,53	822,31
Trésor Plus	1704,99	1688,11
Trésor Trimestriel	1020,86	1010,75
Trésoricic	167792,89	167792,89
Trésorys	252282,91	252282,91
Trilion	5241,74	5174,47
Uni-Associations ◇	124,88	124,88
Uni-Foncier	1213,63	1184,03
Unifrance	595,91	581,38
Uni-Garantie C	1609,52	1579,51
Uni-Garantie D	1397,12	1371,07
Uni Régions	1366,56	1333,23
Univar ◇	294,08	294,08
Univers Actions	1649,86	1609,62
Univers Obligations	2128,94	2089,24
Valorg	2474,21	2437,65
Valreal	33817,04	33800,74
Winterthur St-Honoré	256,18	244,56

SYMBOLES
◇ cours du jour; ◆ cours précédent.

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT
3615 LEMONDE

Publicité financière Le Monde : (1) 44 43 76 26

AUJOURD'HUI

SCIENCES

ENVIRONNEMENT Les produits phytosanitaires, autrement dit les différentes catégories de pesticides, sont un nouveau facteur de pollution des eaux de surface. Ils compromettent la potabilité de l'eau et posent de graves questions sur la santé des populations. ● UNE ÉTUDE du phénomène, réalisée en Bretagne, révèle que les rivières de cette région sont *« fortement contaminées »* et que la plupart des habitants sont exposés à consommer une eau dépassant la norme réglementaire. Ce type de pollution n'est pas spécifique à la Bretagne. ● LES PESTICIDES sont employés massivement dans l'agriculture pour protéger la croissance des céréales. ● LES POUVOIRS PUBLICS ne cachent pas leur inquiétude face à l'apparition de cette nouvelle forme de pollution et s'apprêtent à prendre un certain nombre de mesures.

Les pesticides sont une nouvelle cause de pollution des rivières

Les pouvoirs publics s'inquiètent des conséquences de l'utilisation massive des produits phytosanitaires. La première étude régionale sur la question établit que « les eaux superficielles bretonnes sont gravement contaminées, et de façon chronique »

APRÈS le temps des nitrates, voici venu celui des pesticides dans l'eau. Différentes atteintes ont transformé ces dernières années *(lire ci-dessous)* cet élément naturel de base en un produit de plus en plus rare et cher. Une nouvelle phase de pollution de l'eau s'engage à présent. Les pouvoirs publics estiment *« préoccupant »* l'impact d'un facteur supplémentaire de contamination : les produits phytosanitaires, autrement dit les pesticides.

Ces produits chimiques – herbicides, fongicides, insecticides... –, destinés à détruire les vecteurs de maladies des plantes et à protéger les cultures des parasites, des ravageurs et des mauvaises herbes, sont utilisés en masse depuis les années 60. La France est actuellement le deuxième consommateur mondial, derrière les Etats-Unis, avec 95 000 tonnes annuelles de substances actives. Les résultats sont là : les pesticides sont, avec les engrais, les principaux moteurs des performances de l'agriculture française, particulièrement en ce qui concerne les céréales. Mais la médaille a son revers : les records que celle-ci engrange à la production par hectare et à l'exportation engendrent des effets destructeurs sur le milieu naturel. Les engrais poussent les rendements à la hausse, mais ils disséminent des nitrates jusqu'au robinet ; les pesticides nettoient les champs, permettant au blé ou au maïs de pousser sans difficultés, mais ils laissent en héritage quelques bombes à retardement dans les rivières.

BANALISATION

L'agriculture n'est d'ailleurs pas seule en cause. L'usage massif et sans discernement des pesticides est aussi l'oeuvre des collectivités locales, des services publics (et des individus dans leur jardin) à des fins d'entretien d'espaces verts, de routes ou de voies de chemin de fer. Un usage *« très au-delà du raisonnable »*, selon le vice-président du conseil régional de Bretagne, Ambroise Guellec, qui conduit à arroser généreusement les surfaces et les fossés avant même que l'herbe ne songe à pousser.

La banalisation de l'emploi des pesticides et la polarisation des pouvoirs publics sur le dossier des nitrates ont longtemps occulté les effets polluants des produits phytosanitaires. *« La prise de conscience au niveau national est récente »*, concède Jean-Luc Laurent, directeur de l'eau au ministère de l'environnement, qui qualifie la situation de *« sérieuse »*. Son ministre, Corinne Lepage, *« très impressionnée »* par les éléments qui lui ont été transmis, a récemment alerté le premier ministre sur la question. Alain Juppé lui a aussitôt demandé de proposer un dispositif complet de lutte contre cette nouvelle pollution.

La contamination des eaux de surface (aucune indication fiable n'existe encore en ce qui concerne les nappes phréatiques) a en effet atteint un niveau de gravité qu'une étude révèle. A ce jour, c'est la seule étude globale qui ait été réalisée. Rien d'étonnant à ce que le commanditaire soit la Bretagne : la région dépend à 80 % des eaux de rivière pour son alimentation en eau potable. Fin 1990, le préfet de région de l'époque a eu la bonne inspiration de créer une Cellule d'orientation régionale pour la protection des eaux contre les pesticides (Corpep), regroupant toutes les administrations intéressées : santé, agriculture, pêche et environnement. Les enseignements de ses cinq années de contrôles ont cependant valeur nationale dans la mesure où l'usage des pesticides en Bretagne est plutôt moins massif qu'ailleurs (la région utilise 3 à 4 % du total des produits phytosanitaires alors qu'elle couvre 6 % de la surface agricole utile du territoire). La Bretagne n'est pas plus polluée par les pesticides que les autres régions françaises qui cultivent des céréales. Elle est seulement en avance sur la connaissance d'un phénomène qui n'épargne sans doute personne.

Le rapport de la Corpep indique des résultats sans ambiguïté : *« Les eaux superficielles bretonnes se révèlent gravement contaminées et de façon chronique par des produits phytosanitaires et leurs résidus, notamment des herbicides (...). La présence d'un cortège de molécules variées, parfois à des concentrations élevées, soulève de nombreuses questions, notamment l'alimentation en eau potable. »* C'est l'atrazine (un désherbant du maïs) qui *« constitue le polluant présentant le plus de risque de manière générale »* ainsi que, de manière plus ponctuelle, le lindane (un insecticide) et la simazine (un autre herbicide).

Fréquence de détection des pesticides dans les rivières de Bretagne

Nombre d'analyses — Nombre de détections

0 – 50 – 100 – 150 – 200

ATRAZINE, SIMAZINE, LINDANE, DIURON, ISOPROTURON, BENTAZONE, MECOPROP, LINURON, DICAMBA, BROMOXYNIL, DINOTERBE, ALACHLORE, NEBURON, CHLORTOLURON, CARBOFURAN

Source : CORPEP

Les prélèvements et analyses ont été effectués entre 1990 et 1995. Parmi les substances les plus fréquemment relevées, l'atrazine et la simazine sont des herbicides. Le lindane est un insecticide.

« LA SITUATION EST CRITIQUE »

L'INRA et le Cemagref ont établi que ces pesticides arrivent en continu jusqu'aux rivières par ruissellement, lessivage ou transfert dans le sous-sol. Mais le *« bruit de fond »* de la contamination s'intensifie en fonction des saisons, des épisodes pluvieux et des crues. A ces moments, les *« apports brutaux de pollution »* peuvent être multipliés par cent ou deux cents selon les substances. Plusieurs kilos de matière active transitent ainsi certains jours dans les eaux, si bien que, selon les estimations établies pour la première fois par l'Ifremer, *« d'importantes quantités »* sont transportées en zone estuariennes et côtières (près de 6 000 kilos d'atrazine par an dans le delta du Rhône et plus de 2 000 au débouché de la Seine), véhiculant ainsi la pollution jusqu'à la mer.

« La situation est critique », juge Jean-Louis Béseme, directeur de l'agence de l'eau Loire-Bretagne. Dans quelques jours, ses services vont publier un chiffre qui se passe de commentaires : 72 % des Bretons et 45 % des habitants des départements qui constituent l'ensemble du bassin Loire-Bretagne (près du tiers du territoire français) sont exposés à la consommation d'une eau qui dépasse la norme réglementaire de 0,1 microgramme de pesticides par litre. Cette norme de qualité de l'eau potable, fixée par l'Union européenne et adoptée en France depuis 1989, est différente de la *« valeur de référence »* de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), qui se situe, elle, à 2 microgrammes par litre. Certains s'en étonnent mais les deux approches sont différentes : l'OMS estime qu'au-delà de 2 microgrammes il y a un risque cancérigène additionnel certain ; l'Union européenne, elle, fixe une limite de potabilité à ne pas dépasser. En tout état de cause, la référence de l'OMS est aussi atteinte en Bretagne : la Corpep estime qu'environ 25 % des rivières dépassent périodiquement le seuil de 2 microgrammes.

Rien d'étonnant à ce que le milieu aquatique, plantes, mousses et poissons, présente des phénomènes de toxicité qui ont été observés par le Laboratoire d'écologie aquatique de Rennes, lequel précise qu'*« au vu des normes allemandes, la plupart des poissons de l'ouest et de l'est de la France seraient inconsommables »*.

Mais c'est sur l'homme que les conséquences de la présence de pesticides dans l'eau posent les plus graves questions, d'autant plus que les usines de traitement ne sont en général pas équipées pour éliminer ces derniers. L'enquête menée par Didier Louis, de la direction régionale des affaires sanitaires et sociales (Drass), montre qu'en juin 1994, sur 76 usines exposées à un risque de contamination, 22 seulement disposaient d'un dispositif de traitement, dont 6 avec le système semble-t-il le plus fiable (absorption sur charbon actif en poudre ou en grain).

« Il convient de s'interroger sur les effets de ces produits sur la santé humaine quand on les retrouve dans de telles proportions et en si grand nombre dans les eaux », conseille le rapport de la Corpep. Les interrogations sont en effet entières dans la mesure où l'on ne dispose pas de données épidémiologiques suffisantes. L'appréciation des relations dose-effet est un inépuisable sujet de polémiques entre spécialistes, d'autant plus que, selon René Seux, de l'Ecole nationale de santé publique, *« la validation expérimentale des modèles de calcul est pratiquement impossible »*. Néanmoins, tous s'accordent à classer les pesticides dans le groupe II b des substances chimiques, selon lequel *« l'agent est peut-être cancérigène pour l'homme »*, en sus de ses propriétés mutagènes (changement génétique) et tératogènes (avec effet sur le développement).

Faudra-t-il en arriver, comme viennent de le faire les Pays-Bas et la Suède, à restreindre de moitié l'usage des pesticides ? Le gouvernement va-t-il prononcer l'interdiction des pesticides les plus dangereux ou seulement réviser l'homologation des molécules au spectre trop large et à la rémanence trop longue ? Etendra-t-il aux producteurs céréaliers le principe du pollueur-payeur, limité aujourd'hui aux éleveurs ? Exigera-t-il une mise à niveau de toutes les unités de traitement de l'eau ? Au-delà des mesures curatives ou coercitives, c'est vers une politique de prévention que les responsables de l'agriculture, de l'environnement et de la santé, qui se sont réunis en colloque sur cette question à Rennes, souhaitent que les pouvoirs publics s'engagent. Promotion de méthodes alternatives aux moyens chimiques, encouragement à une agriculture *« raisonnée »*, aménagement de l'espace rural qui rétablisse les filtres naturels, haies, talus et forêt linéaire, gestion *« douce »* qui mette *« la santé de l'homme et la protection de l'environnement au centre de la problématique de production »*. La gravité de la situation impose en tout cas une réaction rapide et forte car, comme l'a dit Jean Salmon, président de la chambre d'agriculture de Bretagne, *« on n'aura pas dix ou vingt ans comme sur les nitrates »*.

Jean-Paul Besset

La voie des airs et le signe des tomates

D'après les données que l'on possède, l'eau semble être le vecteur privilégié des pesticides. La nourriture pourrait en être un autre. Une enquête de deux chercheurs de l'INRA, au sein de la Corpep, a relevé des « accidents » sur des tomates arrosées avec de l'eau contaminée dans la région de Rennes. Ils ont observé que des quantités très faibles d'herbicides déclenchaient *« des signes de phytotoxicité »*. Par ailleurs, certains spécialistes s'interrogent sur la possibilité d'un transfert des pesticides par voie atmosphérique ou par les eaux de pluie. Bien que ne s'étant pas investie dans cette direction, la Corpep a cependant relevé la présence de quelques molécules dans l'air. Aux Etats-Unis, une étude avait établi qu'on trouvait des pesticides à raison de 0,5 à 2 microgrammes par mètre cube d'air.

912 substances actives

● Le catalogue officiel des produits phytosanitaires (ou pesticides) autorisés en France recensait, en juin 1995, 912 substances actives contenues dans 8 883 spécialités homologuées pour plus de 2 600 usages différents. Aux Etats-Unis, on compte 22 000 spécialités.

● Le tonnage de substances actives consommé annuellement en France est actuellement de l'ordre de 95 000 tonnes.

● Les pesticides sont destinés par décret à *« protéger les végétaux contre tous les organismes nuisibles ou à prévenir leur action et à détruire les végétaux indésirables »*.

● Ils se classent en plusieurs catégories : herbicides (contre les mauvaises herbes), insecticides (contre les insectes), fongicides (contre les maladies cryptogamiques), nématicides (contre les vers), rodenticides (contre les rongeurs), acaricides (contre les acariens), molluscicides (contre les limaces)...

● Le taux de croissance de ces produits sur le marché mondial a augmenté de 10 % chaque année entre 1960 et 1970.

● 82 % du marché mondial est réalisé par quarante compagnies. La mise sur le marché d'une spécialité nécessite en moyenne sept à huit ans de recherches et représente un investissement moyen de 700 millions de francs.

● Le Bureau international du travail estime qu'environ quarante mille personnes, quasi exclusivement des paysans des Etats de l'hémisphère sud, meurent chaque année à la suite d'une intoxication due aux pesticides. Il chiffre entre trois et cinq millions le nombre de personnes gravement atteintes.

Nitrates, phosphates et métaux lourds

DU FAIT de son aspect diffus, c'est sans doute la pollution par les nitrates qui pose les problèmes plus sérieux aux responsables de l'adduction de l'eau. Pour une part non négligeable, elle a des origines domestiques ou industrielles. Mais l'agriculture porte aussi une responsabilité importante. C'est ainsi qu'une étude publiée en 1990 par l'agence de l'eau Rhin-Meuse attribuait aux activités agricoles 50 à 60 % de la pollution par les nitrates.

Les sources de pollution ponctuelles peuvent être éliminées assez facilement si l'on en prend les moyens. C'est le cas, par exemple, des décharges mal conçues, des canalisation d'eaux usées défectueuses, ou de certains rejets industriels ou agricoles parmi lesquels les unités d'élevage intensif de porcs ou de volailles qui ne sont pas toujours dotées d'installations de stockage adéquates de lisier.

En agriculture, l'emploi exagéré des engrais azotés constitue une source de pollution diffuse beaucoup plus difficile à maîtriser. Seule l'application de techniques de cultures plus respectueuses de l'environnement pourrait permettre de la juguler. Mais, dans de nombreuses régions comme la Bretagne, la Beauce ou l'est de la France, le mal est déjà fait et les agences de distribution de l'eau ne parviennent plus toujours à respecter les normes européennes – qui prévoient une concentration inférieure à 50 milligrammes de nitrates par litre (mg/l) d'eau potable.

Les phosphates ont des origines similaires : apports diffus d'origine agricole (10 à 20 %), sources, plus ponctuelles, domestiques, dues notamment aux lessives (50 à 60 %), ou industrielles (30 à 40 %). Avec les nitrates, ils sont responsables de l'eutrophisation des lacs et des cours d'eau qui se traduit par une croissance exagérée des algues entraînant une raréfaction de l'oxygène redoutable pour les poissons.

En dépit de leur aspect très gênant, ces polluants ne représentent cependant pas un risque sanitaire très important. C'est ainsi, par exemple, que les nitrates ne sont vraiment dangereux que pour le nourisson chez qui ils peuvent provoquer la méthémoglobinémie (maladie bleue) à partir d'une teneur de 46 mg/l. A très fortes doses (500 mg/l), ils peuvent entraîner, chez l'adulte, une inflammation des muqueuses intestinales.

Le risque toxique est, en revanche, très important avec la pollution des eaux par les métaux lourds et les matières organiques de synthèse, d'origine essentiellement industrielle. Dans les premiers, on retrouve le plomb largement utilisé dans les explosifs, le super ou les colorants, le mercure (pharmacie, énergie atomique, peintures, bactéricides, papeterie), le cadmium (batteries, colorants, photographie), l'arsenic (métallurgie, tanneries, industries du bois, verres, pesticides), le sélénium (peinture, colorants, insecticides, textiles) ou le chrome (galvanoplasties, photographie).

PHÉNOLS ET ORGANOCHLORÉS

Dans les matières organiques de synthèse se retrouvent des éléments pas ou peu biodégradables comme les phénols (pharmacie, chimie, raffineries, papeterie), les polychlorobiphényls (industrie électrique, plastiques, peintures) et les organochlorés, qui regroupent les grandes familles des herbicides, des pesticides, des insecticides, des bactéricides et autres fongicides.

Reste, enfin, la pollution bactériologique. Elle est essentiellement le résultat de la mauvaise décomposition des matières organiques qui favorise le développement des germes microbiens fautes d'installations adéquates permettant de récupérer, de traiter et d'assainir les eaux usées. Récemment encore, près de huit millions de personnes, selon les informations avancées par l'association Greenpeace, rejettaient directement leurs eaux usées dans la Seine et ses affluents.

Le suivi de la qualité des cours d'eau est assuré par le Réseau national de bassin, qui comporte près de mille cinq cents sites. Des mesures effectuées en routine portent principalement sur la qualité biologique, les matières organiques et oxydables, les particules et les micro-algues en suspension et, bien sûr, sur les phosphates et nitrates.

En revanche, les produits phytosanitaires ne font pas encore l'objet d'une surveillance systématique. *« Nous en sommes encore à la phase expérimentale,* reconnaît Jean-Luc Laurent, directeur de l'eau au ministère de l'environnement. *L'échéance raisonnable pour la mise au point des protocoles est de deux ou trois ans. »* En effet, ces produits sont difficiles à caractériser. Les recherches portent sur l'utilisation de mousses, de moules d'eau douce et de poissons qui constituent des indicateurs biologiques fiables. De telles mesures, appliquées à l'ensemble du réseau, impliquerait un surcoût de la surveillance de l'ordre de 10 % environ. Il en va de même pour le suivi des nappes phréatiques, qui, note Jean-Luc Laurent, *« mérite lui aussi d'être optimisé »* pour intégrer la nouvelle menace présentée par les pesticides.

La science en débat

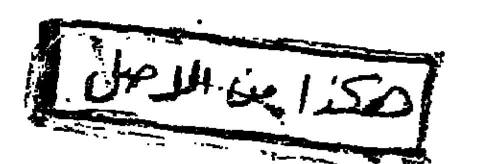
Conférence autour de l'exposition *“ Espace ”*
Jeudi 7 décembre 1995 à 17 h

A la découverte de l'univers, les programmes de coopération internationale

Catherine Cesarsky, Commissariat à l'énergie atomique,
Jean-Pierre Bibring, université de Paris-sud Orsay, Institut d'astrophysique spatiale.
Animation : ***Jean-Paul Rouot,*** *Société européenne de propulsion, Association aéronautique et astronautique de France.*
accès libre

cité des Sciences et de l'Industrie
30, avenue Corentin-Cariou 75019 Paris
Métro Porte de la Villette. Informations (1) 40 05 72 99

هكذا من الأصل



L'équipe de France de handball se rénove dans la douleur

La suspension d'Eric Quintin a accéléré le « rajeunissement » chez les champions du monde

L'équipe de France de handball, championne du monde en titre, rencontre la Biélorussie, à Minsk, jeudi 30 novembre, pour l'avant-dernier match des poules qualificatives des championnats d'Europe, qui se disputeront en Espagne, du 21 mai au 2 juin 1996 (match retour le 3 décembre, à Besançon). Elle s'est privée d'Eric Quintin, qui avait agressé son coéquipier Philippe Schaaf le 4 novembre, lors de France-Belgique.

COMMENT va l'équipe de France ? Pas très bien. Et le handball français en général ? Pas fort non plus. Après la défaite de Montpellier, le 19 novembre, dans la Ligue des champions, les champions du monde en titre n'ont plus un seul joueur engagé dans les phases finales des compétitions européennes. Pas de quoi remonter le moral de l'équipe de France, avant son match des poules qualificatives pour les championnats d'Europe, face à la Biélorussie, jeudi 30 novembre à Minsk.

Six mois après la victoire aux championnats du monde, et à l'orée des matches de préparation olympique, en vue des Jeux d'Atlanta, il y a eu la colère d'Eric Quintin, l'un des piliers des Bleus. L'homme aux 216 sélections en équipe de France avait, d'un « coup de boule », cassé le nez de son coéquipier, Philippe Schaaf, dans les vestiaires, à la mi-temps de France-Belgique, le 4 novembre. Quintin a été privé de compétitions internationales pour un an. Il ne sera donc pas présent aux Jeux olympiques d'Atlanta, quatre ans après avoir compté parmi les « bronzés », troisièmes aux Jeux de Barcelone.

Pour tout le handball et pour l'agresseur le premier, l'événement a été vécu comme un traumatisme. Le coup de Quintin – réputé comme l'un des « calmes » de la bande – a suscité de multiples interprétations. On y a entrevu l'écume de cet affectif débordant, dans une équipe qui a toujours navigué entre souvenirs, coups de cœur de grands gosses et coups de gueule. Ainsi étaient-ils devenus champions du monde, entre scènes de ménage et colères, discussions, réconciliations et grosse fête pour finir.

On a discuté de l'hypermédiatisation si fugace, qui fait de ces joueurs confidentiels du championnat de France des héros nationaux à temps partiel, fournisseurs attitrés de médailles et de rêves. Il y a eu aussi les autocritiques. « *Nous sommes tous responsables* », a clamé Jean-Pierre Lacoux, président de la Fédération française de handball.

Message envoyé à la presse et surtout aux clubs qui rechignent encore à lâcher leurs meilleurs éléments pour honorer le calendrier plus que chargé des Bleus. Le problème sera réglé au prochain conseil d'administration de la Fédération, en décembre, et cette habitude devrait être perdue avant les Jeux pour permettre une préparation dans de bonnes conditions. « *Contrairement au basket, qui a de très bons clubs et une équipe de France plus modeste, nous voulons avoir de très bons clubs et une excellente équipe de France* », dit Jean-Pierre Lacoux.

Pour Daniel Costantini, « *plus rien ne sera plus jamais comme avant* ». L'entraîneur national, éprouvé par l'accident, a voulu contourner le choc. « *Le tour d'horizon des forces du handball français commence maintenant*, dit-il. *Je comptais amorcer le renouvellement en janvier, je l'aurai avancé de quelques semaines.* » L'objectif est avoué : « *On prend des jeunes pour éviter que la vieille équipe ne se calcifie. Le groupe que je veux faire éclater, c'est le groupe barcelonais. Ils traînent les uns avec les autres depuis des années. Ils sont indulgents vis-à-vis d'eux-mêmes, mais sont intransigeants envers ceux qui n'ont pas vécu cette aventure.* »

ENTENTE PEU CORDIALE

Ainsi Thierry Perreux, Laurent Munier et Philippe Gardent ont été privés du voyage en Allemagne pour disputer la Super-Coupe, à Karslruhe, la semaine dernière, où la France s'est classée quatrième. Tous ont dit que rien n'était encore définitif. « *Il veut faire reposer les Marseillais* », a soufflé Gardent, fidèle depuis 1983. Jackson Richardson, la plus connue des vedettes de l'équipe de France et de l'OM Vitrolles, est quant à lui coincé sur le banc par des douleurs et des contractures au genou gauche.

Presque entièrement bâtie sur l'OM-Vitrolles, l'équipe de France s'est ouverte à d'autres clubs. Grégory Anquetil, ailier droit talentueux de Montpellier, avait pu pénétrer le noyau dur, dès les championnats du monde. En Allemagne, d'autres joueurs sont venus. A vingt-cinq ans, Joël Abati, de l'US Créteil, et Eric Amalou, de l'OM-Vitrolles, y ont fêté leur première sélection ; Stéphane Cordinier, du PSG-Asnières, et Olivier Maurelli, de Montpellier, leur onzième maillot bleu.

A Minsk, l'équipe de France arrive avec ses traditionnels défauts, cette drôle de modestie qui la prend parfois, et cette incapacité à tenir un résultat dès lors qu'elle caracole en tête. De l'accident Quintin-Schaaf, pas de traces visibles, si ce n'est l'absence de l'un et la convalescence de l'autre.

En quelques matches, les jeunes ont vite grandi. L'entente est parfois douloureuse, les combinaisons de jeu moins bien huilées. Pour cette équipe, la route est encore longue vers Atlanta, où elle s'est jurée d'obtenir une médaille plus brillante qu'à Barcelone. En deux matches, contre la Biélorussie, elle veut d'abord tenir sa qualification pour les championnats d'Europe. En juin 1994, elle avait terminé sixième de l'épreuve, onze mois avant de devenir championne du monde.

Bénédicte Mathieu

■ **L'équipe de France est qualifiée d'office**, en tant que tenant du titre, pour le championnat du monde de 1997, qui sera disputé au Japon, a indiqué mardi 29 novembre la Fédération française de handball. Grâce à cette décision de la Fédération internationale, les Français, sacrés champions du monde en mai 1995 en Islande, sont ainsi dispensés des épreuves de qualification, de même que le Japon, pays organisateur.

La greffe française prend dans le championnat de football japonais

Entraîneur et joueurs « bleus » enchantent Nagoya

NAGOYA
correspondance

A Nagoya, Arsène Wenger est un héros. D'un naturel plutôt porté sur la discrétion, l'ancien entraîneur monégasque ne peut déambuler dans les avenues de la métropole nippone sans être repéré immédiatement par quelques jeunes chasseurs d'autographes. Fréquemment invité par les télévisions locales, il y est accueilli avec tous les honneurs que l'on réserve à un faiseur de miracles.

Jusqu'à l'arrivée du technicien français, en janvier, le club de football local était un habitué des dernières places de la J-League, le championnat professionnel japonais, créé en 1993. Or, la semaine dernière, l'équipe de Nagoya a achevé en deuxième position l'ultime phase de la J-League. Elle a seulement été devancée par Kawasaki Verdy, l'un des clubs de la région de Tokyo, favori de la grande finale du championnat qui doit l'opposer, jeudi 30 novembre, aux Yokohama Marinos.

La greffe française a donc pris en terre japonaise. Car Arsène Wenger n'est pas arrivé seul. Il a choisi comme adjoint un certain Boro Primorac, l'entraîneur d'origine croate, ravi de l'occasion qui lui était donnée de s'éloigner des remous de l'affaire Valenciennes-OM, ainsi que deux joueurs, Gérald Passi et Franck Durix.

En débarquant au Nagoya Grampus Eight – le nom complet du club dont l'emblème est une orque (*grampus* en anglais) – les quatre Français ont retrouvé une vieille connaissance : le Serbe Dragan Stojkovic, arrivé une année avant eux, en provenance de l'OM.

C'est dire si le style de l'équipe de la quatrième ville du Japon, façonné jusqu'alors par des entraîneurs brésiliens, s'est considérablement francisé. Gérald Passi, ancien international en rupture de contrat avec l'AS Saint-Etienne, et Franck Durix, révélé sur le tard comme le véritable maître à jouer de l'AS Cannes, sont devenus les éléments stabilisateurs de l'équipe. Celle-ci parvient désormais à maîtriser ses élans souvent désordonnés qui faisaient le charme mais aussi la faiblesse du football nippon.

PREMIERS INCIDENTS

« *Quand nous sommes arrivés ici, il se passait sur le terrain des choses inconcevables en Europe*, raconte Gérald Passi. *Lors d'un coup franc, on voyait des joueurs aller poser le ballon pour l'adversaire, parfois même s'écarter au moment du tir et, boum, il y avait but ! Jouer dans l'esprit et avec le respect des adversaires, c'est bien, mais il y a quand même des limites... Les joueurs japonais commencent maintenant à utiliser ces petits trucs dont on a l'habitude ailleurs.* »

Sous l'influence de ses nombreux renforts étrangers (une trentaine de Brésiliens évoluent au sein des quatorze équipes de la J-League), le football japonais est en train de prendre un virage serré. La naïveté des débuts cède peu à peu la place à une roublardise importée par les joueurs européens et sud-américains. C'est la contrepartie de la progression du niveau de jeu.

« *Le football japonais va être très rapidement compétitif sur le plan international*, estime Arsène Wenger. *Les joueurs sont vifs, rapides, il ne leur manque que le vécu et l'expérience tactique. En 2002, pour la Coupe du monde, que le Japon espère organiser, ils seront au point. Mais il faudra se méfier d'eux dès 1998, car la nouvelle génération est bien meilleure techniquement que l'ancienne.* »

L'entraîneur français a signé un contrat de deux ans avec les dirigeants de Nagoya Grampus Eight, lesquels viennent de s'opposer à ce qu'il prenne en main les destinées de la sélection nationale. C'est que Nagoya tient à ses Français. Ceux-ci semblent, pour leur part, ravis de l'expérience, même si Franck Durix a souffert en septembre dernier de voir son épouse et ses trois filles repartir pour la France, faute de s'être adaptées à la vie japonaise.

« *Les débuts ont été difficiles*, confesse Arsène Wenger. *Nous sommes ici immergés dans une culture où tout vient nous rappeler en permanence qu'il nous est quasiment impossible de communiquer. En revanche, nous avons découvert, dans les clubs, une mentalité extrêmement positive et saine. On est très loin de l'Europe, où il m'est arrivé d'avoir l'impression, avant un match, de partir à la guerre. A mon retour, j'aurai certainement du mal à supporter ces coups bas, ces dysfonctionnements que l'on ne trouve pas dans les clubs japonais, où tout le monde travaille vraiment dans le même sens.* »

Les motivations des quatre Français de Nagoya sont diverses. Quand Franck Durix reconnaît que sa décision de s'exiler a été essentiellement dictée par des motifs d'ordre financier, Gérald Passi avance une envie déjà ancienne de découvrir un pays qui le séduisait. « *Cela faisait quatre ou cinq ans que ça me branchait*, raconte-t-il. *J'avais lu des livres tournant autour de la philosophie japonaise, de la méditation et du zen, et j'avais la sensation que l'esprit qui règne ici se rapprochait de ce à quoi j'aspirais. C'est pour cela que j'ai appelé Arsène dès que j'ai appris qu'il partait pour Nagoya.* »

Au Japon, les Français ont trouvé des coéquipiers désireux d'apprendre et un public d'une correction et d'une fidélité exemplaires. Avec un stade de vingt-trois mille places rempli à ras-bord à chaque rencontre par un public particulièrement jeune et enthousiaste, le Nagoya Grampus Eight a attiré cette année plus de spectateurs que n'importe quel club français, PSG excepté. Le quatuor français de Nagoya est bien conscient de participer à l'éclosion d'un véritable phénomène de société.

Revers de la médaille : pour la première fois de l'histoire du football japonais, des incidents ont éclaté dans une tribune au mois de septembre dernier. « *Je suis un peu inquiet*, concède Gérard Passi. *Il commence à y avoir de la surchauffe, des accrochages.* » Arsène Wenger nourrit le même sentiment : « *Le football est en train de prendre une importance énorme dans certains esprits. Si les dirigeants japonais ne sont pas rigoureux, j'ai peur que cela dégénère très vite.* »

Gilles Van Kote

L'Ajax Amsterdam remporte la Coupe intercontinentale

Pour la seizième année d'affilée, Tokyo a accueilli, mardi 28 novembre, la finale de la Coupe intercontinentale. Devant 42 000 spectateurs, l'Ajax Amsterdam, champion d'Europe, a remporté la 34e édition de la Coupe aux dépens de l'équipe brésilienne du Gremio Porto Alegre, championne d'Amérique du Sud. A égalité (0-0) après la prolongation, les Néerlandais sont sortis vainqueurs de l'épreuve des tirs au but (4-3). L'Ajax Amsterdam avait déjà enlevé ce titre officieux de champion du monde en 1972. Il succède au palmarès aux Argentins de Velez Sarsfield. Les champions des Pays-Bas restent invaincus depuis 66 matches.

Bagarres entre équipiers : le péché capital

« *JE SUIS sincèrement désolé.* » Graeme Le Saux n'en finissait pas de s'excuser après son moment d'égarement, mercredi 22 novembre, lors de la rencontre de football entre le Spartak Moscou et Blackburn, en Ligue des champions. A la quatrième minute d'un match qui n'avait plus guère d'enjeu pour les Anglais, virtuellement éliminés, Graeme Le Saux et son coéquipier David Batty se gênent. La balle roule en touche sans autre dommage. Quelques paroles acrimonieuses sont pourtant prononcées dans le feu de l'action. Trop vite, les coups partent. Dans le pugilat, Graeme Le Saux se fracture la main sur un « gauche » trop appuyé. La partie reprend et Blackburn s'incline 3-0.

Les deux joueurs ne seront pas expulsés par l'arbitre italien, désemparé devant cet inhabituel règlement de comptes interne. L'UEFA n'a toujours pas annoncé de sanctions. Le club a décidé simplement de ponctionner deux semaines de salaire aux fautifs en guise d'amende. Samedi 25 novembre, les deux équipiers se retrouvaient sous le même maillot pour affronter Arsenal.

La mansuétude des autorités sportives est certainement due à la sincère contrition des protagonistes. « *Graeme et David regrettent profondément leur geste et ont offert des excuses sans réserve au club, aux fans et au football en général* », notait le secrétaire général de Blackburn, John Howarth, dans un souci d'apaisement. Le sentiment de culpabilité de Graeme Le Saux n'était pas sans rappeler celui du handballeur Eric Quintin, qui avait brisé le nez de Philippe Schaaf, son coéquipier en équipe de France. Les deux joueurs, mortifiés, ont évoqué leur geste comme « *le pire moment de leur carrière* ».

TROUBLE PSYCHOLOGIQUE

Par avance, ils ont accepté comme méritées toutes les sanctions qui pourraient être prises à leur encontre. Les deux hommes savaient qu'ils avaient commis la faute la plus grave qui soit dans un sport collectif.

« *Se placer ainsi hors du cadre d'une équipe, hors de ses règles fondamentales dénote un trouble psychologique grave*, estime Michel de Massougnes, un psychiatre qui s'occupe de sportifs de haut niveau. *L'auteur du coup a perdu les limites de la relation. On ne peut pas parler à proprement parler de faute, au sens du règlement sportif, quand il se passe quelque chose d'aussi grave. Cela s'apparente plutôt à un meurtre. Celui-ci suggère plutôt un problème profond chez le joueur ou dans l'équipe, un état dépressif de l'individu ou de la collectivité. La dépression se révèle ensuite par le profond remords qui suit et l'attente de la sanction. Si le geste n'était pas puni, il pourrait induire un incessant remords. Eric Cantona a sans doute apprécié de passer devant un tribunal après son geste* [un coup de pied à un spectateur]. *Après sa peine, tout était payé.* »

Le psychiatre, qui s'occupe actuellement de cyclistes et de kayakistes en préparation olympique, s'inquiète par ailleurs de l'énorme pression qu'il sent déjà peser sur les athlètes, à huit mois des Jeux d'Atlanta. Avec l'importance grandissante de la performance et de leurs conséquences, des gestes aussi extrêmes que ceux d'Eric Quintin et Graeme Le Saux pourraient se répéter.

Benoît Hopquin

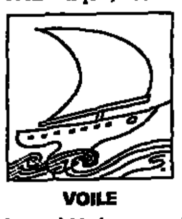
■ **TENNIS : l'Américain Andre Agassi a dû déclarer forfait**, pour cause de blessure, pour la finale de la Coupe Davis qui opposera les Etats-Unis à la Russie, du vendredi 1er au dimanche 3 décembre à Moscou. Blessé à un muscle pectoral, le 22 septembre à Las Vegas, lors de la demi-finale de Coupe Davis Etats-Unis-Suède, le numéro deux mondial n'a pas joué depuis. Il sera remplacé par Richey Reneberg, trente ans, qui devrait disputer le double. – *(AFP.)*

■ **GRAND STADE** : le jury de personnalités qui devait proposer un nom ou un choix de noms pour le futur stade de Saint-Denis, a décidé, mardi 28 novembre, de se donner un délai de réflexion avant de faire ses propositions à Guy Drut, ministre de la jeunesse et des sports. Une seconde réunion aura lieu dimanche 3 décembre. A l'issue de cette réunion, le jury, présidé par Bernard Pivot, proposera un ou plusieurs noms à Guy Drut, qui doit annoncer officiellement son choix lundi 4 décembre.

■ **DOPAGE** : la Fédération internationale de natation (FINA) a décidé, mardi 28 novembre, à Rio, lors d'une assemblée générale extraordinaire, d'infliger désormais quatre ans de suspension aux nageurs convaincus de dopage, ce qui leur interdira de participer aux Jeux olympiques. « *Nous voulons que la natation soit un sport très, très, très propre* », a commenté Mustafa Larfaoui, président de la FINA, à propos de cette mesure qui équivaut pratiquement à la condamnation d'une carrière. – *(AFP.)*

Bruno Peyron a dû renoncer dans sa tentative contre le record de la traversée de l'Atlantique

LA PASSION de Bruno Peyron pour les records devra attendre des vents meilleurs. Sa tentative de battre celui de la traversée de l'Atlantique, détenu depuis juin 1990 par Serge Madec en six jours treize heures trois minutes et trente-deux secondes a échoué. Après avoir traversé la moitié de cet océan en moins de trois jours, Bruno Peyron et son équipage ont rencontré une vilaine tempête, mardi 28 novembre.


VOILE

« *Ce sont des creux de sept à huit mètres, entrecroisés en tous sens qui ont tout tenté pour nous faire passer cul par-dessus tête*, a expliqué Bruno Peyron. *Continuer eût imposé une prise de risques passant du calculé à l'aléatoire..* » Bruno Peyron a alors sagement décidé de quitter la direction de la pointe du cap Lizard, au sud de l'Angleterre, où sont jugées les arrivées des records de traversée de l'Atlantique. Il a préféré prendre la direction de la Bretagne.

Dans la tempête, la vitesse de *Pays-de-la-Loire-Explorer* était passée de plus de 20 nœuds de moyenne depuis le départ à moins de 10 nœuds. Le catamaran de 28 mètres de long n'est autre que le *Jet-Services* du record de 1990. Mais Serge Madec avait pu parcourir les 3 000 milles de l'Atlantique à 19,01 nœuds.

Bruno Peyron ne regrettera cependant pas d'avoir fait demi-tour au début de la semaine dernière au large de New York. Le navigateur baulois convoyait alors *Pays-de-la-Loire-Explorer* vers la France. Il venait de passer cent cinquante jours dans le port de New York à attendre des conditions favorables. Les moyens financiers venaient à manquer. Les premiers froids annonçaient l'arrivée d'un hiver de glace. *Pays-de-la-Loire-Explorer* avait donc quitté New York pour un retour sans gloire.

« MER POURRIE »

Mais, aux premières heures de ce convoyage, Bob Rice a signalé à l'équipage un système dépressionnaire aussi prometteur qu'inattendu. Bob Rice est un météorologue américain à l'origine de deux grands exploits. En 1994, il avait « routé » *Enza*, le catamaran de Peter Blake dans sa tentative réussie de remporter le trophée Jules-Verne. Le navigateur néo-zélandais avait alors amélioré de près de cinq jours le record, détenu en soixante-dix-neuf jours... par Bruno Peyron. Bob Rice a également largement aidé Peter Blake à remporter la Coupe de l'America sur *Team-New-Zealand*, au début de l'année.

Fort de ces conseils, Bruno Peyron est donc retourné sur ses pas, vers le phare d'Ambrose, qui garde l'entrée du port de New York. *Pays-de-la-Loire-Explorer* a franchi cette ligne de départ le 22 novembre, et ce n'est que le 24 que l'équipage a décidé d'alerter la terre sur sa tentative. Dans la nuit de samedi à dimanche, le plus dur semblait fait. Mais lundi 27 novembre la situation s'est à nouveau brutalement aggravée.

Le vainqueur de la transat Québec - Saint-Malo en 1992, de la transat en double en 1989, double détenteur du record de la traversée de l'Atlantique en solitaire, qu'il a battu en 1987 puis en 1992, devrait renouveler sa tentative au printemps prochain.

Car, à quarante ans, l'aîné des trois frères Peyron caresse un grand projet. Il prépare depuis plusieurs mois une course sans escale autour du monde. Intitulée *The Race*, elle devrait mettre aux prises, au tournant du millénaire, les dix voiliers les plus rapides du monde. Pour y participer, Bruno Peyron se doit, lui aussi, d'inscrire le plus grand nombre de records à son palmarès. L'Atlantique, et ensuite le Pacifique, reverront bientôt le catamaran géant lancé à pleine vitesse à travers les vagues.

Christophe de Chenay

RÉSULTATS

BASKET-BALL

COUPE D'EUROPE DES CLUBS
Poules des quarts de finale
2e journée aller
POULE A

Vitoria (Esp.)-Limoges (Fra.)	79-73
Partizan Belgrade (You.)-Hertzelia (Isr.)	98-85
J. Kaunas (Lit.)-Ostende (Bel.)	92-91

Classement : 1. J. Kaunas, 4 pts ; 2. Limoges, Ostende, Partizan Belgrade et Vitoria, 3 ; 6. Hertzelia, 2.

REPRODUCTION INTERDITE

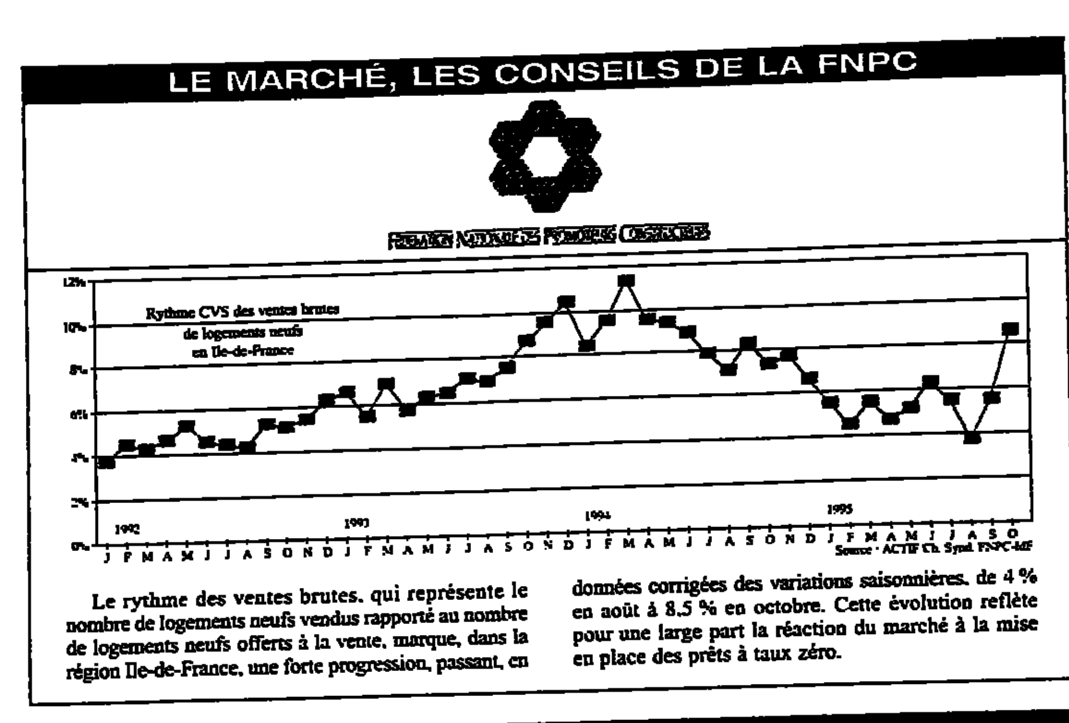
Le Monde IMMOBILIER

POUR ACHETER, VENDRE, LOUER

LE RENDEZ-VOUS DU NEUF

Les opportunités pour acheter, investir...

LE MARCHÉ, LES CONSEILS DE LA FNPC



Le rythme des ventes brutes, qui représente le nombre de logements neufs vendus rapporté au nombre de logements neufs offerts à la vente, marque, dans la région Ile-de-France, une forte progression, passant, en données corrigées des variations saisonnières, de 4 % en août à 8,5 % en octobre. Cette évolution reflète pour une large part la réaction du marché à la mise en place des prêts à taux zéro.

PARIS RIVE DROITE

[illegible] arrondissement

Le Tuileries
Angle rue Saint-Honoré/rue du 29 juillet.
Réalisation : FONCIÈRE SATIS, Groupe BANQUE INDOSUEZ, 89, rue de la Faisanderie, 75116 PARIS. Tél.: 45.03.78.78.

8 appartements disponibles. Prix nous consulter.

Entre la place Vendôme et le Palais-Royal.
Un immeuble discret, de quelques appartements luxueux, aux prestations raffinées : parquet de chêne, salles de bains en marbre, domotique.
Disponible immédiatement.
Visite sur rendez-vous.
Tél.: 45.03.78.78.

FONCIÈRE SATIS

[illegible] arrondissement

Montorgueil
58, rue Greneta.
Réalisation : FONCIÈRE SATIS, Groupe BANQUE INDOSUEZ, 89, rue de la Faisanderie, 75116 PARIS. Tél.: 45.03.78.78.

26 appartements disponibles. Du studio au 4 pièces duplex. 25.000 F le m² moyen.

A 50 mètres de la rue Montorgueil. Au cœur du quartier piéton à proximité des halles et de la place des Victoires, petit immeuble neuf qui conserve, quartier oblige, tout le caractère de la plus haute tradition parisienne. Tous les appartements bénéficient de la technologie d'aujourd'hui : isolation, sécurité... et de tout le confort : parquet.
Livraison 1er trimestre 1996.
Visite sur rendez-vous. Tél.: 45.03.78.78.

FONCIÈRE SATIS

[illegible] arrondissement

Villa Gambetta
Appartement témoin
Réalisation : FONCIÈRE SATIS, Groupe BANQUE INDOSUEZ, 89, rue de la Faisanderie, 75116 PARIS. Tél.: 45.03.78.78.

80 appartements disponibles. Du studio au 4 pièces duplex. 20.000 F le m² moyen.

Située à 200 m de la place et de son métro et à quelques pas seulement de la rue des Pyrénées, la Villa Gambetta vous propose une grande diversité d'appartements de caractère, souvent prolongés de terrasse, balcon ou jardin.
Bureau de vente et appartement témoin ouvert tous les après-midi de 14 h à 19 h sauf le mardi et le mercredi.
Tél.: 45.49.52.52 ou 47.97.74.40.

FONCIÈRE SATIS

Exceptionnel à Paris



LIVRAISON été 96

108 RUE DU CHATEAU

A quelques minutes à pied de la Gare Montparnasse.
Studios, 2, 4 et 5 pièces.

LANCEMENT

35 RUE DU ROCHER

Rare au cœur de Paris.
Résidence de standing avec un superbe jardin intérieur.
Du studios au 5 pièces.

Renseignements et vente

PARIS OUEST IMMOBILIER
78, Bd St-Marcel 75005 PARIS
FAX : 45 87 70 89

PARIS OUEST

45 87 70 20

I.M.C.

PARIS RIVE GAUCHE

14e arrondissement

Closerie-Montparnasse
Rue Froidevaux
Réalisation : FONCIÈRE SATIS, Groupe BANQUE INDOSUEZ, 89, rue de la Faisanderie, 75116 PARIS. Tél.: 45.03.78.78.

22 appartements disponibles. Du studio au 5 pièces, quelques duplex. 28.000 F le m² moyen.

Une des rues les plus cotées de Montparnasse.
Quelques appartements ont une vue dégagée sur tout Paris.
Livraison : 1er trimestre 1997.
Renseignements et vente : tél. 45.03.78.78.

FONCIÈRE SATIS

15e arrondissement

Villa Marmontel
107, rue de l'Abbé Groult.
Un programme exceptionnel ! Près de 50 % vendus en 2 mois...
Réalisation : FRANCE CONSTRUCTION. Tél.: 46.03.22.00. 7 jours/7, de 9 h à 19 h.

A deux pas du métro Convention.
Un programme de très grand standing sur jardins intérieurs : 47 appartements et 6 maisons individuelles. Le calme au cœur d'un véritable quartier parisien.
Bureau de vente sur place : ouvert lundi, jeudi et vendredi de 14 h à 19 h, samedi, dimanche et jours fériés de 10 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 19 h.

FRANCE CONSTRUCTION

14, avenue Félix Faure
Du studio au 4 pièces et 1 maison particulière avec jardin.
Total disponible : 31.
Exemple : 2 pièces 1 442 000 F box inclus.

SINVIM
44, rue J.-Ibert, Levallois.
Adresse postale : 75835 Paris Cedex 17.
Tél.: 41.05.31.31.
Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h.
Le samedi de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h.

Livraison : 4e trimestre 96.
A 50 mètres du métro, 9 maisons particulières avec jardin. 2 petits immeubles. Une des meilleures adresses du 15e.
A proximité : les squares Violet et St-Lambert, les commerces, restaurants, cinémas, écoles, crèches...
Garantie de rachat et garantie locative possibles. Soumises à conditions particulières.
Bureau de Vente : 28, av. Félix-Faure, ouvert tous les jours, sauf mardi et mercredi de 11 h à 13 h et de 14 h à 19 h. Lundi ouvert à 14 h.
Tél.: 45.54.51.24.

SINVIM

RÉGION PARISIENNE

78 Maisons-Laffite

Les Villas Longueil
Avenue de Longueil.
Réalisation : FONCIÈRE SATIS, Groupe BANQUE INDOSUEZ, 89, rue de la Faisanderie, 75116 PARIS. Tél.: 45.03.78.78.

67 appartements disponibles. Du studio au 5 pièces. 19.000 F le m² moyen.

Une diversité d'appartements de qualité sur avenue aux contre-allées bordées d'arbres ou sur jardin.
Une des plus belles adresses de Maisons-Laffitte à 150 m. du RER, du Parc et à quelques pas de la forêt de Saint-Germain.
Bureau de vente sur place : 29, avenue de Longueil, 78600 Maisons-Laffitte, ouvert tous les après-midi de 14 h à 19 h sauf le mardi et mercredi.
Tél.: 45.03.78.78 ou 34.93.00.15.

FONCIÈRE SATIS

92 Puteaux

35-43, rue Roque de Fillol
8-12, rue de l'Oasis.
A 600 m du métro.
Entre La Défense et la Seine.
Total disponible : 46.
Du studio au 5 pièces. A partir de 15.850 F le m².

SINVIM
44, rue J.-Ibert, Levallois.
Adresse postale : 75835 Paris Cedex 17.
Tél.: 41.05.31.31.
Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h.
Le samedi de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h.

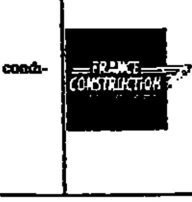
Livraison immédiate. Paris est trop cher, Neuilly plus encore. Alors traversez la Seine.
Garantie de rachat, garantie locative et location-vente possibles. Soumises à conditions particulières.
Bureau de Vente et appartement décoré : 43, rue Roque de Fillol. Ouvert tous les jours, sauf mardi et mercredi de 11 h à 13 h et de 14 h à 19 h. Le lundi ouvert à 14 h.
Tél.: 47.76.28.61.

SINVIM

92 Rueil-Malmaison

Les Jardins de Bois Préau
Rue Charles Floquet.
Réalisation : FRANCE CONSTRUCTION. Tél.: 46.03.22.00. 7 jours/7, de 9 h à 19 h.

Face au parc, dans un environnement exceptionnel.
Une petite résidence sur 3 étages autour d'un jardin paysager. 44 superbes appartements avec balcons et terrasses et quelques maisons de ville.
Bureau de vente et appartement modèle sur place : ouvert lundi, jeudi et vendredi de 14 h à 19 h, samedi, dimanche et jours fériés de 10 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 19 h.



Le Cézanne/Le Monet
Entre la Seine et le RER
Réalisation : FONCIÈRE SATIS, Groupe BANQUE INDOSUEZ, 89, rue de la Faisanderie, 75116 PARIS. Tél.: 45.03.78.78.

Du studio au 5 pièces. Prix à partir de : LE MONET : 15.000 F le m² moyen. LE CÉZANNE : 17.000 F le m² moyen.

Dans le quartier privilégié de Rueil-Malmaison entre la Seine et le RER (à 300 m.) 2 immeubles de grande qualité bénéficiant d'une vue dégagée sur seine ou sur un mail. A proximité, des commerces, des écoles...
Disponible immédiatement.
Appartement témoin et bureau de vente (proche RER) sur place : Place des impressionnistes. Ouverture tous les après-midi de 14 h à 19 h. Tél.: 45.03.78.78 ou 47.49.22.76.

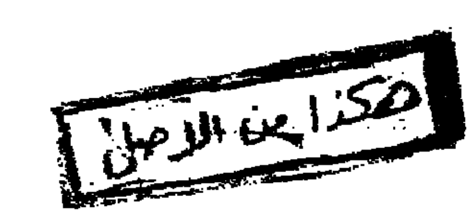
FONCIÈRE SATIS

94 Charenton

Le Churchill
Avenue Winston Churchill.
Réalisation : FRANCE CONSTRUCTION. Tél.: 46.03.22.00. 7 jours/7, de 9 h à 19 h.

Une livraison immédiate.
Plus que quelques appartements de 3 à 5 pièces à des conditions exceptionnelles.
Très belles prestations intérieures et extérieures.

FRANCE CONSTRUCTION



REPRODUCTION INTERDITE

Le Monde IMMOBILIER

POUR ACHETER, VENDRE, LOUER

FÉDÉRATION NATIONALE DE L'IMMOBILIER
PARIS – ILE-DE-FRANCE



VIEILLISSEMENT

La rénovation d'immeubles sera un problème qui prendra de plus en plus d'importance par suite du vieillissement des immeubles construits durant les « 30 glorieuses ».
Dans le domaine de la copropriété, si l'on veut éviter un recours à l'expropriation lorsqu'il faudra démolir et reconstruire, il sera necessaire d'envisager des dispositions légales qui n'existent pas actuellement, de sorte qu'un ou deux copropriétaires ne puissent bloquer toute une opération ou procéder à un chantage préjudiciable à l'intérêt collectif.
Les syndics de copropriété ont notamment un role important à jouer dans le traitement des copropriétés en difficulté, qui ont deja motivé une modification de la loi sur la copropriété en juin 1994. Il y a là un problème très important qui risque d'augmenter au fil du temps. Cette modification législative ne pourra prospérer que par une étroite collaboration entre les pouvoirs publics et les professionnels.

Jacques LAPORTE,
président de la Chambre FNAIM Paris-Ile-de-France

Appartements Ventes

3e arrondt

Dans hôtel part., duplex 3-4 p., 2 bns, charme, poutres, terrasse. Tél. 42-78-64-33

Dans hôtel particulier, original 2 pièces en duplex, charme, calme Tél. 42-78-64-33

5e arrondt

LUXEMBOURG imm XVIIe, vue dégagée, beau 4 p., 2 225 000. MEL - 43-25-32-56

CENSIER, Jardin des plantes, gd 2 p., vues degagées, asc., 1 150 000 F. 40-47-67-82

9e arrondt

OPÉRA 4 P. 92 m²
4e ét., asc., 1 590 000 F. PARTENA - 42-66-36-53

12e arrdt

Près Nation, 2 pièces, 42 m² en rez-de-jardin, 750 000 F, sud. Tél. : 43-73-33-31

14e arrondt

DENFERT, imm 1930, 2 p. + cft. 42 m² rénové sl point, s/cour, calme, à saisir 43-35-18-36.

Près Denfert, sdg., et élev., rue et jard. liv. 3 chb. 120 m² calme, soleil, parking 43-35-18-36

RUE DES PLANTES/AV. DU MAINE 5 p. 92 m², très bel immeuble, pdt 4e ét. 1 740 000 F GÉRANT 40-47-67-82

15e arrdt

CHARLES MICHELS, pdt dernier ét. 3/4 p. 70 m², balc., pl. soleil, calme, box. 43-35-18-36.

RUE VIALA (100 m Mº Duplex), studio magnifique, 3e étage, bel immeuble. 440 000 F. SYNDIC 40-47-67-82.

16e arrdt.

VICTOR HUGO, gd. stand., 3 réceptions + 5 chambres, possib. park. 45-04-49-13.

78 Yvelines

VERSAILLES, prox écoles, 2e ét., maison divisée 115 m² + jard. privatif 2.300.000 F DANO 39-51-34-45

VERSAILLES-GLAGNY 126 m², dernier ét., panorama, séj., 4 chbres, park. 2 650 000 F DANO 39-51-34-45

92 Hauts-de-Seine

CLAMART
A saisir studio avec cuisine WC, douche, faibles charges. 240 000 F
JPL Diffusion 45-34-72-46

NEUILLY 200 m²
4e ét., asc., pdt, soleil, superbe appt triple récept., 4 chbres, 3 bains + 2 serv. + 2 caves, 4.700 000 F PARTENA 42-66-36-53

Locations Offres

AV. MONTAIGNE
S/PL. DE L'ALMA
superbe 2 p., vue exception Seine et tour Eiffel, 6 500 F. PARTENA - 42-66-36-53

PALAIS-ROYAL 2 P., 42 m², 4e ét., asc., calme, charme, 4 500 h. ch. - 42-66-36-53

GEORGES-MANDEL récent 5 p., parking, 20 000 + ch 45-04-49-13

LA MEILLEURE VUE SUR L'IMMOBILIER
3615 FNAIM (2,23 F/mn.)

Le Monde PUBLICITE
133, av. des Champs-Elysées
75409 PARIS CEDEX 08

Les annonces classées du MONDE

Tarif de la ligne H.T. (T.V.A. 20,60%)
la ligne comprend 25 caractères,signes ou espaces.

Rubriques :

Offres d'emploi	200 F
Demandes d'emploi	50 F
Propositions commerciales	400 F
Agenda	125 F
Immobilier	125 F

Passez vos annonces par téléphone au :
44.43.76.03 et 44.43.76.28
Fax : 44.43.77.32

appartements ventes

Paris-1er

PALAIS-ROYAL 150 m des jardins Im XVIIe, 4 p. 105 m² bon état 2 600 000 F Part 42-60-67-60

PALAIS-ROYAL Imm. XVIIe Beau 130 m² clair charme, volumes. Jolie vue. Box 3 600 000 F. Tél 40-26-44-31

Paris-4e

8 P., BELLE VUE
sur le port de l'Arsenal Bel imm. pierre, 5e asc A.I.M. - 42-78-40-04

MARAIS Immeuble XVIIe belle cour intérieure 43 m² – 760 000 F Urgent. – 45-03-48-00

PROX. PLACE VOSGES
SUPERBE 3 PCES
5e, asc. Jolie vue dégagée. A.I.M. - 42-78-40-04

Paris-5e

PL. PANTHÉON
180 m² vue exceptionnelle Exclusivité. – 42-60-42-20

CONTRESCARPE récent 5e asc. vue dégagée 3/4 P. balc. sud 2 520 000 F Mel – 43-25-32-56

GAY-LUSSAC, p. de t. studio cuis. équip., parf. ét. calme, clair, asc., idéal investiss. 450 000 F Tél. : 43-25-97-16.

St-Michel Imm. XVIIe, atelier artiste av mezzanine, belle haut., soleil, charme, parf. ét 750 000 F Tél : 43-25-97-16.

LUXEMBOURG, pierre de t. 3 p. balc., bonne distribution 1 250 000 F. Tél. 43-25-97-16

Port-Royal, séj., 3 chbres à rénover, bonne distribution, dble expo, moulures chem. 1 690 000 F. Tél. 43-25-97-16.

Paris-6e

EXCEPTIONNEL 190 m² penthouse + terrasse 32 m². LITTRE – 45-44-44-45

Madame 60 m² - 1 500 000 F. Ch.-Midi, 3 P 1 700 000 F. Vue Seine. 70 m². – 1 750 000 F. Assas, 5 P. – 2 300 000 F. N.-D.-des-Champs, 6 P. 190 m² FLEURUS – 45-44-22-36

R. DE CICE 220 M²
AFFAIRE RARE. VUE. VOLUMES. LUMIERE. BEL ANCIEN, STANDING 6 600 000 F. Tél. : 43-20-32-71

Paris-7e

RUE DE LILLE Superbe pied-à-terre, 70 m² duplex, parfait état. Tél. : 45-49-16-03.

Jardin, piscine Appt 8 p. 220 m² sur verdure, classé ISMH, service, 2 box, jardin privatif 100 m², soleil. 12 500 000 F. T. : 46-04-98-17.

VERNEUIL 2 P. Vue soleil caractère, 6e ét avec asc. dans imm. ancien rénové, finitions à prévoir Idéal pied-à-terre. E. F. P. – 45-03-48-00

UNE AFFAIRE, QUAI D'ORSAY 280 m², rez-de-ch. à rénover, 11 p. dont 8 p. sur rue calme 46-22-03-80 - 43-59-68-04. Paris-8e

Paris-8e

ST-LAZARE 3 P. 70 M²
3e ét., asc., sans vis-à-vis, soleil 1 160 000 42-66-35-53

Paris-11e

ST-AMBROISE, 2 P.
40 m² 4e ét. vue sur square Tr conf. 690 000 F 47-00-65-70

GONCOURT 2-3 p. ancien 33 m², asc., cheminée, moulures EPACTI 46-59-06-67

BASTILLE - SUPERBE
4 P. + TERRASSE
A.I.M. 42-78-40-04

Paris-13e

CHAMBORD, CALME, stand. Gd 2 p. + balc. jolie vue 850 000 F. Tél. : 44-24-26-92

RUE BOBILLOT 2 P. 45 M² Terrasse, vue, exc. état, 760 000 F Tél 40-47-67-82

CORVISART 2 P., cuis. équipée balc. dble expo et élevé, asc., vue dégagée 790 000 F Tél. 43-25-97-16

Paris-14e

S/PARC MONTSOURIS beau 2 P., 44 m², 6e asc. • DOMUS. – (1) 45-66-90-73

MAIRIE 14e, 5 P., 3 CHBRES Bel imm. p. de t., 4e ét calme, soleil. Prix 1 740 000 F. Gerant 40-47-67-82.

Denfert, p. de t., asc., rue et jard. 3-4 p. 79 m² a rafr., chauff. gaz. créd. vend. poss. 43-35-18-36

Paris-15e

Mº DUPLEIX, PDT Ravissant 3 P Parquet, cheminée, balcon 990 000 F. – 45-51-59-48

Alleray, gd stand. s/jard., stud tt cft. nf, fr not red. 30 m², balcon, park. Tél. : 43-35-18-36.

Cœur Montparnasse, imm. anc., asc., 4 p. parf. état, ss vis-à-vis, charg. min. Urgt 43-35-18-36.

Paris-16e

PROX. ÉTOILE 3/4 pièces à aménager. 80 m² – 1 450 000 F E F P – 45-03-48-00

AUTEUIL
imm neuf GD STANDING Quelques APPTS disponibles Pour renseignts et plans Tél. au (1) 44-18-93-22 ou S/PP. samedi sur R.-V.

JASMIN, Imm. gd standing luxueux, 125 m² s/jardin. Park. 3 900 000 F Tél. : 40-26-44-31

Excelmans Versailles 3 p 62 m², pierre de t. standing Asc., soleil. Px : 1 050 000 F si accord juge. 42-30-57-57.

Paris-17e

Sup. atelier d'artiste env. 60 m² Gd liv + 1 ch. mezzanine 6 m hauteur plafond Standing. Particulier 40-54-87-74.

AV. NIEL 190 M² Appt 6 p. caractère à rénover. Bel imm. d'angle. 4 500 000 F. Tél. 42-66-36-53.

Paris-18e

MONTMARTRE
Très belle maison 280 m² avec réceptions 4 bains 5 550 000 F – 40-25-07-05

PIED BUTTE MONTMARTRE 2 3 P. 70 m² 3e ét 1 550 000 F 42-66-09-22

78 Yvelines

LES HAUTS DE CHATOU

2 P. 49 m² à partir de : 484 000 F
4 P. 50 m² à partir de : 657 000 F

S/pl. le mercredi 15 à 19 h et le samedi, de 10 à 12 h. 10, rue Auguste-Renoir

53-30-15-40
SAGGEL VENDÔME

91 Essonne

Vds dans petite résid. VIRY-CHATILLON (91) 20 km de Paris, 10 km d'Orly, F3 65 m², refait à neuf, cuis., s.-de-bs équipées, salle à manger, 2 chbres, cellier, débarras, wc, placards, parking, cave, balcon Proche écoles et commerçants. Prix 750 000 F Tél 69-21-36-96.

92 Hauts-de-Seine

COURBEVOIE CENTRE 42, RUE DE L'ALMA

4/5 P., 95 m² + balcon 1 353 000 F

S/pl. les mercredi et jeudi de 15 à 18 h et le samedi, de 13 à 17 h.

BOULOGNE 127, av J.-B. CLÉMENT

2/3 P., 61 m² – 890 000 F
4 P. 89 m² – 1 522 000 F

S/pl. les mercredi et vendredi de 15 à 18 h et le samedi, de 13 à 17 h

53-30-15-40
SAGGEL VENDÔME

Boulogne ouest 3-4 p. 85 m² Terrasse, balc., récent stand Vue dégagée Tél. 42-30-57-57

CLAMART GD STUDIO 40 m² avec terrasses En bordure de Châtillon. 5 mn de Paris 425 000 F Gérant 40-47-67-82.

PUTEAUX Métro : neuf, Superbe 3 p. étage élevé avec terrasse Tél pour r.-v. : 47-81-40-74 à partir de 11 h.

Montrouge. A saisir Appt 2 P. cuis., chff. individuel. 230 000 F. J.-P.-L. Diffusion. – 45-34-72-46

94 Val-de-Marne

FONTENAY-SOUS-BOIS
LOFTS
ATELIER artiste, jard Avec ou sans travaux de finitions EXCEPTION. De 6 000 F/m² pondéré. Poss. PRÊT 0 % et P. C Le Pptaire. – 42-65-11-66

95 Val-d'Oise

Villiers-le-Bel, F 3, séj., 2 chbres, s.-d.-b. Gds rangements. Cuis. équipée avec séchoir Cave parking. Prix : 370 000 F. Tél 39-28-86-15

A VENDRE Villiers-le-Bel F 4 Salle à manger, salon 2 chbres, s.-d.-b., wc. Chauffage individuel au gaz. Cave, parking 550 000 F. Tél. : 39-94-52-71 En cas d'absence, laisser un message sur le répondeur

Province

AIX-EN-PROVENCE Quartier Mazarin, bd Roy-René, ds imm. neuf, gd standing, 2e ét., 200 m², 8 p. + 44 m² terrasse sur jardin, 3 Pkgs, 3 caves, division possible. Px : 4 MF frais notaire inclus. PFI 40-43-08-17.

ARCACHON. Direct. sur mer Appt exceptionnel, séjour, 2 ch. veranda, 3 expositions, garage Terrasse de 55 m² Prix : 2 300 000 F Tél (16-1) 56-66-60-79.

hôtel particulier

VIe 210 m² + 80 m² ss + cour
XIIe 240 m² + 80 m² 1/2 ss + jardin
XIIIe limite Ve 400 m² + 150 m² ss
XVIe 522 m² + 176 m² ss + jardin
GOBELINS IMMO Tél. 43-37-50-25

Maison

94 LA VARENNE-ST-HILAIRE Très proche RER, écoles, commerces, marché, sur jardin paysagé 1 100 m² MAISON 300 m² hab. + s./sol 125 m² + terr. plein sud, gde récept., salon, salle à manger, cuis équip., 6 ch., 3 s. de b., gar. 2 voitures, pavillon 90 m² fonds de jardin Tél 42-83-29-74 (ap. 20 h.)

PARIS-20e, quartier « CAMPAGNE A PARIS », Très belle maison, 180 m², hab. + balcon, buanderie chaufferie, gar. 2 voit. très beau jardin 4 000 000 F – 42-67-02-32

78 - SAINT-RÉMY-lès-CHEVREUSE
MAISON COGEDIM 1991
160 m² habitables, 3 chbres Combles aménageables 35 m² Jardin paysagé 500 m² Prix : 1 940 000 F Tél 44-43-76-24 ou après 20 h : 30-52-17-99.

78. Dans quartier résidentiel FRANCONVILLE MAISON 145 m² dont 30 m² gar 1 790 000 F à déb. Dom. 43-72-04-16, bur 48-07-40-67.

Villa

CENTRE TROUVILLE 200 m² + s./sol, villa à finir, 1 000 m² ter., 1,4 MF à déb. 45-53-16-27

propriété

A 20 min MONTPELLIER au cœur village médiéval,
DEMEURE XVe RESTAURÉE
caractere exceptionnel 380 m² hab. sur 1 400 m² de jardin. Prix 3 500 000 F. Tél. (1) 39-18-15-88

PT-L'EVEQUE MANOIR XVIIe 300 m², 3 ... ha, 5 box 2 MF a déb. 45-53-16-27

FERME PIERRE 5 chbres, 2 s. de bs, 2 s. ..., 5 w.-c. chauff. ... + conserverie artisanale agree CEE 24 ha Roussecu Nord Toulouse. 1 800 000 F Tél. h. repas (16)63-33-17-78

Appartements achats

Rech. URGENT 100 a 120 m² PARIS Paiement comptant chez notaire Tél. 48-73-48-07.

CABINET KESSLER
78, Champs-Elysées, 8e, spécial. appart. haut de gamme, rech. appart charme et standing, petites et grandes superficies, evaluation gratuite sur demande. 46-22-03-80 - 43-59-68-04.

viager

9e CADET 107 m² occupé 91 ans 775 000 F + 2 700 F/mois ou cpt 950 000 ss rente 42-66-09-22

BOULOGNE 83 m². Occupe, 76 a., + parking Libre 480 000 F + 3 051 F/mois 42-66-09-22

15e DUPLEIX 52 m². Occupé, 84 a 355 000 F + 3 100 F/mois ou cpt 615 000 F ss rente 42-66-09-22.

MADELEINE. Occupe, 66 ans 6e ét. Asc. 700 000 F sans rente 42-66-09-22.

Saint-Mandé, beau 3 pces occupé homme 81 a., calme. 300 000 F + 3 000 F/mois. Viagers Cruz. Tél. 42-66-19-00

17e Mº ARGENTINE 4 P. Balc. p. de t. occupé 1 100 000 + 11 000/mois hme 81 ans. 42-30-57-57 VIAGER THOMASSIAN 33, av de Versailles, Paris 16e

box parkings

15e SQU. CHARLES-LAURENT Parkings a vendre Mº Lecourbe Cambronne. Refaits neufs de 145 000 F a 260 000 F GERER 47-34-70-12 ou 13

immobilier d'entreprise

VOTRE SIÈGE SOCIAL DOMICILIATIONS et tous services. 43-55-17-50

Plaisance p. de t. bout. libre ts coss, 37 m² + s. sol, conv. artisan, plombier, menuisier, auto, vêtem. urgt. 43-35-18-36

MADELEINE BURX 55 M², 7 500 F 46 M², 6 800 F. 42-66-36-53

locations offres

Paris

PRÉS HENRI-MARTIN 130 m², prestations luxueuses (meuble raffiné) salon, s. à manger, 2 chbres, 2 bains, jard 15 000 F 45-50-48-07

RASPAIL 4P 90 M²
Mº VAVIN, 6e ét., balcons 8 500 h. ch. avec parking PARTENA – 42-66-36-53

16e ARR. S./SEINE
SUPERBE DUPLEX 4 P. 125 m², 6e ét., 13 000 F h. ch PARTENA – 42-66-36-53

7e RUE MALAR gnd 2 P de caractere 5 500 F CC IP · 48-85-13-33

20e TRIPLEX 120 M² Beaux volumes, terrasses 15 800 CC, IP 48-85-13-33

19e MAISON EN TRIPLEX 95 m² env. esprit atelier, jardin 10 000 F CC, IP · 48-85-13-33

5e RUE SOUFFLOT 120 M² parquet, cheminée, 13 900 F CC IP 48-85-13-33

6e ODEON. Appt d'exception 220 M², park., loyer élevé just IP : 48-85-13-33

Banlieue

VERSAILLES NOTRE-DAME très bonne adresse 2e ét asc. 95 m², séj. sud, 2 chbres park ss-sol, 7 986 F/mois cc DANO. 39-51-34-45

VERSAILLES rare 175 m² + terrasse + jardin récept. 4 chbres, cuis. install park., 15 345 F/mois cc DANO. 39-51-34-45

Province

89 CHARNY, MAISON RUSTIQUE meublée confort jardin 2.500 F/mois. (16-1) 45-21-01-73

78 ST-RÉMY-LES-CHEVREUSE
MAISON COGEDIM 1991
160 m² habitables, 3 chbres combles aménageables 35 m² jardin paysagé 500 m² Prix : 1 940 000 F Tél. 44-43-76-24 ou apr. 20 h 30-52-17-99

location demande

Universitaire fra. année sabbatique rech. location 2-3 p. St-Germain-en-Laye Avril 96 à fevrier 97. Tél. : (16-1) 59-31-83-73 apr. 19 h

EMBASSY SERVICE
43, avenue Marceau – 75008 Rech. pour CLIENTS ETRANGERS APPTS HAUT DE GAMME HÔTEL PARTICULIER et VILLAS OUEST Paris VIDES et MEUBLÉS GESTION POSSIBLE
(1) 47-20-30-05

INTER-PROJETS recherche SUR PARIS et EST PARISIEN grands appartements duplex, loft, ateliers d'artiste, maisons caractère, produits régionaux, à louer ou à vendre IP : 42-83-46-46

DEMANDES D'EMPLOI

Jeune architecte d'intérieur diplômée ESAM Paris, expérience en cabinet d'architecture d'intérieur (construction de maquettes, exécution de plans et perspectives en ambiance colorée) cherche travail temps complet ou temps partiel. 40-33-11-07 (répondeur).

Après avoir passé 10ans au Japon, puis 3 ans d'activités en Asie Centrale Français, souhaite soit, à partir de Paris (ou autre ville) couvrir cette région, soit prendre un poste nouveau à l'étranger.
▪Expérience étendue dans le domaine de montage, management des grands projets au sein d'une multinationale.
▪Capacité de concevoir les politiques et de mettre en route des stratégies adéquates ainsi que la gestion et communication à haut niveau dans un contexte multi-culturel.
▪Parle parfaitement : Anglais,Allemand,Espagnol Italien, Japonais, Serbo-Croate et bonnes connaissances en Russe.
Prière répondre à BZV Fax (357 5) 312 550

J.F. 35 ans cherche emploi RECOUVREMENT/COMPTABILITÉ 16 ans d'expérience temps partiel banlieue sud Ecrire Le Monde Pcité nº 8924 133, Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08

SECRÉTAIRE exp. 10 ans, rech. poste mi-temps (Paris). Saisie sur dictée et autres. Rapidité Anglais. PC, Mac. Tél : 40-09-15-56.

J.F. 30 ans, chef de produit exp. secteur luxe, recherche poste responsable (serv. achats) P. Ouest Tél : (1) 46-40-10-30. Rép.

Cadre adm. financ., exp., ch. trvx, comptab., bilan, paie. temps plein ou partage dans PMI/PME. 41-10-97-01 (Rép.).

SECRÉTAIRE COMPTABLE RESPONSABLE ADMINISTRATIVE expérience professionnelle 20 ans Tél 48-36-24-68

SECRÉTAIRE ASSISTANTE bon niv. langues, angl., all. it. rech. activité culturelle. Tél. : 46-27-77-67

J F 25 ans, bac G2, BTS info de gestion, 3 ans d'expérience comptable dans le textile. recherche poste comptable. Tél · 43-75-65-74

Normalien, agrégé de lettres, D E A. de linguistique, bonne plume, étudie toutes propositions de correction et de rewriting. Tél. : (1) 48-24-46-14.

ARCHITECTE DYNAMIQUE Allemande diplôme 95, ch. emploi intéressant comme construction d'appartements Tél. (19) 49-89-260-95-40 Fax (19) 49-89-36-99-86.

Collaborateur juridique capacité en droit, DEUG Droit, expér. service contentieux et chez huissier de justice cherche emploi. 46-43-01-62

Pers. d'expér., sérieuse et organisée, rech. empl. de Resp. ccial exp ou Resp. compt. clients recouvr. trilingue allemand, anglais. Paris ou Sud-Ouest. Tél 16 (1) 40-30-22-96 (Rép.)

J.H. 25 ans, dipl. 3e cycle en analyse et traitement de données, ch. poste en archivage de données météo, télédétection ou autre, très bonne connais. angl. russe, C++ Fortran, Sq.L, Unix mobile, dynamique, autonome ou équipe. Tél. Fax : (33) 88-24-09-48.

Secrétaire comptable, responsable administrative, expérience professionnelle 20 ans. Tél. : 48-36-24-68

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

L'Entreprise mode d'emplois.

Le Monde

L'AGENDA

Association

Association Louis Merlin DONNEURS DE SANG de l'Hôpital Broussais 2e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE CONVOCATION le conseil d'administration rappelle que la 2e A.G.E. se tiendra le mardi 12 décembre 95 à 20 heures en l'église sise 149 av. Gabriel-Péri à Malakoff ORDRE DU JOUR : L'avenir de l'association LE PRÉSIDENT : Dr SION LEVY

Bijoux

BIJOUX BRILLANTS
Le plus formidable choix. « Que des affaires exceptionnelles ! » Tous bijoux or, toutes pierres précieuses, alliances, bagues, argenterie.

ACHAT - ECHANGE BIJOUX
PERRONO OPERA
Angle boulevard des Italiens 4, rue Chaussée-d'Antin Magasin à l'Etoile : 37, avenue Victor-Hugo Autre grand choix.

Cours

J F 32 ans cherche stage entreprise architecture AUTOCAD V 12 / V 13 du 18-12-95, un mois minimum Tél 47-46-05-43, répondeur.

Exposition

YONNICK CAROFF – PEINTURES J.-P. ABRAHAM-LIVRES 29 nov./6 janv., 12, rue de Lille. Galerie du Rossart, Paris-7e

Meubles

Part. vend cause double emploi salle à manger en merisier (living + table + 4 chaises cannées), 20 000 F + 2 fauteuils en cuir, 3 000 F. Tél 43-39-61-97.

Rénovation Construction

Particulier cette annonce vous concerne

CÔTE FACE

EXPERTS EN RENOVATION DE FAÇADES

- IMPERMEABILISATION
- DECORATION
- ISOLATION PAR EXTERIEUR
- CONSEIL ET ETUDE GRATUITS
- TELEPHONEZ ET DEMANDEZ Mr GAULT Marc

SOGEP CONSTRUCTION
11, rue Marc-Seguin
ZI Mitry Compans
77290 MITRY MORY
Tél : (1) 64.27.90.74

Thérapie

Thérapie psychocorporelle par la relaxation pour enfants et adolescents Tél. 45-44-95-35, samedi 9 à 12 h.

Travaux à domicile

Jne femme, 39 ans, 15 ans exp., maîtrise histoire, droit, sc. po, 3e cycle gest. des ressources humaines, trilingue : français, angl., espagnol, recherche travaux d'études a dom. ou trad. dans ces dom. Trav. soignes Usage TTX. Log. utilisés Word V, Excell, Work. Tél. 47-51-76-80 Tarif fct trav. dem.

Traductions

ASTRADUL
Association des Traducteurs diplômés de l'Université de Londres
vous propose une équipe de traducteurs FRANÇAIS ET ANGLAIS Permanences : (1) 39-83-66-63, (1) 69-00-22-87, (1) 43-80-56-47

Vacances Tourisme Loisirs

SKI DE FOND
HAUT JURA - 3 h PARIS TGV Yves et Liliane vous accueillent ds ancienne ferme comtoise du XVIIe. Gd confort, ambiance conviviale. Table d'hôte, produits maison et région. Chambre avec s. de bns, w.c., Tarif sem./pers. : 2 500 F a 3 150 F selon période, tt compris (pens. complète + vin aux repas, moniteur, mat. ski neuf) Tél. (16) 81-38-12-51 LE CRÊT L'AGNEAU 25650 LA LONGEVILLE

Vins

POUR LES FÊTES
Directement du vigneron à votre table du vin à découvrir

MONTLOUIS-S/LOIRE
A.O.C.
Sec, demi-sec, moelleux. Méthode champenoise. Plus. millésimes dispon. Tarifs sur demande L. CHAPEAU 15, rue des Aîtres-Husseau 37270 Montlouis-sur-Loire Tél. (16) 47-50-80-64

Vienne avec archiducs et archiduchesses

L'Autriche prépare son millénaire. L'année 1996 sera marquée par de multiples festivités sur les bords du Danube

VIENNE
de notre envoyé spécial

Schönbrunn a entrepris une toilette géante. La Hofburg efface les dernières traces de l'incendie qui l'a ravagée une nuit de novembre 1992. On lustre les catafalques. Marie-Thérèse arrange une mèche de cheveux. François-Joseph enfile son uniforme. Les Habsbourg s'apprêtent une fois encore à monter en scène. Pour l'écolier autrichien, 996 n'est pas la date de baptême du premier des Rodolphe, c'est la première fois simplement que le mot « Autriche » (« Ostarrichi») figure sur un parchemin officiel. Les Habsbourg s'imposeront bien après les Capétiens, au XIIIe siècle.

En pleine forme ces Habsbourg, qui ont fait de Vienne une luxuriante pierre tombale. Vienne la morbide est encore bien séduisante. La mort y est capiteuse. Sitôt pris en main, ce qui ressemble à un touriste est précipité dans la crypte des Capucins sous le halo des candélabres pour faire connaissance avec la famille. Il faut une expédition en banlieue pour aller voir les Capétiens à Saint-Denis. Les Habsbourg eux sont restés dans la place. Cent quarante-sept cercueils. *« Pas une famille d'assassins, plutôt une famille d'assassinés »*, écrivait finement Paul Morand.

NOUVELLE FORMULE

Le temps de quelques pas à l'air libre sur le Graben pour renouer avec les humains, ou d'un coup d'œil à l'intérieur d'un de ces cafés, dont les serveurs, disait Karl Krauss au début de ce siècle, finissaient par prendre la physionomie de leur clientèle littéraire, le visiteur est projeté à Schönbrunn. En 1992, une révolution a été opérée. La gestion du palais, bien que celui-ci reste propriété de l'Etat, a été confiée à une société privée. Depuis 1994, une nouvelle formule permet de visiter avec ou sans guide. La restauration de la Gloriette vient d'être achevée. Et le château offre désormais des prestations à tout roturier (réceptions, concerts compris). Un magnifique spectacle de marionnettes peut s'ajouter à la visite.

En défilant dans la quarantaine de salles ouvertes au public, sur les 1 200 que compte le château, on comprend vite que les Habsbourg constituaient avant tout une famille. Cette monarchie a un truc. Le métier des Habsbourg, c'est d'être mariés. Voilà comment se fabrique un empire. Un mariage vaut bien une guerre. Les dégâts sont moindres. Cela suppose des nichées de petits archiducs et de petites archiduchesses. On en voit encore têtes allongées, visages roses et frais, s'échappant des jupes de Marie-Thérèse (elle en eut seize), accrochés sur les murs. Schönbrunn est fait pour les enfants avec son zoo et ses pièces décorées de motifs naturalistes par le peintre Bergl.

Les cris des enfants ne durèrent pas. Ils se muèrent en sanglots avec l'Aiglon. La tendresse déserta. François-Joseph fit de Schönbrunn un mouroir. Freud fustigeait cette *« troupe couronnée »*, cet essaim d'altesses qui *« ne savent même pas à quoi servent les faux-bourdons chez les abeilles »*. Vienne lui inspirait à la fois haine et amour, comme un père. Il n'aimait pas ce décor de péplum entassé sur le Ring, cette Vienne de la pompe. Il la trouvait malade de son histoire, de ses mensonges, de ses faux-semblants, de ses trompe-l'œil. Sans doute alors prit-il la décision de la soigner, en la déchargeant de ses souvenirs, de ses blessures refoulées, en la libérant de son passé. Et l'on peut trouver aujourd'hui une certaine indécence – revenus touristiques obligent – à tirer profit de la gloire du vieil homme, chassé de sa ville à quatre-vingt-trois ans, en 1938, alors qu'il n'y a toujours pas de chaire de psychanalyse en Autriche, comme le soulignait il y a peu Elfriede Jelinek.

Au nom du tourisme cultivé, Vienne la Rouge est aussi donnée en spectacle. Tout s'historicise à Vienne. Entre 1920 et 1934, on constuisit 60 000 logements pour les ouvriers. Karl Marx Hof, le plus typique de ces ensembles, est à présent classé monument historique. Dans un bel élan égalitaire, on logea aussi les citoyens sous les lambris de la Hofburg et de Schönbrunn. Aujourd'hui les locataires – comme ceux de la Ville de Paris – sont loin d'être tous des prolétaires.

Mais il y a des monuments qu'on ne visite pas à Vienne. Les fameuses tours de défense anti-aérienne – au nombre de six – construites à la fin de la guerre sur l'ordre de Hitler, qui devaient laisser l'empreinte de l'« esthétique » nazie, surgissent comme des fantômes et ne figurent sur aucun plan de la ville. Impossible, paraît-il, de les faire disparaître ; et difficile de les réutiliser.

Régis Guyotat



Le programme du millénaire

Si 75 % des visiteurs français affirment venir à Vienne pour des raisons culturelles, seulement 40 % des Américains ont la même motivation. Les principales manifestations du millénaire auront lieu à Vienne, mais aussi à l'abbaye de Melk (à 70 kilomètres à l'ouest), restaurée dans toute sa magnificence, et à Saint Polten (à 50 kilomètres à l'ouest), dont le centre baroque est en cours de rénovation, et qui va étrenner ses nouvelles fonctions de capitale de Basse-Autriche. Plusieurs expositions figurent au programme. L'une sur le Danube (de mai à septembre 1996), dans les caves voûtées du couvent des Ecossais, au cœur de Vienne. Et aussi « La chasse dans l'art », à la villa Hermès, de mars 1996 à février 1997. Puis « L'art de l'historicisme en Europe », au Kunstlernhaus (Académie des beaux-arts de Vienne), à partir de septembre 1996. « Mille ans de musique en Autriche », au palais Harrach, de fin octobre 1996 à février 1997 : instruments, partitions, portraits de musiciens. Concerts, ballets, opéras et théâtre sont également au programme des festivités.

CARNET DE ROUTE

■ **TRANSPORTS.** *Par avion.* Lauda Air, Austrian Air Lines, Air France : A/R entre 1 500 et 2 500 F. Look Voyages : 1 290 F. Degriftours : 1 360 F. *Voyagistes.* Austro Pauli : avion plus 2 nuits d'hôtel 3 étoiles, 1 890 F ; 4 étoiles, 2 130 F. Donatello : avion plus 2 nuits d'hôtel 2 étoiles : 1 810 F ; 3 étoiles : 1 850 F.
■ **SÉJOUR.** Pension Suzanne (160 F environ par personne). Pensions Pertschy et Aviano (280 F-350 F par personne). Hôtel de luxe : Biedermeier (3e arrondissement, passage du Sünnhof, de 700 F à 1 000 F.
■ **MUSÉES.** Une carte (90 F) permet de visiter musées et monuments à tarif réduit et d'utiliser tous les moyens de transport (métro, tramway, bus) durant 72 heures.
■ **RENSEIGNEMENTS.** Office autrichien du tourisme à Paris, BP 475, 75366 Paris Cedex 08. Tél. : 53-83-95-20. Minitel : 3615 Autriche.
■ **LIVRES.** *Vienne*, Guides bleus, 80 F. Et le nouveau guide de la collection « Voir », Hachette, 288 p., 138 F. *L'Esprit viennois, une histoire intellectuelle et sociale, 1848-1938*, de William M. Jonhston, traduit par Pierre-Emmanuel Dauzat, PUF, 1985.

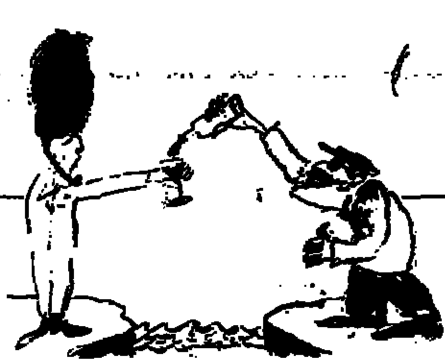
■ **ESCAPADE MUSICALE : « La Flûte enchantée » à la Scala de Milan est l'un des temps forts du programme d'hiver de la nouvelle édition des « Rendez-vous » qu'Athenaeum propose aux voyageurs mélomanes. Si l'ouverture annuelle de la saison de la Scala demeure inaccessible, reste la deuxième représentation de *La Flûte enchantée*, de Mozart, dirigée par Riccardo Muti, avec, à l'entracte la visite du Musée de la Scala consacré à l'art lyrique et à l'histoire de ce prestigieux théâtre. L'occasion de découvrir, du 8 au 10 décembre, les merveilles de la ville de Milan, notamment la Pinacothèque de la Brera (Véronèse, Tintoret, Piero della Francesca et *tutti quanti*) et le château-forteresse des Sforza. Prix au départ de Paris : 9 990 F par personne en chambre double.**



La course au Paris-Londres

TROIS heures porte à porte, du cœur d'une capitale au centre d'une autre, est un argument fort en faveur du train qui relie depuis bientôt un an Paris (ou Bruxelles) à Londres, gare de Waterloo. Rapide comme aux premiers jours, l'Eurostar est surtout devenu moins rare : les fréquences ont été augmentées récemment – dix trains par jour dans chaque sens, onze le vendredi – et commencent à concourir un peu sérieusement avec la densité des horaires proposés par les différentes compagnies aériennes.
■ Concurrence entre le train et l'avion, c'est la question-clé pour l'usager, pour son confort, et pour son portefeuille. Se sachant menacés sur cette liaison traditionnellement convoitée, les transporteurs aériens ont « cassé » leurs prix : aussi bien chez Nouvelles Frontières (490 F plus les taxes le jeudi, 590 F les autres jours, sans contrainte de week-end) que sur Air France (le Kiosque, ou Jumbo), où les tarifs d'hiver sont tombés à 650 F l'aller-retour, à condition de passer une nuit de samedi sur place et de ne pas changer les réservations. Ce sont des lots de places contingentés mais sur certains vols plus demandés, le prix « Kiosque » est à 790 F (ajouter environ 60 F de taxes).
■ Pour les jeunes de moins de 26 ans, le tarif à 650 F a été libéré de toutes les contraintes habituelles : les jeunes peuvent changer d'horaire, ou de jour, ou n'acheter qu'un aller simple (325 F) et revenir par le train ; bref, ils sont traités avec tous les égards dus à une clientèle prometteuse.
■ Autre catégorie choyée : celle des hommes d'affaires qui serrent leurs budgets. Pour ces marathoniens des longues journées avec lever aux aurores et retour à point d'heure qui ont besoin d'un traitement spécial au sol (salon, téléphone, et enregistrement rapide) et pas toujours les moyens de débourser le plein tarif qui leur donnait droit à l'Espace (ex-classe affaires) dans l'avion (2 920 F aller-retour), la compagnie nationale a mis au point le tarif « Tempo-challenge ». Cette catégorie de prix (2 340 F) leur permet d'être au large avant d'embarquer à condition qu'ils acceptent d'être serrés dans la carlingue.
■ L'Eurostar étant un avion qui n'a pas besoin de décoller, ses tarifs sont aussi modulés que ceux des transports aériens. Jeune, ou Vermeil, week-end ou dates bloquées, toutes sortes de situations sont prévues. Avec des avantages comparables à ceux de l'avion, et les contraintes de même. Le meilleur prix est accordé à l'enfant (moins de 12 ans), soit 488 F. Un Jeune (moins de 26 ans) paiera son aller-retour 680 F (équivalent au tarif avion). L'adulte qui s'y prend quatorze jours à l'avance peut ne payer que 740 F (ou 680 F avec une nuit de samedi sur place) au lieu de 1 210 F (plein tarif en 2e classe). Mais il faut savoir que les changements de date ne sont envisageables qu'avant d'avoir consommé l'aller : une fois sur place, il faut rentrer à l'heure dite. Formule attrayante, chez Nouvelles Frontières, un aller-retour en 2e classe avec une nuit d'hôtel à Londres, pour 795 F par personne (ou 920 F si l'on choisit un 3 étoiles).
■ Eurostar propose un tarif « promotion » à 594 F aller-retour jusqu'au 10 décembre prochain, avec une nuit de samedi sur place, ni échangeable, ni remboursable. Un vrai coup de tête, avec l'assurance d'un voyage vraiment rapide. Ce qui n'est plus – avec tous les contretemps à craindre pour atteindre l'aéroport – l'apanage de la voie des airs.

Michèle Champenois



★ *Renseignements téléphoniques : Air France, 44-08-24-24 ; Air Liberté, 40-41-91-91 ; Nouvelles Frontières, 41-41-58-58. Ou sur Minitel.*

Evasion



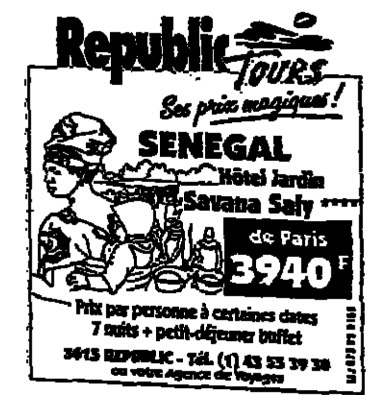
DÉGRIFTOUR
HAWAI
6 Nuits en Hôtel 5*
Vols Réguliers A/R
Départ de Paris 6.300 F ~~10.160 F~~
MADERE / FUNCHAL
7 Nuits en Hôtel 3*
Vols Réguliers A/R
Départ Paris 2.700 F ~~3.880 F~~
BANGKOK
Vols Réguliers A/R
Départ Paris 3.120 F ~~4.550 F~~
3615 DT - (1,29 F/mn.)
Licence 195017



RENSEIGNEMENTS PUBLICITÉ *"EVASION"*
Tél : 44.43.77.36 - Fax : 44.43.77.30

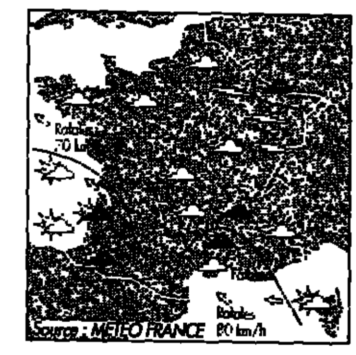
SUISSE
SUISSE - LEYSIN
La neige arrive
Le TGV des neiges vous y porte.
Le train des hôtels de Famille.
FORFAIT demi-pension 7 nuits + abonnement de ski 6 jours.
LE GRAND CHALET *** Forfait env. FF 3000 Tél : 34.11.36 - Fax : 34.16.14
MONT-RIANT ** Forfait env. FF 2700 Tél : 34.27.01 - Fax : 34.27.04
ORCHIDEES E&G Forfait env. FF 2800 Tél : 34.14.21 - Fax : 34.18.10
LA PAIX E&G Forfait env. FF 2800 Tél : 34.13.75 - Fax : 34.13.75
LA PRIMEVERE E&G Forfait env. FF 2800 Tél : 34.11.48 - Fax : 34.11.48
CH-1854 Leysin-Indicatif tél. + fax 1941-25

ITALIE
SPECIAL BUDGET ROME
du 07/12 au 10/12
Hôtel 3* à partir de 1.580 Frs
(prix par pers : Vols A/R charter, transf. A/R, logt 3 nts chambre double petit déjeuner)
SUPER EVASION VENISE
(du 17/11 au 01/04 sauf du 28/12 au 01/01) Départ vendredi / retour lundi
Hôtels 2* à partir de 1.910 Frs
(prix par pers : Vols groupés A/R, transf. A/R, logt 3 nts chambre dble petit déjeuner)
* Taxes aérienne en sus 70 Frs
cit
Tél : 44 51 39 27
MINITEL 3615 : Cit Evasion
Lic. 075 95 0167



Soleil de la Normandie aux Alpes

UN PUISSANT ANTICYCLONE reste centré sur la Finlande, son influence s'étend sur une grande moitié est de la France où continue de règner un temps frais, avec des brouillards parfois tenaces. Plus à l'ouest, des masses d'air douces et humides, générées par une dépression centrée au sud de l'Irlande, continuent de s'approcher des côtes atlantiques. Un flux de sud-est soutenu se maintient aux abords du golfe du Lion et engendrera des remontées d'air humide provenant de la Méditerranée.



Prévisions pour le 30 novembre vers 12h00

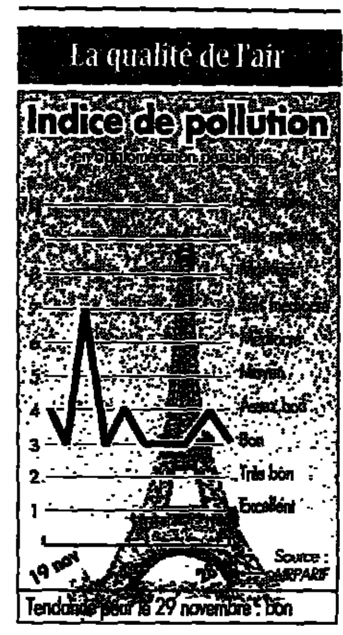
Jeudi matin, les brouillards ou nuages bas seront fréquents sur un grand quart nord-est, de l'Île-de-France à la frontière allemande en passant par la Champagne et la Bourgogne. Ils se dissiperont en général en fin de matinée, pour laisser place à un franc soleil, mais risquent de persister localement. Le long de la vallée de la Saône, en plaine d'Alsace et dans les vallées franc-comtoises, cette grisaille n'évoluera pas. Les côtes atlantiques connaîtront un début de journée plutôt clément avec simplement quelques passages de nuages d'altitude. Le vent de sud-est restera soutenu de la Bretagne-Sud aux côtes aquitaines avec des rafales atteignant 70 km/h. Les nuages se feront de plus en plus menaçants au fil des heures aux abords du golfe de Gascogne.

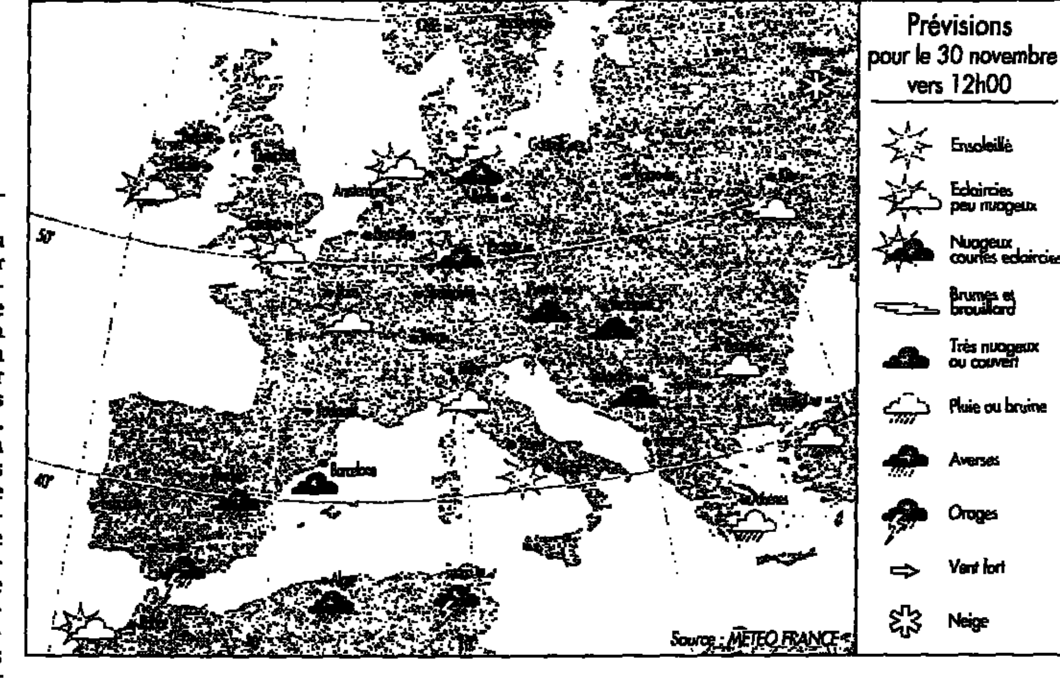
Il commencera à pleuvoir le soir sur le Finistère et le Morbihan. De la Normandie aux Alpes et à la Méditerranée, la journée sera, en général, largement ensoleillé. On observera, tout au plus, quelques bancs de brouillard fugaces le matin dans les vallées alpines et auvergnates. Le temps sera maussade sur le Languedoc-Roussillon et les versants sud du Massif central avec un ciel gris dès le matin et des pluies au pied des Cévennes.

Les températures matinales seront fraîches sur une grande moitié nord-est du pays avec des valeurs comprises entre 0 et –3 degrés au lever du jour. Il fera plus doux sur les côtes où le mercure affichera 5 à 10 degrés. L'après-midi, la douceur se maintiendra avec des températures comprises entre 10 et 15 degrés avec des pointes à 17-18 degrés au pied des Pyrénées. Une certaine fraîcheur persistera sous la grisaille du nord-est avec 4 à 6 degrés.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

La qualité de l'air

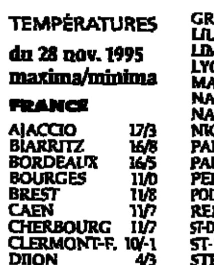
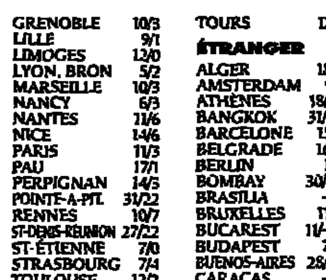
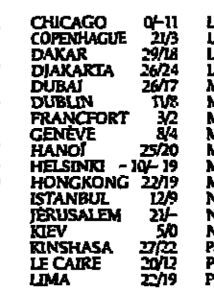




TEMPÉRATURES du 28 nov. 1995 maxima/minima

FRANCE					
AJACCIO	17/3	GRENOBLE	10/3	TOURS	12/1
BIARRITZ	16/8	LILLE	9/1		
BORDEAUX	16/5	LIMOGES	12/0		
BOURGES	11/0	LYON, BRON	5/2		
BREST	11/8	MARSEILLE	10/3		
CAEN	11/7	NANCY	6/3		
CHERBOURG	11/7	NANTES	11/6		
CLERMONT-F.	10/-1	NICE	14/6		
DIJON	4/3	PARIS	11/3		
FORT-DE-FR.	29/24	PAU	17/1		
		PERPIGNAN	14/5		
		POINTE-A-PIT.	31/22		
		RENNES	10/7		
		ST-DENIS-RÉUNION	27/22		
		ST-ÉTIENNE	7/0		
		STRASBOURG	7/4		
		TOULOUSE	12/2		

ÉTRANGER									
ALGER	18/7	CHICAGO	0/–11	LISBONNE	15/10	PRETORIA	–/–
AMSTERDAM	9/1	COPENHAGUE	2/3	LONDRES	12/9	RABAT	21/10
ATHÈNES	18/15	DAKAR	29/18	LOS ANGELES	21/12	RIO DE JAN.	–/–
BANGKOK	31/24	DJAKARTA	26/24	LUXEMBOURG	8/1	ROME	16/6
BARCELONE	15/1	DUBAI	26/17	MADRID	10/2	SAN FRANC.	15/9
BELGRADE	16/7	DUBLIN	11/8	MARRAKECH	20/11	SANTIAGO	27/11
BERLIN	1/0	FRANCFORT	3/2	MEXICO	19/–	SÉVILLE	17/9
BOMBAY	30/20	GENÈVE	8/4	MILAN	10/3	ST-PÉTERS.	–4/–12
BRASILIA	–/–	HANOÏ	25/20	MONTRÉAL	–4/–11	STOCKHOLM	–1/–9
BRUXELLES	11/2	HELSINKI	–10/–19	MOSCOU	0/–13	SYDNEY	31/21
BUCAREST	11/–2	HONGKONG	22/19	MUNICH	1/1	TENERIFE	21/15
BUDAPEST	7/4	ISTANBUL	12/9	NAIROBI	23/14	TOKYO	13/7
BUENOS-AIRES	28/19	JÉRUSALEM	21/–	NEW DELHI	21/13	TUNIS	19/9
CARACAS	–/–	KIEV	5/0	NEW YORK	18/3	VARSOVIE	0/–3
		KINSHASA	27/22	PALMA DE MAL.	18/4	VENISE	14/5
		LE CAIRE	20/12	PÉKIN	11/–2	VIENNE	3/1
		LIMA	22/19	PRAGUE	0/–2		





Situation le 29 novembre, à 0 heure, temps universel Prévisions pour le 1er décembre, à 0 heure, temps universel

IL Y A 50 ANS DANS *Le Monde*
Femmes en congrès

LE PALAIS de la Mutualité, où siège actuellement le congrès international des femmes, présente par sa décoration et par ses congressistes un aspect moins austère que les ternes assemblées masculines. Une vaste carte du monde sert de toile de fond et les drapeaux des quarante-quatre pays représentés s'harmonisent avec les robes ou les coiffures des déléguées qui conservent, en dépit des charges officielles, le souci du « féminin ». Les épaulettes et les décorations des représentantes soviétiques animent de leurs scintillements le centre de la salle. Car, à la qualité de femmes, beaucoup des déléguées de ce congrès ajoutent des titres ou des responsabilités que beaucoup d'hommes leur envieraient.

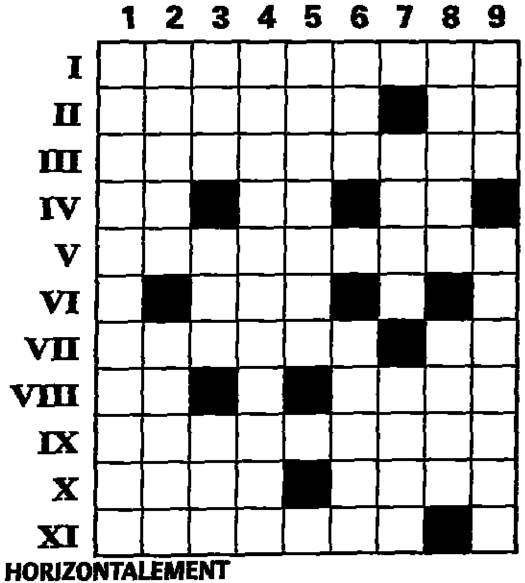
Cette jeune femme qui sourit a abattu quarante-deux avions pendant la guerre, c'est la colonelle Briondskaïa. Cette femme est maire de Turin, celle-ci commandant dans l'armée polonaise, celle-là ministre des finances de Yougoslavie, cette autre vedette de cinéma. Non loin d'une descendante de Garibaldi, on retrouve une cantatrice et trois députés.

A toutes ces personnalités la France oppose une importante délégation, présidée par Mme Cotton, également présidente de l'Union des femmes françaises, dont on connaît l'orientation politique. D'autres « familles spirituelles » sont-elles représentées parmi la délégation française ? Nous n'oserions l'affirmer. Mais tous les métiers, toutes les professions jadis réservés aux hommes sont ici confondus. Si une femme peut devenir maître des recherches au Centre national de la recherche scientifique, aucun homme ne pourra jamais chanter *Carmen* comme Mlle Alexandrovskaïa, de Minsk. Les hommes perdent décidément du terrain...

F. D.
(30 novembre 1945.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6703



HORIZONTALEMENT

I. Soutiennent bien quand ils sont chauds. – II. En Australie, c'est vraiment un aigle. Une prêtresse en sabots. – III. Quand on ne veut rien de plus. – IV. Quartier de Venise. Abréviation qui nous indique qu'il n'y aura pas de croissant. Coule à l'Est. – V. Si ce sont de grosses blondes, elles ne sont pas du Puy. – VI. D'un auxiliaire. – VII. On y voyait l'entrée des Enfers. Conjonction. – VIII. Dans Berne. Une veuve vraiment brûlante. – IX. Ferme quand elle est arrêtée. – X. Parler sur un autre ton. Fleuve. – XI. On la verse dans les « chiottes ».

VERTICALEMENT

1. Qu'on peut démonter facilement. – 2. Où il n'y a plus de saillies. Les premiers, c'est n'importe qui. – 3. Etait autrefois utile dans la cave. Pas vilaine. Possessif. – 4. Une femme à qui on peut ordonner de changer de ton. – 5. Un homme à la botte. – 6. Peut se mettre à table. Souvent cité avec la taille. – 7. Héroïne grecque. Un nid à la hauteur. – 8. N'est plus qu'un rocher. Centre de culture intensive. – 9. Peut faire tache. Donner du brillant.

SOLUTION DU N° 6702

HORIZONTALEMENT

I. Paranoïa. – II. Ravaleurs. – III. Etisie. – IV. Sil. Slang. – V. Sbire. Née. – VI. Ou. Un. – VII. Ultrasons. – VIII. Raies. Nu. – IX. Cil. Sicle. – X. Erdre. – XI. Sée. Zeste.

VERTICALEMENT

1. Ressources. – 2. Patibulaire. – 3. Avili. Tilde. – 4. Ras. Rire. – 5. Alise. Assez ! – 6. Néel. Us. – 7. Ou. Annonces. – 8. Irone. Nul. – 9. As. Gens. Eté.

Guy Brouty

PARIS EN VISITE

Vendredi 1er décembre

■ **L'ÎLE SAINT-LOUIS** (50 F), 11 heures et 15 h 30, sortie du métro Pont-Marie (Claude Marti).

■ **MUSÉE DU LOUVRE** (33 F + prix d'entrée) : les objets d'art du Moyen Age, 11 h 30 ; Le couteau du Gebel-el-Arak, 12 h 30 ; exposition sur les émaux de Limoges, 14 heures (Musées nationaux).

■ **BIBLIOTHÈQUE NATIONALE** : exposition Jean de La Fontaine (50 F + prix d'entrée), 14 h 15, entrée de l'exposition (Pierre-Yves Jaslet).

■ **DU CIMETIÈRE D'AUTEUIL** au quartier Boileau-Exelmans (60 F), 14 h 30, sortie du métro Exelmans côté rue Claude-Lorrain (Vincent de Langlade).

■ **L'ÉGLISE SAINT-MÉDARD** et le quartier Mouffetard (37 F), 14 h 30, devant l'entrée de Saint-Médard (Monuments historiques).

■ **L'HÔTEL DE LASSAY**, résidence du président de l'Assemblée nationale (carte d'identité, 55 F + prix d'entrée), 14 h 30, quai d'Orsay devant l'Assemblée nationale (Mathilde Hager).

■ **LA MAISON OPÉRA** (carte d'identité, 45 F + prix d'entrée), 14 h 30, 5, rue du Docteur-Lancereaux (Didier Bouchard).

■ **LA RUE SAINT-HONORÉ**, de la galerie Véro-Dodat aux Saints-Innocents (50 F), 14 h 30, sortie du métro Louvre-Rivoli (Paris pittoresque et insolite).

■ **LA SAINTE-CHAPELLE** (37 F + prix d'entrée), 14 h 30, devant l'entrée dans la cour du Palais (Monuments historiques).

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **CHINE.** La China National Tourism Administration (CNTA) a retiré, cette année, leurs licences à 295 agences, dans le cadre d'une inspection générale visant à protéger les intérêts des touristes. – *(AFP.)*

■ **AUTRICHE.** La maison natale de Wolfgang Amadeus Mozart à Salzbourg, détruite aux deux tiers pendant la deuxième guerre mondiale, pourra à nouveau être visitée en totalité au début de l'année prochaine. Jusqu'à présent les visiteurs n'avaient accès qu'à une partie de l'édifice, restaurée dans les années 50. – *(AFP.)*

■ **PANAMA.** Eva Air, compagnie aérienne privée de Taïwan, ouvrira, le 13 décembre, une liaison Taïpeh-Los Angeles-Panama, à raison de trois vols par semaine, les mercredi, vendredi et dimanche.

■ **VIETNAM.** Depuis le début de l'année, Vietnam Airlines a transporté 2 millions de passagers, parmi lesquels 800 000 étrangers. L'année dernière, la compagnie vietnamienne avait transporté 1,67 million de passagers, dont 700 000 étrangers. – *(AFP.)*

■ **ENFANCE.** L'Unicef et la chaîne hôtelière Sheraton ont lancé une opération commune destinée à favoriser les dons en faveur des enfants défavorisés. Soixante-six établissements haut de gamme de France, d'Allemagne, d'Autriche, de Grande-Bretagne, d'Espagne, d'Israël ajouteront un dollar à la note de chacun de leurs clients, ce dollar étant versé à l'Unicef. Chaque client, qui trouvera dans sa chambre une documentation sur l'opération, pourra refuser de participer ou au contraire effectuer un don plus important. – *(AFP.)*

■ **GRANDE-BRETAGNE.** Save Our Railways, un groupe opposé à la privatisation des chemins de fer britannique, a obtenu de la Haute Cour l'autorisation de demander une révision du processus en cours. – *(AFP.)*

LES SERVICES DU *Monde*

Le Monde	40-65-25-25
Télématique	3615 code LE MONDE 3617 LMPLUS
Documentation	3617 code LMDOC ou 36-29-04-56
CD-ROM :	(1) 43-37-66-11
Index et microfilms :	(1) 40-65-29-33
Cours de la Bourse :	3615 LE MONDE

Films à Paris et en province : 36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,23 F/min)

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.

Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN : 0395-2037

Imprimerie du *Monde*. 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-cedex.

PRINTED IN FRANCE.

Le Monde PUBLICITÉ
Président-directeur général : Jean-Marie Colombani
Directeur général : Gérard Morax
Membres du comité de direction : Dominique Alduy, Gisèle Peyou

133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30

ABONNEMENTS 3615 LE MONDE CODE ABO

Bulletin à renvoyer accompagné de votre règlement à : *Le Monde* Service abonnements 1, place Hubert-Beuve-Méry - 94852 Ivry-sur-Seine Cedex - TÉL. : 16 (1) 49-60-32-90.

Je choisis la durée suivante	France	Suisse, Belgique, Luxembourg, Pays-Bas	Autres pays de l'Union européenne
☐ 3 mois	536 F	572 F	790 F
☐ 6 mois	1 038 F	1 123 F	1 560 F
☐ 1 an	1 890 F	2 086 F	2 960 F

Abonnements USA/Canada : « LE MONDE » (USPS = 0009729) is published daily for $ 892 per year « LE MONDE » 1, place Hubert-Beuve-Méry 94852 Ivry-sur-Seine, France, second class postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices. POSTMASTER : Send address changes to IMS of N-Y Box 1518, Champlain N.Y. 12919-1518
Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23451-2983 USA Tél. : 800.428.30.03

Nom : .... Prénom : ....
Adresse : ....
Code postal : .... Ville : ....
Pays : .... 501 MQ 001
Ci-joint mon règlement de : .... FF par chèque bancaire ou postal ; par Carte bancaire

Signature et date obligatoires
PP. Paris DTN

Changement d'adresse :
● par écrit 10 jours avant votre départ.
● par téléphone 4 jours. *(Merci d'indiquer votre numéro d'abonné.)*
Renseignements : Portage à domicile ● Suspension vacances.
● Tarif autres pays étrangers ● Paiement par prélèvements automatiques mensuels.
33 (1) 49-60-32-90 de 8 h 30 à 17 heures du lundi au vendredi.
● Par Minitel 3615 code LE MONDE, accès ABO.

A nos abonnés

L'AMÉLIORATION du service à nos abonnés passe par une modification très importante de notre système informatique. Du 28 novembre au 10 décembre, notre service relations clientèle restera à votre disposition mais toute modification de votre abonnement (suspension, changement d'adresse...) durant cette période ne pourra être enregistrée qu'à partir du 11 décembre. Nous comptons sur votre compréhension pour excuser cette gêne temporaire.



CULTURE

LE MONDE / JEUDI 30 NOVEMBRE 1995

CINÉMA « La Fille seule » invente un personnage entièrement construit par une mise en scène rigoureuse et imaginative, et confirme le talent de la jeune – dix-neuf ans – comédienne Virginie Ledoyen. ● POURSUIVANT ses déambulations dans les rues de Naples, Mario Martone dessine avec brio, dans « L'Amour meurtri », la géographie d'une quête intérieure.

PHOTOS D.R.







● TRÈS FOURNIE, la semaine cinématographique est aussi marquée par une diversité à laquelle répond le panorama proposé par le Festival des Trois Continents.

Benoît Jacquot et la demoiselle servie sur un plateau

La Fille seule. En temps réel, celui de son travail dans un hôtel, une jeune fille décide de son destin, au fil d'une trajectoire admirablement filmée

Film français de Benoît Jacquot, avec Virginie Ledoyen, Benoît Magimel, Dominique Valadié, Véra Briole. (1 h 30.)

Où vas-tu, Valérie ? Elle ne sait pas, mais elle y va. Avec détermination, avec fougue, les yeux grands ouverts. Valérie a choisi de choisir avant de savoir ce qu'elle choisira, l'essentiel étant que ce soit son choix à elle. Rester ou pas avec le garçon qui est son ami, garder ou pas l'enfant dont elle vient d'apprendre la conception, travailler ou pas, en fixant elle-même les règles de ce qui est supportable.

Dès la première scène, au petit matin, dans un café où elle lui a fixé rendez-vous et où elle arrive en retard, elle annonce à Rémi, son copain, qu'elle est enceinte. A la fois péremptoire et fuyante, exigeante et éperdue, cette jeune fille passerait aisément pour une emmerdeuse de première catégorie. Or, pas du tout. Miracle et dignité de la manière dont Benoît Jacquot la filme, miracle et qualité de la présence de Virginie Ledoyen, trop vivante et singulière pour que son personnage soit soumis à aucun jugement global.

HISTOIRE AU QUOTIDIEN

Cette séquence d'ouverture installe le film dans une petite histoire privée ; la suite du film va à la fois l'élargir et l'ancrer encore davantage dans le quotidien. Valérie donne rendez-vous à Rémi une heure plus tard, dans le même bistrot. Pendant une heure exactement, en « temps réel », comme on disait avant que cette expression cesse de désigner un véritable rapport à la durée pour, au contraire, signifier son abolition, le film accompagne pas à pas Valérie débutant dans son travail, qui consiste à servir le petit déjeuner dans un grand hôtel. Au ras du quotidien : l'organisation du « room service » d'un palace, les règles et rituels des employés, les rapports de travail, l'examen d'embauche, les distances de couloir qu'il faut parcourir, les incidents qui se produisent dans les chambres ou à l'office dessinent une carte précise du temps et de l'espace, et des rapports humains – pouvoir, désir, peur ou besoin de l'autre.

Dans l'enregistrement de ce parcours, le cinéma est au sommet de sa puissance, celle de faire spectacle, de faire sens et émotion du moindre fait, à l'exact point de jonction entre sa trivialité et sa valeur symbolique. Derrière chaque porte à laquelle frappe Valérie, tenant d'une main son plateau chargé, se cache une question, un mystère. On a vite compris qu'elle ne découvrira ni l'île au trésor, ni un crime extraordinaire, ni une assemblée d'espions. N'importe, dans la mise en scène de Benoît Jacquot, c'est la question qui compte, et ce client intimidé d'aller déjeuner avec son fils ou ce couple de mauvais coucheurs porte les étrangetés et les mystères de l'univers tout autant que de plus romanesques artifices.

Face à eux, Valérie fraie comme elle peut son chemin, elle ne possède aucun savoir particulier, simplement un vouloir-vivre, un vouloir-être qui lui donnent ce *vade-mecum* minimal grâce auquel elle va subir une double évolution. Sans qu'on y prenne garde, sans que rien ne soit jamais souligné, la succession des micro-événements, les instants de pause que la jeune fille impose à un emploi du temps contraignant, ses tentatives de nouer des liens et ses refus d'en subir d'autres lui permettent à la fois de faire les choix qui décideront de son avenir et de conquérir cette présence si rare qui fait exister un personnage de film.

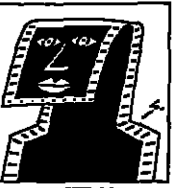
Le film boucle sa propre boucle par la deuxième rencontre au bistrot avec Rémi, au terme de laquelle Valérie prend plusieurs décisions – plus exactement, comme cela se passe souvent dans la vie, se retrouve à un moment avoir pris ses décisions. S'ajoute un codicille, deux ans plus tard, qui à nouveau, selon ce mode ambulatoire qui caractérise le film, lui permet d'avancer sur deux pieds. De même que Valérie est presque toujours en mouvement, de même que *La Fille seule* « marchait sur ses deux pieds », celui de la description quasi documentaire d'un boulot ordinaire et celui de l'ouverture sur d'autres espaces, d'autres relations, par une succession de positionnements nouveaux, le film se réinscrit dans une autre histoire, celle de Valérie et de sa mère, de Valérie et de son bébé, d'histoires passées ou à venir, dont cet épilogue (qui pourrait aussi bien être le prologue d'un autre film) jette avec légèreté les semences.

La grande force du film de Benoît Jacquot, sa force radicale et qu'on pourra trouver dérangeante, est de ne jamais fonctionner sur l'identification possible du spectateur avec le (la) protagoniste, de ne jamais viser une quelconque généralisation du cas exposé. Valérie ne représente qu'elle-même, elle conquiert son statut de personnage en même temps que celui-ci impose son autonomie, non sans souffrance. Le cinéma de Jacquot est, si on veut, le contraire de celui d'un Claude Sautet. Il n'est exemplaire de rien, ni tranche d'âge, ni couche sociologique, ni état psychologique. C'est une difficile et belle expérience que de voir ainsi advenir une fille à l'existence – l'existence cinématographique. Au sein d'un cinéma qui a perdu sa puissance de créateur de mythe, elle ne peut, évidemment, qu'y être seule. Et seule sa solitude est exemplaire.

Jean-Michel Frodon

Le parcours de Virginie Ledoyen, jeune comédienne en quête d'auteurs

IL EST toujours périlleux, surtout pour l'objet de cette sollicitude, de prédire à une jeune actrice un avenir aux cimes de son art. Pourtant, à dix-neuf ans et après huit films, la cohérence et la diversité de ses choix, la qualité de son travail dans chacun des cinq derniers – les seuls véritablement significatifs – laissent prévoir qu'on retrouvera souvent le nom de Virginie Ledoyen en haut d'affiches de films qui compteront.



PORTRAIT

Elle a commencé très jeune, par hasard : *« Des amis de mes parents avaient des enfants qui faisaient de la pub ; ils leur ont donné l'idée d'y aller aussi. Le mercredi, au lieu de la garderie, j'allais faire des photos, j'aimais bien, comme un jeu. »* Entrée à l'École des enfants du spectacle, elle joue, à neuf ans, un petit rôle dans *Les Exploits d'un jeune Don Juan*, de Gianfranco Mingozzi. Elle a treize ans quand Philomène Esposito l'engage pour la représenter dans le film autobiographique qui marque ses débuts de cinéaste, *Mima* (1990). *« C'est là que j'ai compris qu'être actrice pouvait être un métier. »* Après un passage devant la caméra de Christian de Challonge, face à Marcello Mastroianni, dans *Le Voleur d'enfants* (1990), elle est appelée par Marcel Carné, pour le rôle principal de *Mouche*, en 1992.

« Tout le monde disait que j'avais une chance incroyable que ce grand metteur en scène veuille me rencontrer. Moi, je n'étais pas impressionnée : il appartient à une génération lointaine, je n'avais vu que Les Enfants du paradis, *je ne me sentais pas concernée par son cinéma. En revanche, j'aimais déjà Maupassant, j'avais lu la nouvelle que Carné voulait adapter. Je crois qu'il m'avait choisie parce que j'avais un côté très enfant, pas encore femme. Ensuite, ça a duré un an pour trouver l'argent. Finalement, le tournage n'a duré qu'une semaine avant d'être interrompu. Je n'ai tourné que deux jours, je ne sais rien de Carné comme réalisateur, sinon qu'il m'a beaucoup dirigée par rapport à la lumière, il voulait s'inspirer des tableaux de Renoir. L'interruption du film a été brutale, assez traumatisante, d'autant que j'avais refusé d'autres projets. »*

« SORTIR DES STÉRÉOTYPES »

De son rôle dans *Les Marmottes*, d'Elie Chouraqui (1993), Virginie Ledoyen retient surtout la découverte d'une communauté d'acteurs : Marie Trintignant, Christine Boisson, André Dussolier, Gérard Lanvin... Elle sait déjà que son chemin la mènera plutôt du côté du « cinéma d'auteur » : *« Les personnages sont plus approfondis, plus singuliers, je ne tiens pas à jouer « la fille » parce qu'il faut une jeune nana dans le décors. »*. *L'Eau froide*, d'Olivier Assayas (1994), où elle est remarquable en adolescente révoltée du début des années 70, va lui permettre à la fois de *« sortir des stéréotypes »* et de tenir son premier grand rôle. C'est aussi Olivier Assayas qui la présente à Benoît Jacquot. Ce sera le point de départ d'une étonnante double aventure.

Le cinéaste de *L'Assassin musicien* et des *Ailes de la colombe* prépare une adaptation de *La Vie de Marianne*, de Marivaux, film d'époque en costumes, tourné à Prague avec de gros moyens, et qui doit connaître une version longue pour la télévision (elle sera diffusée sur Arte les 29 et 30 décembre) et une version « salles » (*La Vie de Marianne* sortira en mars 1996). Le réalisateur a déjà décidé qu'elle serait également son interprète dans un « petit film », contemporain, réalisé en équipe légère, dont il rédige le scénario avec l'écrivain Jérôme Beaujour : *La Fille seule*. Lorsque Virginie Ledoyen est engagée pour être l'héroïne de Marivaux, elle ignore qu'elle sera sollicitée pour être aussi Valérie la serveuse d'hôtel. Elle accepte avec enthousiasme, après avoir découvert la manière de travailler de Jacquot, dont elle ne connaissait pas les films.

« Il ne s'explique pas sur ses motivations. D'ailleurs, je ne les demande pas : je n'aime pas que les rôles soient intellectualisés. Mais sur le tournage, je comprends ce qu'il fait. Il aime énormément les acteurs, il filme à la fois un personnage et l'acteur jouant ce personnage, il y a toujours un côté documentaire sur le comédien interprétant le rôle. Dans Marianne, *le principal défi tient à la langue de Marivaux. Il s'agit de voir si elle peut être dite aujourd'hui sans paraître datée. Je crois qu'à partir du moment où on comprend un texte il est facile de le jouer avec naturel. »* Entre le tournage de deux films de Jacquot, Virginie Ledoyen interprète la jeune bourgeoise de *La Cérémonie*, de Claude Chabrol, aux côtés de Sandrine Bonnaire et d'Isabelle Huppert. La carrière de cette dernière, surtout, l'impressionne : *« Elle a touché à tous les registres et s'est offert la possibilité de donner naissance à des projets. »* La jeune comédienne ne nie pas avoir derrière la tête l'idée de devenir réalisatrice *« un jour... plus tard »*.

PERFORMANCE

Pendant le tournage de *Marianne*, Benoît Jacquot lui fait lire le scénario de *La Fille seule* : *« Le personnage évolue en une heure, sans jamais quitter l'écran. On le voit décider de sa vie, il faut jouer un cheminement mental à travers une grande activité physique. »* Pour ce rôle performance, la jeune actrice s'est entraînée en travaillant dans un hôtel mais n'a pas répété, afin de ne pas perdre en spontanéité. *« Le danger tenait à la répétition de situations qu'il fallait jouer différemment à mesure que Valérie évolue. Tourner dans l'ordre chronologique m'a aidée à résoudre ce problème : je découvre l'état du personnage à chaque nouvelle péripétie.* Marianne *et* La Fille seule *sont deux films contraignants, l'un par le texte, l'autre par le temps réel. Ces contraintes sont les enjeux du film. Elles ne me gênent pas mais, au contraire, me libèrent. Tout comme, dans le deuxième film, l'omniprésence de la caméra, qui ne me lâche jamais : elle devient un partenaire avec qui jouer. »*

Après *La Fille seule*, la comédienne a connu une autre expérience étonnante. Ayant accompagné *L'Eau froide* au Festival de Kyoto, en septembre 1994, elle y a été remarquée par le cinéaste taïwanais Edward Yang. Six mois plus tard, le réalisateur de *A Brighter Summer Day* lui envoyait un scénario écrit pour elle : une comédie à propos d'une jeune Française qui cherche son ancien compagnon à Taïpeh et rencontre un gang de jeunes Chinois. Elle vient de passer deux mois dans la capitale taïwanaise, *« dans un univers cinématographique complètement différent »*, pour tourner *Shake and Bake*. Elle retrouvera, en janvier 1996, Olivier Assayas pour une autre comédie... au côté de l'une des plus grandes stars chinoises, Maggie Cheung.

J.-M. F.

Université de la République de Saint-Marin

ÉCOLE SUPÉRIEURE D'ÉTUDES HISTORIQUES

Troisième cycle d'études doctorales 1996-1998

Avis de concours pour 20 postes pour étudiants en doctorat

Sont mis au concours: 10 postes pour étudiants en doctorat bénéficiant d'une allocation de recherche de 1.752.000 lires italiennes brutes par mois, 10 postes pour étudiants en doctorat non-boursiers astreints au paiement des droits d'inscription, 8 postes d'auditeur libre.

La sélection des candidats sera assurée par le Conseil Scientifique de l'École composé de: Gabriele De Rosa, Roberto Finzi, Adriano Prosperi, Salvatore Settis, Renato Zangheri.

Les dossiers de candidature devront être envoyés au Secrétariat de l'École avant le **31 décembre 1995.**

Pour tout renseignement et pour recevoir le texte de l'avis du concours:
Scuola Superiore di Studi Storici - Contrada delle Mura, 16
47031 Rep. di SAN MARINO
tél. + 378/882507 - fax + 378/882303
E-mail unism@omniway.sm

Un triptyque de premiers films contre le conformisme

Oui. Revivre. Aurélia. Au nom de « la résistance cinématographique en milieu congelé », ces trois essais se veulent manifeste

OUI. Film français de Pascal Pérennès, avec Jean-Paul Roussillon, Isabel Otéro, Cécile Sanz de Alba, Maurice Baquet, Ginette Garcin (0 h 46). REVIVRE. Film français de Jean-Luc Raynaud, avec Marion Laine, Valérie Meynadier, Stéphane Rideau, Jean-Marc Savean (1 h 05). AURÉLIA. Film français de Christophe d'Hallivillée, avec Emmanuelle Hébraud, Patrick Fontana, Véronique Ruggia, Damien Eupherte, Chloé Decoust-Jarsky (1 h 20).

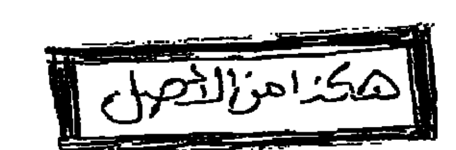
La sortie simultanée, par un distributeur indépendant, dans une même salle, de trois premiers films aux formats inhabituels a de quoi surprendre. L'initiative, menée au nom de *« la résistance cinématographique en milieu congelé »*, déconcerte. Elle peut même séduire, à une époque où de moins en moins d'œuvres semblent pouvoir exister hors des sentiers battus. Mais le cinéma n'est pas qu'un art du manifeste.

Revivre, avec pour modèle Kierkegaard, en est l'exemple le plus édifiant. Il s'agit du destin croisé de Sophie, jeune professeur de philosophie un rien exaltée, et de Gina, dont le père joue la virginité au poker. Quelques malfrats, un crime passionnel, beaucoup de chuchotements, des séquences répétitives et des citations expéditives, une touche de hiératisme et d'érotisme contribuent à faire de ce film le parangon d'une modernité cinématographique – quelque part entre Godard et Robbe-Grillet – mal entendue.

Aux antipodes, *Oui* donne dans l'idéalisme parabolique, sous les auspices de Platon et de Paul Valéry. Monsieur Arthur (Jean-Paul Roussillon), vieux médecin débonnaire, s'y occupe à sauver du suicide Béatrice, jeune pharmacienne désespérée, puis à sortir Aurore, sa jeune sœur, du marasme des banlieues. Il compose avec deux acolytes (Ginette Garcin et Maurice Baquet) une trinité philosophique qui déclame, sur fond pastoral, les limites de l'entendement humain. Un moyen métrage en forme d'épure pour un message d'espoir, sympathique mais un peu laborieux, pour le siècle à venir.

Plus convaincante est, en définitive, la révolte d'*Aurélia*, dont l'ironie rageuse passe, enfin, par les images. En noir et blanc, ce film met simultanément en scène la nostalgie nervalienne d'une jeunesse révolue, la désespérance actuelle devant un avenir fermé, et une attaque débridée contre l'instrument de servitude par excellence : la télévision. Tout se joue dans un espace clos, en une succession de sketches interprétés avec désinvolture. Un tournage de film et un chant communiste italien, le spectre du chômage et la plaie de l'argent, des téléviseurs allumés, des flocons de neige tombant sur un fauteuil vide, une bande-son saturée d'indices boursiers et autres « jeux de la fortune » sont quelques-uns des éléments de ce *happening* autarcique. Un chœur de voix *off* scande à intervalles réguliers le mot « action ». Dédicace ironique au cinéma, mais aussi à tous ceux que notre société condamne précisément à l'inaction, sous « le soleil noir de la mélancolie ».

Jacques Mandelbaum



Mario Martone redonne espoir au cinéma italien

L'Amour meurtri. Portrait de femmes et tableau napolitain, ce film confirme l'acuité de regard et la maîtrise du réalisateur

L'AMOUR MEURTRI, film italien de Mario Martone. Avec Anna Bonaiuto, Angela Luce, Gianni Cajafa, Peppe Lanzetta, Licia Maglietta. (1 h 44.)

Comment Amalia, vieille dame respectable, est-elle morte, elle dont on a retrouvé le cadavre dénudé sur une plage ? Et quelle signification donner à ces appels téléphoniques passés quelques heures avant sa mort à sa fille, Delia, qui jusqu'alors ne lui connaissait ni cette voix, ni ce rire, ni ces mots ? Le deuxième film de Mario Martone, cinéaste de trente ans remarqué grâce à *Mort d'un mathématicien napolitain* (1991), commence comme une enquête, qui prend d'abord l'allure d'un voyage. Celui que Delia accomplit de Bologne, où elle vit, dessinatrice apparemment solitaire, à Naples, où elle a grandi et où vivait sa mère. Un voyage dont les premières images, évocation en noir et blanc d'émotions enfantines, ont déjà indiqué qu'il conduirait Delia vers son propre passé. Ainsi défini d'emblée, l'objet de l'enquête s'affirme vite moins important que la quête elle-même.

Il suffit, pour achever de s'en convaincre, de suivre Delia dans son réapprentissage de Naples. Martone inscrit toujours le personnage dans la ville, le confronte sans cesse aux Napolitains, qu'ils soient ses proches, ou des étrangers qui l'observent, parce qu'elle est séduisante, parce que tout est d'abord affaire de regard. Celui du réalisateur, dont l'acuité avait déjà surpris dans son premier film, est ici encore aiguisé et sensuel, distancié et amoureux. Un regard de vrai metteur en scène, qui sait s'approprier le



réel sans jamais le dénaturer. La matière de cette fiction est fournie par un roman d'Elena Ferrante, mais l'adaptation qu'en donne Martone est sa traduction en termes de cinéma pur.

Dans cette entreprise de transmutation, le cinéaste a bénéficié de l'aide d'Anna Bonaiuto, actrice qui a su donner à Delia toute l'intensité et la présence requises, sans se départir jamais d'une retenue et d'une sobriété qui appartiennent également à ce personnage dont l'itinéraire s'apparente à un déshabillage progressif. Amalia ayant été retrouvée vêtue de son seul soutien-gorge, Delia mène son enquête à partir d'effets dont elle s'étonne que l'immodestie ait pu convenir à sa mère. Elle se retrouve ainsi, accidentellement, vêtue d'une robe rouge moulante, qui la désigne, dans la rue, dans le bus, au regard des hommes, ce regard qui fut à l'origine du drame dont le récit conduit à la révélation. De même qu'elle doit encore se déshabiller pour se rendre au sauna et à la piscine, où elle subit l'étreinte de son ami d'enfance, Delia retrouve des sensations, des sentiments qui demeuraient enfouis en elle, sans doute depuis son départ de Naples. Elle retrouve également ses peurs, ses frustrations, dont la délivrera l'acceptation de sa personnalité.

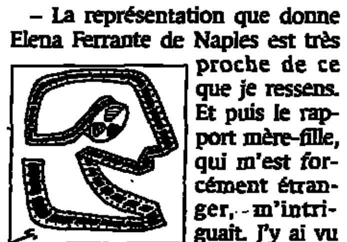
Le talent de Mario Martone est d'avoir su gommer ce que l'argument pouvait avoir de théorique, en misant essentiellement sur la mise en scène, conçue comme rapport à la réalité et vecteur de sensualité. Ce qui lui a permis d'approcher le mystère de cette histoire de chair et de sang, qui aborde sans provocation ni faux-semblants le tabou de la sexualité des parents, en puisant sa sève dans la description attentive de la relation de Delia au monde. Ce monde que Martone peuple de quelques-unes de ces figures dites secondaires pleines de vie et de vérité, dont le retour longtemps espéré achève d'accréditer le sentiment d'un renouveau du cinéma italien.

P. M.

« Je suis devenu réalisateur quand j'ai compris la différence entre le théâtre et le cinéma »

« Pourquoi avez-vous choisi d'adapter le roman d'Elena Ferrante ?

– La représentation que donne Elena Ferrante de Naples est très proche de ce que je ressens. Et puis le rapport mère-fille, qui m'est forcément étranger, m'intriguait. J'y ai vu la possibilité d'accomplir un voyage vers un domaine inconnu et, en même temps, j'avais envie de retrouver des figures et des personnages familiers, que j'ai connus dans mon enfance. Je voulais redonner vie à mes grands-parents, à mes oncles...



ENTRETIEN

– La fin du film est différente de celle qui a été montrée au Festival de Cannes. Pourquoi avez-vous modifié la dernière scène ?

– Je me suis aperçu que certains spectateurs éprouvaient des difficultés à comprendre cette scène, qui repose sur l'utilisation de l'italien et du napolitain, sur le passage de Delia de l'une à l'autre langue. L'important n'est alors pas ce qu'elle dit, mais la langue qu'elle emploie, ce dont les sous-titres ne peuvent rendre compte. La fin est désormais plus allusive et je la crois meilleure, plus ouverte. Il existe donc deux versions du film, celle qui est sortie en Italie en avril et celle qui est montrée à l'étranger. J'aime bien cette idée que le film continue de vivre, d'évoluer.

– Considérez-vous Naples comme le dénominateur commun de vos deux films, *La Mort d'un mathématicien napolitain* et *L'Amour meurtri* ?

– Les deux films sont complémentaires. Le premier est situé dans une Naples de rêve, qui a existé, mais qui n'est plus. Le second prend en compte la réalité de Naples, perçue au sortir de ce rêve. J'ai tourné quelques scènes en extérieur, à Bologne, mais je ne les ai pas montées. En termes de production, cela peut sembler absurde de filmer à Bologne uniquement des scènes d'intérieur : pourquoi n'avoir pas tourné le film entièrement à Naples ? Mais c'est justement parce que les intérieurs ont été tournés à Bologne que je n'avais pas à montrer la ville. Je pense que la caméra est une chambre de vérité. Et monter un film signifie soit avoir recours à des trucs, soit respecter une certaine morale de la vérité, établir un rapport de confiance entre celui qui montre et celui qui regarde. Je n'ai pas la prétention d'imiter un maître comme Rossellini, mais je crois qu'il faut s'efforcer de retrouver quelque chose que le cinéma a perdu ces dernières années, sous l'effet de l'accumulation des images. On ne peut plus, désormais, poser le problème uniquement en termes d'esthétique, ce qui reviendrait à contribuer à la prolifération des images.

– De tels principes exigent que le réalisateur jouisse d'une réelle indépendance au sein du système de production. Comment un jeune réalisateur comme vous peut-il y prétendre ?

– J'ai débuté très jeune, à dix-sept ans, par le théâtre. Je suis devenu réalisateur lorsque j'ai compris la différence existant entre théâtre et cinéma. J'ai toujours été très attiré par le cinéma, dès mon enfance, et le cinéma était très présent dans les premiers spectacles que j'ai montés. Et cela me suffisait, je n'avais pas envie de réaliser des films. Jusqu'au jour où j'ai su faire du théâtre sans cinéma, où j'ai compris que l'un et l'autre n'étaient pas indissociables.

» La compagnie théâtrale que j'ai créée avec des amis produit également mes films, ce qui représente une immense richesse, à laquelle je ne renoncerais pour rien au monde. Je tiens à cette indépendance, qui permet de choisir réellement les gens avec lesquels je travaille, acteurs et techniciens, et de donner aux films le temps qui leur est nécessaire. Si je veux refaire une prise, cela ne dépend que de moi, je suis seul responsable du film. »

Propos recueillis par Pascal Mérigeau

Une splendide parabole coréenne

La chanteuse de pansori. Inspirée

LA CHANTEUSE DE PANSORI. Film coréen d'Im Kwon-taek, avec Oh Jung-hae, Kim Myung-gon, Kim Kyu-chul. 1 h 52.

Im Kwon-taek, figure de proue du cinéma coréen, peut être à certains égards comparé à John Ford, tant par l'ampleur de son œuvre (plus de 80 titres) que par le souffle de sa mise en scène et la manière dont il explore l'histoire de la Corée, de l'épopée à la chronique intimiste. Quant au pansori du titre, il s'agit d'une forme traditionnelle de chant dont la puissance évoque le blues ou le flamenco.

Le film raconte, en flash-back, l'histoire d'un musicien ambulant qui arpente le pays dévasté par la guerre, accompagné d'un jeune garçon qui joue du tambour, et d'une fille – la splendide Oh Jung-hae – qui chante. C'est une aventure, une parabole sur le don de soi à un art et une réflexion sur les rapports de pouvoir, étonnant alliage de naturel, de cruauté et de grâce. Im Kwon-taek parvient par moments à une expressivité presque surnaturelle, entre terreur et bouleversement.

J.-M. F

Suivre les tendances économiques et en tirer parti.

Market Report 09h30 HCE (heure centrale européenne)

Style Café 21h30 HCE (heure centrale européenne)

Quel peut être l'intérêt d'une émission de loisirs/mode/gastronomie/musique et d'art comme Style Café sure une chaine d'informations économiques? Le même que celui des émissions sur les voyages, sur les médias et la communication, sur les sciences et les techniques, ou encore d'un bulletin télévisé sur les nouvelles économiques mondiales.
Tous ces sujets sont pour nous les facettes d'un même monde des affaires. Ils parlent tous d'argent, qu'il soit dépensé ou gagné. Et ils vous sont présentés sur EBN, 24 heures sur 24, tous les jours.
Demandez à votre installateur de réseau câblé, ou à votre hôtel, d'être branché sur EBN ou installez votre poste de télévision sur 11,265 MHz sur le satellite Hotbird, à 13° Est.
Nous sommes prêts à vous informer, à vous provoquer... et à vous distraire!

European Business News

Business as you've never seen it before.
(Le monde des affaires comme vous ne l'aviez jamais vu.)

Sur réseau câblé ou par satellite

LES AUTRES NOUVEAUX FILMS

CROOKLYN

Film américain de Spike Lee avec Zelda Harris, Alfre Woodward, Delroy Lindo (1 h 53).

Spike Lee a réalisé ce film avant *Clockers*, sorti la semaine dernière en France. Tourné juste après la (trop) imposante aventure de *Malcolm X*, *Crooklyn* se pose d'emblée comme un retour à une forme modeste, dans le cadre habituel de ce réalisateur, les rues du quartier noir de Brooklyn, qui plus est dans une évocation de son adolescence, au début des années 70. Les premières images frappent par une tonalité peu fréquente chez Spike Lee : des scènes quotidiennes dans la famille à laquelle est consacrées le film. Mais, peu à peu, la mécanique se détraque, sous le poids des réalités. *Crooklyn* est un film impossible, dont l'impossibilité est le véritable sujet : ce devrait être une de ces histoires de famille, mi-comédie, mi-mélo, comme le cinéma américain les affectionnait dans les années 40-50. Mais la chronique des faits et gestes dérape, comme dans les cauchemars dont souffre la petite fille qui se trouve au centre du récit. La saynette où l'un des enfants refuse de manger ses haricots dégénère en scène de vomissements ; la violence, la bêtise, la pauvreté, qui devraient être croquées avec distance, conquièrent un poids qui déséquilibre chaque séquence. Et le cinéaste en rajoute, jusqu'à filmer en images distordues une séquence entière. En situant son récit dans le passé, Lee souligne combien l'impasse actuelle se dessinait déjà, sous les lénifiants mots d'ordre de paix et d'amour. Sur un mode mineur et imparfait, *Brooklyn* pose les prémisses de la tragédie malsaine et troublante qu'il réalisera ensuite avec *Clockers*. *J.-M. F.*

AU BEAU MILIEU DE L'HIVER

Film anglais de Kenneth Branagh. Avec Michael Maloney, Richard Briers, Mark Hadfield, Nick Farrell, Joan Collins (1 h 39).

Que Kenneth Branagh, en vacances de vedettariat, ait choisi de raconter cette histoire d'acteurs au chômage qui tentent de monter *Hamlet* dans l'église d'un petit village est *a priori* sympathique. Il dépeint avec attention et chaleur le caractère, souvent « impossible », de chacun, détaille les mille et une difficultés rencontrées, traque les peurs inavouées et inavouables, déroulant les péripéties le sourire aux lèvres, sans se soucier qu'elles soient pour beaucoup attendues. Sympathique, donc, mais sans surprise. Sans non plus trop de condescendance de sa part, ni trop d'autorité. Au point de céder aux clichés en vigueur dès lors que le monde du théâtre se met en scène, avec tout ce que cela suppose d'affectation. *P. M.*

JADE

Film américain de William Friedkin. Avec David Caruso, Linda Fiorentino, Chazz Palminteri, Michael Biehn (1 h 37).

L'assassinat particulièrement brutal d'un riche collectionneur d'art de San Francisco révèle l'existence d'un réseau de prostitution destiné à de hautes personnalités de la ville. Alors que celles-ci tentent d'entraver les investigations, le policier chargé de l'enquête soupçonne la femme de son meilleur ami d'exercer secrètement des activités de call-girl sous le surnom de Jade et d'être, subséquemment, l'auteur de plusieurs meurtres. *Jade* contient une série de séquences d'action, notamment plusieurs poursuites automobiles, plutôt impressionnantes. Un tel savoir-faire va sans doute, une fois de plus, conduire à surévaluer l'importance réelle d'un cinéaste comme William Friedkin. Ces scènes apparaissent en effet inutilement plaquées sur une intrigue dont les véritables ressorts sont ailleurs. Écrit par Joe Eszterhas, le scénariste de *Basic Instinct*, le film est une nouvelle variation sur le soupçon et le vertige que constitue l'attraction d'une sexualité débridée.

L'héroïne du film, apparemment frigide dans l'exercice du devoir conjugal, assouvit-elle une nymphomanie incontrôlable en exerçant une activité experte de prostituée ? *Jade* rejoint les scénarios précédents d'Eszterhas, et leur point de vue d'une naïveté accablante sur la perversion. En assimilant le mal à la jouissance féminine, il témoigne avec d'autres films récents (*Harcèlement*) de la vision puritaine et répressive d'un certain cinéma américain. *Jean-François Rauger*

AMOUR ET MENSONGES

Film américain de Lasse Hallstrom. Avec Julia Roberts, Dennis Quaid, Gena Rowlands, Robert Duvall (1 h 46).

Après avoir découvert l'infidélité de son mari, une jeune femme quitte celui-ci pour retourner avec sa petite fille chez ses parents. Elle résiste longtemps aux pressions sociales, familiales, économiques, affectives, et refuse de revenir au domicile conjugal. La situation remet en question la relation de couple de ses propres parents. *Amour et mensonges* est un produit hybride : il reproduit d'une part le principe des comédies américaines de l'âge d'or, fondées sur la reconstruction d'un couple menacé de séparation (*Philadelphia Story*, *Cette sacrée vérité*...). Il saupoudre d'autre part ce schéma de diverses notations, parfois acides, issues d'un féminisme édulcoré. Le résultat reste très anodin, sans doute parce qu'à aucun moment les retrouvailles conjugales finales ne font de doute. *J.-F. R.*

SIDA, PAROLES DE FAMILLES

Film documentaire français de Paule Muxel et Bertrand de Solliers (1 h 35).

Après *Sida, paroles de l'un à l'autre* (1993), qui donnait la parole à des séropositifs, puis *Une histoire qui n'a pas de fin* (1994), qui renouvelait l'expérience auprès des soignants, l'ultime volet de ce triptyque se met à l'écoute de familles dont un des membres est mort du sida. Selon le même principe, celui d'une extrême sobriété de réalisation, quatre familles sont invitées à témoigner. Soit une heure trente de visages humains serrés par la caméra, alternant avec des portraits de groupe où ce sont les corps, saisis dans le cadre intime du foyer, qui semblent se rapprocher les uns des autres à l'évocation de l'absent. Quatre familles, les Miri, les Bette, les Ramdani et les Jubeau. Quatre êtres retranchés : Maurice, Philippe, Sakina, Jean-Paul.

Au fil de ce flot de paroles, de ces brusques tarissements, se dessine ce qui fait du sida ce qu'il est : un fléau, une saleté qui se transmet, et donc s'attrape. Avec pour corollaire chez ces familles des interrogations redondantes (« *Qu'est-ce qu'il/elle a fait ?* »), l'entrée collective dans un statut de parias. L'histoire du film devient dès lors celle, paradoxale, d'une libération. Une libération de l'asservissement aux préjugés et aux ostracismes imposés par la société. Par quoi ces hommes et ces femmes prodiguent dans leur épreuve, et avec quel impressionnant apaisement, la plus exemplaire leçon d'humanité. *J. M.*

RAMPO

Film japonais de Kazuyoshi Okuyama. Avec Masahiro Motoki, Naoto Takenaka, Michido Hada, Teruyuki Kagawa (1 h 40).

Inspiré à la fois de la vie du grand écrivain de littérature fantastique Edogawa Rampo et de l'un de ses livres, *La Proie et l'ombre* (éditions Picquier), *Rampo* se veut une fable onirique sur les interférences entre l'art et la vie. Le romancier et son héros, le détective Akeshi, vivent d'étranges aventures dont l'homme de plume est alternativement (ou simultanément) le protagoniste et l'inventeur. Dans le Japon militariste d'avant-guerre, une femme est soupçonnée d'avoir tué son mari en l'enfermant dans un coffre, un aristocrate fantasque et décadent organise des orgies, le film adapté d'un autre livre de Rampo déborde de l'écran, tandis que la censure persécute l'écrivain, ajoutant à son trouble mental et à la confusion entre rêve (cauchemar plutôt) et réalité. Mais une autre confusion vient de ce que ce film n'est pas celui tourné par son réalisateur, Mayusumi, mais la version retravaillée et signée par son producteur, Okuyama junior, fils du grand patron de la « major » japonaise Shochiku. Ce qui fait qu'on ne sait trop à qui attribuer les finesses du film, qui connaît de belles audaces dans sa construction en abyme, ses citations cinéphiles et certains franchissements en contrebande des frontières de la fiction. Ni, non plus, qui rendre responsable des effets d'images clip, de l'insistance de séquences érotiques dont la troublante qualité est sabotée par la redondance, ou le simplisme prétentieux de certains symboles. L'auteur de *L'Enfer des miroirs* et de *La Bête aveugle* aurait aimé cet enchevêtrement ; les spectateurs, c'est moins sûr. *J.-M. F.*

Après la sortie aux Etats-Unis de « Casino », Martin Scorsese veut faire un film sur l'enfance du dalaï-lama

LE NOUVEAU film de Martin Scorsese vient de sortir aux Etats-Unis et les premiers résultats sont bons, malgré sa durée (près de trois heures) qui limite le nombre de séances quotidiennes, et la date choisie, les fêtes de Thanksgiving. Raison pour laquelle Scorsese, de passage à Paris avant de regagner New York, après que le Festival de Londres lui a rendu hommage, paraît aussi détendu. Impression confirmée sitôt qu'il se met à parler, à l'évidence heureux d'avoir retrouvé dans *Casino* son époque de prédilection (les années 60 et le début des années 70) en réunissant une nouvelle fois sa « famille » autour de son complice de toujours, presque son *alter ego*, Robert De Niro.

A l'origine de *Casino* (sortie en France le 13 mars 1996), un article de Nicholas Pileggi, l'auteur du livre dont Scorsese a tiré *Les Affranchis* (1990), qui raconte une scène de ménage en public : « *Un couple se bagarre devant sa maison, au vu de tous les gens du quartier, elle défonce sa voiture, les flics interviennent, tentent en vain de la calmer... Ensuite le type s'assoit au volant, met le contact... et se retrouve projeté en l'air par une explosion. Et comment il s'en sort ! J'ai voulu savoir ce qui s'était passé au cours des quinze années qui avaient précédé.* »



Comment Sam « Ace » Rothstein (Robert De Niro) est devenu un des rois de Las Vegas, régnant sur un des plus grands casinos au monde, et a tout perdu à la suite d'une seule erreur, entraînant dans sa chute gangsters et hommes politiques. « *Ce fut la fin d'une époque*, enchaîne Scorsese, *uniquement parce que ce type brillant, qui jusque-là avait tout réussi, a cru qu'il pouvait se faire aimer de la femme qu'il avait choisi d'épouser* (Sharon Stone). »

Pour « ramasser » cette histoire en trois heures, Scorsese a ressuscité une technique narrative qu'il affectionne particulièrement : « *La voix off me permet de donner un maximum d'information en un minimum de temps. En ce sens* Casino *est un peu* Les Affranchis *revisité sur le plan stylistique, mais sur une échelle beaucoup plus importante. J'adore cette technique : quelqu'un raconte son histoire, avec ses mots, pas avec les miens, comme il le ferait, assis dans un bar, sur le ton de la confidence. Cela donne un sentiment de très grande liberté, énormément d'énergie, une vitesse folle.* » Energie, vitesse, les mots-clés de Scorsese, au cinéma comme dans la vie.

Cette énergie, il la nourrit par une boulimie de cinéma, passant l'essentiel de ses nuits à voir et à revoir des films, dont il parle ensuite avec un enthousiasme extraordinaire : « *Personne n'a su, mieux que les Français, utiliser la voix off : Godard, Truffaut,* L'Année dernière à Marienbad... *Chaque fois que je revois* Jules et Jim, *je suis bouleversé par cette voix. Sans même avoir besoin de lire les sous-titres : c'est une musique qui vous entraîne très loin, grâce à laquelle tout semble possible.* » La musique, cette autre obsession du cinéaste.

UN « VRAI » CASINO

En plus des dialogues et des voix off, émaillés de davantage encore de « *fuck* » et « *fucking* » que ceux des *Affranchis*, Scorsese donne à entendre dans *Casino* quarante-sept extraits musicaux, de Bach (*La Passion selon saint Matthieu*) aux Rolling Stones, en passant notamment par Richard Strauss, Elmer Bernstein, B. B. King, Fleetwood Mac, les Animals et Georges Delerue. Un déluge musical dont il a lui-même choisi et orchestré les composantes, pour la plupart avant de filmer les scènes. Sans jamais le dire aux acteurs, sauf à De Niro, qui comprend tout sans qu'il soit besoin de rien expliquer. « *Quand je demande une prise supplémentaire et qu'il veut savoir s'il doit interpréter la scène différemment, je lui dis simplement que j'ai juste une autre chanson en tête. Cela suffit pour qu'il reparte alors en rigolant.* »

Pendant six semaines, Scorsese et De Niro, Sharon Stone et Joe Pesci (dans un rôle d'homme de main hystérique proche de celui des *Affranchis*) se sont retrouvés chaque nuit dans un casino de Las Vegas. Pas question, en effet, de recréer le décor en studio ni de fermer l'établissement pour le tournage. Des conditions de réalisation particulières, qui ont été à l'origine de quelques conflits (notamment avec les croupiers, qui n'entendaient pas que les exigences des cinéastes prennent le pas sur les affaires), mais qui ont permis de disposer d'une figuration idéale, composée de vrais joueurs, « *auxquels il n'était pas besoin d'expliquer ce qu'ils avaient à faire* ». Beaucoup de problèmes de son, également – mais Scorsese se dit particulièrement fier de n'avoir eu à doubler qu'un petit échange entre De Niro et Pesci.

Là encore, il retient de l'expérience que ces conditions de tournage ont permis d'accroître l'énergie du film. Elles l'ont toutefois empêché de découvrir de nouveaux films. Un manque qu'il s'est, depuis deux semaines, empressé de corriger, ce qui lui permet aujourd'hui de parler de plusieurs films chinois qui l'ont impressionné, de *L'Eau froide*, d'Olivier Assayas, et de Maurice Pialat, un des cinéastes qui l'intéressent le plus. « *J'ai besoin de voir des films, non pas pour m'en inspirer, mais pour dire : "Voilà, c'est parce qu'il existe des films comme cela que je fais du cinéma." Il y a de moins en moins de films qui prennent des risques, surtout en Amérique. Peut-être parce qu'il y a de plus en plus d'argent en jeu. La seule chose que je sais, c'est que je ne serai jamais certain de pouvoir réaliser un autre film.* » Pour cette raison, et peut-être aussi par superstition, Scorsese « *espère* » qu'en mars 1996, lorsque *Casino* sortira en France, il sera en Inde, pour réaliser un film sur l'enfance du dalaï-lama. Avec toute l'énergie de l'espoir.

Pascal Mérigeau

LES ENTRÉES À PARIS

■ **Une fois n'est pas coutume**, le film qui domine le box-office n'est pas une nouveauté. *Pocahontas*, ayant bivouaqué deux semaines dans une seule salle avant « d'élargir sa combinaison », comme disent les professionnels, à 40 écrans. « Le » Disney de cette fin d'année enregistre ainsi le score imposant de 188 000 entrées. Ce qui lui permet d'une part de totaliser près de 275 000 spectateurs, d'autre part de susciter une remontée notable de la fréquentation par rapport à la semaine dernière.

■ **Les huit nouveautés** connaissent, elles, un sort globalement médiocre. Deux films américains tirent sans grand éclat leur épingle du jeu, *Neuf mois aussi* à 56 000 dans 40 salles et *Johnny Mnemonic* à 46 000 dans 30 salles. Soutenu par son côté scandaleux et la complaisance médiatique, *Kids* démarre bien à 28 000, mais avec seulement 13 écrans. Et *Madame Butterfly* tient la note, à 25 000, tandis que *Clockers* déçoit avec 17 000 amateurs, et que *Douce France* ne trouve pas son public, avec moins de 5 000 spectateurs. Il y avait aussi un beau film africain nommé *Quartier Mozart*, ne le cherchez plus : pas assez de spectateurs en première semaine, il a été débarqué aussitôt.

■ **En continuation**, ce sont encore deux films américains qui tiennent le haut du pavé. Avec 77 000 passagers en troisième semaine, *Apollo 13* atteint l'imposant total de 348 000, tandis que *Crossing Guard* réussit son deuxième tour de piste à 40 000, soit près de 100 000 entrées en quinze jours. Alors qu'aucun film français sorti en novembre n'aura atteint un résultat satisfaisant.

J.-M. F.

Source des chiffres : *Le Film français.*

Lettre d'Amérique

■ **Une Amérique de rêve... Façades pimpantes, jardins manucurés, petites barrières blanches, bambins bien propres faisant du vélo dans des rues nickel : l'Amérique selon Norman Rockwell... et l'oncle Disney. Les parcs d'attractions et les châteaux de contes de fées n'y suffisaient sans doute plus : sur un budget initial de 2,5 milliards de dollars, le studio de Mickey a entrepris la construction de toute une ville. Située sur un terrain d'environ 2 000 hectares dans la région d'Orlando, en Floride, à un quart d'heure de Disney World, Celebration permettra aux habitants de *« renouer avec l'âge d'innocence »*. On s'y promènera à pied, et en famille. Philip Johnson et Michael Graves comptent parmi les architectes engagés pour l'édification de cette cité modèle qui, assortie d'un hôpital, d'une école et d'un centre**



commercial, devrait d'ici huit ans compter huit mille résidences et vingt mille habitants. Une loterie doit déterminer les gagnants parmi ceux qui se sont inscrits pour louer les premiers appartements (650 dollars par mois, soit environ 3 500 francs) ou acheter les premières maisons (de 125 000 dollars le demi-pavillon à 900 000 pour une maison « sur mesure »).

H. Bh.

Lettre d'ailleurs

DER *Totmacher* (le bourreau), qui vient de sortir en Allemagne, est salué comme un événement, et son réalisteur, Romuald Karmakar (trente ans), comme l'un des espoirs du cinéma allemand. Bonne nouvelle : on s'ennuyait quelque peu depuis la disparition de Fassbinder et l'exil de Wim Wenders aux Etats-Unis. *Der Totmacher* pourrait annoncer le retour de l'Allemagne à la tradition du film d'auteur. Français par sa mère, grec, indien et persan par ses différents pères, ancien punk et cinéaste autodidacte, Romuald Karmakar aime déranger : il a déjà tourné un film sur Hitler, puis *Coup de boule* (1988), un court-métrage sur l'armée réalisé après avoir fait son service militaire en France. Plus récemment, il avait accompagné des mercenaires en Croatie, pour tourner *Warheads*. Le personnage central du *Totmacher*, lui aussi, dérange. Il s'agit de Fritz Haarmann, le « bourreau de Hanovre », qui, à la fin des années 20, avait reconnu le meurtre de vingt-quatre jeunes hommes qu'il avait violés avant de les découper en morceaux. Götz George (lauréat du prix Coppa Volpi du Festival de Venise pour ce rôle) incarne Haarmann, qui mêle violence et naïveté. Le scénario est entièrement construit à partir du rapport psychiatrique du criminel. Pas une trace de sang, seulement le face-à-face entre Fritz et le psychiatre en présence d'un sténographe. Document sur la noirceur de l'âme humaine, *Der Totmacher* a été salué, en Allemagne, comme *« un film très allemand »*.

Lucas Delattre

THEATRE
THEATRE DE LA VILLE
PARIS

LE THEATRE DE LA VILLE PRESENTE AU THEATRE DE LA CITE INTERNATIONALE
21 Bd Jourdan Paris 14

DU 7 AU 19 DEC. 20H30

JAN LAUWERS
NEEDCOMPANY

Snakesong/le Pouvoir

"Léda" texte Jan Lauwers
musique Roumbout Willems

EN FRANCAIS

La description d'un acte d'amour, inspiré du mythe de Léda et du cygne. La transgression d'interdits, le franchissement des limites, l'angoisse devant les conséquences. Le sexe, la violence et la mort en tant que sainte trinité. J. L.

LOC. 2 PL. DU CHATELET 42 74 22 77

CINÉMA

A la recherche du film perdu

36 15 LEMONDE

Moisson de beaux films au Festival des Trois Continents, dominé par l'Asie

NANTES
de nos envoyés spéciaux

Du 21 au 28 novembre, la dix-septième édition du Festival des Trois Continents a rempli les trois missions de cette manifestation qui se confirme comme le principal rendez-vous français des cinématographies « lointaines ». La première est de rassembler devant des images souvent marginalisées un public nombreux : pari gagné par une manifestation qui a su mobiliser les spectateurs de Nantes et de la région pour faire d'un événement cinéphile « pointu » un véritable lieu de rencontre.

La deuxième mission du festival est évidemment la présentation, en compétition ou non, de films de qualité. Mission accomplie grâce au choix des organisateurs. Alain et Philippe Jalladeau, de ne pas jouer systématiquement la carte de l'originalité. Tous les responsables de festivals sont confrontés à ce dilemme, les manifestations tendant à se multiplier sans que le nombre de bons films suive une progression équivalente. En programmant des titres déjà montrés ailleurs, quitte à moins surprendre, les frères Jalladeau se sont assurés un florilège du meilleur de la production dans la zone géographique dont les trois continents se veulent le miroir.

Encore se sont-ils abstenus de maintenir une égalité de façade entre les différentes régions. On sait aujourd'hui que l'Asie (de l'Iran à l'Extrême-Orient en passant par l'Inde et les républiques de l'ex-URSS) sont une mine de talents. Alors que l'Afrique noire ne produit des réussites qu'au coup par coup, que le monde arabe est encore plus parcimonieux, que l'Amérique latine ne sort toujours pas de son marasme (seule exception notable : *Terre étrangère*, des Brésiliens Daniela Thomas et Walter Salles, mais c'est le conformiste mexicain *Sans expéditeur* qui a reçu le grand prix). Quant aux cinéastes noirs d'Amérique du Nord, qui font partie du territoire prospecté par le festival, l'intérêt qu'ils suscitent désormais à Hollywood tend à raréfier les œuvres disponibles pour Nantes.

L'INFLUENCE TÉLÉVISUELLE

Avec deux réalisations venues de Pékin (*On the Beat* de Nin Yin, classé deuxième au palmarès, *Le Postier* de He Jianjun) et deux venues de Taïwan (*Good Men Good Women* de Hou Hsiao-hsien, *L'île du chagrin* de Hsu Hsiao-ming), ce sont quatre beaux films qui arrivaient de Chine, les deux premiers consacrés à la vie quotidienne dans la République populaire, les deux autres à l'histoire brutale de l'île nationaliste. Tous les quatre, épousant des partis pris très différents, témoignent de la créativité de cette région et méritent une distribution en France. Plus surprenante, tant le cinéma japonais paraît mal portant, la présentation de deux réussites de débutants nippons, Makoto Shinozaki avec *Okaeri* (qui a valu le prix d'interprétation à son actrice, Miho Uemura) et Genjiro Arato avec *Une gamine silencieuse*, évocations d'univers claustrophobes portées par une violence sous-jacente et une grande beauté formelle.

Désormais reconnu comme centre important des images contemporaines, le cinéma iranien



figurait avec quatre films. A côté de Mohsen Makhmalbaf, un des cinéastes majeurs de Téhéran dont le festival reprenait deux titres montrés à Cannes, *Salam cinéma* et *Le Temps de l'amour*, on a pu ainsi découvrir le beau et digne mélodrame de la réalisatrice Rakhshan Bani-Etemad, *Le Voile bleu*, déjà judicieusement récompensé à Locarno, et le surprenant *Det signifie « fille »*, de Abolfazl Jalili, primé à Venise, très différent de ce qu'on connaît d'une cinématographie volontiers naturaliste et narrative (et interdit par les autorités de Téhéran). Egalement découvert à Venise, le splendide *Cardiogramme*, du cinéaste kazakh Darejan Omirbaev (prix spécial du jury), confirmait lui aussi la puissance et la diversité des cinémas d'Asie.

Seul représentant de la production indienne, *Il y a loin de la rivière à la mer*, de Jahnu Barua, puise, dans une grande attention aux gestes, aux regards, aux vibrations des humains et de la nature, la matière d'une histoire simple. La sélection officielle présentait également *La Chauve-Souris* et *Et la lune danse*, les deux titres phares des principales rétrospectives consacrées à l'Azerbaïdjan et à l'Indonésie. Ces ensembles remplissaient la troisième mission du festival, la découverte de cinématographies méconnues.

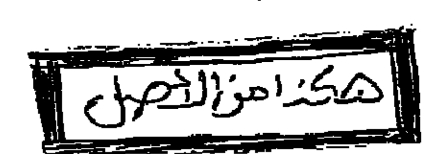
Le programme azerbaïdjanais s'ouvrait par la splendeur absolue d'*Au bord de la mer bleue* (1935), cosigné par le russe Boris Barnet, auquel on l'attribue généralement (à bon droit), et d'un réalisateur azéri, Samed Mardanov. Un film tourné en solo par ce dernier, *Les Paysans* (1939) témoigne à la fois de l'influence de Barnet et d'une grande vigueur de composition inspirée d'Eisenstein et de Griffith à partir d'un conventionnel scénario « réaliste socialiste ». La plupart des autres titres avaient surtout valeur de documents : comédies musicales des années 40, drames sociaux des années 50, réalisme sentimental des années 60, recherche formaliste des années 80.

Au sein de cet ensemble, on distinguera le très vivace *Pourquoi gardes-tu le silence ?* de Gassan Seibeyli (1967), road movie avant la lettre digne des meilleurs représentants des « nouvelles vagues » d'alors.

Et, donc, le film tout récent, *La Chauve-souris* (1995), d'Ayaz Salayev, remarquable méditation sur le cinéma et la vie. Egalement porteur d'un style très affirmé, *Et la lune danse* (Grand Prix Jacques Demy de la ville de Nantes), deuxième film du réalisateur indonésien Garin Nugroho, est une splendide mise en image d'un amour impossible sur fond d'arts traditionnels. Il faisait figure de porte-drapeau d'une production dont la rétrospective a montré qu'elle demeure souvent soumise à l'influence télévisuelle. En choisissant de revenir sur cette production, onze après un premier panorama en 1984, le festival a, là encore, prouvé que le cinéma continue de vivre en des pays dont chaque film est comme une bouteille à la mer.

Jean-Michel Frodon et Pascal Mérigeau





LA SÉLECTION DU « MONDE »

À LA VIE, À LA MORT ! (français, 1 h 40), de Robert Guédiguian, avec Ariane Ascaride, Jacques Boudet, Jean-Pierre Darroussin, Jacques Gamblin, Gérard Meylan, Jacques Pieiller.
AU TRAVERS DES OLIVIERS (iranien, 1 h 43), d' Abbas Kiarostami, avec Hossein Rezai, Mohamad Ali Keshavarz, Farhad Kheradmand, Zarifeh Shiva, Tahereh Ladania, Mahbanou Darabin.
BABYFEVER (américain, 1 h 50), de Henry Jaglom, avec Victoria Foyt, Matt Salinger, Frances Frisher, Dinah Lenney, Elaine Kagan, Eric Roberts, Zack Norman.
CLOCKERS (américain, 2 h 09), de Spike Lee, avec Harvey Keitel, John Turturro, Delroy Lindo, Mekhi Phifer, Isaiah Washington.
CORRIDOR (lituanien, noir et blanc (1 h 20) et **TROIS JOURS** (1 h 20), de Sharunas Bartas, avec Katerina Golubeva.
LE COUVENT (franco-portugais, 1 h 30), de Manoel de Oliveira, avec Catherine Deneuve, John Malkovich, Luis Miguel Cintra, Leonor Silveria, Duarte d'Almeida, Heloisa Miranda.
CROSSING GUARD (américain, 1 h 55), de Sean Penn, avec Jack Nicholson, David Morse, Anjelica Huston, Robin Wright, Piper Laurie, Richard Bradford.
LE GARÇU (français, 1 h 45), de Maurice Pialat, avec Gérard Depardieu, Géraldine Pailhas, Antoine Pialat, Dominique Rocheteau, Fabienne Babe, Elisabeth Depardieu.
LAND AND FREEDOM (britannique, 1 h 49), de Ken Loach, avec Ian Hart, Rosana Pastor, Iciar Bollain, Tom Gilroy, Marc Martinez, Frederic Pierrot.
LISBONNE STORY (allemand-portugais, 1 h 40), de Wim Wenders, avec Rudiger Vogler, Patrick Bauchau, Vasco Sequeira, Canto E Castro, Viriato José da Silva, Joao Canijo.
LE REGARD D'ULYSSE (grec, 2 h 56), de Theo Angelopoulos, avec Harvey Keitel, Maïa Morgenstern, Erland Josephson, Thanassis Vengos, Yorgos Michalakopoulos, Dora Volanaki.

FESTIVALS

5e édition du festival O' de Seine Première : pour la cinquième année consécutive, le département des Hauts-de-Seine offre une seconde place dans une trentaine de salles participant à l'opération. Cette année, la programmation s'enrichit d'une sélection de dix titres, établie en partenariat avec *Télérama* – en présence de l'équipe de chaque film. Parmi ceux-ci, on trouve *A la campagne*, de Manuel Poirier, *The Killer*, de John Woo, *Regarde les hommes tomber*, de Jacques Audiard... Films en avant-première, rétrospectives, expositions, ateliers et rencontres avec les professionnels du cinéma seront l'occasion d'un échange avec le public. La manifestation O' de Seine, qui s'inscrit dans une politique menée avec les exploitants, distributeurs, réalisateurs et producteurs de films, sert chaque année la promotion du cinéma « art et essai » comme « grand public », et permet de dynamiser la fréquentation des salles de proximité. Accompagnent cette action le programme « Collège au cinéma », qui initie les jeunes à la lecture de l'image, et « A nous... le ciné », qui leur permet de réaliser leurs propres courts-métrages vidéo.
Du 29 novembre au 5 décembre. ADAC 92. Tél. : 47-29-30-31.

Festival Cinéma et marxisme : Mizoguchi, Jean-François Richet, Renoir, Eastwood, Straub et Huillet, Pasolini et Godard sont au programme de ces sept journées organisées au cinéma Grand Action. Toutes les séances de 20 heures seront suivies d'un débat animé par des critiques, cinéastes, philosophes.
Du 29 novembre au 5 décembre. Tél. : 43-54-95-92.

Cinéma italien 95 – 13es Rencontres d'Annecy : sous le parrainage, cette année, de Claudia Cardinale, dix films en compétition (première ou deuxième œuvre), un hommage à Ornella Muti, des avant-premières qui constituent un panorama représentatif de la production italienne, et une célébration du premier siècle du cinéma autour de « Paris-Rome, cent ans de coproductions franco-italiennes ».
Du 2 au 9 décembre. Tél. : 50-33-44-11.

Festival « Autour de la naissance », à Strasbourg : 250 films et vidéos autour de la procréation, de la naissance et de la petite enfance. Le 1er décembre, une soirée de gala avec un documentaire suisse, *Sylvie ou ses mots pour le dire*, sur une mère malade du sida, à l'occasion de la Journée internationale contre le sida. Le 2, une des trois versions du film d'Eisenstein sur l'avortement, *Frauennot-Frauenglück* (1929), connu en France sous le titre *Misère et fortune de la femme*.
Du 30 novembre au 2 décembre. Cinéma Odysée et librairie Kléber. Tél. : 43-43-21-00.

NOUVEAUX FILMS

L'AMOUR MEURTRI
Film italien de Mario Martone, avec Anna Bonaiuto, Angela Luce, Carmela Pecoraro, Licia Maglietta, Gianni Cajafa, Anna Calato (1 h 44).
VO : 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (36-68-69-23) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24).
AMOUR ET MENSONGES
Film américain de Lasse Hallstrom, avec Julia Roberts, Dennis Quaid, Robert Duvall, Gena Rowlands (1 h 46).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, 1er (36-68-68-58) ; UGC Danton, 6e (36-68-34-21) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Normandie, 8e (36-68-49-56).
VF : Rex, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; rés. 40-30-20-10) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22).
AU BEAU MILIEU DE L'HIVER
Film britannique de Kenneth Branagh, avec Michael Maloney, Richard Briers, Mark Hadfield, Nicholas Farrell, Gerard Horan, John Sessions (1 h 39).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; UGC Odéon, dolby, 6e (36-68-37-62) ; UGC Champs-Elysées, dolby, 8e (36-68-66-54) ; UGC Opéra, dolby, 9e (36-68-21-24) ; Majestic Bastille, dolby, 11e (36-68-48-56 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22).
AURÉLIA
Film français de Christophe d'Hallivillée, avec Emmanuelle hébraud, Patrick Fontana, Véronique Ruggia, Damien Eupherte, Chloé Decoust-Jarsky (1 h 20).
L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).
LA CHANTEUSE DE PANSORI
Film coréen d'Im Kwon-Taek, avec Kim Myung-Gon, Oh Jung-Hae, Kim Kyu-Chul (1 h 53).
VO : 14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12).
CROOKLYN
Film américain de Spike Lee, avec Alfre Woodard, Delroy Lindo, Spike Lee, Zelda Harris, Carlton Williams, Sharif Rashid (1 h 53).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14 ; réservation : 40-30-20-10).
LA FILLE SEULE
Film français de Benoît Jacquot, avec Virginie Ledoyen, Benoît Magimel, Dominique Valadie, Aladin Relbel, Vera Briole, Virginie Emane (1 h 30).
14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Saint-André-des-Arts-I, 6e (43-26-48-18) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept-Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10).
JADE (*)
Film américain de William Friedkin, avec David Caruso, Linda Fiorentino, Chazz Palminteri, Michael Biehn, Richard Crenna (1 h 37).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, THX, dolby, 8e (36-68-43-47) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27).
VF : Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Miramar, dolby, 14e (36-65-70-39 ; réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, dolby, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).
OUI
Film français de Pascal Pérennès, avec Jean-Paul Roussillon, Isabel Otéro, Cécile Sanz De Alba, Maurice Baquet, Ginette Garcin (0 h 46).
L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).
RAMPO
Film japonais de Kazuyoshi Okuyama, avec Masahiro Motoki, Naoto Takenaka, Michiko Hada, Teruyuki Kagawa (1 h 40).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; La Pagode, 7e (36-68-75-07 ; réservation : 40-30-20-10).
REVIVRE
Film français de Jean-Luc Raynaud, avec Marion Laine, Valérie Meynadier, Stéphane Rideau, Jean-Marc Savean (1 h 05).
L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).
SIDA, PAROLES DE FAMILLES
Film français de Paule Muxel, Bertrand de Solliers, (1 h 35).
Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09 ; réservation : 40-30-20-10).

TOUS LES FILMS PARIS/PROVINCE
3615 LEMONDE
ou tél. : 36-68-03-78 (2,23 F/mn)

EXCLUSIVITÉS

À LA VIE, À LA MORT !
de Robert Guédiguian,
avec Ariane Ascaride, Jacques Boudet, Jean-Pierre Darroussin, Jacques Gamblin, Gérard Meylan, Jacques Pieiller.
Français (1 h 40).
Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).
AU TRAVERS DES OLIVIERS
de Abbas Kiarostami,
avec Hossein Rezai, Mohamad Ali Keshavarz, Farhad Kheradmand, Zarifeh Shiva, Tahereh Ladania, Mahbanou Darabin.
Iranien (1 h 43).
VO : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
BABYFEVER
de Henry Jaglom,
avec Victoria Foyt, Matt Salinger, Frances Frisher, Dinah Lenney, Eric Roberts, Zack Norman.
Américain (1 h 50).
VO : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43).
LA BIBLE DE NÉON
de Terence Davies,
avec Gena Rowlands, Denis Leary, Diana Scarwid, Jacob Tierney, Leo Burmester, Frances Conroy.
Britannique (1 h 32).
VO : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85 ; réservation : 40-30-20-10).
LA CÉRÉMONIE
de Claude Chabrol,
avec Isabelle Huppert, Sandrine Bonnaire, Jacqueline Bisset, Jean-Pierre Cassel.
Français (1 h 51).
14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12).
CLOCKERS (**)
de Spike Lee,
avec Harvey Keitel, John Turturro, Delroy Lindo, Mekhi Phifer.
Américain (2 h 09).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68 ; réservation : 40-30-20-10) ; Elysées Lincoln, dolby, 8e (43-59-36-14 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Balzac, dolby, 8e (45-61-10-60) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (36-68-75-13 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept-Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22).
CORRIDOR
de Sharunas Bartas,
avec Katerina Golubeva, Vlacheslav Amirhanian, Sharunas Bartas, Eimuntas Nekrochius.
Lituanien, noir et blanc (1 h 20).
VO : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09).
LE COUVENT
de Manoel de Oliveira,
avec Catherine Deneuve, John Malkovich, Luis Miguel Cintra, Leonor Silveria, Duarte D'Almeida, Heloisa Miranda.
Franco-portugais (1 h 30).
VO : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
LA CROISADE D'ANNE BURIDAN
de Judith Cahen,
avec Judith Cahen, Joël Luecht, Serge Bozon, Fabrice Barbaro, Alberto Sorbelli, Camille de Casabianca.
Français (1 h 25).
Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).
CROSSING GUARD
de Sean Penn,
avec Jack Nicholson, David Morse, Anjelica Huston, Robin Wright, Piper Laurie, Richard Bradford.
Américain (1 h 55).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (36-68-75-13 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (36-65-70-38 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (36-68-48-56 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22).
CYCLO (*)
de Tran Anh Hung,
avec Le Van Loc, Tony Leung-Chiu Wai, Tran Nu Yên Khé, Nguyen Nhu Quynh, Nguyen Hoang Phuc.
Franco-vietnamien (2 h).
VO : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85 ; réservation : 40-30-20-10).
DÉLITS FLAGRANTS
de Raymond Depardon,
Français (1 h 45).
Reflet Médicis-II, 5e (36-68-48-24).
DIS, PAPA
de René Bjerke,
avec Hakon Bolstad, Benedikte Lindbeck, Nils Ole Oftebro, Grethe Ryen.
Norvégien (1 h 30).
L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).
DOUCE FRANCE
de Malik Chibane,
avec Hakim Sahraoui, Frédéric Diefenthal, Fadila Belkebla, Séloua Hamse, Saïda Bekkouche, Fettouma Bouamari.
Français (1 h 40).
14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; Sept-Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10).
L'ENFANT NOIR
de Laurent Chevallier,
avec Baba Camara, Madou Camara, Kouda Camara, Moussa Keita, Koumba Doumbouya, Yaya Traoré.
Franco-guinèen (1 h 32).
VO : Le République, 11e (48-05-51-33).
FIESTA
de Pierre Boutron,
avec Jean-Louis Trintignant, Grégoire Colin, Marc Lavoine, Laurent Terzieff, Dayle Haddon.
Français (1 h 48).
Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Reflet Médicis-II, 5e (36-68-48-24) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42 ; réservation : 40-30-20-10).
LA FLEUR DE MON SECRET
de Pedro Almodovar,
avec Marisa Paredes, Juan Echanove, Imanol Arias, Carmen Elias, Rossy De Palma, Chus Lampreave.
Espagnol (1 h 42).
VO : UGC Forum Orient Express, dolby, 1er (36-65-70-67) ; Latina, dolby, 4e (45-49-60-60) ; Les Trois-Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; George-V, 8e (36-68-43-47) ; Sept-Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10) ; Studio-28, 18e (46-06-36-07).
LES FRÈRES MCMULLEN
de Edward Burns,
avec Jack Mulcahy, Mike McGlone, Edward Burns, Connie Britton, Maxine Bahns, Elisabeth P. McKay.
Américain (1 h 25).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, 1er (36-68-68-58) ; UGC Danton, 6e (36-68-34-21) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-41-45) ; UGC Triomphe, 8e (36-68-45-47) ; UGC Opéra, 9e (36-68-21-24) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, dolby, 15e (36-68-29-31).
LE GARÇU
de Maurice Pialat,
avec Gérard Depardieu, Géraldine Pailhas, Antoine Pialat, Dominique Rocheteau, Fabienne Babe, Elisabeth Depardieu.
Français (1 h 45).
14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12).
LA HAINE
de Mathieu Kassovitz,
avec Vincent Cassel, Hubert Kounde, Saïd Taghmaoui, Karim Belkhadra, Edouard Montoute, François Levantal.
Français, noir et blanc (1 h 35).
14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00 ; 36-68-59-02).
HISTOIRES POUR PRENDRE L'AIR
dessin animé Canadien (45).
Le République, 11e (48-05-51-33).
JOHNNY MNEMONIC (*)
de Robert Longo,
avec Keanu Reeves, Dolph Lundgren, Takeshi, Ice-T, Barbara Sukowa.
Américain (1 h 38).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; UGC Danton, 6e (36-68-34-21) ; George-V, dolby, 8e (36-68-43-47).
VF : Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, dolby, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).
LAND AND FREEDOM
de Ken Loach,
avec Ian Hart, Rosana Pastor, Iciar Bollain, Tom Gilroy, Marc Martinez, Frederic Pierrot.
Britannique (1 h 49).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-41-45) ; Le Balzac, dolby, 8e (45-61-10-60) ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Escurial, dolby, 13e (36-68-48-24 ; réservation : 40-30-20-10).
LENI RIEFENSTAHL, LE POUVOIR DES IMAGES
de Ray Müller,
Allemand-belge (3 h 02).
VO : Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).
LISBONNE STORY
de Wim Wenders,
avec Rüdiger Vogler, Patrick Bauchau, Vasco Sequeira, Canto E Castro, Viriato José da Silva, Joao Canijo.
Allemand-portugais (1 h 40).
VO : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
MADAME BUTTERFLY
de Frédéric Mitterrand,
avec Ying Huang, Richard Troxell, Ning Liang, Richard Cowan, Jing Ma Fan, l'Orchestre de Paris.
Français (2 h 15).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; L'Arlequin, dolby, 6e (36-68-48-24 ; réservation : 40-30-20-10) ; La Pagode, dolby, 7e (36-68-75-07 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Champs-Elysées, dolby, 8e (43-59-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; Max-Linder Panorama, THX, dolby, 9e (48-24-88-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; Escurial, dolby, 13e (36-68-48-24 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34).
MANNEKEN PIS
de Frank Van Passel,
avec Antje De Boeck, Frank Vercruyssen, Ann Petersen, Wim Opbrouck, Stanny Crets.
Belge (1 h 30).
Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
NAKED (*)
de Mike Leigh,
avec David Thewlis, Lesley Sharp, Katrin Cartlidge, Greg Cruttwell, Claire Skinner, Peter Wight.
Britannique (2 h 06).
VO : Studio Galande, 5e (43-26-94-08 ; 36-65-72-05 ; réservation : 40-30-20-10).
NELLY ET M. ARNAUD
de Claude Sautet,
avec Emmanuelle Béart, Michel Serrault, Jean-Hugues Anglase, Claire Nadeau, Françoise Brion, Michèle Laroque.
Français (1 h 46).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Danton, 6e (36-68-34-21) ; Biarritz-Majestic, dolby, 8e (36-68-48-56 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Opéra, 9e (36-68-21-24) ; Majestic Bastille, dolby, 11e (36-68-48-56 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (36-68-48-56 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22).
NEUF MOIS AUSSI
de Chris Columbus,
avec Hugh Grant, Julianne Moore, Tom Arnold, Joan Cusack, Jeff Goldblum, Robin Williams.
Américain (1 h 48).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; UGC Odéon, dolby, 6e (36-68-37-62) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (36-65-70-38 ; réservation : 40-30-20-10).
VF : Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22).
L'OPÉRA DE QUAT'SOUS
de Georg-Wilhelm Pabst,
avec Albert Préjean, Margo Lion, Jacques Henry (version française), R. Forster, Lotte Lenya, Reinhold Schünzel (version allemande)..
Français, noir et blanc (3 h 40).
VO : Le Quartier-Latin, 5e (43-26-84-65).
VF : Le Quartier-Latin, 5e (43-26-84-65).
POCAHONTAS, UNE LÉGENDE INDIENNE
de Mike Gabriel,
Eric Goldberg,
dessin animé Américain (1 h 22).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; UGC Odéon, 6e (36-68-37-62) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (36-68-75-55 ; reservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; Gaumont Kinopanorama, dolby, 15e (43-06-50-50 ; 36-68-75-15 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (36-68-48-56 ; réservation : 40-30-20-10).
VF : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; Rex (le Grand Rex), dolby, 2e (36-68-70-23) ; UGC Odéon, 6e (36-68-37-62) ; UGC Montparnasse, dolby, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Miramar, dolby, 14e (36-65-70-39 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Kinopanorama, dolby, 15e (43-06-50-50 ; 36-68-75-15 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, dolby, 15e (36-68-29-31) ; Majestic Passy, dolby, 16e (36-68-48-56 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, dolby, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, THX, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).
LE REGARD D'ULYSSE
de Théo Angelopoulos,
avec Harvey Keitel, Maïa Morgenstern, Erland Josephson, Thanassis Vengos, Yorgos Michalakopoulos, Dora Volanaki.
Grec (2 h 56).
VO : Les Trois-Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).
SHANGHAI TRIAD
de Zhang Yimou,
avec Gong Li, Li Baotian, Li Xuejian, Sun Chun, Wang Xiaoxiao.
Chinois (1 h 49).
VO : UGC Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; George-V, 8e (36-68-43-47).
LES SILENCES DU PALAIS
de Moufida Tlatli,
avec Ghalia Lacoix, Sami Bouajila, Amel Hedhili, Hend Sabri, Kamel Fazaa, Hichem Rostom.
Tunisien-français (2 h 07).
VO : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09).
SUR LA ROUTE DE MADISON
de Clint Eastwood,
avec Clint Eastwood, Meryl Streep, Annie Corley, Victor Slezak, Jim Haynie, Sara Kathryn Schmitt.
Américain (2 h 15).
VO : UGC Forum Orient Express, dolby, 1er (36-65-70-67) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00 ; 36-68-59-02) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; UGC Triomphe, dolby, 8e (36-68-45-47) ; Saint-Lambert, dolby, 15e (45-32-91-68).
THE GARDEN
de Derek Jarman,
avec Roger Cook, Tilda Swinton, Johnny Mills, Kevin Collins, Phillip MacDonald, Spencer Leigh.
Britannique (1 h 32).
VO : Accatone, dolby, 5e (46-33-86-86).
THIRTY TWO SHORT FILMS ABOUT GLENN GOULD
de François Girard,
avec Colm Feore, Bruno Monsaingeon, Yehudi Menuhin, Margaret Pacsu, Jessie Greig.
Canadien (1 h 30).
VO : Reflet Médicis-II, 5e (36-68-48-24).
TROIS JOURS
de Sharunas Bartas,
avec Katerina Golubeva, Rima Latypova, Audrius Stonys, Arunas Sakalauskas.
Lituanien (1 h 20).
VO : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09).
3 STEPS TO HEAVEN (**)
de Constantine Giannaris,
avec Katrin Cartlidge, Frances Barber, James Fleet, Con O'Neil, David Cardy.
Britannique (1 h 30).
VO : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09 ; réservation : 40-30-20-10).
UNDERGROUND
de Emir Kusturica,
avec Miki Manojlovic, Lazar Ristovski, Mirjana Jokovic, Slavko Stimac, Ernst Stötzner.
Européen (2 h 47).
VO : UGC Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; Saint-André-des-Arts II, dolby, 6e (43-26-80-25) ; Publicis Champs-Elysées, dolby, 8e (47-20-76-23 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept-Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10).
USUAL SUSPECTS
de Bryan Singer,
avec Stephen Baldwin, Gabriel Byrne, Chazz Palminteri, Benicio Del Toro, Kevin Pollack, Kevin Spacey.
Américain (1 h 48).
VO : UGC Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00 ; 36-68-59-02) ; UGC Triomphe, dolby, 8e (36-68-45-47) ; Grand Pavois, dolby, 15e (45-54-46-85 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-Lambert, dolby, 15e (45-32-91-68). VF : UGC Opéra, 9e (36-68-21-24).
VANYA, 42e RUE
de Louis Malle,
avec Wallace Shawn, André Gregory, Brooke Smith, Larry Pine, Julianne Moore, Phoebe Brand.
Américain (1 h 55).
VO : 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (36-68-69-23).
LE VOYAGE DE BABA
de Christine Eymeric,
avec Momar Diawara, Jacky Khalil Paye, Bernard Mendy.
Français (1 h 25).
Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).
(*) Films interdits aux moins de 12 ans.
(**) Films interdits aux moins de 16 ans.

(Publicité)
Festival d'Automne à Paris
Canetti
Les sursitaires
mise en scène
Heinz Schwarzinger
images CARDON
29 novembre au 4 décembre
Centre Georges Pompidou
42 96 96 94

Quatre groupes préparent un « Direct TV » sud-américain

C'EST L'UNION des poids lourds. Le groupe de communication australo-américain News Corp., de Rupert Murdoch, le brésilien Globo (qui contrôle la télévision homonyme), le mexicain Grupo Televisa (quatre chaînes et 85 % de l'audience) et l'américain Tele-Communications Inc. (TCI, premier câblo-opérateur des Etats-Unis) viennent de s'allier pour diffuser, par satellite, un ensemble de 150 chaînes à l'attention des téléspectateurs sud-américains. Selon Rupert Murdoch, les nouveaux associés – qui détiendront chacun 30 % de la nouvelle entité, TCI contrôlant les 10 % restant –, seraient prêts à investir *« plusieurs centaines de millions de dollars »*.

Les promoteurs de l'ensemble jumeau de « Direct TV », lancé aux États-Unis, avaient investi 1 milliard de dollars (environ 5 milliards de francs). « Direct TV » propose par satellite près de 175 programmes à plus de un million d'abonnés américains. Les premières chaînes du nouvel ensemble seront diffusées par le satellite Intelsat VII-A. Il sera suivi de trois autres engins du consortium PanAmSat (filiale de Televisa), dont le premier sera mis sur orbite en décembre. Grâce à cette alliance, News Corp. complète son maillage géographique. Le groupe de Rupert Murdoch ajoute à BSkyB, son « bouquet » britannique de télévisions par satellite, et à son réseau satellitaire asiatique Star TV une nouvelle zone de diffusion.

■ **TÉLÉVISION : TCI, Canal Plus et la Générale d'images** (filiale de la Générale des eaux) ont annoncé, mardi 28 novembre, leur alliance au sein de Multithématiques, société de programmes pour le câble et le satellite. Les trois groupes posséderont chacun 33 % du capital. TCI y contribuera à hauteur de 492 millions de francs répartis sur deux ans ; en contrepartie, les deux autres sociétés apporteront leur participation dans quatre chaînes thématiques : Planète, Canal Jimmy, Ciné Cinémas et Ciné Cinéfil.

■ **PRESSE QUOTIDIENNE : *Le Parisien* et *L'Equipe* étaient absents des kiosques parisiens,** mardi 28 novembre, à la suite d'une grève des ouvriers du Livre FO de l'imprimerie de Saint-Ouen. Depuis le conflit du *Parisien libéré*, en 1977, FO est représentée, comme la CGT, chez les ouvriers du Livre du groupe Amaury. Vendredi 24 novembre, ces deux quotidiens n'avaient pas paru à la suite d'une grève des ouvriers CGT des imprimeries, soutenue par FO. Grâce aux transmissions par fac-similé, *L'Equipe* du 28 novembre a pu sortir des imprimeries délocalisées de province. Environ 250 000 exemplaires du quotidien sportif, sur 400 000 exemplaires, ont pu être fabriqués et distribués.

■ **MAGAZINE : le groupe de presse toulousain** Milan Presse doit publier, au mois de janvier 1996, un nouveau magazine : *Pays basque Magazine*. Ce trimestriel sera réalisé par la rédaction de *Pyrénées Magazine*, édité par Milan Presse, en collaboration avec la rédaction de l'hebdomadaire *La Semaine du Pays basque* et ses correspondants locaux. Le premier numéro de cette nouvelle publication de 96 pages doit être imprimé à 70 000 exemplaires.

La France restructure son audiovisuel international

Un « bouquet » de chaînes numériques devrait être lancé vers l'Afrique grâce à 442 millions de francs supplémentaires alloués jusqu'en 1998

POUR LA RADIO, Radio-France internationale (RFI), pour la télévision, une holding baptisée Télévision France internationale (TéléFi) guideront désormais l'action audiovisuelle extérieure de la France pour en *« renforcer la cohérence »*. Cette restructuration a été annoncée, jeudi 23 novembre, par Hervé de Charette, ministre des affaires étrangères, à l'issue de la réunion du Conseil audiovisuel extérieur de la France (CAEF).

Selon le ministre, la création de ces *« deux pôles opérationnels liés à l'État par un contrat d'objectif sur trois ans »* a pour but de *« poursuivre, préciser et développer les orientations retenues l'an dernier lors du CAEF »*. Une enveloppe financière supplémentaire de 442 millions de francs a été allouée jusqu'en 1998. Cet effort en matière de politique extérieure audiovisuelle place quasiment la France au niveau du Royaume-Uni et juste derrière l'Allemagne.

La nouvelle entité radio organisée autour de RFI regroupera toutes les activités radiophoniques et *« bénéficiera du concours de Radio-France »*, qui entrera dans son capital. Radio-Monte-Carlo Moyen-Orient (RMC-MO, actuellement agitée par des remous et filiale de la Somera) va devenir une filiale de RFI. Toutefois, Hervé de Charette a précisé que *« l'ouverture du capital de la Somera n'est pas à l'ordre du jour »* et qu'il n'est *« pas question de remettre en cause son rôle et son influence »*. Pour la télévision, la holding TéléFi regroupera Canal France international (CFI), banque de programmes français, et TV5, chaîne francophone internationale.

Dans un entretien au *Figaro*, publié samedi 25 novembre, Hervé de Charette a estimé que la création d'*« un journal de portée internationale »* sur cette chaîne représente *« une mission très importante »*. TéléFi ouvrira son capital à France Télévision, à La Cinquième et à la Sept-Arte. Ce nouvel agencement a pour objectif de *« favoriser l'action des acteurs nationaux publics et privés sur les marchés internationaux »* et de *« les faire bénéficier des intruments de l'action audiovisuelle extérieure »*.

L'effort financier consenti place l'Hexagone quasiment au niveau du Royaume-Uni et juste derrière l'Allemagne

En clair, le pôle télévision préparera le lancement d'un « bouquet » de chaînes numériques destiné à l'Afrique.

Cet ensemble pourrait associer TV5, MCM Internationale (la chaîne musicale française), des télévisions thématiques comme Euronews et La Cinquième, ainsi que des programmes diffusés au sein de Canalsatellite. Ce « bouquet africain » devrait être retransmis *via* un satellite d'Intelsat. Disponible en réception directe, sa principale tâche sera pourtant d'alimenter les réseaux MMDS – micro-ondes – en Afrique subsaharienne. Au Sénégal, 20 000 foyers sont déjà équipés de matériels de réception MMDS. Le lancement d'un ensemble de chaînes thématiques sur l'Afrique, piloté par le groupe sud-africain Nethold, opérateur du « bouquet » Filmnet, a, semble-t-il, précipité la décision de proposer cette offre francophone concurrente.

La multiplication des programmes sera poursuivie par CFI, qui devrait *« développer un projet de chaîne à destination du monde arabe »*. Cette télévision devrait être diffusée 24 heures sur 24 grâce au satellite Arabsat. La chaîne proposera principalement des programmes français *« sous-titrés ou doublés en arabe »*.

Des programmes produits par des télévisions arabes de la région seront également retransmis en version originale sous-titrée en français. Dès le 1er janvier 1996, et pendant six mois, CFI diffusera, *« quatre à cinq heures de programmes quotidiens avec de la publicité pour tester le marché »*.

Selon les premières projections, deux options, l'une basse, l'autre haute, créditent la future chaîne d'un budget de fonctionnement annuel respectivement de 70 et de 220 millions de francs. Enfin, le CAEF a confirmé le développement de TV5 aux États-Unis avec *« une chaîne payante destinée au câble et au satellite »* (*Le Monde* du 17 mai). Interrogé sur la présence de chaînes arabophones sur les réseaux câblés français, Hervé de Charette a précisé qu'aucune décision n'avait été prise. Hormis le feu vert du gouvernement, le ministre des affaires étrangères a assuré que le conventionnement de ces chaînes relève de l'autorité du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA).

Enfin, l'avenir de la Sofirad, holding publique qui regroupe les participations de l'Etat dans plusieurs sociétés audiovisuelles (dont RMC), *« n'a pas été tranché »* lors du CAEF. Toutefois, Hervé de Charette estime que, *« même après la privatisation de RMC, la Sofirad devrait pouvoir continuer à jouer un rôle dans le domaine de l'audiovisuel extérieur »*. Dans l'entretien au *Figaro*, le ministre se dit *« favorable au maintien de* [celle-ci] *parce que Medi I et Africa I sont des sociétés de radio très importantes dont* [elle] *est actionnaire »*.

Guy Dutheil

MERCREDI 29 NOVEMBRE

TF 1

12.50 Magazine : A vrai dire.
13.00 Journal, Météo.
13.38 Magazine : Femmes.
13.40 Série : Les Feux de l'amour.
14.30 Série : MacGyver.
15.30 Club Dorothée.
17.20 Série : Les Années fac.
17.55 Série : Les Nouvelles Filles d'à côté.
18.25 Série : Le Miracle de l'amour.
19.00 Série : Alerte à Malibu.
20.00 Journal, La Minute hippique, Météo.

20.50 Divertissement : Si on chantait. Présenté par Julien Courbet. Avec Gilbert Bécaud, Francis Cabrel, Gipsy Kings, Olivia Newton-John, Véronique Sanson...
22.45 ▶ Magazine : Le Droit de savoir. Condamnés à vivre ensemble à perpétuité, de Charles Villeneuve.
0.15 Magazine : Ushuaïa. Présenté par Nicolas Hulot. Le Bobsleigh. Vol au-dessus de Moorea ; Ces merveilleux Russes sur leurs drôles de machines ; Poudre aux yeux ; L'Explorateur polaire ; Objectif cosmos.
1.20 Journal, Météo.
1.30 Programmes de nuit. Histoires naturelles ; 2.25, Mésaventures ; 2.55, Le Chemin des Indiens morts ; 3.45, L'Aventure des plantes ; 5.00, Musique ; 5.05, Les Aventures du jeune Patrick Pacard [5/6].

FRANCE 2

12.15 Jeu : Les Z'amours (et 4.05).
12.57 Météo (et 13.35).
12.59 Journal.
13.45 Série : C'est quoi, ce petit boulot ? [4/4] Attention : château.
15.20 Couleur Maureen (et 16.15, 16.50).
15.20 Série : Mission casse-cou.
16.20 Série : Seconde B.
17.15 Quoi de neuf, docteur ?
17.45 Série : Génération musique.
18.10 Série : Le Prince de Bel-Air.
18.40 Que le meilleur gagne (et 3.30).
19.15 Bonne nuit les petits.
19.20 Studio Gabriel (et 1.55). Invités : Elie Semoun.
19.55 Loto (et 20.45).
19.59 Journal, Météo.

20.55 Série : L'Instit. Le Boulard, d'André Mélançon, avec Gérard Klein. *Lors d'un échange d'enseignants entre la France et le Québec, Victor Novak (Gérard Klein) découvre que l'un de ses élèves est un SDF.*
22.35 Magazine : Bas les masques. Argent : cigale ou fourmi ? Reportages : Les Emplettes de Ruth, de François Pradeau ; Les Débiteurs anonymes, d'Angela Lorente et Catherine Hume.
23.45 Les Films Lumière.
23.50 Journal, Météo.
0.05 Le Cercle de minuit. Des enfants différents.
1.20 Programmes de nuit. Histoires courtes : Histoires d'ombre, de Pierre Schumacher ; 2.25, Emissions religieuses (rediff.) ; 3.55, 24 heures d'infos ; 4.40, Le Coq au vin ; 4.45, Outremers (rediff.) ; 5.40, Dessin animé.

FRANCE 3

12.00 Télévision régionale.
12.45 Journal.
13.05 Jeu : Tout en musique.
13.40 Série : Brigade criminelle.
14.10 Série : Magnum.
15.00 Questions au gouvernement. En direct de l'Assemblée nationale.
16.05 Dessin animé : Woof.
16.40 Les Minikeums.
17.50 Série : Les deux font la loi.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. *Les Cuisines de nos grands-mères*, de Jean-Noël Mouret et Richard Nourry.
18.55 Le 19-20 de l'information. A 19.08, Journal régional.
20.05 Jeu : Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.45 Consomag.

20.50 La Marche du siècle. Présenté par Jean-Marie Cavada. Etats d'urgence : Facs en péril.
22.15 Météo, Journal.
22.45 Un siècle d'écrivains. Présenté par Bernard Rapp. Karen Blixen, de Jean-Noël Cristiani. *Portrait de l'auteur de La Ferme africaine. En 1931, à quarante-six ans, ruinée par la culture du café, elle quitte l'Afrique et s'installe au Danemark, où elle commence à écrire avec le soutien de sa mère...*
23.35 Documentaire : Les Quatre Dromadaires. Chroniques de l'Afrique sauvage. [12/12] La Fin de l'histoire (rediff.).
0.30 Feuilleton : Dynastie.
1.20 Musique Graffiti. Musique populaire tzigane (20 min).

M 6

12.25 Série : La Petite Maison dans la prairie.
13.25 Magazine : M 6 Kid. 13.30, Crypte Show ; 14.00, Moi, Renart ; 14.30, Gadget Boy ; 15.00, Draculito ; 15.30, Creepy Crawlers ; 16.00, Mighty Max.
16.30 Variétés : Hit Machine.
17.00 Magazine : Fanzine (et 0.40). Beatles, le retour ; Tears for Fears ; l'Affaire Louis Trio ; les Innocents ; Menswear.
17.30 Dessin animé : Tintin. [2/2] On a marché sur la Lune.
18.00 Série : Highlander.
19.00 Série : Loïs et Clark, les Nouvelles Aventures de Superman.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Jeu : Le Grand Zap.
20.35 Magazine : Ecolo 6. Présenté par Michel Cellier.

20.45 Magazine : Rayons X. Présenté par Maïtena Biraben, Olivier Théron, Nicolas Don, Stéphane Bouillaud et Philippe Proteau. Reportages : Les Français de Miami ; Les Bébé-tops de l'Est ; Les Enfants de Stains ; Les Homme-taupes de Coober Pedy. Les Homos du Marais.
22.30 Téléfilm : Une nuit avec un tueur. De Sandor Stern.
0.10 Magazine : Secrets de femmes.
1.05 Boulevard des clips (et 5.35).
2.30 Rediffusions. Culture rock (La saga James Brown) ; 3.25, La Tête de l'emploi ; 3.50, Starnews ; 4.15, Saga de la chanson française (Jacques Brel) ; 5.10, Culture pub.

CANAL +

En clair jusqu'à 13.45
12.30 La Grande Famille.
13.40 Le Journal de l'emploi.
13.45 Décode pas Bunny.
14.40 Documentaire : La Plage des dauphins. De Susan McMillan.
15.05 Dessin animé : Les Simpson.
15.30 Le Journal du cinéma.
15.35 Téléfilm : La Brèche. De Bill Corcoran.
17.05 Sport : Football américain.
17.50 S'en sortir (et 0.50).
17.55 Dessin animé : Les Multoches.
18.05 Le Dessin animé. Reboot.
18.30 Cyberflash.
En clair jusqu'à 21.00
18.40 Nulle part ailleurs (et 19.10).
19.30 Flash d'informations (et 23.20).
19.40 Le J.T. De Jules-Edouard Moustic.
19.55 Les Guignols.
20.30 Documentaire : L'Image de la pauvreté (à la télévision). D'Alain Barelle et Michel Royer.

21.00 Cinéma : L'Impasse. ■■ Film américain de Brian De Palma (1993). Avec Al Pacino, Sean Penn, Penelope Ann Miller.
23.25 Cinéma : La Séparation. ■■ Film français de Christian Vincent (1994). Avec Isabelle Huppert, Daniel Auteuil, Jérôme Deschamps.
0.55 Cinéma : L'Ange noir. ■ Film français de Jean-Claude Brisseau (1994).
2.25 Le Journal du cinéma.
2.50 Surprises (10 min).

LA CINQUIÈME

12.30 Atout savoir.
13.00 Documentaire : Arctique, une nouvelle destination.
13.25 Le Journal du temps (et 18.57).
13.30 L'Esprit du sport.
14.30 A tous vents. «Mor Bihan» autour du monde
15.30 Qui vive ! [2/3]
15.45 Allô ! La Terre [2/4]
16.00 La Preuve par cinq. Les Métiers du cinéma.
16.35 Les Yeux de la découverte.
17.00 Cellulo.
17.30 Les Enfants de John.
18.00 Affaires publiques.
18.15 L'Œuf de Colomb.
18.30 Le Monde des animaux.

ARTE

19.00 Série : L'Homme invisible [13/25] Sabotage, de Fennington Richards, avec Tim Turner.
19.30 Documentaire : Les Dentellières de la mort. De Malcolm Penny. *Différentes espèces d'araignées et leurs techniques de chasse.*
20.20 Le Dessous des cartes. Chronique de géopolitique de Jean-Christophe Victor. Espagne [2/2].
20.30 8 1/2 Journal.

20.40 Documentaire : Les Mercredis de l'Histoire. Présenté par Alexandre Adler. Au nom de l'empereur, de Christine Choy et Nancy Mei-Yu Tong.
21.40 Opéra : The Palace. D'Aulis Sallinen, livret de Hans Magnus Enzenberger et Irene Dische, mis en scène par Kalle Holmberg. Avec Veijop Varpio, Janna Mäntynen, Sauli Tiilikainen, Jorma Silvasti, Tom Krause, Ritva-Lissa Korhonen, dir. Okko Kamu. Créé et enregistré au Festival de Savonlinna en juillet 1995.
23.50 Cinéma : La Vie d'Oharu, femme galante. ■■■ Film japonais de Kenji Mizoguchi (1952, N., v.o.). Avec Kinuyo Tanaka, Tsukie Matsuura, Ichiro Sugai (130 min, rediff.).
2.05 Documentaire : Le Merveilleux Monde des chiens. De Mark Lewis (rediff., 58 min.)

CÂBLE

TV 5 19.00 Paris lumières. 19.25 Météo des cinq continents (et 21.55). 19.30 Journal de la TSR. En direct. 20.00 Faut pas rêver. Invité : Michel Leeb. 21.00 L'Hebdo. 22.00 Journal de France 2. Edition de 20 heures. 22.40 Il était une fois les Nations unies. 23.35 Pulsations. 0.30 Journal de France 3. Edition Soir 3. 1.00 Visions d'Amérique (15 min).

PLANÈTE 19.15 La Loi du silence. De Simon Edelstein. 19.50 Maisons de rêve : le génie tessinois. De Jean-Pierre Garnier et Jacques Bernard. 20.35 ▶ Les Matonnes. De Jean-Michel Carré. 21.30 A bout de glace. De Roland Théron. 21.55 Hermann, le retour aux sources. De Christophe Heili. 22.40 De Gaulle, vu d'ailleurs. [3/3] Puissances et passions. De Christina von Braun. 23.40 Zoo : Etat des lieux. [2/4] Zoos trois étoiles. De Grant Mansfield. 0.30 Le Britanis ou la croisière d'une vie. D'Olivier Guitton (55 min).

PARIS PREMIÈRE 19.00 Premières loges. 19.35 Stars en stock. Charlton Heston. 20.00 20 h Paris Première. 21.00 Paris modes. 21.55 Paris Match Première. 22.25 Les étoiles ne meurent jamais. ■ Film français de Max de Vaucorbeil (1956, N.). 0.00 Paris dernière. 0.50 Paris déco (30 min).

CANAL J 18.25, La Leçon de cinéma ; 18.30, Sport ; 18.35, Coup de cœur livre ; 18.40, Le Mordu ; 18.45, La Cuisine. 18.50, Les Missions du Capt'ain J ; 19.00, Cajou l'invite ; 19.30, Série : Alana ou le futur imparfait ; 19.50, Au revoir.

CANAL JIMMY 20.00 Série : Le Frelon vert. Le diable se démasque. 20.30 Série : Route 66. Une partie de chasse. 21.20 Série : Au cœur du temps. Les Aventuriers de l'espace. 22.10 3 000 scénarios contre un virus. 22.15 Série : Seinfeld. La Collecte de dons. 22.40 Série : Les Incorruptibles de Chicago. En plein désert. 23.30 Série : Liquid Television. 0.00 Nonante. 1.00 Série : New York Police Blues. Episode nº 24 (50 min).

SÉRIE CLUB 19.10 Série : Chapeau melon et bottes de cuir (et 23.30). Le Retour des cybernautes. 19.55 Série : Cher oncle Bill. Emilie. 20.20 Série : Mon amie Flicka. Le Sorcier blanc. 20.45 Série : The Thunderbirds Le Monorail (et 0.20). 21.40 Série : Les Espions. Le Miroir de la vérité. 22.35 Série : 200 dollars plus les frais. Résurrection inattendue (55 min).

MCM 19.00 Zoom zoom (et 19.45, 0.00). 19.15 Buzz Tee Vee (et 0.15). 19.55 Mangazone (et 23.25, 0.55). 20.00 Zoom zoom Guest. 21.00 MCM Classic. 21.30 MCM Rock Legends. 22.25 MCM Home Vidéo. 22.30 Cinémascope. 22.45 Clips non-stop. 23.00 MCM Mag. 23.30 Blah-Blah Groove. Spécial Marvin Gaye. 1.00 Zoom zoom (suite) (60 min).

MTV 20.00 Greatest Hits. 21.00 Most Wanted. 22.30 Beavis and Butt-head. 23.00 News at Night. 23.15 CineMatic. 23.30 The State. 0.00 The End ? (90 min).

EUROSPORT 19.30 Eurosportnews (et 1.00). 20.00 Prime Time Magazine. 21.00 Rallye. 22.00 Aérobic. 0.00 Equitation. Coupe du monde de saut d'obstacles, à Berlin (60 min).

CINÉ CINÉFIL 18.55 Les Comédiens. ■ Film espagnol de Juan Antonio Bardem (1955, N., v.o.). 20.30 Les Yeux de l'amour. ■ Film franco-italien de Denys de La Patellière (1959, N.). 22.10 L'Insoumise. ■■ Film américain de William Wyler (1938, N., v.o.). Avec Bette Davis. 23.55 La Duchesse de Langeais. ■ Film français de Jacques de Baroncelli (1941, N.). Avec Edwige Feuillère.

CINÉ CINÉMAS 18.15 Hécate, maîtresse de la nuit. ■■ Film franco-suisse de Daniel Schmid (1982). Avec Bernard Giraudeau. 20.00 Séquences. 20.30 Queimada. ■ Film italien de Gillo Pontecorvo (1969). Avec Marlon Brando. 22.20 Une femme à sa fenêtre. ■ Film franco-italien de Pierre Granier-Deferre (1976). Avec Romy Schneider. 0.00 Ciné-Cinécourt. Invité : William Klein (65 min).

RADIO

FRANCE-CULTURE 20.00 Musique : Le Rythme et la Raison. La musique au temps de Napoléon. 3. Le compositeur Nicolas Mehul. 20.30 Antipodes. La littérature belge. 21.28 Poésie sur parole. Boris Pasternak (3). 21.32 Correspondances. Des nouvelles de la Belgique, du Canada et de la Suisse. 22.00 Communauté des radios publiques de langue française. Prix Paul Gilson documentaire 1995. Sax made in Belgium, de Julos Beaucarne. 22.40 Nuits magnétiques. Corbières noires. 0.05 Du jour au lendemain. Bernard Chambaz (L'Orgue de Barbarie). 0.50 Musique : Coda. Notations sur La Fontaine ou L'Abeille et le Musicien. 18. Petit prologue ; Le Renard et les Raisins ; Le Meunier, son fils et l'âne ; Fantaisie musicale. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).

FRANCE-MUSIQUE 20.00 Concert. Festival d'automne. Donné le 10 novembre au Théâtre du Châtelet, par l'Ensemble Inter-Contemporain, la Deutsche Kammerphilharmonie, dir. Pierre Boulez : Suite lyrique : trois pièces (version orchestre), de Berg ; Œuvres de Webern : Concerto pour neuf instruments op. 24 ; Cinq pièces pour orchestre op. 10 ; Von Heute auf Morgen, opéra en un acte op. 32, de Schoenberg. 22.00 Soliste. Samson François, piano. 22.25 Dépêche-notes. 22.30 Musique pluriel. De natura sonorum : 1re série (extraits), de Parmegiani ; Stabat Mater, de Penderecki, par le Tapiola Chamber Choir, dir. Juha Kuivanen. 23.07 Ainsi la nuit. Rondo pour violoncelle et piano op. 94, de Dvorak ; Quatuor à cordes nº 1, de Borodine, par le Quatuor de Saint-Pétersbourg ; Danse slave op. 46 nº 8, transcrite pour violoncelle et piano, de Dvorak. 0.00 Jazz vivant. Le duo Eric Watson-John Lindberg et la chanteuse Laureen Newton, avec le percussionniste Fritz Hauser, à l'auditorium des Halles. 1.00 Les Nuits de France-Musique. Programme Hector.

RADIO-CLASSIQUE 20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Luisa Miller, mélodrame tragique en trois actes, de Verdi, par le Chœur et l'Orchestre de l'Opéra royal de Covent Garden, dir. Lorin Maazel. 22.55 Les Soirées... (Suite). La Fiancée de Messine, ouverture op. 100, de R. Schumann, par l'Orchestre symphonique de la Radio polonaise, dir. Johannes Wildner ; Le Chant de la cloche, ballade d'après Schiller op. 25, de Romberg, par le Chorus Musicus et le Neue Orchester, dir. Christoph Spering, Barbara Schlick, soprano, Mechthild Georg, mezzo-soprano, Frieder Lang, ténor, Peter Lika et Klaus Mertens, basse. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles :
▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique. ♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

هكذا من الأصل

Arte célèbre la transition espagnole

Vingt ans après la mort de Franco, la chaîne européenne propose plusieurs documentaires qui montrent comment le pays est passé de la dictature à la démocratie

LE 20 NOVEMBRE 1975, après une interminable agonie, s'éteignait, dans son palais du Pardo, le général Francisco Franco. Avec lui ne disparaissait pas seulement l'une des dictatures les plus longues de ce siècle sur le continent. La mort de Franco marquait la fin d'une période historique, commencée au début du XIXe siècle, au cours de laquelle s'affrontèrent l'Espagne des libéraux et celle des traditionalistes. Avant les quatre décennies de pouvoir franquiste, les Espagnols connurent, sous Ferdinand VII, l'« ignominieuse décennie » (1823-1833), une terreur blanche, d'où le mouvement libéral devait ressortir exsangue.

Pourtant, lorsque, en cette fin du mois de novembre 1975, des milliers de personnes – femmes en pleurs, militaires au garde-à-vous, phalangistes en chemise noire, prêtres recueillis – défilaient devant le catafalque du « Caudillo », dans un dernier requiem pour une Espagne défunte, l'avenir n'était pas écrit. C'est *« dans le souvenir ému de Franco »* que Juan Carlos Ier fut proclamé roi. Et le premier chef de gouvernement du souverain fut le même, le très conservateur Arias Navarro, que le dernier de l'ancien dictateur.

Pour prendre congé de la dictature et passer, à pas comptés mais avec détermination, à la démocratie, il fallait une génération nouvelle, des hommes que n'écrasait pas le poids de la guerre civile. Le choix, en juillet 1976, comme premier ministre, d'Adolfo Suarez, alors âgé de quarante-trois ans, fut le premier geste de la transition démocratique. Son témoignage sur ces années agitées ne sera pas le moindre intérêt de la soirée qu'Arte consacre, jeudi, à l'Espagne, et au cours de laquelle seront diffusés un portrait de Franco, réalisé par Yvon Gérault, et un documentaire de la télévision espagnole retraçant chronologiquement les étapes de cette transition.



Le bilan des gouvernements que présida Adolfo Suarez, de 1976 à janvier 1981, est impressionnant : amnistie des prisonniers politiques, légalisation des partis et des syndicats, élections libres, adoption en 1978 d'une nouvelle Constitution consacrant à la fois la monarchie et la démocratie parlementaire, reconnaissance des identités régionales.

Ces bouleversements ne pouvaient que heurter les tenants d'une hispanité universelle, faisant corps avec la caste militaire et la hiérarchie ecclésiastique catholique, et horrifiés par la perspective d'un royaume des Espagnes, source inévitable, à leurs yeux, d'anarchie. Renforcée dans ses motivations par les bombes et les assassinats des terroristes basques, cette résistance au mouvement d'adaptation de l'Espagne à son environnement européen devait déboucher, en février 1981, sur un putsch tenté par des gardes civils, sous les ordres du lieutenant-colonel Tejero, en plein débat d'investiture aux Cortès du successeur d'Adolfo Suarez.

Images saisissantes, filmées à l'insu des acteurs, de ces hommes en uniforme, au bicorne noir, sinistre rappel des années les plus dures de la dictature, obligeant les parlementaires à se cacher derrière leur banc et attendant d'*« une haute autorité militaire »* un soutien qui ne leur parviendra jamais. Ce jour-là, trois hommes restèrent assis sur leur siège, face aux insurgés : Adolfo Suarez, Santiago Carrillo, le chef du Parti communiste, et un général. C'est aussi en ces heures dramatiques que se scella le pacte d'affection entre le peuple espagnol et son roi, plus que jamais rempart de l'ordre démocratique.

La passion la plus forte de Franco, cet homme *« sans vice »*, selon l'un de ses thuriféraires, était la chasse. C'était aussi le passe-temps favori des grands propriétaires terriens montrés par le cinéaste Mario Camus dans *Les Saints innocents*, film de 1984, qui conclut la soirée. Illustration des rapports de domination qui ont longtemps existé sur cette terre cruelle. Un passé pas si lointain et, pourtant, si différent de la réalité de l'Espagne d'aujourd'hui.

Manuel Lucbert

★ « Soirée thématique : De la dictature à la démocratie », Arte, jeudi 30 novembre, à 20 h 40.

Un jour en France

par Luc Rosenzweig

UNE JOURNÉE de grève des transports rapportée par les journaux télévisés nous en apprend plus sur la vie de nos concitoyens que bien des reportages dits de société réalisés quand les trains arrivent et partent à l'heure. C'est en découvrant ce que les gens ne peuvent pas faire, ou faire avec mille difficultés, que l'on découvre la vie qu'ils mènent chaque jour que Dieu fait.

Ainsi, dans ce grand magasin de la rive droite visité par les caméras de TF 1, on sentait l'ambiance des rapports sociaux du lieu en écoutant les vendeuses qui avaient rejoint leur poste après une galère de plusieurs heures. L'une d'entre elles explique que, si elle s'était dispensée de venir, elle aurait fait l'objet d'une remarque de sa hiérarchie. Va donc pour deux heures et demie aller et autant pour le retour, pour éviter la fameuse « remarque ».

La veille, un chef d'une petite entreprise expliquait que ses employés empêchés de venir à leur travail disposaient d'un « crédit d'heures ». En fait, il s'agit d'un débit d'heures que les employés doivent à leur patron sous peine d'être amputés de congés. Si l'on comprend bien, ce dont on doit faire preuve, c'est de « bon esprit », un peu à la japonaise, pour montrer que l'intérêt de l'entreprise est votre préoccupation première. Au bout du compte, la productivité d'une vendeuse qui a plus de dix bornes dans les mollets et qui se demande qui va aller chercher ses enfants à l'école ne doit pas être digne du tableau d'honneur de la semaine.

Pendant les grèves, la France continue. Les ministres font les ministres. On avait fait donner, mardi soir, les vieux briscards de la fonction, Jacques Barrot et Bernard Pons, pour éviter tout dérapage en cette période délicate. A entendre le docteur Pons, ministre des transports, on se demandait bien pourquoi les cheminots s'obstinaient. A l'écouter, jamais on n'a même songé une minute à remettre en cause le système de retraite des agents de la SNCF, ni à fermer 6 000 kilomètres de lignes secondaires. Les syndicalistes des chemins de fer allaient sûrement sauter de joie en entendant cette bonne nouvelle, sabler le champagne et tirer des feux d'artifice. Les derniers journaux télévisés de la nuit, guettant la sortie des négociateurs, ne nous ont pourtant montré que des visages fermés, qui ne présagent rien de bon pour la suite.

Et Tapie, dans tout ça ? C'est vraiment la déchéance. Sa condamnation à la prison ferme a été reléguée en fin de journal, comme un fait divers banal, du tout – venant, quoi. Il n'y a plus que les Guignols de l'info qui le traitent encore avec les égards dus à son rang, en le faisant pleurer en direct devant la perspective de *« vivre à quatre dans 15 m 2 »*. Courage, Nanard !

JEUDI 30 NOVEMBRE

TF 1

12.50 Magazine : A vrai dire.
13.00 Journal, Météo.
13.38 Magazine : Femmes.
13.40 Feuilleton : Les Feux de l'amour.
14.25 Feuilleton : Dallas.
15.25 Série : Cannon.
16.15 Jeu : Une famille en or.
16.45 Club Dorothée. Salut les Musclés ; Clip ; Jeux.
17.20 La Philo selon Philippe.
17.55 Les Nouvelles Filles d'à côté.
18.25 Série : Le Miracle de l'amour.
19.00 Série : Alerte à Malibu.
20.00 Journal, Tiercé, La Minute hippique, Météo.

20.50 Série : Les Cordier, juge et flic.
Cécile, mon enfant, de Marion Sarraut.
Pendant l'interpellation d'une bande de loubards pour vol à l'arraché, un des agresseurs réussi à prendre la fuite en blessant un policier. Le fugitif n'est autre que la fille d'une chanteuse très connue...

22.35 ▶ Magazine : · J'y crois, j'y crois pas.
Présenté par Tina Kieffer. Faut-il interdire le tabac ?
0.50 Journal, Météo.
1.05 Programmes de nuit.
Histoires naturelles (et 3.40, 4.25) ; 2.00, Intrigues ; 2.25, Le Chemin des Indiens mort : la Descendance d'Isho ; 3.10, L'Aventure des plantes ; 4.05, Mésaventures ; 5.10, Musique ; 5.15, Les Aventures du jeune Patrick Pacard [6/6].

FRANCE 2

12.20 Jeu : Les Z'amours (et 4.30).
12.50 Météo (et 13.35).
12.55 Loto, Journal.
13.45 Série : Derrick.
14.45 Série : Placé en garde à vue.
15.45 Tiercé. En direct de Vincennes.
16.00 Variétés : La Chance aux chansons (et 5.25).
16.45 Des chiffres et des lettres.
17.15 Série : Quoi de neuf, docteur ?
17.45 Série : Génération musique.
18.10 Série : Le Prince de Bel-Air.
18.40 Que le meilleur gagne.
19.15 Bonne nuit les petits.
19.20 Studio Gabriel (et 2.15).
19.59 Journal.
20.15 Invité spécial. Robert Hue.
20.45 Météo, Point route.

20.55 Magazine : Envoyé spécial.
L'Homme-poisson, de Cyril Tricot et France Léger ; Le Socialisme ou la Mort, de Bengt Norborg et Bo Sand ; Les sentinelles de la foi, de Philippe Rochot et Mossi Armon.
22.50 Expression directe. CGPME.

23.10 Cinéma : Ascenseur pour l'échafaud. ■■
Film français de Louis Malle (1957), avec Jeanne Moreau.
0.45 Les Films Lumière.
0.50 Journal, Météo.
1.00 Le Cercle de minuit.
2.45 Programmes de nuit.
Bas les masques (rediff.) ; 3.55, 24 heures d'infos ; 4.05, Jeu : Pyramide ; 5.45, Dessin animé.

FRANCE 3

12.00 Télévision régionale.
12.45 Journal.
13.05 Jeu : Tout en musique.
13.40 Si vous parliez.
14.50 Série : Simon et Simon.
15.40 Série : Magnum.
16.30 Dessin animé : Popeye.
16.40 Les Minikeums.
17.50 Série : Les deux font la loi.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
La Gourmandise, de Manuel Vazquez Montalban.
18.55 Le 19-20 de l'information.
A 19.08, Journal régional.
20.05 Jeu : Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.45 Keno.

20.50 Cinéma : Un cœur en hiver. ■■■
Film français de Claude Sautet (1991). Avec Daniel Auteuil.

22.40 Météo, Journal.
23.10 Magazine : Ah ! Quels titres !
Présenté par Philippe Tesson. La santé en faillite ? Invités : le docteur Mirko Drazen Grmek (*Histoire de la pensée médicale en Occident*) ; Lucien Sfez (*La Santé parfaite, critique d'une nouvelle utopie*) ; le docteur Jean-Bernard Malet (*Ne tirez pas sur l'ambulance. Où va l'argent de votre santé ?*) ; Léon Perlemuter (*L'Homme hormonal*).
0.10 Magazine : Espace francophone.
Hector Bianchiotti, portrait.
0.40 Série : Dynastie.
1.30 Musique Graffiti.

M 6

12.25 Série : La Petite Maison dans la prairie.
13.25 Téléfilm : Une belle revanche. De Bill Brown.
15.05 Boulevard des clips (et 1.00, 5.35).
17.00 Variétés : Hit Machine.
17.30 Dessin animé : Tintin. [1/2] L'Affaire Tournesol.
18.00 Série : Highlander.
19.00 Série : Loïs et Clark, les Nouvelles Aventures de Superman.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Jeu : Le Grand Zap.
20.35 Magazine : Passé simple.
Présenté par Marielle Fournier. 1942 : la bataille de Stalingrad.

20.45 Téléfilm : Mannequin le jour.
De Christian Duguay, avec Famke Janssen, Stephen Shelen.
Une jeune femme, mannequin le jour, se transforme en justicière la nuit pour venger une de ses amies agressée dans Central Park.

22.30 Téléfilm : L'Invasion des cocons.
De Fred Olen Bay, avec Charles Napier, Annie Trukel.
Deux flics enquêtent sur une série de meurtres atroces commis par un dangereux « alien ».
0.05 Magazine : Culture rock. La Saga James Brown.
2.30 Rediffusions.
Rock express ; 2.55, Jazz 6 ; 3.50, Fanzine ; 4.15, Saga de la chanson française (Serge Gainsbourg) ; 5.10, Starnews.

CANAL +

En clair jusqu'à 13.45
12.30 La Grande Famille.
13.40 Magazine : Le Journal de l'emploi.
13.45 Cinéma : Romeo is Bleeding. ■
Film américain de Peter Medak (1993). Avec Gary Oldman.
15.30 Documentaire : Dans la nature avec Stéphane Peyron. De Roland Théron.
16.20 Pas si vite ! (rediff.).
16.30 S'en sortir.
16.35 Cinéma : La Séparation. ■■
Film français de Christian Vincent (1994). Avec Isabelle Huppert.
17.55 Dessin animé : Les Multoches. L'Usine à solution.
18.00 Le Dessin animé. Reboot.
18.30 Cyberflash.
En clair jusqu'à 20.30
18.40 Nulle part ailleurs (et 19.10).
19.30 Flash d'informations (et 22.30).
19.40 Zérorama, le contre-journal.
19.55 Les Guignols.

20.15 Sport : Football.
Gueugnon-Auxerre. Match avancé de la 20e journée du championnat de France de D1, en direct ; à 20.30, coup d'envoi.

22.35 Cinéma : Giorgino. □
Film français de Laurent Boutonnat (1993). Avec Jeff Dahlgren.
1.40 Cinéma : Ma sœur chinoise. ■
Film français d'Alain Mazars (1994, 91 min). Avec Alain Bashung.

LA CINQUIÈME

12.30 Atout savoir.
13.00 Documentaire : Le Cancer du sein.
13.25 Le Journal du temps (et 18.57).
13.30 Les Grands Maîtres du cinéma. Marcel Carné.
14.30 Arrêt sur images.
15.30 Qui vive ! [3/3].
15.45 Allô ! la Terre [3/4].
16.00 La Preuve par cinq. Francophonies : une histoire de langue.
16.40 Magazine : Fête des bébés !
17.05 Cellulo.
17.30 Les Enfants de John.
18.00 Ma souris bien-aimée.
18.15 Alphabets de l'image. Frédéric Mitterrand à propos de « Madame Butterfly ».
18.30 Le Monde des animaux.

ARTE

19.00 Série : L'Homme invisible
[14/25] Photo finish, de Peter Maxwell.
19.30 Documentaire : Hongkong.
L'Espoir et la Peur, de Wolfgang Lörcher.
Le 1er juillet 1997, Hongkong reviendra à la République populaire de Chine selon l'accord prévu en 1984 entre Londres et Pékin. Espoirs et angoisses des citoyens...
20.30 8 1/2 Journal.

20.40 Soirée thématique : De la dictature à la démocratie.
Le Défi espagnol.
Soirée présentée par Inaki Gabilondo
20.45 Documentaire : Franco. D'Yvon Gérault.

22.00 Vingt ans de démocratie [1/2].
La Transition démocratique, de Raul Hernandez Garrido et Paz Fernandez-Xesta.
22.35 Interview. Adolfo Suarez et Felipe Gonzalez.
22.55 Vingt ans de démocratie [2/2].
L'Espagne aujourd'hui, discussion animée par Inaki Gabilondo, avec Jorge Semprun, Rodolfo Martin Villa.
23.25 Bibliographie.
23.30 Cinéma : Les Saints innocents. ■■
Film espagnol de Mario Camus (1984, v.o.). Avec Alfredo Landa, Francisco Rabal, Terele Pavez.
1.20 Documentaire : Jérusalem, le syndrome Borderline.
D'Eyal Sivan (v.o.).
2.30 Documentaire : Elliot Erwitt, entre chiens.
De Pia Frankenberg et Thomas Struck (v.o., rediff, 17 min.).

CÂBLE

TV 5 19.00 Paris lumières. 19.25 Météo des cinq continents. 19.30 Journal de la TSR. En direct. 20.00 Le Désert des Tartares. ■■ Film italien de Valerio Zurlini (1976). Avec Vittorio Gassmann. 22.05 Journal de France 2. Edition de 20 heures. 22.25 Correspondances. Invité : Le cinéaste burkinabé Idrissa Ouédraogo. 22.40 La Marche du siècle. 0.10 Tell quel. 0.30 Journal de France 3. Edition Soir 3. 1.00 Visions d'Amérique (15 min)

PLANÈTE 19.15 Allah Kabon, « *Dieu est grand* ». De Laurent Dubret. 19.35 Andreotti et les Parrains. De Jane Ryder. 20.35 La Loi du silence. De Simon Edelstein. 21.10 Maisons de rêve : le génie tessinois. De Jean-Pierre Garnier et Jacques Bernard. 21.55 ▶ Les Matonnes. De Jean-Michel Carré. 22.50 A bout de glace. De Roland Théron. 23.15 Hermann, le retour aux sources De Christophe Heili. 0.05 De Gaulle, vu d'ailleurs. [3/3] Puissances et passions. De Christina von Braun (60 min).

PARIS PREMIÈRE 19.00 Paris Match Première. 19.30 Stars en stock. Robert Mitchum. 20.00 20 h Paris Première. 21.00 Le Père de la mariée. ■■ Film américain de Vincente Minnelli (1950, N., v.o.). Avec Spencer Tracy. 22.35 Totalement cinéma. 23.00 Concert : Mahler. *Symphonie nº 8*, par l'Orchestre philharmonique de Londres, dir. Klaus Tenstedt. 0.40 Musiques en scènes (25 min).

CANAL J 17.25 Comte Mordicus. 18.00 Soirée Cajou. 18.05, Rébus ; 18.10, Dodo, le retour ; 18.15, C'est vous qui le faites ; 18.20, Série : Les Aventures de Black Beauty ; 18.50, Tip top clip ; 19.00, Atomes crochus ; 19.15, La Revue de presse. 19.20, Codes secrets ; 19.30, Série : Alana ou le futur imparfait ; 19.55, La Mode et au revoir.

CANAL JIMMY 20.00 La Nuit américaine. ■■■ Film français de François Truffaut (1973). Avec François Truffaut. 21.55 Quatre en un. 22.20 3000 scénarios contre un virus. 22.25 American Graffiti. ■■ Film américain de George Lucas (1973, v.o.). Avec Richard Dreyfuss. 0.15 Souvenir. Top à Claude François (75 min).

SÉRIE CLUB 19.10 Série : Chapeau melon et bottes de cuir (et 23.30). La Porte de la mort. 19.55 Série : Cher oncle Bill. Le Retour de Maudie. 20.20 Série. Mon amie Flicka. Le Cheval blanc. 20.45 Série : Les Evasions célèbres (et 0.20). Le Comte de Lavalette. 21.45 Série : Les Espions. Fin de film. 22.35 Série : 200 dollars plus les frais. Les Assassins du colonel (55 min).

MCM 19.00 Zoom zoom (et 19.45, 0.15, 1.00). Invité : Albert Algoud. 19.15 Eurotrash (et 0.30). 19.55 Mangazone (et 23.25, 0.55). 20.00 Zoom zoom Guest. 21.00 MCM Classic. 21.30 MCM Rock Legends. 22.30 Buzz Tee Vee. 23.00 MCM Mag. 23.30 Blah-Blah Groove. 0.00 Médiamag (60 min).

MTV 20.00 Greatest Hits. 21.00 Most Wanted. 22.30 Beavis and Butt-head. 23.00 News at Night. 23.15 CineMatic. 23.30 Série : Aeon Flux. 0.00 The End ? (90 min).

EUROSPORT 19.45 Eurosportnews (et 1.00) 20.00 Superbike. 21.00 Catch. 22.00 Natation. Résumé. Championnats du monde de courte distance. A Rio de Janeiro. 23.00 Boxe. 0.00 Golf (90 min).

CINÉ CINÉFIL 18.45 L'Insoumise. ■■ Film américain de William Wyler (1938, N., v.o.). Avec Bette Davis. 20.30 Le Dernier Sou. ■ Film français d'André Cayatte (1944, N.). Avec Ginette Leclerc. 21.55 L'Homme fatal. ■■ Film britannique d'Anthony Asquith (1944, N., v.o.). Avec James Mason. 23.45 Le Club. 1.00 The Eve of St Mark. ■■ Film américain de John M. Stahl (1944, N., v.o., 95 min). Avec Anne Baxter.

CINÉ CINÉMAS 19.00 Cohen and Tate. ■ Film américain d'Eric Red (1988). Avec Roy Scheider. 20.30 Le Dernier des géants. ■■ Film américain de Don Siegel (1976). Avec John Wayne. 22.05 C'est arrivé près de chez vous. ■ Film belge de R. Belvaux, B. Poelvoorde, A. Bonzel (1992). 23.40 Grand guignol. ■ Film français de Jean Marbœuf (1986, 90 min). Avec Guy Marchand.

RADIO

FRANCE-CULTURE 20.00 Musique : Le Rythme et la Raison. La musique au temps de Napoléon. 4. Le compositeur Modeste Gretry. 20.30 Lieux de mémoire. Les grands corps de l'Etat. 1. Les Ponts et Chaussées. 21.28 Poésie sur parole. Boris Pasternak (4). 21.32 Fiction. Le Sang démasqué et A l'ami qui ne m'a pas sauvé la vie, d'Hervé Guibert. 22.40 Nuits magnétiques. Monsieur Escarelle de Tourtour 0.05 Du jour au lendemain. Frédéric Boyer (Les Innocents). 0.50 Musique : Coda. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).

FRANCE-MUSIQUE 20.00 Concert. Donné le 18 novembre à Versailles lors de l'inauguration de l'orgue de la Chapelle royale, par les Demoiselles de Saint-Cyr, dir. Emmanuel Mandrin : In honorem Sancti Ludovici : Hymne de Saint-Louis : Te sancte rursus (plain-chant du 1er ton) ; Improvisations alternées sur l'orgue ; Motet pour la feste de Saint-Louis : O sancti regis Ludovici, de Nivers ; Introït : In virtute tua (plain-chant du 8e ton) ; Kyrie (messe Cunctipotens) : 2e livre d'orgue. – Prose de Saint-Louis : Quotquot Dei (plain-chant du 5e ton) ; Improvisations alternées sur l'orgue ; Offertoire : Dialogue (3e livre des pièces pour orgue), de Marchand ; Sanctus-Elévation : Messe propre pour les couvents, de Couperin : O salutaris hostia, faux bourdon ; Agnus Dei (messe Cunctipotens) : Second livre d'orgue, de Lebègue. – Prière pour le roi : Exaudiat ; Improvisations alternées sur l'orgue ; Motet pour le Roy, la Reine et le Dauphin : Exultet in Domino, de Clérambault ; Sortie : Offertoire (1er livre des pièces pour orgue), de Dandrieu. 22.00 Soliste. Samson François, piano : Rêverie, de Debussy ; Ma mère l'Oye, de Ravel ; Polonaise op. 26 nº 1, de Chopin. 22.25 Dépêche-notes. 22.30 Musique pluriel. De natura sonorum : 2e série (extraits), de Parmegiani ; Veni creator, de Penderecki, par le Tapiola Chamber Choir, dir. Juha Kuivanen. 23.07 Ainsi la nuit. Œuvres de Dvorak, Janacek, Martinu. 0.00 Tapage nocturne. Roland Dyens. Guitare... au pluriel. 1.00 Les Nuits de France-Musique. Programme Hector.

RADIO-CLASSIQUE 20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Soirée scandinave autour de Jean Sibelius. Tapiola, poème symphonique op. 112, de Sibelius, par l'Orchestre symphonique de San Francisco, dir. Herbert Blomstedt ; Quatuor nº 1, de Stenhammar, par le Quatuor Fresk ; Jeu d'elfes, poème symphonique, de Berwald, par le Royal Philharmonic Orchestra, dir. Ulf Björlin ; Sonatine pour piano nº 2, op. 67, de Sibelius ; Florez et Blanzeflor, ballade pour baryton et orchestre, op. 3, de Stenhammar, par l'Orchestre symphonique de la Radio suédoise, dir. Stig Westerberg ; Pelimannit op. 1, de Rautavaara, par la Musica Vitae, dir. Wojciech Rajski ; Symphonie nº 6, de Sibelius, par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. Herbert von Karajan. 22.30 Les Soirées... (Suite). Trio nº 22 Hob XV9, de Haydn, par le Beaux Arts Trio ; Quintette pour clarinette et cordes K 581, de Mozart, par les Membres du Sextuor de Vienne ; Sonate nº 2 pour violoncelle et piano op. 99, de Brahms. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Le Monde
JEUDI 30 NOVEMBRE 1995

La drôle de grève

par Pierre Georges

C'EST, d'une certaine manière, la démonstration par la grève. Rien ne remplacera, en tout cas pas de *sitôt*, les transports en commun. Cela va sans dire, mais encore mieux en le disant. Et les cheminots le disent à leur manière.

Drôle de grève ! Massive et parcellaire. Têtue et sectorielle. Paralysante, et pour l'instant encore, limitée. Drôle de grève parce que *si on ne sait trop sur quoi* elle va déboucher, la contagion ou *l'usure du temps, on voit bien* qu'elle porte en elle tous les symptômes d'un ras-le-bol de la fonction publique.

Il y a les cheminots, sentinelles avancées de cette protestation. Durs, déterminés, capables pour disposer à la fois des clefs et de la serrure, de bloquer la maison France. Il y a ces cheminots et leurs petits cousins parisiens ou provinciaux de la RATP ou des régies locales pour organiser, par défaut ou dépôt desdites clefs, une fameuse pagaille. C'est leur *force*, leur faiblesse aussi, que d'être proprement, quotidienne*ment irremplaçables. Présents*, ils coûteraient trop cher. Absents, ils coûtent encore *plus* cher. Ils sont à la fois la providence quotidienne de l'usager et la malédiction de « l'otage ».

Drôle de grève ! Déjà les mots, les bons vieux mots des rites de guerre sociale fleurissent pour condamner le mouvement : sabotage, irresponsabilité, nantis, in*décence*, aveuglement. Des classiques du genre qui soulagent *plus celui qui les énonce qu'ils* n'inquiètent ceux qu'ils visent. Car c'est ainsi. Les cheminots sont en grève, six jours maintenant. Et ce ne doit pas être simplement par routine, plaisir, perversité ou goût de la revendication. Ce serait même plutôt l'inverse. Car tout le paradoxe est là. Cette grève ne s'appuie pas sur la revendication *d'un plus, toujours plus, mais sur* la crainte d'un moins, toujours moins.

Ce n'est pas un mouvement offensif pour obtenir des avantages, mais une défense en ligne de ceux existant. Grève en creux beaucoup plus qu'en bosse et, de ce fait, beaucoup plus incontrôlable. Un homme politique – mais qui ? – disait un jour qu'il ne faut *jamais placer « les syndicats dos au mur, sans échappatoire possible, car c'est là que la situation devient dangereuse »*. Elle l'est.

Les cheminots en premier, les autres derrière déjà sur le marchepied, postiers, électriciens sont ou se sentent le dos au mur, les mots au mur. Conséquence à peu près inévitable d'une longue et maladroite campagne qui, pour nombre de responsables politiques, a pris le tour d'une dénonciation sans nuances des avantages consentis par l'État à ses agents. C'était jouer un jeu dangereux, celui d'une France sociale *à deux vitesses, celui de la ré*forme par la division.

Qui ne comprend la nécessité de cette réforme ? Qui n'adhérerait à l'urgence de l'effort collectif ? Mais il y avait façon et façon de le dire, manière et manière de le faire. Il semble, à cet égard, que l'Etat, ces temps-ci, ait pris le risque inconsidéré, comme l'on dit en Auvergne, de « déparler » *de ses agents, de les déconsidérer* par les avantages que lui-même *leur a consenti. Un peu comme* un sergent recruteur de la fonction publique qui dirait un jour : *« Engagez-vous, rengagez-vous, vous verrez des acquis. »* Et qui, le lendemain, en ferait procès public et reproche aux recrues.

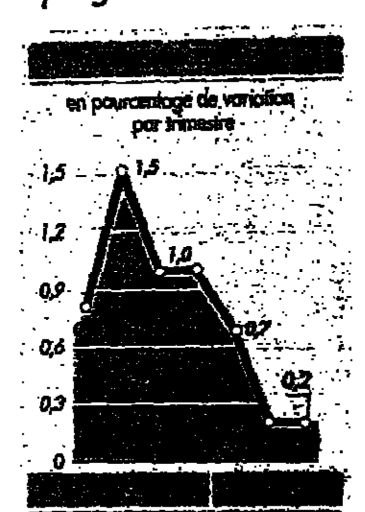
L'économie française se rapproche de la croissance zéro selon les comptes nationaux trimestriels de l'Insee

Le PIB a seulement progressé de 0,2 % au cours des deuxième et troisième trimestres

EN PLEINE TOURMENTE sociale, le gouvernement d'Alain Juppé se serait assurément passé d'une aussi mauvaise nouvelle : l'économie française est en panne. Ce n'est pas encore la croissance zéro, la pure et simple stagnation, mais on s'en rapproche dangereusement. Une série de mauvais indicateurs le laissait prévoir depuis plusieurs semaines. Cette fois, on en a une première confirmation avec la publication par l'Insee, *mercredi 29 novembre*, de la première estimation des comptes na*tionaux pour le troisième* trimestre de 1995 : la richesse nationale ne progresse plus qu'au rythme de 0,2 % depuis deux trimestres consécutifs, soit un rythme annuel de 0,8 %.

L'Insee a d'abord révisé à la baisse son évaluation de la croissance du deuxième trimestre 1995 (*Le Monde* du 24 novembre). Au cours de cette période, la hausse du produit intérieur brut (PIB) a atteint non pas 0,4 %, comme on l'a *cru*, dans un premier temps, mais seulement 0,2 %. L'institut a aussi *révélé que cette quasi-atonie de* l'activité s'est poursuivie au cours du troisième trimestre, la hausse du PIB atteignant également 0,2 % au cours de cette période.

Avec le recul, on mesure donc mieux le profil réel de l'activité. Celle-ci a vivement progressé tout au long de l'année 1994 et au début de 1995, *tandis qu'elle s'est* brutalement ralentie à la fin du premier trimestre. *C'est peu dire qu'à partir* de cette date toute la machine économique s'est grippée. D'abord, la production manufacturière a diminué de 1,2 % au deuxième trimestre et elle a continué de régresser de 0,1 % au troisième. Encore stimulée par la



« balladurette » (la prime à l'achat de voitures neuves) jusqu'à la fin du deuxième trimestre, la consommation, elle, a progressé durant cette période de 1,4 %, mais, au cours du troisième trimestre, elle s'est mise aussi à baisser de 0,1 %.

SPIRALE

Même l'investissement des entreprises, qui, selon les experts, devaient jouer un rôle d'entraînement pour stimuler la croissance, a donné des signes de faiblesse : au cours des deux trimestres considérés, il a d'abord reculé de 1,4 %, avant de progresser de 1 % seulement.

Déprime des consommateurs, extrême prudence des industriels : l'économie française a donc brutalement été aspirée dans une spirale inquiétante, comme si une quasi-paralysie économique avait de peu précédé la crise sociale d'aujourd'hui. Certes, à l'heure du bilan, 1995 n'apparaîtra pas comme une mauvaise année car, ayant bien commencé, la croissance sera de peu inférieure à la prévision du gouvernement. Il tablait sur 3,1 % ; on devrait finalement atteindre près de 2,7 %. *Mais cette évolution* moyenne ne fera pas longtemps illusion, car, en contre-partie, l'« acquis » de croissance, sera beaucoup plus faible que prévu au début de 1996.

INEFFICACE « JUPPETTE »

Cette dernière livraison des comptes nationaux de l'Insee confirme donc ce que l'on pressentait : en construisant son projet de loi de finances pour 1996 sur une *hypothèse de 2,8 % de croissance*, le gouvernement a fortement péché par optimisme. Au rythme actuel, une prévision de 2 % apparaît beaucoup plus crédible. Il se trouve même des experts pour avancer des estimations encore plus pessimistes, dépassant à peine 1 %.

Les premières indications disponibles pour le quatrième trimestre *de 1995 confirment que* la conjoncture est toujours mauvaise. On sait ainsi qu'au cours du mois d'octobre la consommation a encore chuté de 4,4 %. Et visiblement, en novembre, elle pourrait être tirée vers le bas par de très mauvaises ventes automobiles.

Selon une estimation provisoire des constructeurs, les immatriculations, au cours des vingt premiers *jours de ce mois, ont porté sur* seulement 115 000 véhicules neufs, ce qui représente une chute vertigineuse de près de 16 % par rapport à la période correspondante de l'année précédente. En clair, la « juppette », qui a pris le relai de la « balladurette », n'a eu aucun effet pour soutenir des ventes automobiles qui, dans le budget des ménages, constituent le poste le plus important.

Pour le gouvernement, l'annonce de cette très faible croissance est grave. Elle l'est d'abord pour les finances publiques. Si d'aventure la tendance se prolonge, les rentrées d'impôts et de cotisations sociales seront beaucoup plus faibles que prévu et, par ricochet, tout le plan de réduction des déficits budgétaire et sociaux, pourtant si douloureusement mis en œuvre, pourrait s'en trouver menacé.

Mais il y a encore plus préoccupant. En toute logique, une si*tuation aussi dégradée* justifierait des mesures de soutien à l'activité. Avec une « juppette » qui s'apparente, pour l'heure, à un échec, et des mesures de soutien aux PME-PMI dont les effets financiers ont été curieusement calibrés pour qu'ils ne jouent qu'en 1996 ou en 1997, le gouvernement aurait évidemment besoin de réactiver le moteur de l'économie. Or, ce n'est pas *dans cette direction que* l'on va.

Avec la nouvelle vague des prélèvements qui interviendront dès le début de 1996 pour renflouer les comptes sociaux et qui viendront s'ajouter aux impôts nouveaux de l'été dernier, le pouvoir d'achat des ménages sera amputé d'autant. Autant dire que la conjoncture économique et sociale, déjà calamiteuse, a bien peu de chances de s'améliorer dans un proche avenir. Sauf si la rigueur financière entraîne une baisse des taux d'intérêt qui soutiendrait l'activité. C'est l'ultime pari du gouvernement.

Laurent Mauduit

La SNCF juge irréalisable un service minimum

LA MISE EN PLACE d'un service minimum par la SNCF lorsque le trafic est paralysé par la grève serait *« extraordinairement difficile à assurer »*, a déclaré mercredi 29 novembre Jean Bergougnoux, président de la SNCF. *« Le programme minimum, c'est pratiquement le programme complet, au moins pour les heures de pointe »*, a-t-il indiqué sur RTL. *« Si vous dites, par exemple, qu'en banlieue parisienne, le programme minimum, c'est ce qui permet aux gens d'aller travailler, nous faisons tous les jours le programme minimum. » « Même quand tout est normal, nous avons besoin de tous nos trains, ils sont tous pleins »*, a expliqué le président de la SNCF.

■ **POLITIQUE : Dominique Voynet, porte-parole des Verts,** a affirmé mercredi, à propos d'Alain Juppé, que les Français *« ne toléreront guère plus longtemps ce premier ministre arrogant, cumulard de responsabilités et de mandats »*. Interrogée par O'FM sur la décision du gouvernement de prendre en charge 37 milliards de francs de la dette de la SNCF, Dominique Voynet a salué ce *« geste très significatif »* mais *« encore insuffisant »*. *« La dette est une dette de l'Etat »*, car *« c'est l'Etat qui a engagé la SNCF à développer de façon rapide et importante (...) le réseau TGV »*, a fait remarquer la porte-parole des Verts. *« La SNCF vaut bien le Crédit lyonnais »*.

■ **ÉGYPTE : les forces de l'ordre** ont arrêté 1 150 sympathisants de candidats islamistes dans la province de Miniya, en Haute-Egypte, peu avant l'ouverture des élections législatives. – *(AFP)*

■ **PRESSE : le directeur de la rédaction du mensuel économique *Challenges*,** François De Witt, quitte ses fonctions. Gilles Le Gendre, ancien responsable de la rédaction du *Nouvel Economiste* et de *L'Evénement du jeudi*, pourrait lui succéder. La diffusion payée de *Challenges* était de 175 200 exemplaires en 1994, en nette progression par rapport à 1993 (144 320) et à 1992 (moins de 100 000).

■ **PUBLICITÉ : Jean-Michel Goudard,** président d'Euro RSCG International rejoindra, le 1er février 1996, le réseau américain BBDO pour présider l'international. Depuis la fusion de RSCG avec Eurocom-Havas en 1991, M. Goudard avait développé le réseau international d'Euro RSCG. Jean-Michel Goudard, qui siégera au conseil de direction de BBDO, sera chargé des soixante-six pays où celui-ci est implanté.

■ **THÉÂTRE : en raison du succès de la pièce de Robert Badinter,** *C. 3 3.*, inspirée du procès d'Oscar Wilde, le Théâtre national de la Colline, à Paris, a décidé d'en prolonger les représentations jusqu'au 24 décembre. Rens. : 44-62-52-52.

BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le mercredi 29 novembre, à 12 h 30 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	18688,40	+0,78	−6,02
Honk Kong index	9623,79	+1,05	+17,49

Tokyo. Nikkei sur 3 mois

OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 28/11	Var. en % 27/11	Var. en % fin 94
Paris CAC 40	1870,34	−1,03	−0,57
Londres FT 100	3644,70	−0,12	+18,89
Zurich	1485,57	—	+19,77
Milan MIB 30	949	+6,15	−7,41
Francfort Dax 30	2241,45	+0,15	+6,40
Bruxelles	1480,75	+0,14	+6,55
Suisse SBS	1451,16	—	+39,78
Madrid Ibex 35	310,46	−0,58	+8,92
Amsterdam CBS	311,60	−0,22	+12,08

Tirage du *Monde* daté mercredi 29 novembre 1995 : 477 769 exemplaires - 3

L'état de santé du premier ministre grec s'est détérioré

ATHÈNES
de notre correspondant

L'état de santé du premier ministre grec Andréas Papandréou, soixante-seize ans, hospitalisé depuis le 20 novembre, s'est détérioré dans la soirée du mardi 28 novembre. Ses *médecins ont rétabli* l'assistance respiratoire qu'il lui avait retirée et décidé de le placer sous hémodialyse. Ces nouvelles ont créé un fort climat d'inquiétude dans le pays et de nombreux sympathisants socialistes restent massés à l'entrée de l'hôpital, sous l'œil des caméras de télévision qui y campent en permanence.

Akis Tsohatzopoulos, cinquante-six ans, *ancien secrétaire général du* PASOK (Parti socialiste penhellénique), nommé lors du remaniement ministériel de septembre à la tête d'un vaste ministère de l'intérieur, de l'administration et de la décentralisation, exerce d'une manière informelle les fonctions de chef de gouvernement depuis l'indisponibilité de M. Papandréou. C'est lui qui sera chargé des affaires courantes en cas de disparition de M. Papandréou.

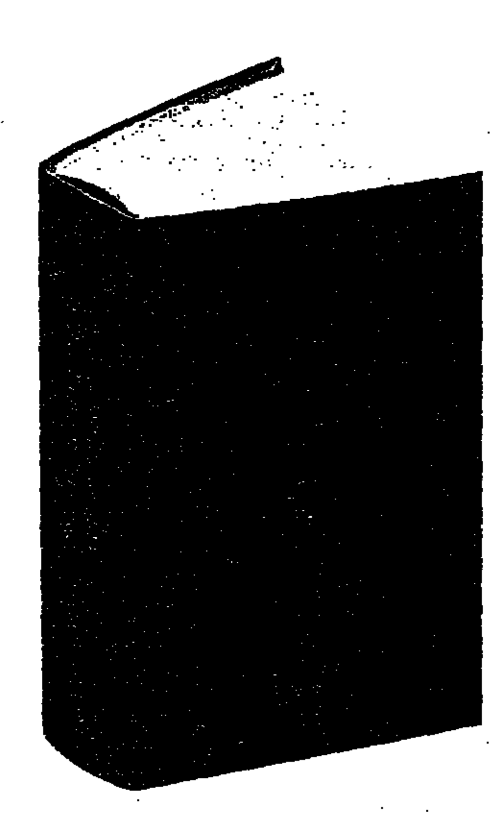
SUCCESSEURS POTENTIELS

Les ténors socialistes s'efforcent pour le moment de ne pas exposer leurs divergences. Au *début* de l'été, les rénovateurs du parti, conduits par l'ancien ministre de l'industrie Costas Simitis, avaient demandé à M. Papandréou d'organiser lui-même sa succession. Le premier ministre, qui a toujours dirigé son parti d'une poigne de fer, avait répondu que *« l'heure n'était pas arrivée »*.

Les noms d'autres successeurs potentiels sont avancés, comme celui de *Gérassimos Arsenis*, actuel ministre de la défense, Apostolos Kaklamanis, président du Parlement, ou encore Yannis Haralambopoulos, un compagnon de route des premières heures de M. Papandréou.

Didier Kunz

Gardez le Rouge en vue



Le développement des annotations de cette nouvelle édition a spécialement porté sur l'application de la Convention européenne des droits de l'homme.

DALLOZ

